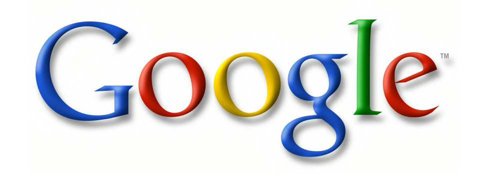





600088082W

# BELGIQUE CATHOLIQUE

OU

# HISTOIRE

## DES SAINTS, DES GRANDS HOMMES,

## DES INSTITUTIONS

## ET DES MONUMENTS DU CATHOLICISME

EN

## BELGIQUE.

# BELGIQUE CATHOLIQUE.

***Première Partie.***

# SAINTS ET GRANDS HOMMES

## DU CATHOLICISME EN BELGIQUE,

PAR

**LE R. P. SMET S. J.**

Autrefois associé au Père Ghesquière pour la rédaction des *Acta Sanctorum Belgii.*

TRADUIT DU FLAMAND.



**TOME III,**

Depuis Ste-Julienne jusqu'à nos jours.

LOUVAIN,
TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE C.-J. FONTEYN.
RUE DE BRUXELLES, 6.

1853.

# SAINTS ET GRANDS HOMMES

QUI ONT CONTRIBUÉ

A RÉPANDRE, A PROPAGER ET A MAINTENIR

# LA RELIGION CATHOLIQUE

EN BELGIQUE;

# ENNEMIS ET PERSÉCUTEURS

QU'ILS EURENT A COMBATTRE.

## CHAPITRE XXVI.

***De l'an 1274 à l'an 1350.***

Prospérité de nos grandes villes. — Les Bégards, les Templiers et les Béguines. — Fête du Saint-Sacrement. — Miracle d'Herckenrode. — Le Saint-Sang à Bruges. — Les Chartreux. — Artevelde. — La peste noire.

Pour bien comprendre le mouvement religieux des siècles qui vont suivre, il est important de jeter un coup d'œil sur le mouvement social et politique qui travaillait l'Europe et en particulier nos contrées. La féodalité allait chaque jour s'affaiblissant; l'héroïsme religieux qui avait enfanté les croisades, semble expirer avec St. Louis sur les ruines de Carthage; aux champs de bataille de la Judée succèdent ceux de la Belgique; les nationalités se dessinent et c'est sur notre territoire que viennent se vider leurs débats. La Flandre occupe un moment la scène du monde. Ses villes, agrandies par le commerce et fières de leurs franchises, soutiennent tout le poids d'une

guerre avec la France. Elles doivent porter dans les plaines de Courtrai, un coup mortel à la noblesse. Les milices bourgeoises y acquièrent une importance que la chevalerie avait seule jusque-là. Les forces du tiers-état ou de la commune balanceront désormais celles de l'aristocratie et de la royauté. Mais que de luttes et de sang il faudra pour asseoir cette puissance nouvelle! — Il est beau de voir au milieu de ces agitations le sentiment catholique du peuple belge se manifester comme aux plus beaux jours des Godefroids et des Charlemagnes.

Disons d'abord un mot de l'aspect que présentaient à la fin du treizième siècle nos grandes cités. Bruges, la Tyr de l'Occident, servait d'entrepôt à tout le commerce du Nord. Rien n'égalait la splendeur de sa foire. Là venaient s'échanger les produits du Nord et ceux du Midi, les richesses recueillies dans les pélerinages de Novogorod et celles que transportaient les caravanes de Samarcande et de Bagdad, la poix de la Norwége et les huiles de l'Andalousie, les fourrures de la Russie et les dattes de l'Atlas, les métaux de la Hongrie et de la Bohême, les figues de Grenade, le miel du Portugal, la cire du Maroc, les épices de l'Égypte, « par coi, dit un ancien manuscrit, » nulle terre n'est comparée de marchandise encontre la » terre de Flandre. » On y voyait se presser les marchands de Hambourg, de Brême, de Cologne, de Lubeck, et ceux de Venise, de Gênes, de Sienne, de Pise, de Crémone, d'Asti, qui, bientôt après, fondèrent à Bruges des établissements pour leur commerce. Son port de Damme avait toute l'Europe pour tributaire. C'était dans ce port que l'amiral de Philippe-Auguste, Savari de Mauléon, avait trouvé, au-delà de toute espérance, des richesses recueillies dans toutes les parties du monde, des masses d'argent non travaillé, les tissus de la Phénicie et de la Chine, les ouvrages des Cyclades, les pelleteries variées qui viennent de la Hongrie, le grain qui sert à fabriquer l'écarlate brillante, les plombs et l'étain de l'Angleterre

et le cuivre rouge que produit la Pologne. Tant de richesses et de prospérité forcèrent Bruges à élargir plus d'une fois son enceinte. Ses habitants menaient un luxe princier, et l'on connait ce mot prononcé par la reine de France, à la vue des parures des dames de Bruges : « Il semble que je sois seule bourgeoise ici. »

Comme Bruges était le foyer du commerce, Gand était celui de l'industrie. Elle était gouvernée par des magistrats nommés les Trente-Neuf. « Jamais, dit Meyer, la
» situation de ses bourgeois ne fut plus heureuse ni plus
» prospère. La ville s'orna d'un grand nombre de monu-
» ments importans, et ses limites furent reculées. On
» creusa la Lieve. Les faubourgs qui s'étendaient au-delà
» de l'Escaut, la terre de Mude, le vieux bourg de Saint-
» Bavon et la plaine de Sainte-Pharaïlde furent compris
» dans l'enceinte de la cité, en même temps que l'on
» construisait la porte de Mude, le pont du comte et le
» chœur de l'église de Saint-Jean. » Cinquante ans après, la ville continuait tellement à prospérer qu'il fallut de nouveau étendre ses limites. Le nombre de ses habitants s'accrut au-delà de tout ce qu'on pourrait imaginer. Sous Louis de Maele, le seul métier des foulons mettait sur pied dix-huit mille hommes d'armes; et Froissart assure que parfois la ville armait jusqu'à quatre-vingts mille combattants.

Ypres ne renfermait pas une population moins considérable. Dès l'an 1247, les échevins s'adressèrent au pape Innocent IV, pour le prier d'augmenter le nombre des paroisses de leur ville, qui contenait, d'après leur déclaration, environ deux cent mille hommes. Son administration municipale était jugée si parfaite que la charte accordée en 1228 à la ville de Saint-Dizier en Champagne se déférait sans exception à toutes les règles de la commune d'Ypres.

Que sont devenues toutes ces villes dont on ne prononçait le nom qu'avec respect sur les rivages les plus éloi-

gnés? Les ouvriers réunis de Poperinghe, de Messines, de Warneton et de Wervicq égalaient par leur nombre ceux que renfermait la grande cité d'Ypres. Oudenbourg, Ardenbourg, Yzendike, Oostbourg, Ter Muide faisaient partie de la hanse de Londres, et nommaient des arbitres commerciaux aux foires de Troyes et de Provins.

Cette *hanse de Londres* était une réunion des *gildes* flamandes pour l'exploitation du commerce du Nord. On l'appelait de *Londres*, parce que depuis longtemps, le grand comptoir des marchands flamands se trouvait fixé sur les bords de la Tamise. Ni les brebis qui paissaient dans les vastes enclos des abbayes de Flandre, ni celles que l'ordre de Citeaux entretenait en Champagne et en Bourgogne, ne pouvaient suffire aux besoins de la fabrication flamande. Le pays qui l'alimentait, c'était l'Angleterre, cette contrée aux vertes collines couvertes d'innombrables troupeaux, où, jusqu'au quatorzième siècle, les taxes extraordinaires exigées par le roi se prélevaient, non en argent, mais en sacs de laine. Dès l'année 1127, les marchands de Flandre avaient un établissement à Londres. Leurs privilèges avaient été confirmés à plusieurs reprises, et récemment encore, en 1275 et en 1278, ils avaient été ratifiés par Édouard I^er^. La hanse de Londres, fondée par des Brugeois, s'était bientôt étendue aux habitants d'Ypres, de Damme, de Lille, de Bergues, de Furnes, d'Orchies, de Bailleul et de Poperinghe. Parmi les villes qui y adhérèrent plus tard, il faut citer Saint-Omer, Arras, Douay et Cambray; enfin cette association comprit des cités plus éloignées, telles que Valenciennes, Péronne, Saint-Quentin, Beauvais, Abbeville, Amiens, Montreuil, Reims et Châlons. (Kervyn, *Hist. de Fl., tom. II.*)

Grâce à ce développement industriel et commercial, la Flandre excitait l'admiration des contrées voisines; un écrivain anglais, Nicolas, évêque d'Assise, nous en a laissé le tableau suivant: « Ce pays, quoique resserré par d'étroites frontières, abonde en toute espèce de biens. Cette

» contrée, riche par ses prairies, que couvrent de nom-
» breux troupeaux, est célèbre par la beauté de ses villes
» et de ses ports. Deux fleuves fameux, l'Escaut et la Lys,
» l'arrosent de toutes parts. Ses populations, dont les
» formes sont robustes et les traits gracieux, sont con-
» stantes dans leurs affections, affables dans leurs dis-
» cours, graves par leurs gestes, sages dans leurs mœurs;
» elles chérissent la paix intérieure, de même que leur
» hospitalité est généreuse vis-à-vis des étrangers. On
» vante leur industrie et leur art dans la fabrication des
» draps, qui sont employés dans la plus grande partie de
» l'univers. Elles savent habilement convertir les laines
» précieuses que leur confie l'Angleterre, en ces belles
» étoffes qu'elles envoient dans un grand nombre de con-
» trées, tant par terre que par mer. » (Kervyn, Ib.)

Les arts et les lettres avaient progressé en raison directe du progrès matériel. Tournai était un foyer de hautes sciences : Simon, Gilbert, Godefroi, Eudes furent des docteurs distingués de la même école qu'Henri de Gand et qu'Alain de Lille. Philippe Mouskes rimait en ce temps-là l'histoire. Cependant chacune de nos villes avait ses trouvères : nos princes briguaient l'honneur de les posséder à leur cour; ils se faisaient eux-mêmes poètes. Qui ne connait cette Marie de France, sœur du chevaleresque Jean I, princesse digne d'un meilleur sort, dont les fables respirent une grâce et une naïveté que le bon Lafontaine semble avoir pris pour modèle?

Le Brabant rivalisait de poésie avec la Flandre, il rivalisait aussi d'industrie avec elle. Louvain élevait ses halles-aux-draps en 1317; elle ne comptait pas moins de 2400 métiers de tisserands. En 1358, il fallut étendre son enceinte. Ses discordes ruinèrent malheureusement tant d'espérances; et l'an 1358, ses ouvriers, en se transportant en Angleterre, y emportèrent avec eux sa prospérité.

Bruxelles, Lierre, Tirlemont, Diest marchaient sur les traces de Louvain. Malines s'agrandit si considérablement

qu'il fallut, en 1308, changer en églises paroissiales les chapelles de St. Jean et de St. Pierre. La noble famille des Berthout, comme celle des Médicis de Florence, ne croyait pas se déshonorer par le négoce. On peut juger des richesses qu'elle s'était acquises, par le trait suivant. Le comte de Gueldre se trouvait obéré de dettes. L'archevêque de Cologne l'engagea à demander, pour se tirer de ce mauvais pas, la main de la fille unique de Florent Berthout, seigneur de Malines, « C'était, lui disait-il, le plus riche commerçant de l'époque; personne n'étendait aussi loin que lui ses relations à Damas, au Caire, au-delà d'Alexandrie. » Froissard ajoute que sa fortune s'élevait à près de six millions de florins (*a*).

Il y avait aussi de riches marchands lombards établis dans nos provinces. Ceux de Brabant prêtèrent en 1338 au roi d'Angleterre Édouard III, une somme de seize mille florins d'or; trois commerçants de Malines lui en fournirent cinquante-quatre mille, et il obtint également un prêt de quatorze mille florins de même espèce d'un marchand d'Anvers, nommé Nicolas Barthélemy.

Les villes de Hollande et du Hainaut venaient en seconde ligne après celles de Flandre et du Brabant. Les richesses affluaient de toutes parts, et elles auraient probablement entraîné la Belgique dans un matérialisme dangereux, si la religion n'avait lutté contre ces tendances funestes.

Et d'abord, comme je l'ai déjà dit, elle augmentait partout les églises paroissiales. Les fidèles tenaient à honneur d'orner les temples de Dieu du fruit de leur industrie. Le culte en recevait de l'éclat, et l'instruction religieuse se développait en même temps que les autres connaissances.

Puis, un grand nombre de personnes, en quittant de brillantes positions selon le monde, prêchaient à leurs

(*a*) Froissard semble parler ici des florins d'or qu'on frappait en ce temps-là, et qui valaient à peu près sept florins de Brabant.

concitoyens la vanité des biens de la terre. Les hôpitaux, les couvents se multiplièrent. Les ordres mendiants surtout édifiaient par leur parole et par leur exemple.

Marguerite de Flandre dotait généreusement tous les établissements de piété. Elle favorisa en particulier l'ordre des *frères-prêcheurs* Leur supérieur ne craignit pas de l'appeler la fondatrice, le soutien et la mère de la province Belgique de son institut. En 1276, elle fonda une maison de Dominicains à Lille, nommée communément *Labiette*. L'abbaye cistercienne de Flines lui dut aussi sa fondation. C'est là que cette princesse, si diversement jugée par ses peuples, choisit sa sépulture. Elle y fut enterrée en effet, l'an 1279 (1).

L'institut des *Victorines*, espèce de chanoinesses régulières, acquérait vers le même temps plusieurs établissements : le couvent des *Nonnes* à Anvers, celui de *Groenen-briel* à Gand, celui de *Saint-Trond* à Bruges, celui de *Roes-brugge* à Ypres, ceux de *Blydenberg* à Malines, du *Nouveau-Couvent* à Bergues-Saint-Winoc, de *Beaulieu-les-Sin* à Douai et de *Waesmunster* au pays de Waes.

Les béguinages se peuplaient chaque jour davantage; et l'on y voyait des vertus et une sainteté dignes des cloîtres les plus austères.

En 1290, le prévôt et le chapitre de Notre-Dame de Bruges rédigèrent des statuts pour les Bégards de cette ville. C'était une communauté formée de tisserands qui,

(1) Plusieurs personnages illustres de la même race reposent aussi dans ce couvent. Ce sont : Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite, mort en célibat en 1251, selon Grammaye, en 1241, selon Meyer; Marie de Dampierre, sœur de Guillaume, religieuse de la maison pendant 60 ans au moins, et même abbesse, s'il faut en croire son épitaphe, morte le 21 septembre 1302, et reposant aux pieds de sa mère. Gui, comte de Flandre, frère de Marie et de Guillaume, y repose également avec sa première femme, Mathilde, décédée le 11 novembre 1214; lui-même mourut le 7 mars 1305. Ajoutez à ces nobles défunts Blanche de Sicile, fille de Charles I, roi de Naples et de Sicile, frère de St.-Louis, roi de France, laquelle, ayant épousé Robert, depuis comte de Flandre, mourut en couche, en 1272 : elle repose dans la chapelle de St.-Jacques et de St.-Philippe. (*Le Glay, Cam. Christ.*, pag. 325.)

sans être liés par aucun vœu, vivaient ensemble dans la piété. Elle adopta, en 1450, avec l'approbation du pape Nicolas V, la règle de St. François (*a*).

Un orage sourd se formait alors de toutes parts contre les Bégards et les Béguines, aussi bien que contre les Templiers. La foudre éclata en 1311, au concile de Vienne. Déjà la secte des Bégards avait été proscrite par Boniface VIII; Clément V avait renouvelé cette condamnation, et le concile la corrobora par le décret suivant : « Nous avons su qu'en Allemagne il se trouve une » secte d'hommes qu'on appelle Bégards et des femmes » nommées Béguines, dont voici les erreurs : L'homme » peut dans cette vie s'élever à un degré de perfection » qui le rend impeccable, sans qu'il puisse avancer en » grâce au-delà; autrement, en avançant toujours, il » pourrait devenir plus parfait que J.-C. L'homme ar- » rivé à ce degré de perfection, n'a plus besoin de priè- » res et de jeûnes. La concupiscence est soumise à la » raison, de sorte qu'il peut accorder aux sens ce qu'il » veut. Il a acquis la vraie liberté, parce qu'il a l'esprit » de Dieu. Il n'est plus obligé d'obéir aux hommes, pas » même aux commandements de l'église. On peut dès » cette vie jouir de la béatitude, ainsi que dans l'autre. » Toute nature intelligente porte en soi son bonheur, de » sorte que l'âme peut voir Dieu et jouir de lui sans lu- » mière de gloire. L'exercice des vertus est pour les im- » parfaits. Le parfait leur dit adieu. Il est dispensé de se » lever et de marquer son respect à l'élévation du corps » de Notre-Seigneur. Ce serait être imparfait que de des- » cendre des sublimités de la contemplation, pour s'oc-

(*a*) Ce couvent fut dépeuplé en 1520 par une maladie contagieuse. Les magistrats de la ville le changèrent en une école de jeunes enfants, où on leur apprenait divers métiers. Ceux qui montraient une aptitude peu commune, étaient appliqués aux études, même à celle de la philosophie et de la théologie. Aussi l'école des Bégards fournit-elle à l'Église et à la Belgique un grand nombre d'hommes distingués.

» cuper de l'Eucharistie, de la passion et de l'humanité » de J.-C. » Telles étaient les erreurs que le pape condamna, de l'aveu du concile, avec ordre aux prélats et aux inquisiteurs de châtier les Bégards et les Béguines qui soutenaient cette pernicieuse doctrine.

Nous ajouterons que selon les apparences Marguerite Porrete, dont parle un auteur contemporain sous l'an 1310, était du nombre de ces Béguines hérétiques. Elle avançait dans un ouvrage de sa façon, outre quantité d'erreurs, celle-ci en particulier : « Qu'une âme anéan« tie dans l'amour du Créateur, peut et doit sans re» mords accorder à la nature tout ce qu'elle veut. » Elle soutint opiniâtrement cette doctrine, et fut brûlée en grève à Paris, aussi bien qu'un juif relaps qui crachait sur les images de la Vierge, et un certain Guiard de Cressonessard, qui se disait l'ange de Philadelphie.

Outre ces Béguines évidemment entâchées d'erreurs si criminelles, il se trouvait d'autres femmes dévotes, à qui l'on donnait le même nom de Béguines, dont le concile condamne aussi, par un autre décret, la manière de vivre. Elles se disaient religieuses, mais sans lien d'obéissance, ni renoncement à leurs biens, ni profession d'aucune règle approuvée ; ne s'attachant qu'à certains religieux, selon leur caprice. L'écueil de leur piété était qu'elles faisaient les théologiennes, aimant à disputer sur l'essence divine, sur la Trinité, sur les mystères et les sacrements, à pénétrer enfin dans la profondeur des articles de la foi. Curiosité dangereuse, qui était pour elles une source d'erreurs, comme il est arrivé de tout temps dans la naissance et le progrès des hérésies anciennes et modernes. Le concile crut devoir prohiber cette manière de vivre. Il défend à ces dévotes de demeurer dans cet état, ou d'y en associer d'autres, et à tous les religieux de les y maintenir.

Il excepte pourtant les femmes qui, touchées de l'esprit de pénitence et d'humilité, veulent pratiquer ces

vertus si estimables dans leurs maisons (1). Malgré cette réserve, qui s'appliquait évidemment aux Béguines de la Belgique, si pures de toute erreur et si éloignées des écarts reprochés à la secte, leur institut eut beaucoup à souffrir jusque dans nos provinces. En plus d'un endroit, on ajouta aux insultes et aux mauvais traitements la spoliation de leurs biens. Il fallut un bref du successeur de Clément V, Jean XXII, pour arrêter la persécution. Il y déclarait qu'il n'était pas juste que les innocents souffrissent pour les coupables. Indiquant ensuite ce qui avait porté son prédécesseur à supprimer les *Béguines* d'Allemagne, il ajoutait que ces vices de quelques membres gangrenés n'empêchaient pas qu'il n'y eût un bon nombre de *Béguines* dans les diverses parties du monde, à l'abri de toute critique, soumises à l'autorité et menant une vie fort édifiante, soit chez elles, soit en communauté; qu'elles n'étaient par conséquent en aucune façon compromises dans l'anathème de Clément V, et qu'il priait les évêques de leur prêter défense et secours.

Des brefs particuliers furent adressés dans le même sens aux évêques de nos provinces. Ceux-ci, après information, déclarèrent nos béguinages inattaquables et s'en firent les généreux protecteurs. Sous une tutelle si respectable, l'institut ne manqua point de se développer comme auparavant. Il n'y eut presque pas de ville belge où il n'eût de nombreuses enfants.

Tel ne fut pas le sort des Templiers. Le coup que leur porta le concile de Vienne, les anéantit pour toujours. Il ne nous appartient pas de discuter ce grand procès, diversement apprecié par les contemporains comme par la postérité. Villani, qui ne trouve rien que de répréhensible dans ce que firent les papes d'Avignon, n'a pas craint d'attribuer la suppression de cet ordre fameux à la cupidité du roi Philippe-le-Bel et à la pres-

(1) Brumoy, continuateur de Longueval après Fontenay; Hist. de l'Église gall., t. II.

sion qu'il exerçait sur Clément V. On peut voir dans l'Histoire de l'Église gallicane comment les pères Brumoi et Berthier ont fait justice de ces accusations et de quantité d'autres de l'auteur italien. Villani et les écrivains de son pays ne pouvaient pardonner aux papes d'avoir quitté Rome pour chercher un asile en France. Et cependant leurs phrases, évidemment dictées par le dépit et la colère, n'ont trouvé que trop de copistes complaisants parmi les écrivains modernes. Nous renvoyons nos lecteurs aux ouvrages qui traitent au long ces matières (1). Qu'il nous suffise de dire ici que les Templiers avaient plusieurs maisons en Belgique : à Bruxelles, à Gand, à Douai, etc. ; et que ceux de notre patrie ne donnaient pas, ce semble, dans les erreurs et les excès affreux dont leurs confrères s'etaient rendus coupables ailleurs.

Outre la suppression des Bégards et des Templiers, plusieurs autres points importants furent discutés et réglés par le concile de Vienne : le schisme des Franciscains, les privilèges des réguliers, l'administration des hôpitaux, la juridiction du Sacré Collège, l'étude des langues orientales, et un point qui regarde plus particulièrement notre patrie, l'institution universelle de la fête du Saint Sacrement. Elle fut fixée au Jeudi après l'octave de la Pentecôte. On enjoignait aux prédicateurs d'exhorter fortement le peuple à s'approcher dignement de la Table Sainte en ce jour solennel, pour recueillir des fruits abondantes de ce grand mystère de l'amour de Jésus-Christ.

Dieu permit que vers le même temps d'éclatants miracles vinssent ajouter à la dévotion des fidèles pour l'auguste Sacrement des autels. Nous n'en citerons qu'un seul.

Le 25 juillet de l'année 1317, un habitant du village de Vivers ou Viverselle, dépendant autrefois de la paroisse de Lumay, mais aujourd'hui érigé en cure, étant

(a) Palma, Præl. Hist. Eccl.

tombé dangereusement malade, fit prier le vicaire de lui apporter le Viatique. Cet ecclésiastique, pour arriver plus tôt près du malade, laissa dans une chambre voisine le saint Viatique, sans se méfier que personne serait assez téméraire d'y toucher. Mais tandis qu'il confessait le malade, des laïques entrèrent dans la chambre et portèrent leurs mains profanes sur les hosties consacrées, qui, dans le moment, parurent si ensanglantées qu'elles restèrent adhèrentes au linge qui était dessous en forme de corporal; de sorte que le vicaire ne put en donner la communion au moribond. Il prétexta quelque besoin de retourner à l'église, reportant les hosties ensanglantées, sans dire à personne ce qui lui était arrivé. Il revint, et administra le saint Viatique au malade avec de nouvelles hosties qu'il avait prises à l'église.

De retour chez lui, il se hâta de donner connaissance de ce prodige au pasteur, qui examina de ses propres yeux les hosties ensanglantées. Si ce curé n'avait eu en vue que l'honneur et la gloire de sa paroisse, il aurait aussitôt divulgué le secret, mais il cherchait à connaître la volonté du Seigneur; c'est pourquoi il consulta d'abord des personnes sur la vertu et les lumières desquelles il pût s'assurer.

Il y avait alors à Herckenrode un religieux de Citeaux, éminent en science et en sainteté. On l'avait envoyé de l'abbaye d'Alne pour être confesseur des dames chanoinesses, et il jouissait de la confiance de toutes les personnes respectables du canton. Le pasteur crut que c'était à lui qn'il fallait recourir pour avoir les lumières nécessaires dans le cas où il se trouvait. Il envoya son vicaire avec les hosties ensanglantées à ce digne religieux, qui se nommait Dom Simon, pour lui faire un récit fidèle de ce qu'il savait; et quoiqu'il eût caché avec soin le dépôt sacré qu'il portait, on assure que les brebis et autres animaux qui se trouvèrent sur son passage, fléchirent les genoux pour marquer leur respect à ce qu'il portait. Cette

circonstance ne se connut qu'après que toute la chose fut divulguée ; mais on y avait fait une telle attention que quand on la sut, on ne put attribuer une chose aussi extraordinaire qu'au respect dû au dépôt sacré que le vicaire portait. Il eut lieu lui-même d'en être bien persuadé, lorsqu'arrivant à Herckenrode toutes les cloches se mirent d'elles-mêmes en mouvement.

Le vicaire fut encore surpris d'entendre, en entrant dans l'église, qu'on chantait l'introït de la messe de saint Pierre-ès-Liens : « Nunc scio vere quia misit Dominus Angelum suum, » et que l'officiant, sans savoir ce qu'il portait sur lui, lui fit une génuflexion. Il s'avança vers l'autel, et y déposa les hosties ensanglantées, qu'il avait jusque-là tenues cachées, et au même moment Jésus-Christ s'y fit voir sous une figure humaine, la tête couronnée d'épines, mais dont l'éclat était resplendissant et se répandait partout : apparition qui fut vue et attestée par un nombre infini d'assistants.

Dans la lettre encyclique des Pères du concile d'Avignon, sous le pape Clément VI, datée du 6 juillet 1351, il est dit qu'à Herckenrode, monastère de l'ordre de Citeaux, est le très sacré corps de Jésus-Christ, qu'on y a déposé d'une manière miraculeuse : « Sacrosanctum corpus Christi miraculosè positum ; » et ils ajoutèrent que le Seigneur y a manisfesté sa présence, et y a laissé son sacré corps afin qu'on s'y souvînt toujours de son adorable personne ; qu'on l'y visitât, qu'on l'y honorât comme il convient, et qu'il y fût constamment révéré par les fidèles. « Ibid. ob sui memoriam præfatum sacro sanctum corpus suum dedit ut congruis honoribus frequentetur, et à Christi fidelibus jugiter veneretur. »

En l'année 1700, Thomas-Marie Ghilini, archevêque de Rhodes, et nonce du Pape à Bruxelles, s'étant transporté à Herckenrode, évrivit à M. Vernylen la lettre suivante :

« Je vous dirai, Monsieur, qu'il est bien vrai que, me

» trouvant à la noble abbaye des dames de Herckenrode,
» où j'ai été de Tongres, j'y ai vu respectueusement, et
» considéré au grand autel de cette église, qui est d'une
» structure solide et majestueuse, la sainte hostie mira-
» culeuse qui y existe et est gardée avec la plus grande
» vénération, et que l'ayant mûrement considérée, j'ai
» eu assez de motifs pour croire et me persuader que
» l'espèce en est miraculeusement conservée; et MM.
» les abbés de Sainte-Gertrude et de Saint-Trond, qui
» y étaient avec moi, en ont pensé de même (1). »

Un prodige non moins frappant se renouvelait chaque Vendredi à Bruges. Laissons parler le pape lui-même de cette merveille. Voici comment s'exprimait Clément V, dans son bref de l'an 1310. « Considérant que dans l'église de St. Basile de Bruges, au diocèse de Tournai, il se trouve une quantité assez notable du très saint Sang du précieux corps du Rédempteur des hommes, Notre Dieu et Notre Seigneur Jésus-Christ; lequel sang ne présente les autres jours de la semaine qu'une matière coagulée et comme pétrifiée, tandis que le Vendredi il se liquéfie et coule goutte à goutte;

Vu que dans la même église il s'opère plusieurs autres miracles de la libéralité divine en récompense de la dévotion de ceux qui viennent en foule honorer la sainte relique; ce qui fait que cette église mérite un respect extraordinaire et des faveurs spéciales;

Attendu que rien ne doit être épargné pour honorer dignement l'église dépositaire d'un trésor si grand, si précieux; et qu'il faut tout mettre en œuvre : honneurs, respect, hommages, faveurs, zèle, dévouement; pour relever et rendre plus auguste aux yeux du monde la possession du sacré dépôt;

Attendu que nos chers fils, les bourgmestre et échevins, et conseillers communaux de la ville de Bruges, dépendants du susdit diocèse, ont déjà, grâce à l'ardeur

(1) Bertholet, Histoire de l'Instit. de la Fête-Dieu, Liv. V.

de leur piété et à la sincérité de leur zèle, institué depuis sept ans, le jour de la fête de l'Invention de la Sainte Croix, une procession solennelle où figurent les prélats et le clergé de cette ville et des alentours; que dans cette auguste cérémonie, le Saint Sang est porté avec pompe, et au milieu du respect général, autour de la cité de Bruges, afin d'attirer par les mérites de cet acte de piété tous les biens spirituels sur les habitants de cette ville et sur les hommes en général,(puisque tous ont été rachetés par ce même Sang précieux); que d'ailleurs, par leur exemple édifiant, ces honorables personnages encouragent les autres fidèles à visiter la susdite chapelle et à rendre hommage à ce Sang divin versé pour leur rédemption;

Convaincu que nous sommes, grâce à l'expérience, de la vérité des miracles nombreux dont il a déjà été question ici; jugeant qu'il est convenable et méritoire d'accorder des faveurs abondantes et toutes spéciales à l'église que Dieu même, dont nous ne sommes que l'indigne représentant sur la terre, a voulu se choisir pour l'honorer et la glorifier par l'éclat du précieux don de son divin Sang; considérant combien est louable le noble exemple donné par les susdits bourgmestre, échevins et conseillers communaux; nous joignons ici nos prières et nos exhortations les plus vives et les plus sincères, en vous accordant en outre des indulgences et la rémission des péchés, pour obtenir de vous que vous alliez visiter la susdite église avec une profonde humilité, dans la vue d'obtenir de Dieu le pardon de vos péchés. Quant à nous, pour augmenter le zèle des fidèles à visiter cette église et stimuler une ferveur que Dieu fera fructifier en confirmant les faveurs dont il nous a plu de la récompenser; après avoir invoqué l'aide de la divine miséricorde, et avoir imploré la puissante intervention des saints apôtres Pierre et Paul; nous accordons à tous ceux qui se seront confessés dans de vrais sentiments de pénitence, qui se rendront à la susdite chapelle le jour de la fête mention-

née ou dans le cours de la quinzaine suivante, ainsi qu'à ceux qui suivront pieusement le tour de la procession dans la ville ou qui visiteront le Vendredi-Saint de chaque année la précieuse relique du Saint Sang, nous leur accordons, dis-je, cinq années ainsi que deux cents jours d'indulgence, et cent jours seulement les autres Vendredis.

Donné à Avignon le premier jour de Juin, la cinquième année de notre pontificat. » A cette charte est attaché au moyen de fils jaunes et rouges le sceau plombé de la cour de Rome, sur lequel se trouvent représentés d'un côté les saints apôtres Pierre et Paul, et de l'autre sont inscrits ces mots : Clemens V papa (*a*).

La relique précieuse, dont il est parlé ici, et qui se conserve encore de nos jours à Bruges, y fut apportée par le noble comte de Flandre Thierry, qui l'avait reçue de son beau-frère Baudouin III, roi de Jérusalem. Il existe tant de relations sur ce sujet que nous croyons inutile d'en parler plus longuement.

Il est d'autres miracles subsistant dans l'Église; « et parmi ceux-ci, dit le savant cardinal Bona, il n'en est point peut-être de plus remarquable que l'institut des Chartreux. Ces religieux, la gloire de notre foi, vivent dans un corps, comme s'ils n'en avaient point. Ce sont des anges de la terre, les Jean-Baptistes de notre âge. » On peut dire qu'ils le furent de chaque siècle. Jamais ils ne se sont relâchés de leur ferveur primitive. Leurs maisons se multiplièrent en Belgique, aux temps dont nous nous occupons dans ce chapitre. En 1314, le seigneur d'Enghien leur donna près de cette ville une maison, avec des terres que son père avait assignées à cette destination dans son testament (*b*). Ce couvent reçut le nom de *Notre-Dame de la Chapelle*. Quatre ans après, ils s'établissaient à Bruges dans la maison dite *Val-de-Grâce*, et le chapitre de

(*a*) Dipl. Belg., tom. 3, p. 456; Gaillard, Chapelle du Saint Sang, p. 49 sq.
(*b*) Idid., tom. 3, p. 264.

St. Donat se hâta d'y donner son approbation : *pour la plus grande gloire de Dieu*, est-il dit dans le diplôme, *l'honneur de la très sainte Vierge Marie, et du saint ordre des Chartreux, lesquels prient sans cesse pour le peuple et lui donnent des exemples éclatants* de *pénitence, dont notre siècle a grand besoin* (*a*).

Le comte de Flandre, Louis de Nevers, s'exprime à peu près dans les mêmes termes en donnant aux Chartreux, l'an 1327, plusieurs bonniers de terre près de la ville de Gand (*b*). Le même ordre avait reçu une maison à Anvers en 1323, une autre à Zeelhem près de Diest en 1327. L'an 1330, les Chartreux fondèrent un couvent dans le bois de St. Martin près de Grammont. Enfin Foppens ne compte pas moins de 17 maisons de cet institut établies dans nos provinces pour des religieux.

Il y avait aussi deux maisons de religieuses du même ordre, l'une à Bruges, l'autre à Gosnies près de Béthune. Voici, au dire des chroniqueurs, ce qui donna naissance à la dernière. En ce temps-là, un certain Thierry, prévôt d'Aire, avait donné à la comtesse d'Artois Mathilde un manoir situé près de Béthune. Cette pieuse princesse y tenait sa cour. Elle était sévère dans ses principes, surtout à l'endroit des mœurs. Cependant une de ses dames s'étant oubliée, elle crut devoir donner un exemple capable d'effrayer les autres. Elle fit donc creuser un puits, et la coupable y fut enterrée vivante avec son complice. Des choses singulières se passèrent depuis sur leur tombeau : on disait que des spectres troublaient la nuit tous les habitants du voisinage. Aussi fuyait-on ce lieu, et l'appelait-on la *vallée maudite*. La comtesse s'en effraya comme les autres : elle demanda conseil à plusieurs personnes, et s'adressa enfin au prévôt Thierry. Celui-ci répondit que la meilleure barrière à opposer aux maléfices, serait une maison de Chartreux ; et, du consentement de Mathilde, il

(*a*) Dipl. Belg., tom. 3, p. 431.
(*b*) Ibidem, tom. 4, p. 266.

édifia en ce lieu un couvent pour ces religieux. Il y adjoignit un hôpital pour les pauvres et les pélerins, et nomma le nouvel établissement *le Val du Saint-Esprit*. Il bâtit encore, à une portée d'arbalète de la première maison, un couvent pour des religieuses du même ordre, sous le nom de *Mont de Notre-Dame*. Est-il nécessaire de dire qu'on n'entendit plus parler de malins esprits (*a*)?

Quant au couvent de Bruges, connu sous le nom de *maison de Ste. Anne*, il fut commencé en 1350 par six religieuses, tirées du couvent de Gosnies. Le Mire cite leurs noms, c'étaient : Elisabeth Bradenheit, Catherine de Belle, Anne Bradenheit, Catherine Snoermakers, Claire de Walle et Catherine Honis (*b*).

Tandis que ces enfants des Flandres s'adonnaient à la prière et à la vertu dans le calme de la solitude, les discordes civiles agitaient leur patrie. On se combattait des rives de la Lys aux côtes de la mer avec un acharnement sans exemple. Le Fleanderland, mécontent de l'administration du comte Louis s'était armé pour se défaire de lui, ainsi que de tous les nobles de son parti (1323). La ville de Gand tenait presque seule pour son souverain : le comte avait su la gagner par des priviléges nombreux. Un chef audacieux, nommé Zannequin, s'était mis à la tête des révoltés. Sous sa bannière marchaient les communes de Thourout, de Roulers, de Poperinghe, de Nieuport, de Furnes, de Dunkerque, de Cassel, de Bailleul et de Courtrai; Bruges servait de centre au mouvement.

Louis de Nevers crut prudent de quitter cette ville, pour aller résider à Courtrai. Il proposa pour lors un traité qui portait que tous les dommages causés par la guerre seraient réparés selon l'arbitrage des magistrats de Gand, de ceux d'Ypres et de Robert de Cassel, sans que l'on pût toutefois prononcer aucune sentence de

(*a*) Dipl. Belg., tom. 4, p. 587.
(*b*) Ibid., p. 599.

mort, de mutilation ou d'exil (derniers jours du mois de Mars 1324 v. s.)

Cependant l'ordre et la tranquillité ne furent point complétement rétablis, et la mort d'un laboureur du pays de Furnes, tué par un chevalier, suffit pour renouveler l'agitation. Les arbitres avaient convoqué le 11 Juin, à l'abbaye des Dunes, tous ceux qui auraient le dessein de se constituer accusateurs. Zannequin et Janssone y accoururent avec tous leurs amis armés : les arbitres seuls n'osèrent point y paraître.

Louis de Nevers n'était pas mieux disposé à observer la paix; il redoutait surtout la rivalité ambitieuse de son oncle, Robert de Cassel, qui semblait vouloir profiter de ces troubles pour se placer à la tête de la commune de Bruges, qu'il avait autrefois combattue. Déjà le roi de France avait, à la prière du comte de Flandre, chargé son conseiller, Pierre de Cugnières, d'exhorter Robert de Cassel à ne pas soutenir les rebelles. Le sire de Cassel ne répondit pas à ce message. Le comte s'alarma de son silence comme d'un défi. De plus en plus inquiet, il écrivit au bailli de Warneton d'épier la première excursion que son oncle ferait de son château de Nieppe pour le faire décapiter; mais cet ordre ne s'exécuta point. Le chancelier du comte de Flandre en avait donné lui-même avis à Robert de Cassel; il avait voulu, répondit-il à Louis de Nevers qui le lui reprochait, sauver l'honneur du comte de Flandre du mépris des hommes et son âme du jugement de Dieu.

Cette odieuse tentative accrut la haine dont Louis de Nevers était l'objet. Déçu de toutes parts dans ses espérances, et instruit que les Brugeois faisaient occuper par leurs milices les principaux bourgs de la Flandre occidentale, il réunit à Ypres quatre cents hommes d'armes, et y fit publier une charte par laquelle il désignait pour ses conseillers Jean de Nesle, Robert de Nevel, Guillaume d'Auxonne et Jean de Verrières; puis il se dirigea vers

Courtray pour recommencer les hostilités. Six bourgeois de Bruges étaient arrivés dans cette ville; Louis les fit aussitôt arrêter : c'était le signal de la guerre.

Lorsque les Brugeois apprirent que plusieurs de leurs concitoyens avaient été retenus dans les prisons du comte, ils coururent précipitamment aux armes; et l'on ne tarda point à annoncer à Louis de Nevers que cinq mille combattants, choisis dans les rangs de la commune de Bruges, avaient quitté leurs foyers pour délivrer leurs amis. Une grande terreur se répandit aussitôt parmi les conseillers du comte : ils jugèrent qu'il fallait couper tous les ponts de la Lys, et incendier les faubourgs qui se trouvaient au-delà de la rivière, afin que les ennemis ne pussent point s'y établir. Cependant la flamme, poussée par le vent, lançait d'innombrables étincelles jusque sur les toits des maisons situées au sud de la Lys. Les palissades et les chaumes séchés par un soleil ardent, s'embrasaient rapidement et l'incendie s'étendait sur toute la ville.

Au premier bruit du danger qui le menaçait, le comte de Flandre était monté à cheval et s'était rendu avec ses chevaliers sur la place du marché, où il avait fait conduire les six prisonniers de Bruges, soit pour leur trancher la tête sans délai, soit pour les amener à Lille avec lui. L'aspect de ce jeune prince, séduit par de si perfides conseils et déjà prêt à fuir avec ses courtisans et ses victimes loin des remparts qu'il vouait à la destruction, réveilla l'indignation et le courage des bourgeois de Courtray : ils oublièrent leurs demeures en feu et leurs familles éplorées pour ne songer qu'à se venger; les femmes elles-mêmes prenaient part au combat, que leurs sanglots et leurs cris excitaient plus violemment que les sons lugubres du tocsin. Jean de Namur et d'autres chevaliers ne réussirent à sortir de la ville qu'après avoir vu tomber d'illustres barons, notamment Jean de Crèvecœur, de la maison de Flandre. Le comte lui-même était exposé à un péril imminent quand les bourgeois de Courtray le sépa-

rèrent de ses conseillers les plus dévoués et les plus braves, qui étaient restés près de lui.

Le lendemain les Brugeois arrivèrent aux bords de la Lys. Ils croyaient accourir à une bataille, mais de bruyantes acclamations leur annoncèrent un triomphe, auquel se mêlaient de tristes images de désolation et de ruine. Le comte leur fut livré; ils le placèrent sur un petit cheval et le contraignirent à les suivre. Ses conseillers l'accompagnaient chargés de chaînes, et les échevins de Bruges se réunirent immédiatement pour les juger. On reprochait aux uns le massacre des laboureurs de Furnes et de Ghistelles; aux autres, la trahison de Courtray; ils furent tous condamnés et précipités par les fenêtres de leur prison au milieu de la multitude qui les immolait immédiatement à sa fureur. Ainsi périrent Roger de Samslacht, qui avait pris soin du comte pendant son enfance, et Jean de Verrières, qui avait sauvé les jours de son père au château de Rupelmonde, et avec eux Jacques de Berghes, Baudouin de Zegherscappelle, Gui Decraene, Gauthier de Boldeghem, et quelques chevaliers étrangers, que l'on accusait aussi d'avoir exercé une funeste influence sur Louis de Nevers : c'étaient Jean de Lambres, Odet de Maiziéres et Jean de Polignac (21 Juin 1325).

Les Brugeois conduisirent le comte de Flandre dans la halle aux épices. Cent soixante ans plus tard, le roi des Romains fut également enfermé dans la maison d'un épicier. Louis de Nevers voulut s'évader de sa prison, comme Maximilien, et n'y réussit pas mieux : tristes ressources auxquelles les princes ne recourent qu'en abdiquant le soin de leur dignité et toute la majesté qui s'attache à une haute infortune.

Les Brugeois avaient élu Robert de Cassel *rewaert* de Flandre, et le premier acte de sa puissance avait été de se placer à la tête d'une expédition dirigée contre les Gantois. Il commença par brûler le château de Peteghem, qui avait été autrefois la résidence des empereurs francks

de la dynastie de Karl le Grand, puis il menaça Audenarde, mais cette ville était bien fortifiée et il fallut se résoudre à en lever le siége. Déjà l'avant-garde des Brugeois se trouvait à Deynze, lorsqu'on y apprit que vingt mille Gantois occupaient le bourg de Nevel et se préparaient à les attaquer. Les Brugeois, quoique inférieurs en nombre, se portèrent aussitôt en avant jusqu'au pont de Reckelinghe, où ils rencontrèrent leurs adversaires, divisés en trois bataillons et guidés par Guillaume Wenemare, dont la haute stature égalait le courage. En vain essayèrent-ils de les disperser. Ils se virent eux-mêmes repoussés jusqu'à Deynze, et leur défaite eût été complète si l'armée qui avait assiégé Audenarde ne fût accourue à leur secours. Dès ce moment, les chances du combat changèrent: les Gantois virent tomber Guillaume Wenemare au milieu de la mêlée et sa mort sema le désordre dans leurs rangs ; ils se replièrent précipitamment, et Robert de Cassel les poursuivit jusqu'au pied des remparts de Gand (15 Juillet 1325).

Vers cette époque, des ambassadeurs de Charles le Bel étaient arrivés en Flandre pour y proposer de soumettre les griefs des communes contre le comte au jugement du roi. Ils assistèrent aux triomphes de Robert de Cassel, et apprirent que la commune d'Ypres avait appelé Zannequin. La puissance des bourgeois de Bruges n'avait jamais été si grande; ils exigeaient, avant de rendre la liberté à Louis de Nevers, que la ville de Gand et celle d'Ardenbourg qui avait résisté aux efforts de Lambert Bouwin, renonçassent à leurs traités avec le comte de Flandre pour entrer dans leur alliance : c'était demander que toute la souveraineté fût placée entre leurs mains. Quelque dures que fussent ces conditions, les ambassadeurs français semblaient disposés à les accepter, car les Brugeois voulaient que la soumission des Gantois précédât la délivrance du comte; mais un grand nombre de bourgeois de Gand, parents et amis de ceux qui avaient succombé

avec Guillaume Wenemare, au pont de Reckelinghe, refusèrent d'adhérer à toute négociation qui les sacrifierait à l'orgueil des vainqueurs.

Le comte de Namur était accouru à Gand y combattre sous les bannières de Louis de Nevers; sa présence, loin de fortifier le parti du comte, l'entraîna à de nouveaux désastres. Il se préparait à prendre possession de Grammont, où il espérait trouver un accueil favorable, quand les habitants de cette ville fermèrent tout à coup leurs portes. Ils avaient cru reconnaître le comte de Namur dans le sire de Gavre qui s'était avancé avec trois cents sergents, et s'étaient hâtés de l'immoler, tandis que les hommes d'armes du comte de Namur, restés hors de la ville, entendaient les cris de leurs compagnons sans pouvoir les secourir. Jean de Namur rentra furieux à Gand. Impatient d'exercer sa vengeance, il accusa les tisserands d'être contraires au parti du comte, en fit périr un grand nombre et en chassa trois mille qui se réfugièrent dans le camp de Robert de Cassel, où s'étaient déjà réunis Ratgheer, Janssone, Bouwin et Bockel.

Le roi de France, voyant les Brugeois de plus en plus redoutables, chargea le bailli d'Amiens de leur remettre des lettres ainsi conçues : « Charles, par la grâce de Dieu,
» roy de France et de Navarre, au baillif d'Amiens, salut.
» Comme il soit venu à notre congnoissance par commune
» renommée que des malfaicteurs de la ville de Bruges,
» avec autres, ont pris par force d'armes leur propre sei-
» gneur en sa ville de Courtray, et en la fin l'ont mené à
» Bruges et livré aux gouverneurs de ladicte ville, les-
» quels l'ont tenu longuement et encore le détiennent en
» prison fermée, en faisant prisonnier de leur propre
» seigneur; auxquelles choses faire, Robert de Flandres,
» oncle dudict comte, leur donna aide, conseil, faveur,
» authorité, et par mandement et sous l'ombre de luy
» ont fait les choses dessusdictes, lesquelles sont en grand
» grief, vitupère et dommage de nostre neveu, et à l'of-

fense de nostre Majesté Royale, puisqu'il est nostre
» homme, pair de France et autrement conjoint à nous
» par grande affinité; nous qui ces choses dessusdictes ne
» devons dissimuler, vous mandons et commandons que
» vous commandiez à ceux de Bruges et audict Robert
» que, sur tant qu'ils peuvent méfaire à nous, ils le vous
» rendent et délivrent sans nul délay, et adjournez ledit
» Robert et ceux de Bruges par-devant nous, à Paris,
» aux octaves de la Saint-Andrieu, pour respondre à nos-
» tre procureur sur les choses dessusdictes, si comme
» raison sera... Si leurs informations de par nous que,
» s'ils n'obéissent aux choses dessusdictes, nous procéde-
» rons contre eux par voye convenable... Donné au boys
» de Vincennes, le dix-neuvième jour de septembre l'an
» de grâce mil trois cent et vingt-cinq. » Robert de Cassel se contenta de répondre que s'il avait accepté le soin de gouverner la Flandre, il l'avait fait par affection pour son neveu, et s'excusa de ne pouvoir se rendre à Paris pour obéir à la sommation du roi. Les communes ne paraissaient pas plus effrayées que lui des menaces qui leur étaient adressées; leurs milices avaient occupé le château d'Helchin qui relevait de la châtellenie de Tournay, et elles avaient eu soin de faire rompre les ponts-levis de l'Escaut et de la Lys; peut-être espéraient-elles l'alliance de l'Angleterre, dont elles favorisaient les marchands dans tous leurs ports.

Dès que Charles le Bel sut que cette dernière tentative avait échoué, il déclara qu'à la prière des Gantois il avait créé Jean de Namur *rewaert* de Flandre; puis il requit le 4 Novembre, l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis de mettre la Flandre en interdit, et la sentence d'excommunication fut proclamée à Tournay et à Arras. Le peuple apprit avec douleur la publication des censures ecclésiastiques; sa terreur s'accrut lorsque peu de jours après, les Gantois commandés par Sohier de Courtray et Hector Vilain, attaquèrent près d'Assenede l'armée de

Bockel et de Ratgheer, qui furent complétement défaits et périrent dans le combat. L'hiver avait forcé les Brugeois à lever le siége de Gand, et ils se montraient plus disposés à la paix. On annonçait aussi que le roi, prêt à exécuter les menaces énoncées dans sa lettre du 19 Septembre, avait ordonné à Alphonse d'Espagne, à Matthieu de Trie et à Miles de Noyers d'assembler une armée en Artois et d'envahir la Flandre.

Il semblait à un grand nombre de bourgeois qu'il valait mieux rendre Louis de Nevers à la liberté que de livrer la Flandre au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère; on pouvait d'ailleurs profiter de sa captivité pour exiger de lui qu'il s'engageât à gouverner plus sagement à l'avenir. De nouvelles négociations s'ouvrirent; et le 18 Février 1325 (v. s.), le comte de Flandre quitta sa prison pour aller à l'abbaye de St.-André, où il déclara solennellement qu'il pardonnait à ceux qui l'avaient retenu à Bruges; puis il jura de respecter les droits, les libertés et les coutumes de la Flandre, et promit de gouverner désormais de concert avec les communes.

Le lendemain Louis de Nevers partit pour Gand et de là pour Paris, où le roi le reçut avec bonté et l'assura que tant qu'il suivrait ses conseils, il pourrait compter sur son appui pour subjuguer son peuple. Louis de Nevers avait déjà oublié les serments qu'il avait prêtés à St.-André; mais Charles le Bel ne jugeait point le moment favorable pour réunir toutes les forces de la monarchie dans les plaines de la Flandre. La reine d'Angleterre, sa sœur, était venue à Paris réclamer son secours contre la puissance de Hugues Spencer, qui excitait sans cesse le roi Édouard II à combattre les Français. Dès ce moment il ne songeait qu'à favoriser l'expédition qui peu de mois plus tard, porta Wulfart de Ghistelles, Michel de Ligne, Hector Vilain, Jean de Rode, Guillaume de Straten, Goswin Van der Moere, les sires de Brugdam, d'Antoing, de Bousies, d'Aubrecicourt et d'autres chevaliers de Flandre

et du Hainaut, des côtes de la Zélande au port d'Orewell, et prépara le crime du château de Berkley.

Le comte de Flandre, fidèle aux instructions secrètes de Charles le Bel, s'était rendu à St.-Omer pour interposer sa médiation entre les ambassadeurs français et les députés des communes flamandes, qui ne désiraient pas moins la levée de l'interdit que le rétablissement des relations commerciales. Alphonse d'Espagne et ses collègues Miles de Noyers, Matthieu de Trie et Robert Bertrand de Briquebec, se plaignaient de ce que les communes de Flandre avaient violé les anciens traités en ne démolissant point leurs forteresses, en ne payant point les amendes auxquelles elles avaient été condamnées et surtout en formant une confédération pour combattre le roi de France. La réponse des ambassadeurs flamands nous a été conservée; ils demandaient de nombreux délais pour l'exécution des traités précédents, et protestaient qu'ils n'avaient jamais eu l'intention « d'enfraindre la pais, ne » de offendre sa Roial Majesté à laquele il veulent tous » jours porter révérence. » Les députés d'Ypres insistaient surtout vivement pour que les bourgeois de leur ville « pussent avoir gouverneurs en leurs mestiers, c'est » assavoir de chacun mestier en son mesme mestier, le» quel seront esleu par les gens du mestier chascun ou » sien. »

Enfin, après de longs pourparlers qui eurent lieu à Arques, près de St.-Omer, un traité de paix fut conclu. Les Flamands s'engagèrent à fonder près de Courtray une Chartreuse qui porterait le nom de Ste.-Croix, en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur, et à faire reconstruire les églises détruites pendant les troubles. Par un hasard étrange, Matthieu de Trie, qui leur imposait cette condition, était l'un des chevaliers français que la générosité des communes, si fréquemment méconnue, avait épargné le 11 Juillet 1302. Les députés flamands promirent aussi, en expiation de l'attentat dirigé contre le

comte, d'envoyer cent pèlerins à St.-Jacques en Galice, cent à St.-Gilles et à Notre-Dame de Vauvert, et cent à Notre-Dame de Rochemadour, et, de plus, de payer au roi et au comte les sommes qui leur étaient dues. Tous les deux ans, des commissaires royaux seraient chargés de se rendre en Flandre pour vérifier les comptes des receveurs « qui auront l'argent pour paier le roi, » en même temps qu'ils feraient relire le traité d'Arques « de » point en point, en françois et en flamand, devant » les bonnes gens à ce commis qui feront leur serment. » Louis de Nevers devait recevoir de nouveau le serment de fidélité des bourgeois, mais il était également tenu de jurer une seconde fois qu'il respecterait leurs franchises. A ces conditions, une amnistie générale était proclamée; le comte de Namur et les Brugeois oubliaient leurs anciens démêlés; enfin, le roi de France rétablissait la liberté des relations commerciales et se chargeait du soin de mettre un terme à l'interdit. Charles le Bel ratifia cette convention au Val-Coquatrix, près de Corbeil, le 19 Avril 1326, et l'excommunication fut levée le 26 du même mois.

Il était aisé de le prévoir, cette paix ne fut point observée.

Sur ces entrefaites la branche *des Valois* venait de monter sur le trône, Philippe devait être sacré à Rheims, le 29 Mai 1328. Le comte de Flandre s'y était rendu suivi de quatre-vingt-six chevaliers et c'était à lui qu'était réservé le droit de porter l'épée du royaume. Cependant les hérauts d'armes avaient répété par trois fois : « Comte de Flandre, si vous êtes céans, venez faire votre devoir, » Au grand étonnement de toute l'assemblée, il n'obéissait point; enfin comme le roi lui ordonnait de s'expliquer, il répondit : « Monseigneur, si je ne me suis point avancé, » veuillez ne pas être surpris, car l'on a appelé le comte » de Flandre et non point Louis de Nevers. » — « Quoi, » repartit le roi, n'êtes-vous pas le comte de Flandre? »

— « Sire, reprit Louis de Nevers, il est vrai que j'en porte » le nom, mais je n'en possède point l'autorité. Les » bourgeois de Bruges, d'Ypres, de Poperinghe et de Cas» sel m'ont chassé de ma terre et il n'y a guère que la » ville de Gand où j'ose me montrer. » Philippe de Valois éleva alors la voix. « Beau cousin, lui dit-il, nous vous » jurons par l'huile sainte qui a coulé aujourd'hui sur » notre front que nous ne rentrerons point à Paris avant » de vous avoir rétabli dans la paisible possession du » comté de Flandre. »

En vain quelques barons représentèrent-ils que rien n'était préparé pour cette expédition et que vouloir envahir la Flandre pendant l'automne, c'était s'exposer à rencontrer des obstacles semblables à ceux qui avaient arrêté en 1315 l'armée de Louis le Hutin : Philippe de Valois avait résolu de tenir sa promesse, parce qu'il avait compris combien il était important d'ouvrir lui-même la guerre. Il consulta Gauthier de Châtillon qui avait servi sept rois dans leurs guerres contre la Flandre. « Qui bon » cœur à batailler, répondit le connétable, toujours » treuve-t-il le temps convenable. » — « Eh bien ! s'écria » le roi plein de joie en l'embrassant, qui m'aimera si » me suive ! » Il fut aussitôt décidé qu'au lieu de se diriger vers les plaines de la Lys, théâtre de tant de désastres, on chercherait à envahir la Flandre par la route qui avait conduit Robert d'Artois à la victoire de Bulscamp, et tous les feudataires furent convoqués à Arras, le 22 Juillet.

Tandis que le mandement du roi était proclamé dans toutes les provinces, le comte de Flandre gardait avec ses chevaliers les passages de la Lys. Robert de Cassel, lui-même, avait trahi la cause qu'il avait embrassée avec tant de zèle, et la promesse de quelques nouveaux domaines, qu'il n'obtint jamais, l'avait aisément engagé à accepter sous les ordres de Philippe de Valois, le commandement de deux cents hommes d'armes chargés de défendre Saint-Omer.

Cependant le roi était allé prendre à St.-Denis l'oriflamme « de vermeil samit à guise de gonfanon à trois queues, » ornée de « houppes de soie verte » De là il partit pour Arras, où se trouvait assemblé « tout le povoir du royaume de France. » On y comptait cent soixante-et-seize bannières, le ban et l'arrière-ban de la féodalité : les Provençaux et les Languedociens s'y mêlaient aux milices de Hollande et de Hainaut. Des hommes d'armes envoyés par le roi de Bohême s'y confondaient avec les archers génois. Là brillaient les ducs de Bourgogne, d'Autriche, de Bretagne, de Lorraine, d'Alençon, de Bourbon, le roi de Navarre, le grand maître des Hospitaliers, le dauphin de Viennois, les comtes de Bar, de Savoie, de Hainaut. Jamais plus formidable armée n'avait quitté les remparts d'Arras, qui avaient été les témoins des armements de Philippe IV et de Louis X.

Pour mieux cacher ses projets, Philippe de Valois ordonna en s'éloignant d'Arras de marcher droit vers la Lys, afin que les Flamands ne pussent point réunir leurs forces sur un seul point. Dès qu'il eût appris que les milices d'Ypres et de Bruges s'avançaient vers Courtray, il fit exécuter un mouvement rapide vers l'aile gauche, et franchit le Neuf-Fossé pres de Boezeghem, le Samedi 20 août 1328, et toutes les bannières se portèrent en avant vers l'abbaye de la Woestyne et le vivier de Coudebroek.

Nicolas Zannequin occupait Cassel avec dix mille hommes accourus des contrées maritimes du Fleanderland; Sohier Janssone lui avait amené un renfort de six mille hommes, et bien qu'il eût fait prévenir les milices de Bruges de l'invasion des Français, il se croyait assez fort pour ne partager avec personne l'honneur de sauver la patrie. Cependant une armée immense se déployait autour de la montagne de Cassel, et les barons se confiaient dans le nombre de leurs vassaux pour engager une lutte à laquelle étaient attachés de si grands intérêts. Ces mêmes

plaines avaient vu, en 1071, le triomphe de Robert le Frison préparer l'émancipation des communes françaises : allaient-elles être de nouveau le théâtre d'une victoire qui devait leur rendre leurs libertés?

Pendant trois jours le roi de France resta devant Cassel, attendant la retraite de ses ennemis. Les chevaliers ne pouvaient gravir avec leurs destriers bardés de fer les pentes escarpées qui s'élevaient devant eux, et se trouvaient réduits à être témoins des escarmouches qui se succédaient sans relâche. Les *bidauds* (tel était le nom que l'on donnait aux sergents à pied) multiplièrent vainement leurs efforts : ils furent repoussés de toutes parts.

Le roi, irrité de cette résistance, changea de projet; il ordonna, le 23 Août au matin, que l'on portât son camp aux bords de la Peene, sur la route de Watten : de là il menaçait Bergues, Wormhout et Bourbourg; et comme s'il eût voulu rompre à jamais les liens qui unissaient les fils de Robert de Béthune à leur peuple, il chargea Robert de Cassel de livrer à l'incendie et au pillage les fertiles vallées qui s'étendaient au nord et à l'ouest. Il espérait que les Flamands émus par le spectacle de ces dévastations, quitteraient leur position inaccessible pour accourir au secours de leurs frères. Pendant toute la nuit, les tristes lueurs des incendies qui s'allumaient de toutes parts sillonnèrent le ciel. Aux premières clartés du jour, de nouvelles scènes d'horreur vinrent frapper les regards des milices flamandes réunies sur la montagne de Cassel. Les plaintes des femmes, les cris des vieillards, les gémissements des enfants ne cessaient de retentir à leurs oreilles. Cependant elles restaient immobiles, et la plupart des Français, fatigués de carnage et de butin, rentrèrent dans leur camp sans que le moindre mouvement eût été remarqué parmi les défenseurs de la Flandre.

Il était trois heures après midi ; les chevaliers français s'étaient désarmés. Tandis qu'ils jouaient aux échecs ou

aux dés, les chefs flamands délibéraient : les plus sages voulaient laisser aux Brugeois le temps de les rejoindre; d'autres étaient d'avis d'aller pendant la nuit surprendre les Français dans leurs tentes; mais Zannequin rejeta ces conseils comme trop pusillanimes. « Quoi, s'écria-t-il, le » roi de France est devant nous et nous ne le combat- » trions point, ou bien nous attendrions pour le faire le » retour de la nuit? Nous qui ne redoutons personne, » craindrions-nous donc ses regards? Grâce à Dieu, voilà » enfin ces ennemis que nous étions si impatients de ren- » contrer : profitons de leur confusion pour les atta- » quer. » Mille clameurs enthousiastes saluèrent le discours de Zannequin, et les Flamands, divisés en trois corps, se précipitèrent du haut de la montagne; car, hommes courageux et libres, ils n'hésitaient point, dit Villani, à assaillir l'armée la plus redoutable.

La fureur des Flamands était surtout grande contre les hommes d'armes du comte de Hainaut : ils les haïssaient comme les constants auxiliaires de leurs ennemis, et plutôt comme des traîtres que comme des étrangers. Des trois *batailles* formées par Zannequin, il y en eut deux qui se dirigèrent vers les tentes du comte de Hainaut et celles de son frère Jean de Beaumont, qui avait sous ses ordres les chevaliers envoyés par le roi de Bohême. Cependant, quatre cents sergents de Tournay, vêtus de tuniques rouges ornées de châtelets d'argent, avaient pris les premiers les armes à la voix de leur chef, Gauthier de Calonne, et leurs cris avertirent toute l'armée de l'approche des ennemis qu'ils se préparaient à repousser.

Déjà la troisième *bataille*, guidée par Zannequin, n'était plus éloignée de la tente de Philippe de Valois. Tous les Flamands marchaient en silence et avant qu'on les eût aperçus, ils se trouvèrent au milieu des barons « qui » aloient d'une tente en l'autre pour eux déduire en leurs » belles robes. » En ce moment un chevalier champenois, nommé Renaud de Loire, s'offrit à eux les prenant

pour quelque troupe revenue un peu tard du pillage de la vallée de Bergues, et prêt à leur reprocher de troubler les seigneurs dans leurs joyeux devis : il périt sous leurs coups. Plusieurs chevaliers, qui se hâtaient d'arriver à son secours, partagèrent son sort. Les plus illustres barons de France s'élançaient précipitamment sur leurs armes, mais les Flamands, loin de s'arrêter, continuaient leur marche rapide, couverts de poussière et de sueur. Là furent plus ou moins grièvement blessés les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Bar, de Boulgone, de Savoie, Bouchard de Montmorency, « et tout plein d'autres haus hommes. » Le roi sommeillait après un long festin, lorsqu'un frère dominicain, qui ne le quittait jamais (c'était son confesseur), aperçut de loin le désordre de la lutte et s'écria que les Flamands attaquaient le camp. « Propos de clerc qui a peur, » répondit Philippe avec un sourire incrédule, mais Miles de Noyers accourait déjà près de lui, agitant l'oriflamme, pour appeler tous les chevaliers à la défense du roi. Cependant la plupart fuyaient, et le roi saisissant un casque et une cotte d'armes, s'avançait presque seul pour combattre les Flamands, quand Miles de Noyers, le suppliant de sauver sa vie, l'entraîna hors de sa tente. — Selon d'autres récits, Zannequin levait déjà sa massue sur le front du roi au moment où il parvint, grâce au courage du sire de Noyers, à se dérober au danger qui le menaçait. . . . . . . . . . . .

Dès ce moment la bataille fut perdue. Le comte de Hainaut poursuivait ceux qui l'avaient assailli, et Robert de Cassel, qui, après avoir été flétri parmi les fuyards au Mont-en-Pévèle, devait à la journée de Cassel se signaler parmi les vainqueurs, se hâta de le rejoindre avec ses troupes encore couvertes du sang des malheureux qu'elles venaient d'égorger. Leurs efforts permirent à toute l'armée française de se déployer en ordre de bataille autour du roi, impatient de venger sa honte. . . .

Zannequin avait ordonné à ses frères et à ses amis de

se ranger en cercle et d'opposer leurs épieux ferrés au poitrail des chevaux. Ils résistèrent longtemps : entourés d'ennemis innombrables, ils combattaient à l'ombre de leurs traits, comme les trois cents Spartiates des Thermopyles, et le dernier soupir de Zannequin se confondit dans le chant des chapelains du roi, qui entonnaient l'antiphone de St. Denis : « Oncques des seize mille Flamands » qui mort y demeurèrent, dit Froissart, n'en recula un » seul que tous ne fussent morts et tués en trois mon- » ceaux, l'un sur l'autre, sans issir de la place là où cha- » cune bataille commença (23 Août 1328). »

Le roi entra le même soir à Cassel où il fit mettre le feu, puis, la nuit étant venue, il regagna son camp, éclairé par l'incendie de la ville et la lueur lugubre des torches que ses serviteurs portaient autour de lui de peur qu'il ne heurtât des cadavres. Pendant quatre jours, disent les chroniqueurs, il resta enfermé dans sa tente, plein de terreur quoique victorieux, et rempli d'admiration pour ces champions des communes, qui, s'ils n'avaient point sauvé la liberté, en avaient été du moins les héros.

Une profonde consternation s'était répandue dans toute la Flandre. Les milices de Bruges, qui se dirigeaient vers Cassel, s'arrêtèrent près de Dixmude en apprenant la mort de Zannequin. Si les habitants d'Ypres, les plus voisins de l'ennemi, eussent fermé leurs portes et imité le courage des laboureurs du Fleanderland, la Flandre eût pu réparer leurs revers ; mais les bourgeois d'Ypres craignaient les horreurs d'une extermination complète, et la plupart étaient d'avis de parlementer : leurs députés se rendirent au camp français et y implorèrent la clémence du roi. A Bruges, l'effroi était si grand que les femmes arborèrent la bannière fleurdelisée et forcèrent leurs maris à livrer les clefs de la ville. Comme les bourgeois d'Ypres, ils n'obtinrent de sauve-garde ni pour leur vie, ni pour leurs biens, et furent contraints de se remettre à la merci des vainqueurs. Déjà l'armée française traversait Pope-

ringhe; cependant les tisserands d'Ypres se soulevaient contre leurs magistrats et refusaient de s'associer à ce qu'ils considéraient sans doute comme une trahison. Un prêtre, le curé de la paroisse de St.-Michel, avait appelé, du haut de la chaire, tous ceux qui voulaient sauver la patrie à prendre les armes; mais il était trop tard : Miles de Noyers entra avec de nombreux hommes d'armes dans les remparts d'Ypres et Jean de Bailleul reçut le soin de les garder. Le curé de St.-Michel fut la première victime de la faiblesse des échevins : il s'était réfugié avec quatorze de ses amis dans une maison fortifiée où il se défendit vaillamment; enfin on y mit le feu, et il périt dans les flammes.

Peu de jours après, Philippe VI ordonna la retraite : il était impatient de retourner en France après sa victoire de Cassel, comme Charles VI le fut depuis après son triomphe de Roosebeke, pour reparaître dans toute sa puissance aux yeux des communes consternées. Parmi les trophées qu'il ramenait dans ses États se trouvaient quatorze cents otages choisis parmi les bourgeois d'Ypres et de Bruges, qui ne devaient pas moins répondre de la soumission des communes flamandes que de celle des communes françaises. Prêt à s'éloigner, le roi fit appeler le comte de Flandre et lui adressa en présence des barons, ces paroles altières : « Comte, j'ai travaillé pour vous, au » mien et aux despens de mes barons; je vous rends vo- » tre terre acquise et en pais; or, faites tant que justice y » soit gardée, et que par vostre deffaut, il ne faille pas » que plus reviègne; car si je y revenoie plus, ce seroit » à mon profit et à vostre dommage. » Puis il retourna en France, déposa l'oriflamme à St.-Denis, et entra à cheval, revêtu des armes qu'il portait à la bataille de Cassel, dans la basilique de Notre-Dame de Paris, « et très-dévotement la mercia, et lui présenta « ledit cheval où il estoit monté et toutes ses armeures. »

« Le comte se souvint des paroles du roi, dit le conti-

» nuateur de Guillaume de Nangis; il rechercha si » activement les conspirateurs qu'en moins de trois mois » il en fit périr dix mille. » A Bruges, on divisa la ville en six quartiers et l'on soumit successivement tous leurs habitants à une enquête rigoureuse. Dès qu'ils avaient été condamnés on les conduisait à Damme, où l'on avait élevé de nombreux instruments de supplices et de tortures : à Ypres, tous les corps de métiers furent décimés : Lambert Bouwin, capitaine du Franc, Jean de Dudzeele, qui avait été chargé de la garde du comte pendant sa captivité, Goswin d'Oedeghem, qui avait comme capitaine de Deynze, arrêté pendant deux années les approvisionnements des Gantois, expirèrent sur la roue. Guillaume Dedeken, ancien bourgmestre de Bruges, s'était retiré en Brabant; mais les communes de ce pays n'osèrent le protéger, et le duc de Brabant le livra au roi de France. Il fut conduit à Paris; là on l'attacha au pilori après lui avoir tranché les deux mains, puis on le fixa sur la roue que ses membres mutilés couvrirent aussitôt de sang; et comme l'on craignait que sa mort ne fût trop prompte, on interrompit le supplice; le lendemain on le fit déchirer par des chevaux et ses restes furent suspendus à la grande potence de Montfaucon, afin que ce hideux spectacle apprît aux bourgeois de Paris que le roi ne pardonnait point aux communes rebelles.

La domination de Louis de Nevers était paisiblement rétablie depuis trois années, quand des discussions sérieuses éclatèrent entre le comte de Flandre et le duc de Brabant relativement aux frontières de leurs États. Déjà, en 1327, on avait proposé de déférer ces contestations à des arbitres choisis parmi les chevaliers flamands et brabançons, mais ce projet n'avait point été exécuté. Enfin, il fut convenu, le 11 Janvier 1331 (v. s.), qu'un envoyé du comte de Flandre, et un envoyé du duc de Brabant se rendaient l'un à Ekervliet, l'autre à Weert, et qu'ils lanceraient tous les deux une pesante hache de fer qui indiquerait les limites de leur juridiction.

A peine ces discordes avaient-elles été apaisées qu'elles se renouvelèrent avec plus de gravité. En 1327, l'évêque de Liége avait emprunté vingt mille florins au comte de Flandre, et il avait été entendu que la ville de Malines formerait la garantie du payement de cette dette. Il ne paraît point qu'il ait rempli ses engagements, et nous le voyons, en 1332, ayant de nouveau besoin d'argent, offrir à son créancier la cession définitive de la ville de Malines moyennant la somme de cent mille livres tournois noirs. Pour faire réussir ces négociations, Louis de Nevers acquit tous les droits héréditaires de la comtesse de Gueldre, fille de Berthout de Malines, et dans les derniers jours de l'année 1333, ayant complété le payement qui représentait la seigneurie de Malines, il en fut investi par des chartes authentiques.

L'un des principaux conseillers de Louis de Nevers, Guillaume d'Auxonne, qui était à la fois l'un des descendants de la maison d'Avesnes et l'émissaire de Philippe de Valois, l'avait vivement engagé à cette négociation; mais l'ambition du comte de Flandre fut trompée. La commune de Malines, qui n'ignorait point les malheurs des communes de Flandre, repoussa leur oppresseur et se donna au duc de Brabant. C'était en vain que Louis de Nevers, prévoyant peut-être cette résistance, avait formé, dès le 11 Mai 1332, une alliance fédérative avec le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, les comtes de Gueldre, de Namur, de Juliers et de Looz, à laquelle avait adhéré le comte d'Eu, connétable de France; le duc de Brabant fut assez habile pour enlever à ses adversaires l'appui sur lequel ils comptaient le plus, car il conclut le 8 Juillet, à Crèvecœur en Brie, un traité avec le roi de France, et s'engagea à faire épouser à l'aîné de ses fils une fille de Philippe de Valois. Dès ce moment, le roi se réserva le rôle de médiateur, et il fut aisé de reconnaître qu'il était devenu plus favorable au duc Jean III qu'à Louis de Nevers; aussi, lorsqu'au mois de Jan-

vier 1333 (v. s.), le comte de Flandre, irrité de voir le duc de Brabant planter sa bannière dans la cité de Malines, voulut renouveler contre lui la ligue du 11 Mai 1332, il s'y opposa énergiquement, et ses hommes d'armes commandés par le roi de Navarre et les comtes d'Alençon, d'Étampes et de Bar, expulsèrent du Brabant les chevaliers de Flandre qui s'étaient avancés jusqu'aux portes de Bruxelles. Il ne restait plus au comte de Flandre qu'à se soumettre à la bulle du pape Jean XXII, qui lui fut remise par les évêques de Troyes et de Marseille, et à sacrifier ses prétentions au projet chimérique d'une croisade en Orient. Le roi n'avait pas renoncé à son arbitrage, et, le 27 Août 1334, il déclara retenir en sa garde la cité de Malines, tant que le litige durerait : c'était le moyen le plus sûr de le terminer, et après de longues négociations, les deux princes résolurent de conserver en commun la possession de la cité de Malines, comme l'évêque de Liége et Berthout de Malines en avaient joui autrefois. Tel n'était point le résultat qu'avait rêvé Louis de Nevers : il avait payé des sommes énormes pour acquérir peu de chose, si ce n'est rien (1).

Les positions allaient se compliquer de plus en plus. Philippe de Valois et le roi d'Angleterre Édouard III, en étaient venus aux mains. Les intérêts commerciaux rattachaient la Flandre à l'Angleterre, les liens de vasalité de son comte la retenaient enchaînée à la France. Dans cette perpléxité les communes, après avoir hésité quelque temps, commençaient à se montrer disposées à tout sacrifier à l'alliance anglaise. Le Brabant et le Hainaut les appuyaient. Louis de Nevers seul restait inébranlable dans son attachement au prince français. C'est en ce moment que parut sur la scène un homme que ses concitoyens surnommèrent le *sage*, et que la postérité a bien diversement jugé. Jacques d'Artevelde, contrebalançant le pouvoir de son maître, sut faire proclamer la neutralité

(1) Kervyn, *Histoire de Flandre*, tom. III.

de la Flandre entre la France et l'Angleterre par les trois bonnes villes de Gand, de Bruges et d'Ypres. Il la fit reconnaître par Édouard III le 10 Juin, par Philippe de Valois le 13. Cette double négociation assurait à la Flandre une prospérité incalculable : les rois de France et d'Angleterre, de crainte de la voir se ranger sous une bannière hostile, lui accordaient à l'envi les plus vastes priviléges commerciaux, et semblaient, en réservant à leurs propres peuples tous les maux de la guerre, garantir à nos cités le monopole de l'industrie et l'asile de la paix du monde.

Malheureusement Louis de Nevers ne voulut point d'une position où son autorité semblait sacrifiée aux intérêts de son peuple. A la tête d'un groupe de chevaliers Leliaerts il s'empara de Bergues qu'il traita en ville révoltée, puis il marcha sur Bruges; les milices de la commune se hâtèrent de courir à sa rencontre. Il fut assiégé dans Dixmude et eut bien de la peine à échapper aux mains des Brugeois. Cependant les garnisons Leliaerts de Lille, de Douai et de Saint-Omer avaient de leur côté porté la dévastation et le deuil sur les terres de Flandre. Les communes réclamèrent en vain; et c'est ainsi que la neutralité de nos cités se trouva mise à néant.

Artevelde, pour entraîner plus sûrement les bonnes villes dans l'alliance d'Édouard, l'engagea à se faire proclamer roi de France. Ce qu'il fit en effet, à Gand, le 23 Janvier 1339, et « *il enchargea les armes de France,* dit Froissart, *et les équartela d'Angleterre.* » Il demanda pour sa fille Isabelle la main de Louis de Male, fils du comte de Nevers, et octroya aux villes de Brabant et de Flandre, pour se les concilier, les plus beaux priviléges et les plus larges concessions.

La guerre avec la France devenait inévitable : elle fut longue et cruelle. Nous n'en retracerons point toutes les péripéties. Le comte de Flandre trouva la mort sous les bannières de la France, à la funeste bataille de Crécy;

Jacques d'Artevelde périt sous le poignard des dissensions civiles, le 25 Juillet 1345.

Au fléau des armes vint se joindre en 1348, le fléau de la contagion. La peste noire parut en Europe : on racontait qu'elle avait commencé dans les régions éloignées du Cathay et des Indes; puis elle avait visité l'Egypte, l'Arménie et la Grèce; des navires l'avaient portée à Pise en 1348, et, bientôt après, elle avait franchi les Alpes pour s'arrêter à Avignon et à Montpellier : c'était de là que, prenant un immense essor, elle avait envahi rapidement l'Espagne, l'Allemagne, le Brabant, la Flandre, l'Angleterre d'où elle s'était étendue jusqu'à l'Islande, enlevant dans plusieurs pays les deux tiers des populations. Ici, les maisons restaient sans habitants et tombaient en ruine; plus loin, les troupeaux erraient, privés de leurs pasteurs, dans les champs abandonnés sans culture : la désolation était générale. Un léger gonflement sous les aisselles était un signe fatal qui précédait à peine la mort de deux ou trois jours, et la violence de l'épidémie était si grande que, pour en être atteint, il suffisait d'apercevoir de loin un malade. Tous les liens de la famille, tous ceux de l'affection et de la reconnaissance étaient méconnus, et rien n'eût retracé les devoirs de l'humanité si le zèle courageux de quelques prêtres n'eût fait revivre, au milieu de ces scènes d'égoïsme et de douleur, les plus beaux exemples de la charité chrétienne.

En Flandre la peste éclata d'abord au port de l'Écluse; de là elle se répandit dans tout le pays. A Tournay le son des cloches qui annonçaient de nombreuses funérailles, révéla l'apparition du fléau, et les magistrats firent aussitôt publier une proclamation par laquelle ils conjuraient tous les bourgeois de mettre un terme aux désordres qui appelaient le courroux du ciel. Ils défendirent en même temps aux marchands d'ouvrir leurs boutiques le dimanche et ordonnèrent que dorénavant on n'attestât plus par serment le nom de Dieu ni celui des saints; ils prohibè-

rent aussi les jeux de hasard et l'on se hâta de toutes parts de tailler les dés en grains de chapelet. Aucun repas de plus de dix convives ne pouvait avoir lieu et l'on ne devait plus à l'avenir porter le deuil pour personne, pas même pour un père, un fils ou un mari. Les magistrats avaient également décidé qu'on inhumerait immédiatement les corps des pestiférés et que des fosses creusées à une profondeur de six pieds seraient sans cesse prêtes à les recevoir. Deux nouveaux cimetières avaient été établis hors de la ville, mais les malades demandèrent comme une dernière consolation, que si la mort devait les séparer de leurs enfants, il leur fût du moins permis d'aller rejoindre sous la pierre de la tombe leurs frères et leurs aïeux. Bien que l'épidémie se développât presque toujours dans les rues les plus étroites et quoique l'usage du vin fût considéré comme l'un des moyens les plus efficaces pour se préserver de la peste, elle parut se jouer de tous les calculs de la prudence humaine en frappant les riches plutôt que les pauvres et les hommes robustes plutôt que les enfants et les vieillards. L'abbé de St.-Martin de Tournay, Gilles li Muisis, évalue à vingt-cinq mille le nombre de ceux qui périrent dans la seule cité de Tournay, et il n'est point douteux que les mêmes ravages n'aient attristé toutes les autres villes de Flandre.

Une terreur profonde s'était répandue dans le peuple, toutes les églises étaient remplies de familles désolées qui venaient y porter leurs prières. On avait renoncé aux fêtes, aux danses et aux chansons; les maisons, qui avaient été jusque-là l'asile des rixes et des désordres, s'étaient fermées, et il n'y avait personne qui n'eût juré de pardonner à ses ennemis toutes leurs injures. Ce fut au milieu de cette exaltation religieuse que se forma la secte bizarre des flagellants. Elle avait pris naissance en Hongrie, de là elle s'était propagée dans l'Allemagne. Mais c'était surtout en Flandre et dans les contrées voisines que ces confréries avaient atteint la plus merveilleuse ex-

tension. Les flagellants prétendaient être guidés par la volonté divine et racontaient qu'un ange était descendu du ciel sur l'autel de St.-Pierre à Jérusalem devant le patriarche et tout le peuple qui, prosternés à terre, saluèrent son éclatante apparition en chantant : *Kyrie eleïson;* c'était là, disaient-ils, qu'il avait déposé une table de pierre semblable à celles qu'avait jadis reçues Moïse, où le doigt de Dieu avait tracé une nouvelle loi, celle de l'expiation.

Si les confréries des flagellants croyaient, en présence des châtiments de Dieu, devoir recourir à une pénitence aussi publique que les vices qui l'avaient offensé, elles mêlaient à ce zèle religieux une exaltation mystique qui leur en exagérait le mérite en leur faisant croire que leur sang se mêlait à celui que Jésus-Christ avait répandu dans sa passion. Tous s'appelaient du nom de frère, distribuaient d'abondantes aumônes, observaient un silence rigoureux et s'abstenaient de coucher dans un lit; tous avaient juré de ne prendre part à aucune guerre si ce n'est à celles auxquelles ils seraient tenus de se rendre pour obéir à leur légitime seigneur. Ils étaient vêtus de longues robes qui descendaient jusqu'aux pieds, et leurs capuces étaient marqués d'une croix rouge. Chaque jour ils devaient se flageller trente-trois fois; ils s'agenouillaient cinq fois avant leur repas et récitaient à plusieurs reprises des prières.

Souvent ils parcouraient les campagnes marchant même la nuit à la clarté des flambeaux. Leurs chefs portaient le crucifix et tous ceux qui les suivaient entonnaient des litanies et des hymnes en l'honneur de la Vierge Marie.

On les voyait aussi parfois traverser les villes pour aller exécuter quelque vœu de pèlerinage. Ce fut le 15 Août 1349, d'après le témoignage de l'abbé Gilles li Muisis, que les flagellants de Bruges entrèrent à Tournay. Ils se rendirent aussitôt sur l'une des places de la ville et là, saisissant leurs fouets armés d'aiguilles d'acier, ils ac-

complirent publiquement ce qu'ils nommaient eux-mêmes leur pénitence. Rangés en cercle autour de quelques moines appartenant aux ordres mendiants, ils se précipitaient le visage contre terre, les bras étendus en croix et se relevaient trois fois pour se flageller. Les habitants de Tournay, qui n'avaient jamais assisté à un semblable spectacle, se pressaient autour d'eux, et leur dévotion leur concilia si promptement le respect de tous ceux qui les avaient d'abord accueillis avec dédain, que le ressentiment de la commune de Tournay poursuivit pendant huit jours un prêtre qui était descendu de la chaire sans prier pour les flagellants brugeois, et bientôt, à leur exemple, un grand nombre de ses bourgeois se livrèrent à la même pénitence. A Tournay comme à Bruges, les hommes les plus puissants et les plus nobles dames se soumirent à cette règle sévère et les flagellants y eurent pour chefs deux chevaliers, nommés Jean de Léaucourt et Jacques de Maulde, et un chanoine de St.-Nicolas des Prés.

Aux flagellants de Bruges succédèrent bientôt ceux de Gand, de l'Écluse, de Damme, de Nieuport, d'Eecloo, de Cassel, de Deynze, de Dixmude, d'Audenarde, de Lille, de Maubeuge et de Bailleul, qui venaient successivement prier dans l'église de Notre-Dame de Tournay.

D'autres pèlerins se rendaient en grand nombre à l'abbaye de St.-Médard de Soissons où était déposé le corps de saint Sébastien, vénéré comme le patron des pestiférés. On vit même s'embarquer dans les ports de Flandre des flagellants de Hollande et de Zélande qui traversaient la mer pour aller visiter l'église de St.-Paul à Londres.

Tant que la peste exerça ses ravages, les flagellants conservèrent l'austérité de leur vie, les rigueurs de leur pénitence, et la ferveur d'une imagination si vivement émue qu'elle brisait le joug de l'obéissance et de l'orthodoxie; cependant à mesure que l'épidémie s'éteignit, leur zèle devint moins sincère et les désordres du vieux monde reparurent au milieu et parfois même sous le

voile des pieuses cérémonies qui devaient en être l'expiation (*a*).

L'autorité civile se joignit à l'autorité ecclésiastique pour les extirper (*b*).

(*a*) Kervyn, ibid.

(*b*) Voyez Histoire de l'Église gallicane, tom. XIII, livre 39[e]. — Petrarchæ epist. fam. lib. 8, epist. 7. — *Roomsch-catholyke Religie in Brabant*, pag. 114 etc.

# CHAPITRE XXVII.

—

***De l'an 1350 à l'an 1409.***

—

**La forêt de Soignes et ses couvents. — Jean Ruysbroeck. — Guerres civiles. — Le Saint-Sacrement des Miracles à Bruxelles. — Le grand chisme d'Occident. — Yoens et les chaperons blancs. — Attachement des Belges aux Pontifes romains. — Bataille de Nicopolis. — Saint Vincent Ferrier et Sainte Colette.**

---

Au centre de la Belgique, sous Bruxelles, se voit encore de nos jours la forêt de Soignes, dernier souvenir des vastes bois qui couvraient jadis notre territoire. Vers le milieu du quatorzième siècle, elle semblait la Thébaïde de nos provinces : on eût dit une solitude plantée par la main de Dieu pour servir d'asile aux cœurs las du bruit de la guerre et des désordres du monde. Là s'élevaient les couvents de la *Cambre,* de *Marie d'Aiwiers* et de *Wautier-Braine,* tous trois de l'ordre de Citeaux; la maison de *Vorts,* habitée par des Bénédictines; les retraites du *Val-Rouge,* des *Sept fontaines* (zeven-borren), de *Bois-Seigneur-Isaac* et de *Groenendael* peuplées de chanoines réguliers.

*Groenendael* dut sa fondation au pieux Jean de Ruysbroeck, né en 1294 au village de Brabant dont il portait le nom. Il n'était agé que de quatorze ans, quand il quitta sa mère, qu'il ne revit plus depuis, pour aller étudier à Bruxelles près d'un chanoine de sa famille, nommé Hincart (1). Il suivit les écoles de cette ville durant quatre

(1) C'était un chanoine de premier rang de l'église de Ste.-Gudule. Nous lisons à ce propos dans l'édition belge de Butler, tom. 18, pag. 206, la note suivante : Lambert, nommé aussi Baudri, comte de Louvain et de Brabant, fit consacrer le 16 Novembre de l'année 1047, par Gérard, évêque de Cambrai,

ans; et dès qu'il eut quelque teinture de la langue latine, il abandonna les études profanes, pour ne plus s'occuper que de la science des saints et de la pratique des vertus. Il reçut la prêtrise à l'âge de vingt-quatre ans et fut attaché comme vicaire à l'église de Ste. Gudule.

Vers ce temps-là une femme du nom de Blommardiens, se mit à répandre des écrits où, sous prétexte d'esprit de liberté et d'amour séraphique, elle prèchait en effet les maximes les plus perverses. Cependant ces doctrines ne laissaient pas que d'avoir leurs admirateurs à Bruxelles; la séduction gagnait; on assurait même qu'on avait vu la prétendue sainte s'approcher de la communion en compagnie de deux séraphins. Ruysbroeck parvint à lui arracher son masque et ses adhérents.

Il vivait depuis longtemps dans une sainte amitié avec Hincart et un autre chanoine de Ste. Gudule, Francon de Coudenberg, quand Dieu les appela tous trois à une vie plus parfaite. Ils allèrent un jour visiter l'ermite Lambert, qui demeurait dans une hutte au lieu dit Groenendael. Ce site tranquille, au sein d'une épaisse forêt, plut beaucoup à Jean et à ses compagnons. Ils y bâtirent une chapelle, et résolurent d'y fixer leur séjour, sous la règle des chanoines réguliers. La mort empêcha Hincart de

une nouvelle église construite sur le Molenberg à Bruxelles. Elle fut dédiée sous l'invocation de saint Michel, et on y transféra le corps de sainte Gudule. C'est à cette occasion qu'elle prit le nom de Saint-Michel et Sainte-Gudule. Lambert y fonda un chapitre de douze chanoines, et se réserva, à lui et à ses successeurs, la collation de ces prébendes ainsi que celle du doyenné. L'acte de cette fondation se trouve dans Miræus, *Diplom. Belg.* tom. I, p. 57. En 1226, le duc Henri I fonda dans la même église un second chapitre de dix chanoines, auxquels il donna les dîmes de la Hulpe et de Dieghem. Dans l'acte de cette fondation (*ap. Miræum in Diplom. Belg.* tom. I, cap. 80), le duc parle de cette église de la manière suivante: *quæ ad voluntatem nostram et admonitionem, de novo reædificari incæpit etc.* On commença donc en ce temps à rebâtir l'église de Sainte-Gudule, telle que nous la voyons présentement; mais elle ne fut achevée qu'après l'an 1273. C'est à cause de ces deux fondations que les chanoines de l'ancien chapitre de Sainte-Gudule étaient divisés en deux classes: ceux de la première fondation ou du premier rang, et ceux de la seconde fondation ou du deuxième rang.

mettre ce projet à exécution ; quant à Francon, il devint prévôt du nouveau couvent, et Jean fut nommé prieur. Celui-ci ne se contenta point de faire fleurir la règle dans sa communauté, il la rétablit aussi dans plusieurs autres. Ces soins ne l'empêchaient pas de vaquer à l'oraison, où il fit de grand progrès, comme ses écrits l'attestent.

La réputation de sa science et de sa sainteté attirait à Groenendael d'illustres personnages. Jean Thaulère, dominicain fameux par ses connaissances, allait souvent lui rendre visite. Gérard de Groot venait également consulter le prieur Jean sur toutes ses entreprises. Il fut si édifié de la conduite des chanoines de Groenendael qu'il travailla de tout son pouvoir à ériger des maisons semblables en Hollande. Il parcourut en apôtre presque toutes les villes de ce pays, convertissant une foule de personnes, prêchant l'attachement à l'église romaine et le respect de la tradition. La mort vint interrompre ses travaux en 1384. Il n'avait que 44 ans.

Trois ans avant que de mourir, raconte Thomas à Kempis, il eut révélation du bienheureux passage de son ami Jean à l'éternité. Il assura qu'il n'avait été qu'une heure au purgatoire avant de monter au ciel. Le corps de Jean Ruysbroeck fut enterré à Groenendael. On conserva dans le même couvent ses manuscrits précieux. Ils étaient écrits en flamand ; Surius les traduisit en latin, au commencement du seizième siècle. Les maximes de haute spiritualité qui s'y trouvent, n'ont pas été du goût de certains critiques, comme on le peut voir dans Paquot.

Tout avancé que fût dans les voies de Dieu le prieur Jean, on assure qu'il y avait en ce temps-là au couvent de Groenendael, un pauvre cuisinier qui le surpassait en fait de *contemplation*. Il était né à Afflighem et se nommait Jean Van Leeuw ; le peuple l'appela : *le bon cuisinier*. Il a laissé des écrits qui n'ont jamais été imprimés.

Cependant la chevalerie Française venait de plier une seconde fois devant les archers anglais, à la bataille de

Poitiers : le roi Jean avait remis son épée à un chevalier flamand, le sire de Morbeke; comme plus tard François I, remit la sienne au sire de la Laing à la bataille de Pavie. En même temps la guerre éclatait entre le duc de Brabant et le comte de Flandre. Louis de Male semblait avoir perdu la mémoire de tout ce que le vieux duc Jean III avait fait en 1347 pour le remettre en possession de son autorité, mais les communes flamandes n'avaient point oublié que c'étaient les chevaliers brabançons qui avaient à cette époque assiégé et réduit à la famine et à la misère les bourgeois d'Ypres et de Gand; quelle que fût l'énergie du sentiment qui les séparait de Louis de Male, la guerre contre les chevaliers du Brabant excitait toutes leurs sympathies, enflammait tout leur zéle. Matthieu Villani raconte qu'elles réunirent cent cinquante mille combattants. Il ajoute que les chevaliers brabançons étaient plus redoutables que ceux de Flandre, mais que les milices flamandes n'étaient pas moins supérieures par leur courage à celles du Brabant. Ce fut inutilement que des conférences s'ouvrirent à Assche. Malines avait déjà capitulé, et Louis de Male en profita pour s'avancer jusqu'à Scheut, aux portes de Bruxelles. Ce fut là qu'il rencontra, le 17 Août 1356, l'armée du duc de Brabant. Dès que les Flamands l'aperçurent, ils se précipitèrent en avant en poussant selon leur coutume, de grands cris qui remplirent leurs ennemis de terreur et qui s'élevèrent, selon l'expression de Villani, jusqu'au ciel pour y lutter avec le bruit du tonnerre. La mêlée fut vive, mais courte et peu sanglante. Les Brabançons se dispersèrent aussitôt qu'ils eurent vu tomber la bannière du sire d'Assche, et le duc de Brabant, réduit à fuir en Allemagne, abandonna au comte de Flandre Bruxelles, Louvain et toutes les villes les plus importantes de ses États. Un triomphe si rapide accrut la renommée et la gloire des armes flamandes; Louis de Male était toutefois à peine revenu dans ses États quand l'un des plus braves chevaliers braban-

çons, Éverard T'Serclaes, qui n'avait point assisté à la bataille de Scheut, rallia un grand nombre de ses parents et de ses amis et escalada pendant la nuit les remparts de Bruxelles. Son premier soin fut d'aller arracher de l'hôtel de ville la bannière de Flandre pour la remplacer par celle du duc Wenceslas. A ce signal, tous les bourgeois le rejoignirent et la garnison flamande, surprise par l'insurrection et trop faible pour la combattre, se hâta d'évacuer Bruxelles.

Ce fut en ce moment que le comte Guillaume de Hainaut interposa sa médiation : elle fut acceptée et le 4 Juin 1357, il prononça à Ath sa sentence arbitrale, par laquelle le comte de Flandre conservait, malgré l'heureuse tentative d'Éverard T'Serclaes, tout l'avantage que lui avaient assuré ses conquêtes : car le comte de Hainaut, considérant que les bonnes villes de Brabant lui avaient déjà fait acte de foi et d'hommage, déclarait que tant qu'il vivrait elles seraient tenues de le servir dans ses expéditions pendant six semaines, chacune avec vingt-cinq hommes d'armes, et que la noblesse du Brabant devrait également lui envoyer en ce cas deux chevaliers et deux bannières. Il confirmait aussi ses prétentions sur Malines et lui accordait la ville d'Anvers pour lui tenir lieu de la dot promise à la comtesse de Flandre Marguerite de Brabant (*a*).

A la guerre succédèrent de nouveau d'autres calamités, la peste, les inondations et les incendies. L'épidémie de 1360 avait à peine cessé ses ravages quand dans un même mois la flamme consuma le quartier de Biloke à Gand et plus de quatre mille maisons à Bruges. Les mêmes désastres se reproduisirent à Alost, à l'Écluse, à Furnes. Rien ne fut plus terrible toutefois que la grande tempête du 12 Décembre 1367. Elle s'éleva vers le soir portée du nord au sud et s'étendit rapidement sur toute la Flandre et de là jusqu'au Brabant et jusqu'à la Picar-

(*a*) Kervyn, ibid.

die. Les arbres des forêts et des vergers furent jetés à terre; les moulins et les chaumières des laboureurs ensevelirent leurs habitants sous leurs ruines. Les tours des châteaux, les beffrois des cités, les clochers des églises ne résistèrent pas mieux à l'ouragan; la mer même avait de toutes parts rompu les dunes et elle ne se retira qu'en laissant sur le rivage de nombreux cadavres et les débris de tous les vaisseaux qui avaient sillonné, pendant cette nuit funeste, les flots de l'Océan. Dix ans plus tard une autre inondation engloutit dix-sept villages (1).

De pieuses fondations semblaient compenser quelque peu ces malheurs. Outre de nombreux établissements commencés en Hollande et en Flandre; l'an 1359, on érigeait à Bruxelles le couvent des Bogaerds, l'an 1368 on y appelait les frères-Cellites ou les Alexiens : tous deux étaient du tiers-ordre de St. François. — L'an 1370, eut lieu le célèbre fait du Saint Sacrement des miracles. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'histoire de la Fête-Dieu par le Père Bertholet. « En 1369, Wenceslas, duc de Luxembourg, et Jeanne, duchesse de Brabant, son épouse, faisant leur résidence dans les Pays-Bas, un nommé Jonathas, juif et chef de la Synagogue, résidait avec sa femme et un de ses fils nommé Abraham, à Enghien. Il engagea un bourgeois de Bruxelles, juif prétendûment converti, appelé Jean de Louvain, à lui procurer des hosties consacrées, avec promesse de lui donner une récompense de soixante moutons d'or, monnaie en usage dans ce temps. Jean, par l'appât de cette récompense, entra la nuit dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Molenbeck, située hors de la ville et fort isolée; et ayant forcé le tabernacle, il en enleva le ciboire dans lequel il y avait quinze petites hosties et une grande, qu'il remit au juif Jonathas qui lui donna l'argent dont ils étaient convenus. Le juif, qui avait dessein de s'en servir par raillerie, fut charmé de les avoir en sa possession, et ne manqua pas

(1) Kervyn, ibid., p. 393.

de s'en railler et de proférer des blasphèmes et des imprécations; mais quelques jours après ayant été assassiné par des voleurs, sa femme fut effrayée d'une mort si tragique, et crut qu'elle était une punition de Dieu. Craignant qu'ayant coopéré à l'impiété, pareille chose ne lui arrivât, elle quitta Enghien et se rendit à Bruxelles, portant avec elle le ciboire volé avec les hosties qu'elle remit à ceux de sa nation. Ils gardèrent ce dépôt jusqu'au Vendredi Saint de l'an 1370. Les hosties furent portées dans leur synagogue, où ils les jetèrent sur une table et commirent contre elles toutes les impiétés que leur incrédulité et la haine implacable qu'ils ont pour Jésus-Christ, leur suggéra, au point de les percer de plusieurs coups de canif. Mais le sang commençant à en jaillir, ils tombèrent à la renverse d'épouvante; revenus à eux, et plus obstinés que jamais, ils engagèrent une femme à les porter à leurs coréligionnaires de Cologne. Cette femme, qui se nommait Catherine, et qui avait accepté la commission, se trouva si troublée et si pressée de remords, qu'elle porta le dépôt qui lui avait été confié au curé de la Chapelle, son pasteur, en lui détaillant tout ce qui lui était arrivé. Le bon prêtre plaça ces hosties miraculeuses dans une armoire de son église, informa le duc et la duchesse de Brabant de ce qu'il venait d'apprendre, et Catherine fut emprisonnée pour en tirer d'autres éclaircissements; comme elle ne varia jamais dans ses dépositions, on arrêta les Juifs à Bruxelles, à Louvain et dans les autres villes : on instruisit leur procès, et étant pleinement convaincus de leur attentat, ils furent condamnés à faire amende honorable au coin des rues, à être tenaillés et brûlés vifs; ce qui fut exécuté près du lieu appelé la Grosse-Tour, la veille de l'Ascension, l'an 1370. Cette histoire est consignée dans les archives de la ville de Bruxelles, et dans plusieurs livres sous le titre du Saint-Sacrement de miracle, qui est dans la plus grande vénération dans la capitale de la Belgique. Ces saintes hos-

ties sont conservées dans l'église de Ste.-Gudule, qui est décorée de tableaux qui représentent tous les traits de cette histoire (*a*). »

A ce fait prodigieux nous pourrions en joindre un grand nombre d'autres; mais de plus graves événements nous obligent à porter un moment notre attention hors de notre patrie. Un schisme dont les conséquences furent incalculables en Belgique comme ailleurs, venait d'éclater dans la chrétienté (1378). Deux papes prétendaient à la fois au trône pontifical, et les peuples catholiques se trouvaient comme divisés en deux camps. Ce n'est pas qu'on doutât de l'obéissance due au pontife légitime ou *de la question du droit;* la légitimité de fait ou la personne à laquelle revenait ce droit, était en question. Nous n'avons pas le temps d'examiner au long en faveur de qui militaient les bonnes raisons; le père Berthier a donné en détail toutes les pièces de ce grand débat dans son histoire de l'église gallicane : voici à peu près ce qui nous semble résulter des dépositions qu'il a recueillies.

Depuis près de soixante-dix ans les papes avaient quitté la ville éternelle, le siége de Pierre et le tombeau des apôtres, pour aller s'ensevelir dans un coin obscur de la Gaule; ils s'y trouvaient trop rapprochés de l'influence française pour que les autres peuples ne leur reprochassent point de la subir : Grégoire XI comprit tout ce que cette position avait de faux; le deuil de presque toute la chrétienté, les malheurs de Rome, les lettres pressantes de Ste. Catherine de Sienne le ramenèrent sur les bords du Tibre (1377); mais il sembla n'y être venu que pour y déposer son dernier soupir. Le peuple romain craignit alors de voir la thiare abriter de nouveau un pontife dévoué aux intérêts français : il demanda avec instance au conclave un Italien, et s'il était possible, un Romain. Les voix furent unanimes pour nommer le vénérable archevêque de Bari, qui, après quelque résistance, monta

(*a*) Voyez *Roomsch-catholyke Religie in Brabant.*

sur le siége de St. Pierre, sous le nom d'Urbain VI. Fort de l'amour du peuple, il attaqua avec vigueur les mœurs relâchées des cardinaux français. Ceux-ci se retirèrent dans la ville d'Anagni, d'où ils envoyèrent à Urbain l'étrange injonction de renoncer à la dignité pontificale. Les suffrages, disaient-ils, n'avaient pas été libres; et cependant ils avaient eux-mêmes annoncé le contraire aux cardinaux restés à Avignon. Par malheur, Urbain, d'un caractère opiniâtre, avait rejeté le conseil de Ste. Catherine de Sienne, qui, pleine de sollicitude pour le bien de l'Église, l'avait engagé à créer un nombre suffisant de cardinaux dignes de ce rang. La conduite imprudente du pape lui aliéna les esprits les mieux disposés. On attira les trois cardinaux romains au conclave de Fondi, où s'étaient déjà rendus ceux d'Avignon, et ils élurent le cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII (1379-94). Clément, ne se croyant pas en sûreté en Italie, se réfugia dans Avignon, et bientôt la politique française sut gagner à l'obédience de son pape, Naples, la Savoie, la Castille avec l'Aragon, la Navarre, l'Écosse et la Lorraine (1). Le reste de la chrétienté adhéra sans hésiter au pape que l'église romaine regarda toujours comme légitime. La Belgique surtout se distingua par son attachement à Urbain. Un grand nombre de clercs s'étant réunis à Gand, se déclarèrent pour le Pontife de Rome contre celui qu'ils appelaient Robert de Genève. Le comte Louis de Male, malgré son attachement pour la France, se rangea du côté de son peuple. De profonds dissentiments le séparaient de lui sur le terrain de la politique. Une nouvelle insurrection venait d'éclater à Gand.

C'étaient de tristes temps, nous dit Meyer, que ceux d'alors. La corruption était grande dans toutes les classes de la société. Le comte de Flandre prêchait de mauvais exemple; les nobles oubliaient ce qu'ils devaient au nom de leurs ancêtres; le désordre avait gagné jusqu'au clergé

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Église.*

et au peuple. Les habitants des villes et des campagnes passaient leurs journées à s'enivrer ou à jouer aux dés : il n'en était point qui ne portassent des vêtements aussi somptueux que ceux des plus illustres seigneurs de France. Tandis que les hommes étalaient leurs souliers à poulaines d'argent, leurs ceintures émaillées, leurs manteaux de fourrures, leurs grands chapeaux de bièvre, les femmes se paraient de robes d'écarlate dont les boutons étaient de perles ou d'émeraudes, de voiles de soie, de failles de cendal rouge ou de samyt vert : au milieu de ce faste se multipliait le nombre des usuriers lombards qui avaient payé à Louis de Male de fortes sommes, afin de pouvoir se fixer dans ses États.

On était aux derniers jours du mois de Mai de l'an 1379; Louis s'était rendu à Gand pour présider à une joute à laquelle avaient été invités les chevaliers du Brabant, de la Hollande, du Hainaut, de la Picardie et de l'Artois. Ce fut au milieu des préparatifs de ces fêtes qu'il fit proclamer du haut de la maison des échevins, la nouvelle taxe qu'il avait résolu d'établir; mais un bourgeois de Gand, nommé Goswin Mulaert, éleva la voix pour protester contre cette exaction illégale : « Il ne faut plus, s'écria-
» t-il, que les dons du peuple soient employés aux folies
» des princes et à l'entretien des histrions et des bala-
» dins; » et tous les autres bourgeois s'associèrent à son refus.

Le comte rentra irrité à Bruges où il réclama le même subside de la commune, ajoutant qu'il était lui-même prêt à accorder tout ce qu'on lui demanderait. Les Brugeois, guidés par la jalousie qui sépara presque constamment, pour le malheur de Flandre, ses deux plus grandes cités, formèrent aussitôt le projet de la satisfaire en ruinant les Gantois. Il ne s'agissait de rien moins que de détourner la Lys par un canal qui la joindrait à la Reye, ce qui permettrait de fixer à Bruges l'étape des blés de l'Artois dont Gand avait joui sans interruption.

Ces concessions du comte, qui cherchait à réduire à la famine et à la pauvreté une population nombreuse et intrépide pour transférer ailleurs ses richesses, ne restent pas longtemps secrètes. Une extrême agitation éclate dans la cité de Gand, « cette ville souveraine de puissance, » de conseil et de seigneurie, » qui, par son admirable position sur trois rivières, semble, « assise et située en la croix du ciel (1). » Ses habitants se pressent sur les places publiques, pleins d'inquiétude et se communiquant les uns aux autres leurs craintes et leur indignation. Tout à coup une femme, les vêtements en désordre et les pieds couverts de poussière, paraît au milieu d'eux et s'assied près de la croix du marché. On l'interroge : elle répond qu'elle revient d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne et qu'elle a vu cinq cents pionniers brugeois qui, travaillant jour et nuit, ne tarderont pas à s'emparer du cours de la Lys. (Kervyn, ibid.)

Ces paroles excitent un soulèvement général. On court à la maison d'Yoens, ancien échevin fort populaire, que le comte avait déposé. On l'engage à se mettre à la tête du mouvement. « Seigneurs, répond-il, si vous voulez » cette chose aventurer et mettre sus, il faut qu'en la ville » de Gand un ancien usage qui jadis y fut soit recouvré » et renouvelé, c'est que les blancs chaperons soient remis » avant, et ces blancs chaperons aient un chef auquel » ils puissent tous retraire et eux rallier. » « — Nous le » voulons, s'écria la foule : or avant aux blancs chape- » rons (2). »

Les chaperons blancs ne tardent point à disperser les ouvriers qui travaillaient au canal de Deynze; puis, sous la conduite d'Yoens, ils s'en vont brûler le château de Wondelghem. Enfin ils marchent sur Bruges et la ville leur ouvre ses portes. Yoens se voyait un pouvoir presqu'égal à celui du fameux Artevelde, quand « moult sou-

(1) Froissart, Première réd., II, 1.
(2) Froissart, II, 52.

» dainement lui prit une maladie dont il fut tout enflé : » et la propre nuit que la maladie le prit, il avoit soupé » en grand revel avecques damoiselles de la ville (de » Damme), parquoi les uns veulent dire et maintenir » qu'il fut empoisonné (*a*). » On le mit aussitôt sur une litière pour le rapporter à Gand, mais il mourut en route.

La mort inopinée de leur chef n'abattit point le courage des chaperons blancs. Ils se choisirent quatre autres capitaines, dont les deux plus célèbres furent Rasse d'Herzeele et Pierre Van den Bossche. Celui-ci inaugura son commandement en arborant la bannière gantoise à Ypres. La lutte prit dès-lors les proportions d'une guerre civile. Un traité vint d'abord réconcilier les partis; le comte ne le respecta point; l'insurrection se réveilla plus irritée et plus audacieuse. Dès-lors le fer et le sang se promènent partout. Enfin la France se montre en armes sur nos frontières; les troupes de Charles VI mettent le comble à la désolation.

En ce moment suprême, les Gantois, qui soutenaient depuis longtemps seuls la lutte, jetèrent les yeux sur le fils de leur ancien ruwaert. Philippe d'Artevelde s'empare de Bruges et rallie de nouveau toutes les communes sous la bannière de Gand. Mais la funeste bataille de Roosebecke (1382) vient mettre un terme à son pouvoir et à sa vie. Vingt-cinq mille flamands restèrent sur le champ de bataille. Gand seule ferma ses portes aux Français, les autres villes se hâtèrent de se soumettre. Elles eurent bientôt lieu de s'en repentir. On les traita cruellement. Celles mêmes qui, comme Tournai, s'étaient tenues neutres, furent rançonnées sans pitié, sous prétexte qu'elles ne croyaient pas à la légitimité du pape d'Avignon. Ainsi les querelles de la religion vinrent s'ajouter au levain des discordes civiles.

La cité de Gand n'en devint que plus obstinée à refuser

(*a*) Froissart, II, 56.

tout accommodement. Le 27 Janvier 1383, un de ses plus hardis capitaines, François Ackerman chassa les Français d'Ardenbourg et y arbora la bannière du pape Urbain. Il savait combien toutes les populations flamandes étaient attachées à l'église de Rome et que rien ne leur avait paru plus avilissant, dans les volontés de Charles VI, que l'obéissance au siége d'Avignon qu'il avait imposée à toutes les villes soumises.

La guerre contre les Français devint une croisade religieuse : elle l'était en Flandre par une conviction forte chez le peuple; elle le fut en Angleterre par intérêt politique. On avait publié à Londres la bulle du pape de Rome qui ordonnait de prendre les armes pour combattre les Clémentins : Urbain VI y rappelait que des bandes de Bretons et de Gascons avaient envahi les domaines pontificaux, et ajoutait qu'après avoir vainement essayé de ramener ses adversaires par la persuasion, il se trouvait réduit à opposer la force à la force. Tels étaient les motifs qui l'engageaient à charger l'évêque de Norwich de diriger une expédition qui devait jouir de tous les priviléges accordés aux guerres de la terre sainte; en conséquence de cette délégation, l'évêque de Norwich, Henri Spencer, avait adressé, le 9 Février 1382, à tous les vicaires et chapelains d'Angleterre, des lettres par lesquelles il les exhortait à enrôler leurs paroissiens: dès ce moment il déposa lui-même la mitre pour ceindre l'épée. Nous ne suivrons pas le belliqueux prélat dans son expédition de Flandre. Tous ses efforts et ceux des Gantois échouèrent devant les murs d'Ypres. Les habitants attribuèrent leur délivrance à la protection de Marie et jusqu'à ces derniers temps ils continuèrent chaque année à en célébrer le souvenir par de joyeuses fêtes (10 Août).

Peu de jours après, Ackerman réparait l'échec d'Ypres en s'emparant d'Audenaerde. Une trève ne tarda point à se conclure. Tous les intérêts du comte s'y trouvaient sacrifiés; il en mourut de chagrin (1384). Par cette mort,

Philippe le Hardi duc de Bourgogne et époux de Marguerite, fille unique de Louis de Male, devenait héritier des Flandres. Il parvint à conclure un traité de paix avec les Gantois, le 18 Décembre 1385, et mit ainsi fin à une guerre qui avait coûté la vie à plus de deux cent mille hommes.

Philippe était un Clémentin zélé. Il ne tarda point à troubler les consciences de ses sujets par ses vexations religieuses. Cependant, en traitant avec les Gantois, il leur avait accordé de rester attachés à la communion d'Urbain, « comme vray vicaire en terre de Notre Seigneur Jésus-Christ. » C'était la première chose que la Flandre avait réclamée. Elle était convaincue que, hors du giron de l'Église romaine, il n'y avait qu'un schisme dangereux qui devait perpétuer vis-à-vis des princes temporels l'asservissement du pontificat suprême, et lorsque tous les obstacles qui protégeaient la Flandre eurent disparu, la persévérance dans l'obédience religieuse resta debout comme une barrière qui séparait les vainqueurs et les vaincus. (Kervyn, *Hist. de Fl.*, t. IV).

Déjà nous avons parlé d'un synode tenu à Gand vers le commencement du schisme. Ses actes ont été perdus; il n'en reste même point de traces dans les historiens qui ont exposé les tristes déchirements du schisme, « profond » puits d'enfer, logis de Caïn et de Judas; » et ce n'est qu'en réunissant quelques monuments épars des discordes religieuses du moyen-âge que l'on parvient à évoquer les souvenirs d'un débat qui au quatorzième siècle, préoccupaît si vivement tous les esprits. En 1337, les Gantois excommuniés par les évêques français avaient chargé Jean Van den Bossche d'aller consulter les clercs de Liége; il paraît qu'en 1390, également menacés dans l'exercice de leur foi religieuse par un prince étranger et les légats du pape d'Avignon, ils recoururent de nouveau à l'habileté des théologiens de la grande cité épiscopale des bords de la Meuse, qui pour les peuples des Pays-Bas était la Rome du Nord.

La réponse des chanoines de St.-Lambert ne se fit point attendre : « Au très-illustre duc de Bourgogne, comte de » Flandre, le chapitre de Liége. Afin que vous connais- » siez clairement notre opinion sur les choses qui nous » ont été écrites, nous vous prions de vouloir bien croire » que ce n'est pas par légèreté ni par esprit de parti que » nous nous sommes soumis à l'obédience du pape Ur- » bain VI, mais conformément au témoignage des anciens » cardinaux, qui possédaient le pouvoir d'élire un pape » et non celui de le déposer. Que votre magnanimité » daigne se garder des conseils perfides de ceux qui, » étant les auteurs du schisme, ont livré le monde à de » si funestes divisions; car ce sont eux qui, de leur pro- » pre autorité, ont refusé d'obéir à Urbain VI de sainte » mémoire, lorsqu'il était déjà investi du pontificat su- » prême ; à la fois accusateurs, témoins et juges, ils » ont démenti leur propre conduite et condamné tour » à tour les deux partis, puisqu'ils ont reconnu et » rejeté successivement le même pape; ce sont ceux- » là, illustre prince, qui ont véritablement fait naître » le schisme, en foulant aux pieds toutes les règles du » droit et de la justice. Daignez remarquer que si leur » manière de procéder est licite, aucun évêque, aucun » prince ne peut jouir tranquillement de ses honneurs, » puisqu'il serait permis à leurs sujets de les renier pour » seigneurs et de renoncer de leur propre autorité à tous » les liens de l'obéissance. Vit-on jamais un appel plus » manifeste à la rébellion? et combien ne devons-nous » point nous attrister de ce que ce soient ces mêmes hom- » mes qui trouvent de si puissants protecteurs ! »

Philippe le Hardi n'écouta point ces représentations, et le seul résultat du synode de Gand fut le droit que conserva la Flandre, moyennant le payement d'une somme de soixante mille francs, de continuer à rester libre et neutre au milieu des vives discussions du schisme.

Cette trêve religieuse dura à peine quelques mois :

vers la fin de 1390, Simon, évêque de Térouanne, déclara renoncer à l'obédience du pape de Rome pour se soumettre à celle de Clément VII, et, presque au même moment, les habitants d'Anvers l'imitèrent : c'était le signal d'un mouvement de prosélytisme religieux que le duc de Bourgogne voulait favoriser par tous les moyens, par la corruption comme par la violence; ce fut en vain que l'évêque élu de Liége, Jean de Bavière, reçut du pape Boniface IX l'ordre de poursuivre les Clémentins, et que l'évêque d'Ancône fut spécialement désigné comme légat pour combattre les progrès du schisme en Belgique. Leurs efforts devaient échouer devant la volonté énergique du duc de Bourgogne, qui avait récemment fait défendre à ses sujets, sous les peines les plus sévères, d'obéir au pape de Rome. Dès ce jour, une désolation profonde se répandit dans toute la Flandre; les églises des villages se fermèrent; le peuple, inquiet et furieux, eût égorgé au pied de l'autel le prêtre qui se fût rendu coupable d'apostasie : à peine quelque clerc clémentin osait-il célébrer les divins offices dans la chapelle des châteaux, protégé par une double enceinte de fossés et de créneaux. A Bruges Jean de Waes, curé de Ste.-Walburge, monta en chaire pour déclarer que le Seigneur maudirait tous ceux qui reconnaîtraient le pape d'Avignon, et il quitta aussitôt après la Flandre. L'abbé de Baudeloo, Gérard Van der Zype (son frère avait été, lors du fameux siége d'Ypres en 1383, un des héros du parti *leliaert*), le suivit; et l'on vit, à leur exemple, un grand nombre de religieux et de bourgeois se retirer à Liége et à Cologne.

Cependant, Philippe le Hardi, irrité de cette résistance, multipliait ses menaces et ses rigueurs pour l'étouffer; et l'histoire a conservé le nom de Pierre de Roulers, l'un des magistrats de Bruges et l'un des plus riches bourgeois de cette ville, qui fut décapité à Lille parce qu'on le croyait favorable aux Urbanistes. Jean Van der Capelle fut, sous le même prétexte, privé de la dignité de souverain bailli

de Flandre. Ce fut aussi au milieu de ces persécutions que succomba la dernière victime de l'ingratitude de Philippe le Hardi, « ce chevalier de Flandre qui s'appeloit Jean de » Heyle, sage homme et traitable, qui avoit rendu grand » peine à la paix de Tournay ; » chargé de chaînes comme ennemi des Clémentins, il expia par une fin cruelle une médiation généreuse; mais sa mort même répandit une dernière auréole sur sa vertu. « Pour ledit temps, dit un » chroniqueur anonyme du quatorzième siècle, tenoit le- » dit ducq de Bourgogne prisonnier un chevalier de » Flandres, nommé Jehan d'Elle, dont par-dessus est » faicte mencion, lequel chevalier moru en ladite prison, » si comme on disoit comme martir, pour cause de ce que » il fut bien deux mois que oncques ne mengea, et estoit » tous jours en oraisons en ladite prison. »

Le duc de Bourgogne n'ignorait pas combien le peuple murmurait de voir toutes les cérémonies religieuses suspendues, comme s'il avait été frappé de quelque sentence d'anathème : il jugea utile d'appeler d'autres prêtres dans les églises abandonnées, en inaugurant avec pompe l'avénement du clergé clémentin; et bientôt après, il se rendit lui-même à Bruges, accompagné de l'évêque de Tournay, Louis de la Trémouille. Les supplices avaient cessé et des jours plus heureux semblaient naître pour la Flandre, car l'évêque de Tournay sacra abbé du monastère des Augustins de l'Eeckhout, le pieux Lubert Hauscilt, et le duc de Bourgogne choisit pour doyen de Saint-Donat son aumônier, jeune docteur de l'université de Paris, qui s'appelait Jean de Gerson. Néanmoins, le peuple persistait dans ses sentiments. Lorsque aux fêtes de la Pentecôte l'évêque de Tournay ordonna de nouveaux clercs dans l'église de Saint-Sauveur, toutes les nefs restèrent vides, et peu de jours après, le prélat clémentin s'étant rendu à l'Écluse pour y accomplir le même acte de son ministère, un violent incendie éclata dans la paroisse de Notre-Dame où cette cérémonie devait avoir lieu ; ce

qui parut aux habitants un remarquable signe de la colère du ciel.

La chronique des moines de Tronchiennes nous a aussi conservé quelques détails pleins d'intérêt sur les moyens employés par le duc de Bourgogne pour faire pénétrer le schisme dans les grandes abbayes de la Flandre. Philippe le Hardi avait résolu de donner à ce célèbre monastère un abbé favorable aux Clémentins, lui promettant qu'à ce prix il pourrait compter sur sa protection et sur celle du roi de France. Les religieux refusèrent de le recevoir et il fallut pour les y contraindre, l'intervention du grand bailli de Flandre, Jacques de Lichtervelde. Toutefois, il avait à peine réussi dans sa mission lorsqu'il apprit que les religieux de Tronchiennes avaient confié la chapelle d'Hulsterloo à l'un de ceux qui, par leur nom et leur famille, semblaient les plus dévoués au parti urbaniste : Jacques de Lichtervelde se hâta d'en avertir l'abbé de Prémontré, pour que sa médiation le dispensât de recourir à de nouvelles voies d'intimidation. L'abbé de Prémontré s'exprimait en ces termes, dans sa lettre du 13 Novembre 1391 aux religieux de Tronchiennes : « C'est par » zèle pour les intérêts de votre monastère que nous vous » engageons à céder à l'invitation du duc et de son bailli, » de peur qu'il ne vous arrive quelque mal, dans ce » temps où la barque de Pierre est battue par les flots » orageux du schisme ; car, comme dit le poëte :

» Des grands qu'est la prière? un ordre rigoureux ;
» C'est le fer à la main qu'ils expriment leurs vœux.

» il faut donc que les prélats, quelque illustres qu'ils » soient, cèdent aux désirs même iniques des princes, » afin qu'ils ne soient pas exposés à leur ressentiment. » Le chroniqueur ne nous apprend pas si ces prudentes considérations décidèrent les cénobites de Tronchiennes à se faire représenter à Hulsterloo par frère Simon de Bruges, candidat du duc de Bourgogne.

La cité de Gand osait seule résister ouvertement aux ordres de Philippe le Hardi. Dès qu'ils avaient été proclamés, une émeute y avait éclaté, et il avait fallu pour la calmer recourir à l'intervention des prêtres urbanistes et à l'éloquence de maître Jean Dewilde. Le duc de Bourgogne avait reconnu que, pour imposer le pape d'Avignon aux Gantois, il fallait recommencer la guerre : il recula, et Gand, depuis longtemps la métropole de la liberté politique, devint, par une nouvelle transformation de sa puissance, celle de l'unité religieuse : on y accourait de toutes parts, non plus pour y saluer le *rewaert* de la Flandre, mais pour y prier sans crainte et sans entraves au pied d'un autel. Jadis asile des défenseurs de la patrie proscrits et menacés, elle appelait maintenant à elle toutes les âmes à la foi brûlante et vive, et l'on vit, aux fêtes de Pâques 1394, la population de Bruges, abandonnant presque tout entière ses foyers, se presser dans ses églises pour y assister à la célébration des sacrés mystères (1).

Les autres provinces de la Belgique, non moins fermes dans leur attachement aux pontifes de Rome que la province de Flandre, jouissaient d'un plus grand repos qu'elle.

Jean Serclaes, né à Bruxelles et évêque de Cambrai depuis 1378, gouvernait son diocèse avec une prudence et une charité qui le firent appeler *le bon évêque*. Le peuple de Cambrai conserva longtemps son souvenir (2). Il était fort dévoué au parti d'Urbain.

Liége refusa de recevoir pour évêque Eustache Persan, parce qu'il avait demandé des lettres de confirmation au pape d'Avignon. Urbain VI remit le siége épiscopal à Arnould de Hornes, qui fut reçu avec enthousiasme.

Cependant la France s'inquiétait elle-même de l'appui qu'elle prêtait au schisme. L'université de Paris eut la

(1) Kervyn, *Histoire de Flandre*, tom. IV, p. 79.
(2) Le Glay. Camer. Christ.

franchise de reconnaître que la grande majorité des évêques catholiques avait embrassé l'obédience des pontifes de Rome. Elle ne se dissimulait pas non plus que celui d'Avignon employait toute sorte de moyens, voir même la simonie, pour grossir son parti. Elle en écrivit au roi, en l'engageant à terminer des querelles déplorables surtout pour la France; elle adressa des lettres dans le même sens à Clément lui-même. Ce qui causa au pontife français une douleur si profonde qu'il en mourut inopinément, le 16 Septembre 1394.

Les cardinaux qu'il avait créés, mettant leurs intérêts au-dessus de ceux de l'Église leur mère, prolongèrent le schisme en donnant leurs suffrages à l'intrigant Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît XIII.

Lettres du roi, ambassades des princes, menaces de l'université, prières, conseils : rien ne put engager le nouvel élu à se désister de ses prétentions. L'Église continuait à être déchirée, au grand détriment de la foi et du respect de l'autorité.

Le duc de Bourgogne, toujours zélé partisan des pontifes d'Avignon, crut peut-être se réhabiliter dans l'estime des Belges en se mettant à la tête d'une guerre sainte, comme les Roberts et les Godefroids. Mais le ciel ne bénit point une entreprise que ne dictaient pas des motifs assez purs. Nous ne dirons qu'un mot ici de cette expédition, dont nos historiens ont raconté longuement la funeste issue.

Les progrès des infidèles devenaient de jour en jour plus alarmants. Le fratricide Bajazet, surnommé *l'Éclair* par les historiens ottomans, venait de succéder à Amurath. Maître de la Romanie et de la Thessalie, il était le premier des sultans qui eût osé assiéger Constantinople et franchir le Danube. Les plus importantes forteresses situées sur la rive droite de ce fleuve, Silistrie, Widin, Nicopoli, Rachowa, étaient tombées en son pouvoir, et lorsqu'une ambassade hongroise était venue lui demander quels étaient ses droits sur la Bulgarie, il leur avait mon-

tré les trophées des villes conquises suspendus aux parois de son palais. « La main du Seigneur, raconte le moine » de St.-Denis, s'était appesantie sur les chrétiens; il » avait résolu de les châtier de la verge de sa colère. La » nombreuse nation des Turcs, pleine de confiance dans » l'étendue de ses forces et transportée du désir de sou- » mettre à sa domination toute la chrétienté, avait tra- » versé la Perse et se préparait à commencer la guerre en » attaquant l'empire de Constantinople. Le chef des infi- » dèles avait conquis seize journées de pays et menaçait » Byzance de ses assauts multipliés. Il espérait l'appui du » sultan de Babylone, et fondait sur les divisions des » chrétiens les plus vastes espérances; car dans un songe » il avait cru voir Apollon lui offrir une couronne d'or » étincelante de pierreries, dont l'éclat lumineux lui mon- » trait à l'occident treize princes revêtus de la croix, qui » s'inclinaient devant lui. » L'on ajoutait qu'il se vantait d'aller établir à Rome le siége de son empire et d'y faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de saint Pierre.

Le roi de Hongrie, dont les États formaient depuis longtemps la barrière de la chrétienté, avait adressé à Charles VI les lettres les plus pressantes pour lui faire connaître les périls dont il était menacé; c'était de l'avis du duc de Bourgogne que cette démarche avait eu lieu, et il l'appuya de toutes ses forces dans le conseil du roi; il semblait qu'il eût recueilli avec l'héritage de la Flandre la noble mission de s'opposer aux progrès des infidèles et le droit de rallier sous la bannière de l'un des princes de sa maison tous les barons et tous les chevaliers des royaumes de l'Occident (1).

Le fils du duc, depuis nommé Jean-sans-Peur, partit le 3 Avril 1396, avec tout ce que la Flandre et le Hainaut contenait de braves chevaliers. Il alla rejoindre le roi Sigismond de Hongrie et de concert avec lui, entreprit le siége

(1) Kervyn, ibid., p. 86.

de Nicopolis. Un premier corps de troupes turques venu au secours de la place, est taillé en pièces. Ce succès rend nos preux téméraires : à la journée du 25 Septembre, ils se laissent enfermer par d'innombrables ennemis. Un contre cent ils luttent, mais enfin il faut se rendre. Bajazet fut impitoyable. Il ordonna que tous les captifs fussent amenés devant lui. Ils défilèrent les uns après les autres devant le sultan des Ottomans, dépouillés de leurs vêtements et accablés d'outrages. Ils savaient bien quel sort leur était réservé, et renonçant désormais à l'espoir d'être rendus à leur patrie et à leurs familles, ils s'encourageaient les uns les autres en se promettant les palmes du martyre. Un merveilleux récit augmentait leur résignation : on disait qu'au moment où les icoglans mettaient la main sur le sire de Coucy, à demi nu, l'on avait vu un magnifique manteau couvrir tout à coup ses épaules. « C'est pour Jésus-Christ que nous répandons no» tre sang, s'écriait un chevalier allemand conduit devant » Bajazet, ce soir nous habiterons le ciel. » Bajazet gardait le silence, et à mesure que les chrétiens passaient devant lui, un signe de sa main avertissait le bourreau de n'épargner aucun de ses ennemis. Là périt, avec cent autres barons, le sire d'Antoing, « ce gentil chevalier, » fameux par ses exploits. Cependant quand le comte de Nevers parut, implorant de nouveau, comme la veille, la générosité des vainqueurs pour lui et pour ses amis, il l'excepta de la sentence commune et sacrifia sa colère au désir secret de se faire payer une immense rançon par ces contrées soumises à l'autorité du duc Bourgogne, dont les richesses et la prospérité étaient fameuses dans tout l'Orient ; mais il voulut qu'il continuât à être le témoin de cette sanglante immolation, à laquelle n'échappèrent avec leur chef que vingt-quatre chrétiens : c'étaient entre autres le comte d'Eu, le comte de la Marche, le sire de Coucy, Henri de Bar, Gui de la Trémouille, le maréchal Bouciquault, et trois chevaliers flamands, nommés Nico-

las Uutenhove, Jean de Varssenare et Gilbert de Leeuwerghem.

Deux de leurs compagnons de captivité avaient puissamment contribué à leur salut, « en les faisant devers le » roi encore plus grands qu'ils n'estoient. » L'un était le sire de Helly, chevalier d'Artois, l'autre Jacques du Fay, écuyer du Tournaisis. Par un heureux hasard, ils comprenaient tous les deux la langue des infidèles. Le sire de Helly avait servi autrefois le sultan Amurath, père de Bajazet; le sire du Fay avait pris part aux guerres du kan des Tartares.

Ce fut le sire de Helly qui reçut la mission de porter en Occident les lettres où Jean de Nevers réclamait de son père l'intervention la plus prompte en sa faveur, et Bajazet le chargea d'annoncer sa victoire à son fidèle allié, le duc de Milan. Gilbert de Leeuwerghem l'accompagna : avant que leur voyage s'achevât, de désastreuses nouvelles, que les fuyards qui traversaient l'Allemagne semaient devant eux, se répandirent en France. Le roi fit bientôt défendre de répéter ces vagues rumeurs, et on enferma au Châtelet tous ceux qui les avaient propagées, pour les noyer s'ils étaient convaincus de mensonge. On ne les noya pas : la nuit de Noël, Jacques de Helly arriva à Paris et se rendit aussitôt à l'hôtel St.-Paul où se tenait le roi. La solennité de ce jour y avait réuni les ducs de Bourgogne, de Berri, de Bourbon, d'Orléans et une foule de hauts barons. On leur annonça qu'un chevalier tout housé et éperonné demandait à entrer, et qu'il venait de la bataille de Nicopoli. On l'introduisit aussitôt. Il s'agenouilla devant le roi et raconta la défaite des chrétiens, dans laquelle Bajazet avait, moins par clémence que par cupidité, respecté les jours du comte de Nevers.

Tous les barons versaient des larmes; le duc de Bourgogne n'était pas moins affligé de voir son fils captif chez les infidèles. Pour les peuples chrétiens, la défaite de Nicopoli était aussi une source de honte et d'effroi. Un pré-

cieux témoignage des sentiments qui les agitaient nous est resté : c'est « l'espitre lamentable et consolatoire sur » le fait de la desconfiture lacrimable de Nichopoli, adre» çant à tous les roys, princes, barons, chevaliers et com» munes de la crestianté catholique. » L'auteur ne s'est point nommé : il se contente de se désigner sous le titre modeste d'un vieux solitaire du monastère des Célestins de Paris; mais il raconte lui-même qu'ayant servi tour à tour le malheureux roi André de Naples et trois rois de Chypre, avec lesquels il se trouva pendant trente ans « emprès les Turcs et Sarrasins, » il a été à diverses reprises exposé à des naufrages, et que d'autres fois il lui est arrivé « en terre ès batailles d'estre décopé et haban» donné comme mort d'amis et d'ennemis. » Il se souvient d'avoir vécu avec les papes et les plus puissants monarques; il a vu les médecins les plus habiles, mais il ne faut demander la guérison des plaies de l'âme qu'à Dieu, « sou» verain physicien qui de sa seule parole guérit toutes » maladies. » Il ne cache même point aux princes les plus orgueilleux que l'humilité seule accepte sans se plaindre la honte et les revers; les souvenirs de Nicopoli réveillent tristement ceux de Crécy et de Poitiers, et la conclusion de l'auteur est la réforme de la chevalerie qui se laisse séduire par le roi Orgueil et ses deux épouses Convoitise et Luxure, au lieu de suivre ces nobles dames qu'on appelle « Miséricorde, Vérité, Paix et Justice. » A côté de ces espérances ou de ces illusions, vient se placer une question plus urgente et non moins difficile, celle du rachat des captifs. Le vieux solitaire connaît trop bien les Sarrasins pour ne pas redouter leur cruauté, leur avidité et leur perfidie; il ne dissimule point combien il serait douloureux d'appauvrir la France à un tel point que ce serait peut-être la livrer faible et désarmée aux conquêtes des infidèles, et il flétrit avec énergie la médiation du duc de Milan « et de ces faulx crestiens, aliez secrètement » ou publiquement aux ennemis de la foy, qui vendroient

» leur père pour argent, et toutes foys se seront eulx qui « oudit traité se monstreront plus grans amis du duc de » Bourgongne. » Évidemment, il préférait une nouvelle croisade qui, envahissant à la fois la Turquie par l'Hémus et par le Bosphore, appellerait le duc de Bourgogne à venger les malheurs du comte de Nevers; et peu de jours après il traçait les statuts d'un nouvel ordre de chevalerie, consacré aux guerres lointaines, qui devait s'appeler *l'ordre de la Passion;* ce vieux solitaire des Célestins était Philippe de Mézières, l'auteur du *Songe du vieil pèlerin*, le conseiller de Charles V, l'ami de Pierre d'Ailly et Pierre de Luxembourg, le prudent chancelier des rois de Chypre qui, né près d'Amiens, comme Pierre l'Ermite, avait consumé toutes les forces de sa vie en vains efforts pour ranimer, chez les pleuples chrétiens, l'enthousiasme de la première croisade.

Le duc de Bourgogne ne se laissa point séduire par ce zèle pieux et ces rêves de gloire: il s'agissait bien moins à son avis de réparer la honte des chrétiens que de délivrer de la captivité l'héritier de sa puissance. Philippe espérait beaucoup de l'intervention du sire de Helly, qu'il avait nommé son chambellan, et auquel il avait donné une somme de deux mille francs et deux cents livres de rente. Il s'était empressé de lui demander quels étaient les présents que l'on pourrait offrir à Bajazet, afin de le calmer et d'obtenir qu'il traitât généreusement les prisonniers, et Jacques de Helly avait répondu « que l'Amorath » prendroit grand' plaisance à voir draps de hautes lices » ouvrés à Arras, mais qu'ils fussent de bonnes histoires » anciennes. » Il supposait qu'il recevrait aussi volontiers quelques-uns de ces faucons blancs que l'on désignait communément sous le nom de *gerfauts*, et il fut convenu que l'on joindrait à ces présents quelques pièces d'écarlate et de toiles blanches de Reims.

Douze jours s'étaient à peine écoulés depuis l'arrivée du sire de Helly, lorsqu'il quitta la France, le 20 Jan-

vier 1396 (v. st.), avec le sire de Chateaumorand, pour retourner en Orient. Le duc de Bourgogne avait fait venir d'Arras « des draps de haute lice, les mieux ouvrés » que on pût avoir et recouvrer; et estoient ces draps » faits de l'histoire du roi Alexandre et de la greigneur » partie de sa vie et de ses conquêtes, laquelle chose » était très-plaisante et agréable à voir à toutes gens » d'honneur et de bien. » On avait aussi choisi à Bruxelles de belles étoffes d'écarlate, blanches et vermeilles; elles étaient faciles à trouver en les payant bien, mais on eut grand'peine à se procurer si promptement les gerfauts. Leur rareté faillit faire manquer l'ambassade.

Cependant les prisonniers chrétiens avaient été conduits à Brousse. On leur donnait du pain de millet, peu de vin et de mauvaises viandes. Ils cherchaient à se consoler et à s'encourager les uns les autres, et Bouciquault ne cessait de répéter : « Dieu, qui nous a délivrés de ce péril, » nous délivrera encore de plus grands; car nous sommes ses soudoyers, et pour lui nous avons celle » peine. »

Un fâcheux incident arrêtait toutes les négociations. Les présents destinés au soudan avaient tenté le roi de Hongrie. Il y voyait des trophées qui éterniseraient l'orgueil des infidèles et la honte des chrétiens : « Nous ne » sommes pas d'accord, disait-il aux ambassadeurs du duc, » que ces présents et joyaux vous meniez outre ni pré» sentiez à ce chien mescréant le roi Bassaach; tant que » des gerfaux, je ne ferois pas trop grand compte, car » oiseaux volent légèrement de pays en autre; ils sont » donnés et tôt perdus; mais des draps de haute lice, ce » sont choses à montrer et à garder(1). » Il fallut l'intervention du roi de France pour laisser passer les ambassadeurs et leurs présents. La rançon du comte de Nevers fut fixée à deux mille ducats, et les bonnes villes de Flandre contribuèrent généreusement à la solder. Jean-sans-Peur se

(1) Kervyn, ibid., p. 98.

rendit dans leurs murs pour les remercier; son père leur octroya plusieurs priviléges. Cependant il ne discontinuait point ses persécutions religieuses. Il défendit rigoureusement à tous ses sujets de se rendre à Rome, au jubilé de 1400, que Boniface IV venait de publier. Le peuple, qui détestait de plus en plus le schisme d'Avignon, crut voir un châtiment de cette mesure dans une peste violente, qui exerça les plus grands ravages dans la ville de Tournai, résidence de l'évêque Clémentin.

Le duc ne survécut pas longtemps à la délivrance de son fils. Dès qu'il sentit que tout espoir humain était perdu, il se fit transporter à Halle, pour y implorer le rétablissement de sa santé à l'autel de Notre-Dame, où l'on vénérait une image miraculeuse qui avait appartenu à la bonne Ste. Elisabeth de Hongrie. Le ciel n'exauça point ses prières; il y rendit le dernier soupir, le 27 Avril 1404.

Boniface IX ne tarda point à le suivre au tombeau; on lui donna pour successeur Innocent VII, qui ne tint pas deux ans le saint Siége. Avant de déférer la thiare à Grégoire XII, en 1406, on exigea du futur pontife qu'il promît de travailler par tous les moyens, par l'abdication même, à l'extinction du schisme. On avait exigé en France la même chose du cardinal Pierre de Lune; mais ces promesses se font plus facilement qu'elles ne se gardent, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Avant de terminer celui-ci, qu'on nous permette de dire quelques mots de deux saints qui vécurent sous l'obédience du prétendu Benoit XIII. Leurs vertus, jugées dignes d'un culte, prouvent que dans cette incertitude sur le vrai successeur de Pierre, les cœurs fidèles à la grâce ne laissaient pas que de se sanctifier.

Tandis que l'Italie se glorifiait de Ste. Catherine de Sienne et de la pieuse Ursuline de Parme, la France jouissait du spectacle d'un St. Vincent Ferrier et la Belgique s'édifiait des sublimes vertus de Ste. Colette Boilet.

On peut trouver dans l'histoire de l'Église Gallicane le

récit des miracles et de la merveilleuse prédication de Vincent; quant à Colette, sa vie naguère donnée au public, nous dispense d'en parler longuement.

Elle travailla à la réforme des frères-mineurs et de l'ordre de Ste. Claire. Ses révélations ont été écrites par son confesseur Pierre de Vaulx. Les Bollandistes en ont donné une excellente critique (*a*); ils ajoutent qu'il est peu de saints dont le souvenir et les travaux soient encore aussi vivants dans notre patrie que ceux de Ste. Colette.

(*a*) Tom. I Martii.

# CHAPITRE XXVIII.

—

***De l'an 1409 à l'an 1467.***

Fin du grand schisme. — La Congrégation de Windesheim et les Frères vivant en commun. Leurs couvents. — Bois-Seigneur-Isaac. — Université de Louvain. — L'ordre de la Toison d'Or. — Ste. Lidwine et Ste. Colette. Philippe-le-Bon.

---

Depuis longtemps les universités et les princes travaillaient à l'extinction du schisme; une conférence avait eu lieu entre Grégoire XII et Pierre de Lune; mais elle n'avait produit aucun résultat : la France irritée de l'obstination de son prétendant, l'abandonna; les cardinaux romains renoncèrent de leur côté à l'obédience du pontife de Rome; on se promettait de tout régler dans un concile général qui fut convoqué à Pise pour le mois de Mars de l'an 1409.

Rien de plus magnifique et de plus brillant que l'ouverture de ce concile. Le sacré collége y était représenté par vingt-trois cardinaux appartenant aux deux obédiences; l'épiscopat par quatre-vingt-douze prélats présents et cent deux procureurs ou députés d'évêques absents; le sacerdoce par quatre-vingt-sept abbés et deux cents délégués, avec les généraux des quatre ordres mendiants; enfin la science par cent vingt maitres en théologie, trois cents docteurs et licenciés en droit romain et en droit canon; les princes régnants, par les ambassadeurs d'Angleterre, de France, de Portugal, du Bohême, de Pologne, de Sicile et de Chypre.

La première session s'ouvrit le 25 Mars 1409, le jour

de l'Annonciation, sous la présidence du doyen-d'âge, le cardinal Guido de Malesec. Le concile, après avoir entendu les deux représentants les plus distingués de la science, Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai (depuis 1398), et le chancelier Gerson, et s'être déclaré œcuménique dans les huitième et neuvième sessions, répondit à la protestation des deux papes, de Robert, roi de Germanie, et de Ladislas de Naples qui soutenaient Grégoire XII, par l'injonction qu'il leur fit de se soumettre au concile. Dans la quinzième session Grégoire et Benoît furent déclarés opiniâtres et parjures, schismatiques et hérétiques incorrigibles, indignes de leur dignité et exclus de la communion chrétienne. Dans la seizième session, les cardinaux lurent une promesse solennelle par laquelle le pape futur s'engageait d'avance à ne point congédier le concile avant qu'on n'eût réformé l'Église dans son chef et dans ses membres. Après avoir établi dans une longue discussion que, dans les circonstances présentes, les cardinaux avaient le droit d'élire un pontife, leur choix tomba, le 26 Juin, sur le cardinal Pierre Philargi, originaire de Candie, et qui prit le nom d'Alexandre V (1).

On croyait avoir mis fin au schisme; malheureusement l'Espagne et l'Écosse restèrent attachées à Pierre de Lune; l'Italie et une bonne partie de l'Allemagne à Grégoire. L'Europe vit avec une douloureuse surprise trois papes à la fois. Le nouvel élu ne survécut guère à sa consécration, et fut remplacé par le cardinal Cossa qui prit le nom de Jean XXIII.

Un nouveau concile dut se réunir à Constance (1417); il fut assez sage de demander au pape Grégoire son abdication ; celui-ci y consentit; on déposa le cardinal Cossa et Pierre de Lune malgré eux; et toutes les voix se déclarèrent pour le cardinal Othon, qui devint pape sous le nom de Martin V.

Dès-lors la paix de l'Église fut rétablie. Le nouveau

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Église.*

pontife profita de la première occasion pour combattre le faux principe émis dans les deux assemblées de Pise et de Constance touchant la *supériorité des conciles sur les papes*. Comme s'il pouvait y avoir un concile général sans pape, un corps sans tête et une milice sans chef.

La réunion de Basle essaya de renouveler la même prétention sous Eugène IV; elle fut condamnée par le concile général de Florence, qui reconnut, avec l'Église grecque (1439), le pape comme primat de toute la Chrétienté, successeur et véritable représentant de saint Pierre, chef de l'Église, père et docteur des fidèles; enfin comme celui *qui avait reçu de Jésus-Christ la plénitude de la puissance, afin de conduire, d'administrer et de gouverner l'Église entière*.

Ainsi ce grand débat qui semblait devoir ruiner l'autorité pontificale, ne servit qu'à mieux la déterminer; la Belgique surtout y puisa cet attachement à l'unité qui sauva son orthodoxie au milieu des crises du siècle suivant. Pendant la durée du schisme lui-même, elle ne cessa de s'enrichir de monuments religieux.

Déjà nous avons dit un mot des chapitres établis en Hollande par Gérard Groot (1). On n'en comptait pas moins de quatre-vingts, désignés sous le nom général de *Congrégation de Windesheim*. Le pape Martin V approuva leur institut en 1420. Windesheim était déclarée la maison mère. C'était là que devait avoir lieu le chapitre général. Les mesures qu'on y prenait, étaient obligatoires pour tous les couvents; et celles qui étaient approuvées par trois chapitres successifs, devaient être regardées

(1) Voyez sa vie par Thomas à Kempis. — Delprat. — Ullman. Il ne faut pas confondre la *Congrégation de Windesheim avec les frères vivant en commun*, comme le font divers auteurs, entr'autres Alzog. La *congrégation de Windesheim*, qu'on pourrait appeler aussi *la Réforme de Groenendael*, suivait la règle de St. Augustin. C'étaient des chanoines réguliers, réformés par le b. J. Ruysbroeck, que Gérard Groete ou Groot ne fit qu'imiter en Hollande; au lieu que les frères vivant en commun furent fondés par le bienheureux Florent Radewyck ou Radewyns.

comme immuables. On nommait au même chapitre général des *visiteurs*, qui avaient le droit de faire la visite des divers établissements, de porter des lois, de disposer et d'améliorer tout selon la règle de l'ordre, ainsi que de punir les délinquants, de déposer, en certains cas prévus par la règle, les prieurs, et d'en établir d'autres.

Martin V donne ensuite les plus grands éloges à la nouvelle congrégation; il montre comment la variété des instituts religieux contribue à l'édification et à la gloire de l'Église; enfin il accorde au nouvel ordre un grand nombre de priviléges. Sa bulle était adressée au couvent de Sainte-Marie de Windesheim, à celui de Saint-Sauveur d'Eemstein, à celui de Ste. Marie de Naerthoer, au couvent de Ste. Marie de Groenendael, à celui de St. Paul appelé le *Cloître rouge*, et enfin à la maison de Ste. Marie de Korssendonck.

Ce dernier couvent, situé près de Turnhout, fut érigé en 1398. La princesse Marie, fille de Jean III de Brabant, et épouse du duc de Gueldre, avait donné à cet effet des bois et des prairies de son patrimoine. Marie avait pour confesseur un disciple de Jean Ruysbroeck, nommé Godefroi Wevel. D'après les conseils de ce saint homme, elle appela à Korssendonck le célèbre Wautier de Gierlen, élevé dans la pratique des plus hautes vertus par Gérard Groot. Il se rendit à l'invitation de la pieuse duchesse. Quelques-uns de ses confrères l'accompagnèrent. Leur pauvreté et leurs prédications édifièrent beaucoup les villages environnants; et ils introduisirent un si bon esprit dans leur maison qu'elle devint une pépinière de savants et de saints. Quatre autres communautés sont sorties de celle de Korssendonck. Quant à la fondatrice, Marie, elle érigea depuis un béguinage et un chapitre séculier à Turnhout, et passa dans cette ville les dernières années de sa vie, au milieu des pratiques de la plus fervente piété.

Sous la règle de Windesheim se trouvait une maison

plus célèbre encore dans nos contrées que Korssendonck, celle de Haut-Ittre près de Braine-le-Comte. Elle est plus connue sous le nom de Bois-Seigneur-Isaac. Le seigneur Isaac fut un des nobles preux qui suivirent Godefroid de Bouillon en Terre-Sainte. Il avait planté près de son château un petit bois, auquel le peuple rattacha son souvenir.

Tout à côté de ce bois se trouvait une chapelle de la Vierge, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. C'est du moins ce qu'écrivait l'an 1413 le seigneur Jean de Huldelberge, surnommé *le Familleur*, en appelant pour la desservir les religieux du couvent des Sept-Fontaines. Un prodige éclatant venait de rendre ce sanctuaire de Marie fameux. Voici comment il est raconté dans l'histoire du *Saint Sang de Miracle*, publiée en 1581, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

« C'était le vendredi avant la Pentecôte, le 5 Juin de l'an 1405. Sire Pierre Ost, curé de Haut-Ittre, homme vieux et adonné à la dévotion, reposant de nuit, ouït sur le matin une voix comme si l'Ange du Ciel eût parlé : *Sire Pierre, lève-toi, et va incontinent célébrer la Messe de la Sainte-Croix en la Chapelle du Bois-Seigneur-Isaac* A cette voix étant éveillé et ayant bien considéré et ruminé cet avertissement, se résout d'y obéir et satisfaire, remettant à la semaine suivante l'anniversaire qu'il avait annoncé pour ce même vendredi en son église paroissiale.

» Il vint donc à la Chapelle du Bois-Seigneur-Isaac, accompagné de son clerc, homme fort âgé, et s'étant bien préparé avant de se présenter à l'Autel, arriva, au son de la cloche, le seigneur Jean du Bois (1), fort pensif à cause de ces visions (2), avec plusieurs autres personnes pour assister au Saint Sacrifice de la Messe ; le Prêtre revêtu des ornements sacrés, ayant déplié son corporal tout du long, non pas du large comme c'était alors la coutume, com-

(1) Jean de Huldelberghe.

(2) Il s'agit de visions dont il est parlé dans le chapitre précédent.

mença la Messe de la Sainte Croix avec beaucoup de révérence et de dévotion ; l'évangile étant achevé, comme il voulut prendre le calice pour en faire oblation à Dieu, il aperçut sur le corporal une parcelle de la Ste Hostie consacrée, environ la huitième partie, laquelle, par mission divine, ledit Sire Pierre Ost avait oubliée en la Messe qu'il avait célébrée le mardi précédent. Il voulut la lever et la mettre à côté pour la consumer à la fin de la Messe ; mais il ne la sut ôter, et comme il s'efforçait de l'ôter avec ses doigts, il aperçut quelques gouttes de sang sortir de ladite pièce d'Hostie consacrée, lesquelles coulaient petit-à-petit et s'élargissaient sur le corporal.

» Le prêtre en voyant cette merveille, en fut tellement épouvanté, qu'il croyait défaillir et tomber par terre d'appréhension. Ce que voyant son clerc assistant, fit signe au seigneur Jean du Bois, lequel aussitôt s'approcha de l'Autel, et ayant la mémoire encore fraîche des apparitions des trois nuits précédentes, reconnut que cette merveille venait de Dieu : il lui dit donc pour l'encourager : *hé! sire Pierre, ne vous épouvantez pas pour cela ; hé! mon ami, ne redoutez rien, car cette merveille vient du ciel ; courage, courage, achevez la sainte Messe, et nous verrons ce qu'il plaira à la divine sagesse d'en ordonner.*

» Aussitôt en prenant un autre Corporal, et remettant à côté celui sur lequel dégoûtait le sang de la Sainte Hostie, il acheva la sainte Messe avec beaucoup de crainte et de révérence. La Messe étant achevée, tous ceux qui y assistaient s'approchèrent de l'autel, y étant appelés par le seigneur Jean du Bois, auxquels le prêtre montra le Corporal, sur lequel le Saint-Sang découlait peu à peu, et leur déclara comment ce miracle était arrivé. »

« Les merveilles qui ne cessèrent de s'opérer depuis ce jour dans la susdite chapelle engagèrent le seigneur Jean non-seulement à l'agrandir, mais aussi à la changer et ériger en monastère, afin que le service divin y fût chanté tant de nuit que de jour. Ce dessein lui fut favorable,

étant assisté de la libéralité du très-noble et très-illustre seigneur Messire Guillaume de Flandre, comte de Namur, qui honorait beaucoup ce Saint-Sang de Miracle. La renommée étant venue jusques à lui par le dévot hermite frère Gilles, qui demeurant près de ladite chapelle et menant une vie très-austère et édifiante, est mort en opinion de sainteté et repose audit monastère, il vint le visiter avec grande dévotion, dans laquelle il a persévéré le reste de sa vie comme le témoignent assez ses dons et ses munificences.

« Les pèlerins y contribuèrent aussi beaucoup par leurs offrandes, et plusieurs autres dévots personnages, principalement après que, par l'aveu de Monseigneur Pierre D'ailly (1), évêque de Cambrai, ordinaire et diocésain du lieu, et autres évêques de ces provinces, ledit miracle arrivé et opéré en cette chapelle du Bois-Seigneur-Isaac et les merveilles que le Tout-Puissant y opérait, furent publiées et divulguées partout.

« Ledit Seigneur de Huldelberghe voulant donc jeter audit lieu de bons fondements, non-seulement d'un bâtiment et édifices nécessaires pour un monastère, mais aussi de piété et de religion, se transporta au cloître de *Sept-Fontaines*, situé dans le bois de Soigne, éloigné d'environ deux lieues du Bois-Seigneur-Isaac, et ayant déclaré sa pieuse volonté et intention au vénérable prieur dudit lieu, l'on députa deux prêtres chanoines réguliers, accompagnés d'un convers, afin de célébrer les messes dans ledit lieu du Bois-Seigneur-Isaac, et satisfaire à la dévotion des pèlerins. Dans cette vue, le susdit seigneur donna et conféra aux deux prêtres députés la jouissance et administration totale de ladite chapelle, qui avait été consacrée l'an 1411, le 3 Mai. L'an 1413, le 22 Septembre, la donation et transport de la susdite chapelle, faite par le seigneur Huldelberghe au monastère de *Sept-Fontaines*, le 3 Mai précédent, fut confirmée par monseigneur l'é-

(1) Né à Compiégne l'an 1350.

vêque de Cambrai, nonce et légat apostolique. L'an 1418 le 15 Avril, ledit monastère fut érigé en prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin, comme au susdit cloître de *Sept-Fontaines*, avec permission et agréation de monseigneur l'évêque de Cambrai, qui confirma pour le premier prieur du monastère du Bois-Seigneur-Isaac, le révérend père Gilles de Breedeike, lequel après avoir gouverné le cloître et monastère de *Sept-Fontaines* l'espace de vingt-huit ans, fut élu pour établir et jeter les premiers fondements de la vie religieuse dans le monastère du Bois-Seigneur-Isaac, l'an 1416, le 21 Octobre, à la réquisition du seigneur de Huldelberghe, dit le *Famil-leur*, où il fut envoyé accompagné de trois (1) autres chanoines réguliers : et dans l'espace de huit ans moins cinq jours, le nombre de religieux s'accrut de cinq, par la vigilance du premier prieur, par les soins duquel ledit établissement reçut plusieurs avantages, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il reçut ensuite les récompenses de son travail le 16 Octobre l'an 1424, de sorte qu'on confie que laissant ici bas son corps mortel enseveli au milieu du chœur, comme il était alors, et qui est maintenant devant la porte dudit chœur, son âme alla jouir des délices du ciel. »

Outre les maisons dont nous avons parlé, la congrégation de Windesheim avait un couvent à Elseghem-lez-Audenaerde, fondépar les soins de Bracle (*a*) et un autre à Melle érigé sous le titre de *Notre-Dame* par le noble sire Louis Van Hole. Elle possédait de plus un prieuré près de Grobbedonck en Brabant, dû aux libéralités de messire Arnould de Crayenhem et de sa noble dame Jeanne de Steinvoort, et un prieuré au pied du Rousselberg près de Louvain, nommé *la Sainte Vierge Marie de Bethléem*.

(1) Messieurs Guillaume Minnaert, Nicolas du Prez, Henri Nulaets, avec un Frère Convers, nommé Renier de Bost.

(*a*) Une seconde maison dela même règle se trouvait près de la même ville, au lieu dit Val-Notre-Dame.

Enfin elle comptait un nombre prodigieux d'établissement en Hollande et ne tarda point à s'étendre hors de nos provinces, portant partout des fruits de salut et d'édification.

Parmi ses maisons de Hollande, il en est une que rendit à jamais célèbre l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (1). Thomas à Kempis vécut près de 71 ans, dans le couvent de *Hemelerberg* ou *du mont Agnès* près de Zwol. Il était né dans les Campines, comme son nom l'indique, en sorte que la Belgique le revendique à juste titre comme une de ses gloires. Il mourut le 25 Juillet 1471, à l'âge de 90 ans. Son œuvre est trop connue pour que nous en parlions ici : elle est regardée avec raison comme le plus beau des livres ascétiques, après l'Écriture,

A côté de la *congrégation de Windesheim*, il faut placer l'institut des *Frères vivant en commun*, né à la même époque, et fondé par Florent Radewyck, disciple de Gérard Groot (2). Leur première maison fut celle de Deventer. Ils y vivaient en commun, à la façon des premiers fidèles, n'ayant *qu'un cœur et qu'une âme*. Leur principale occupation était de copier des manuscrits. Sans se lier par des vœux, ils obéissaient en toute humilité à Florent. Celui-ci était pour eux un modèle vivant de toutes les vertus chrétiennes. Il forma à la saintetéun grand nombre de disciples, comme il conste de sa vie écrite par Thomas à Kempis.

Les *Frères vivant en commun* comptaient parmi eux des prêtres et des laïques. Ils s'occupaient d'une manière spéciale de l'éducation de la jeunesse. Outre leurs écoles deHollande, qui étaient fort nombreuses, ils avaient

(1) V. les recherches historiques de Mgr. Malou sur ce sujet, ainsi que les articles de la *Revue catholique* de Louvain. Nous nous proposons d'examiner dans la 2e partie de notre ouvrage si la généalogie des *doctrines de l'Imitation* ne remonte pas au-delà de Gérard Groot et de son disciple Florent.

(2) Nous en parlerons plus au long dans la 2e Partie de cet ouvrage.

en Belgique des maisons d'instruction à Gand, à Malines, à Liége, à Audenaerde, à Cambrai, à Bruxelles, à Grammont, etc. (*a*).

Le pape Martin V approuva leur institut en 1431, et enrichit leurs maisons de priviléges. L'an 1469, le légat du Saint-Siége aux Pays-Bas permit que leurs Églises fussent élevées au rang des Collégiales.

Tandis que l'enfance trouvait dans ces bons frères de sages et pieux instituteurs, la jeunesse studieuse vit s'élever pour elle en 1426 la fameuse Université de Louvain. Ce fut encore le pape Martin V qui dota notre patrie de cette institution à jamais mémorable. Il l'accorda aux prières du duc de Brabant Jean IV, du doyen de S. Pierre, du prieur, de l'écolastre et du chapitre de la même église, ainsi que des bourguemaistre, échevins et commune de la ville. Ils avaient rédigé ensemble une pétition où l'on rappelait au pape que dans toute l'étendue de notre pays, il n'existait pas un seul établissement où les hautes études fussent complètes. Il en résultait que les jeuues belges devaient ou s'expatrier ou se condamner à l'ignorance. Quant au local, Louvain semblait réunir toutes les conditions désirables par sa salubrité, sa position et son étendue. Le Souverain Pontife *mu par ces raisons et autres*, permit d'ériger l'établissement demandé, et d'y enseigner toutes les facultés, excepté *la Théologie*, à la condition toutefois que le duc, le chapitre, la régence et la commune céderaient en dedans l'année de la publication de la bulle, toute leur juridiction sur la susdite Université et sur ses membres au Recteur d'icelle.

Le duc se hâta de remplir les conditions exigées, et publia à cet effet, le 7 Septembre de l'an 1426, un long

(*a*) Leur maison de Bruxelles, nommée *Nazareth*, se trouvait près de l'église de St.-Géry. Elle disparut dans les troubles de 1580, et ses biens furent donnés aux *Clarisses* dites *riches* ou *Urbanistes*. — Celle de Gand, dite *Maison de St.-Jérôme*, fut également dispersée et ses biens furent dévolus au *séminaire* par Corneille Janssens, premier évêque de Gand.

diplôme, dont on peut voir le contenu dans Le Mire. Peu d'années après, le pape Eugène IV accorda à l'université de Louvain la permission d'adjoindre aux facultés déjà existantes, celle de Théologie. Dès-lors elle put rivaliser avec les universités les plus célèbres de l'Europe. On ne comptait pas moins de trente-sept colléges sous sa direction; elle avait des professeurs distingués en tout genre, et nous la verrons bientôt se signaler par son zèle pour la foi, aussi bien que par sa science.

Une autre institution non moins célèbre, celle de la Toison d'or, fut érigée vers le même temps à Bruges par Philippe duc de Bourgogne, de Lotharingie et de Limbourg, comte de Flandres, d'Artois et de Namur, marquis du Saint Empire et seigneur de Malines, etc. Ce sont les titres qu'il se donne en tête du diplôme par lequel il confirme en 1431 le nouvel ordre qu'il venait d'établir (1). Il avait pour but, dit-il, de relever le noble état de la chevalerie, et par elle de défendre la religion catholique, l'empire de notre mère la sainte Église et la tranquillité ainsi que la prospérité de la chose publique. «C'est pourquoi, » ajoute-t-il, à la gloire du Créateur Tout-Puissant et de » Notre Rédempteur, en l'honneur de sa mère la glorieuse » Vierge Marie, de St. André apôtre et martyr, pour » l'exaltation de la Foi et de la sainte Église et afin de » stimuler à la vertu et aux bonnes mœurs, nous avons, » le 5 Janvier de l'an de Notre Seigneur 1429, le jour » même de la solennité de notre mariage avec notre chère » et très aimante épouse Élisabeth, reçu, créé et ordonné » à Bruges, comme nous recevons, nous créons et nous » ordonnons encore par les présentes la fraternité équestre, » que nous voulons être appelée ordre de la Toison d'or, » lequel renfermera un nombre déterminé de chevaliers » (c'est-à-dire 31) sous la forme, les conditions, les règles, etc., qui suivent. »

(1) Nos historiens ont rapporté longuement comment ce prince hérita successivement de toutes nos provinces.

Ces statuts au nombre de 766, ont été publiés par Chifflet, Christin et Meurisse. Nous renvoyons les curieux à ces auteurs qui ont donné l'histoire du nouvel ordre et les noms de ses premiers membres (1).

Il y avait peut-être au fond des idées de Philippe, un souvenir de nos croisades, et une velléité de marcher comme nos preux au secours de la ville sainte. Mais loin de pouvoir, à leur exemple, porter les armes contre les ennemis de l'Église, il passa sa vie à combattre l'héroïne de Vaucouleurs Jeanne d'Arc, et à humilier les bannières orgueilleuses de nos communes.

Avant de nous occuper de cette dernière lutte de la puissance Bourguignone avec nos cités et surtout avec celle de Gand, disons un mot de deux saintes filles qui honoraient pour lors les provinces soumises à Philippe-le-Bon.

En 1433, mourut à Schiedam, la bienheureuse Lidwine (*a*), après un martyre de trente ans, passés sur un lit de douleurs, au milieu d'une complication de maladies sans exemple. Les trois premières années, elle eut beaucoup à lutter pour faire taire les impatiences de la nature. Son confesseur l'engagea à s'armer de la pensée des souffrances du Sauveur. Lidwine obéit au conseil de son père spirituel, et divisa en sept parties la passion de Jésus-Christ pour répondre aux sept parties de l'office canonical. Bientôt la méditation des peines de l'Homme-Dieu, lui fit trouver les siennes trop légères. Elle demandait au ciel de les augmenter, et ajoutait encore à ses douleurs par des mortifications volontaires. Ses colloques avec Dieu étaient si amoureux, si touchants, qu'ils arrachaient des larmes à tous ceux qui en étaient témoins. Malgré ses souffrances, elle s'oubliait elle-même, pour ne songer

(1) Nous en parlerons plus au long nous-même dans la 2e partie, sous la rubrique de la *Chevalerie belge*. Voyez aussi l'*histoire de Flandre* de M. Kervyn, Liv. 15e.

(*a*) D'autres écrivent Lydwiga ou Ledua. Le peuple l'appelle Lydtwydt.

qu'aux pauvres : elle leur faisait distribuer de larges aumônes, et, après la mort de ses parents, leur légua tout son patrimoine. Tant de vertus furent récompensées dès cette vie par le don des miracles et celui des prophéties.

Après sa mort, les miracles continuèrent à son tombeau. Ce qui n'empêcha pas les gueux de le profaner en 1572. Ses reliques échappèrent à leur fureur sacrilége et furent déposées en partie dans le trésor de Ste. Gudule, et en partie chez les Carmélites déchaussées de Bruxelles. Sa vie a été écrite par Thomas à Kempis et Jean Brugnan, provincial des frères-mineurs, qui tous deux avaient eu le bonheur de la voir et de la connaître.

Tandis que cette héroïne de la douleur édifiait les provinces septentrionales, une héroïne de la pauvreté, Sainte Colette, dont nous avons déjà dit un mot, embaumait sa retraite de Gand du parfum de ses vertus. Elle était venue établir dans cette ville une de ses maisons, le 3 Août de l'an 1442. Elle revint la visiter le 6 Décembre 1446, et après y avoir passé l'hiver, y rendit sa sainte âme à Dieu, le 6 Mars de l'an 1447.

Douze heures après sa mort, son corps devint d'une beauté et d'une blancheur éclatantes. Il exhalait une odeur délicieuse. Plus de treize mille personnes accoururent pour être témoins de cette merveille. On déposa ses restes dans un modeste caveau, où ils demeurèrent pendant près de quatre siècles et servirent comme de paladium à ses saintes filles, au milieu des tempêtes dont fut bientôt assaillie la ville qui avait recueilli son dernier soupir.

Nous quittons à regret sa sainte solitude pour porter nos yeux sur les scènes de douleur dont nos provinces furent tour-à-tour les témoins et les victimes. C'est d'abord une peste qui dépeuple la Flandre en 1438. Roulers resta sans habitants et on assure que les loups prirent leur place. Dixmude ne conserva pas 90 hommes vivants. Bruges, déjà humilié par les armes du duc de Bourgogne, vit tomber sous les coups du fléau plus de 2400 de ses

citoyens. La famine vint joindre ses horreurs à celles de la peste.

Mais rien n'égale la désolation que la guerre civile ajouta aux châtiments du ciel. Dès l'an 1448, les Gantois avaient commencé à s'opposer à l'impôt de la Gabelle, que le duc Philippe-le-Bon voulait prélever sur le sel. Le mécontentement alla toujours croissant. En 1451, l'émeute dominait dans la ville. Les magistrats les plus respectables s'étaient vus réduits à fuir pour laisser place à la dictature des *capitaines*, comme on les appelait, hommes audacieux, qui, sous prétexte de salut public, se mettaient au-dessus des lois et des institutions. En vain les bourgeois les plus sages tentèrent-ils une réconciliation avec le duc, les *capitaines* surent entraîner le peuple dans des démarches imprudentes qui amenèrent une rupture ouverte.

La guerre fut longue et acharnée. Il n'est pas de notre sujet d'en redire les détails. Les Picards, qui se trouvaient mêlés aux braves chevaliers de Philippe-le-Bon, se firent un renom de cruauté digne des Vandales et des Huns. Une première rencontre eut lieu près d'Audenaerde, où les Gantois eurent le dessous. Ils prirent leur revanche à Deinze et à Peteghem (Mai 1452). Sans la bravoure du sire Jacques de Lalaing, ils eussent détruit tout un corps d'armée ennemi à Lokeren. Tant de résistance irrita le duc : on ne fit plus quartier à personne; la flamme détruisait ce que le fer avait laissé debout. Tout autour de Gand, à six milles à la ronde, on ne voyait plus que cendres et ruines. Il fallut la sanglante bataille de Gavres (*a*) (1453), où plus de vingt mille Gantois perdirent la vie, pour ramener leur fière cité à l'obéissance. On dit que le duc lui-même, en abaissant ses regards sur la plaine jonchée de morts et sur l'Escaut dont les ondes ne charriaient que des cadavres, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quel que soit le vainqueur, je perds beau-

(*a*) 23 Juillet.

coup, car c'est mon peuple qui a péri; » « et là, ajoute Chastelain, fust la première fois qu'il avoit eu pitié des Gantois. »

Gand dut passer par les conditions qui lui avaient semblé si dures autrefois; le 30 Juillet, vers midi, le duc se plaça près de la porte St. Liévin, au milieu de son armée rangée en bataille : il était lui-méme armé de toutes pièces, et montait le cheval qui avait été blessé sous lui dans le pré de Semmersaeke (1). Le maréchal de Bourgogne conduisit successivement près du duc les magistrats et les bourgeois de Gand, les uns « en leurs chemises et petits draps, » les autres vêtus de deuil, sans ceinture et sans chaperon. Baudouin de Fosseux moine de St.-Bavon, prit la parole en leur nom et demanda par trois fois merci pour le peuple de Gand. Philippe répondit en français : « Soyez-nous dorénavant bons sujets, nous vous serons bon et loyal seigneur. » Puis, sans entrer à Gand, il reprit la route d'Audenaerde. On portait devant lui, comme les trophées de sa victoire, les bannières des métiers qu'il s'était fait remettre, et ce fut par son ordre qu'on les déposa partie à Notre-Dame de Halle, partie à Notre-Dame de Boulogne. Triste monument de nos discordes civiles! il dut plus d'une fois rappeler aux nombreux pèlerins de Gand qui venaient visiter ces deux fameux sanctuaires, la ruine de leurs franchises et avec elle la décadence de leur cité.

La même année que la métropole des libertés dans le Nord tombait devant les haches impitoyables des hommes d'armes de Bourgogne; Constantinople, l'héritière d'Athènes et de Rome, se courbait sous le cimeterre des Ottomans. Mahomet II faisait arborer le croissant sur les coupoles de Ste.-Sophie. Tout l'univers catholique poussa un cri de douleur; mais les temps des Thierry et des Robert

(1) C'est là que huit cents gantois soutinrent longtemps les efforts de toute l'armée bourguignonne, et, en mourant comme les Spartiates aux Thermopyles, sauvèrent leur patrie d'une destruction complète.

n'étaient plus : on se contenta de gémir. Il est vrai que le duc Philippe-le-Bon fit solennellement, à Lille, le vœu d'aller combattre les infidèles (1); mais sa division avec son fils, les intrigues et les querelles de ses voisins l'empêchèrent d'exécuter sa promesse. Le pape Pie II le pressa vainement de réaliser les espérances qu'il avait données au monde chrétien. Philippe mourut en 1467, sans avoir accompli son vœu. Il avait regné près d'un demi siècle. Cruel envers ses adversaires, comme le témoignent sa conduite envers la Flandre et la principauté de Liége ainsi que l'incendie de Dinant, qui éclaira pour ainsi dire sa dernière heure, bon jusqu'à la faiblesse envers ses amis, il eut des fautes à se reprocher de plus d'un genre. Ses mœurs étaient loin d'être pures. La sagesse de son administration, la prudence de ses conseils et je ne sais quel caprice du sort en firent un des plus grands princes de son époque. Quant à sa religion, il désira sincèrement porter secours à l'Église menacée et favorisa généralement parmi ses sujets les institutions pieuses (*a*).

Déjà nous en avons mentionné quelques unes érigées de son temps. Il faut y ajouter la chapelle du St. Sépulcre à Bruges, élevée sur le plan de celle de Jérusalem, par la noble famille des Adornes, l'an 1435. Près de cette chapelle fut bâti un hospice pour douze pauvres femmes. En 1463, Guillaume Filastre, évêque de Tournai, approuva l'érection de la maison d'Augustines connue sous le nom de *Béthanie,* à Bruges; l'année suivante, le noble seigneur Louis de Gruuithuise appela dans la même ville des Clarisses de la réforme de Ste. Colette. — Vers le même temps, commençait à Anderlecht-lez-Bruxelles un couvent de Chartreux. Plusieurs couvents s'établirent en Hollande, tandis que les sanctuaires de Marie se multipliaient en Belgique et que des miracles éclatants y attiraient une foule de pè-

(1) Ce vœu célèbre, connu sous le nom *de vœu du faisan,* eut lieu avec des cérémonies extraordinaires. V. Olivier de la Marche.

(*a*) Voyez son Testament. Miræus Dipl. Belg. tom. 2, p. 1256.

lerins. Le pieux Wichmans en a rapporté un bon nombre dans son livre : Brabantia Mariana ; Juste Lipse et Puteanus consacrèrent au même travail plus de critique et plus de talent. Nous renvoyons nos lecteurs à leurs savants ouvrages.



## CHAPITRE XXIX.

**De l'an 1467 à l'an 1530.**

**Charles-le-Téméraire. — Denis-le-Chartreux. — Marguerite d'Autriche. — Jean Standonck. — Charles V et la Réforme. — Les Capucins. — Les Récollets. — Docteurs de Louvain.**

---

Autant Philippe s'était montré libre, autant Charles, son fils, se montra sévère dans ses mœurs. C'était un prince à grandes vues, d'une ambition plus grande encore. Il aimait à entendre redire « les gestes et faits de César, de Pompée, d'Annibal et de tels autres grands et hauts hommes lesquels il voulait ensuivre. » Loyal comme un chevalier, généreux comme un prince, intrépide jusqu'à la témérité; il eût pu faire le bonheur de ses peuples, si son orgueil ne l'eût précipité sans cesse dans des mesures extrêmes, également fatales à sa dynastie et à ses sujets.

Qui ne connait le châtiment barbare qu'il infligea à la malheureuse ville de Liége? Gand, qui avait relevé la tête au commencement de son règne, trembla de se voir traité de même, et alla demander humblement merci et pitié au cruel destructeur de la cité de Saint Lambert.

Louis XI, tombé entre ses mains à Péronne, craignit un moment de subir le sort de Charles-le-Simple. Il se vengea longuement des terreurs que lui avait fait ressentir son redoutable adversaire. Il sut lui susciter des ennemis partout, et jusqu'au sein même de ses états. Charles, comme dit un de ses historiens, enlacé par un serpent, se montra la face découverte, à « l'exemple du lion,

8.

lequel, quand il se trouve chassé, ne quiert point les bois, mais se boute en plein champ. »

La représentation l'irrite; les revers ajoutent à son obstination. Vaincu à Granson et à Morat par les Suisses, il rassemble les débris de son armée, pour aller mourir sous les murs de Nancy, victime de sa témérité encore plus que de la bravoure de ses adversaires (1477).

Tel est le prince qui, durant 10 années, présida aux destinées de la Belgique. Il eût pu la rendre grande selon le monde; il ne fit que compromettre son avenir. Si sa politique fut inexcusable, son administration ne le fut point. Rien n'égalait son respect pour la justice; il aimait la religion et en observait rigoureusement les lois. Sous son règne, les institutions pieuses continuèrent à se propager: au plus fort de ses colères (et elles étaient terribles), il savait écouter une supplique faite au nom du ciel. Quelques pauvres religieuses Carmélites de Liége, chassées de leur asile, lors du sac impitoyable de cette cité, lui demandèrent un toit pour s'abriter. Il leur assigna l'ancien Béguinage de Vilvorde, connu sous le nom de *Notre-Dame de Consolation* (1), qui lui appartenait en propriété.

Il ne se montra pas moins bienveillant, à l'égard des Chartreux. Un des membres les plus distinguée de cet ordre, le célèbre *Denis le Chartreux*, lui adressa en 1470, une supplique, afin de pouvoir ériger un couvent à Eyckendonck près de Bois-le-Duc. Le duc Arnould de Gueldre, conjointement avec son fils, son épouse, un prêtre et le duc de Clèves s'étaient chargés des frais de l'installation. Denis demandait en même temps qu'il fût permis aux religieux établis dans ce couvent au nombre de douze, de recevoir les biens-fonds qu'on leur léguerait, jusqu'à ce qu'ils atteignissent un revenu annuel de 120 livres de gros (monnaie flamande). Puis il priait le duc de vouloir bien

(1) V. la monographie qu'on vient de publier à Bruxelles sur cet établissement.

prendre le nouvel établissement sous sa protection, et de lui donner un patron à son choix.

Charles le mit sous le patronage de Ste. Sophie de Constantinople, c'est-à-dire de l'Éternelle sagesse; car c'était à elle qu'avait été dédié ce fameux temple, devenu depuis 1458 une mosquée turque. Le couvent d'Eyckendonck prit en effet pour armes l'image du Sauveur avec cette inscription : *Éternelle Sagesse, protège-nous*. Le diplôme remarquable que le duc donna à ce sujet en 1471, se trouve dans Le Mire, tom. 3.

Denis ne survécut que quelque mois à la fondation d'Eyckendonck, dont il fut le premier prieur. Il était âgé de 69 ans et en avait passé 48 chez les Chartreux. Né au village de Rickel dans la Hesbaye, il fut un des hommes les plus distingués non-seulement de notre patrie, mais encore de l'Europe d'alors. Eugène IV disait que l'Église pouvait regarder comme une de ses gloires d'avoir un tel fils, et le cardinal Bellarmin lui donne les titres de très saint et très savant homme.

Ses livres ascétiques le placent au premier rang de cette école célèbre qui avait déjà produit les Ruysbroeck, les Groete, les Radewyck et les A Kempis. Nous aurons l'occasion d'en parler ailleurs.

Les Chartreux s'établirent également à Delft, en 1469, dans une maison due aux libéralités du comte d'Ostrevant. Les frères-mineurs furent appelés à Bootendael près de Bruxelles, par la pieuse veuve de Philippe-le-Bon, Élisabeth de Portugal. En 1472, ils érigèrent un nouveau couvent à Amersfort. L'ordre de Citeaux commença une maison à Zierikzée; tandis qu'un enfant de S. Dominique, le père Alain, réveillait dans nos contrées, aussi bien que dans la France et dans la Saxe, la dévotion du Rosaire, qui avait beaucoup souffert des malheurs du temps. Ce savant homme fut deux ans professeur à Gand, et mourut à Zwol en 1475.

En 1473, le duc Charles établit à Malines un nouveau

conseil, qui devait être le conseil suprême ou le *grand-conseil* des Pays-Bas. Le duc le présidait, et en son absence son chancelier; à défaut de l'un et de l'autre, c'était à l'évêque de Tournai que revenait la présidence. C'était une espèce de tribunal sans appel, en même temps qu'un conseil d'état, composé de trente membres, tous distingués par leur prudence et leur savoir. Avant de commencer leurs séances, ils entendaient la sainte messe, pendant laquelle le prêtre faisait une prière à Dieu pour qu'il leur donnât l'esprit de force et de conseil. Au sortir de leurs délibérations, ils assistaient une seconde fois au saint sacrifice pour demander au ciel de bénir leurs décisions (*a*).

Charles avait menacé de peines sévères tous ceux qui auraient montré dans cette charge importante la moindre négligence. Il ne s'était guère montré moins sage dans le reste de l'organisation de sa maison et des affaires publiques. Malheureusement il empêcha tant de belles institutions de porter leurs fruits, par ses entreprises téméraires contre ses voisins, qui l'entrainèrent enfin à sa ruine.

La patrie chancela sous le coup funeste qui frappa son chef devant Nancy. Ses vastes états se trouvèrent remis aux faibles mains d'une princesse de dix-neuf ans, seule, isolée, en face de l'astucieux Louis XI et des communes mal soumises. Le roi de France en profita pour menacer la Bourgogne et semer la division entre Marie et ses sujets. Il ne réussit que trop dans ses perfides desseins. Nous ne pouvons nous occuper ici de tous les malheurs qu'il sut créer à la Belgique. Elle eut recours à la maison d'Autriche et donna la main de Marie de Bourgogne à l'archiduc Maximilien. Louis XI se vit repoussé de la Flandre que ses troupes envahissaient déjà, et le 22 Juin 1478, la naissance de Philippe-le-Beau vint rassurer tous les cœurs. Deux ans après, Marie donnait le jour à une fille dont le nom devait être béni plus tard de tous les Belges, la

(1) Barlandus, Chron. ducum Brab.

bonne et pieuse Marguerite d'Autriche. Elle n'eut pas le temps de connaître sa mère : Marie de Bourgogne mourut en 1482, d'une chute de cheval. La tutelle de son fils Philippe fut confiée, après bien des troubles et bien des difficultés, à l'archiduc Maximilien. Celui-ci devint empereur l'an 1493, et remit dès l'année suivante le gouvernement de nos provinces à Philippe-le-Beau. Le mariage de ce prince (1496) avec Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, fit passer l'Espagne sous la maison Flandro-Autrichienne. En 1500, la Belgique donnait un héritier à Charlemagne dans la personne de Charles V. Son règne à jamais célèbre dans les fastes de l'Église et de notre patrie demande que nous ne passions pas légèrement sur ce grand homme et sur son époque. Avec lui s'ouvre l'ère moderne.

Son enfance fut un temps de repos pour la Belgique. Les plaies que lui avaient causées les longs troubles du siècle précédent, se cicatrisèrent peu à peu. Après la mort de Philippe-le-Beau en 1506, la régence était échue de nouveau à Maximilien. Celui-ci confia le gouvernement de nos provinces à sa fille Marguerite, tante de Charles, et la Belgique ne put que se féliciter d'un choix si sage. La victoire couronna ses armes à Guinegate, à Térouanne et à Tournai. Anvers remplaça Bruges pour le commerce du Nord, et des traités de paix avantageux ranimèrent l'industrie dans nos laborieuses cités.

Les mœurs s'étaient profondément altérées sous l'administration des ducs de Bourgogne; le luxe dominait dans presque toutes les classes de la société. La Belgique oubliait les lois du ciel, comme la plupart des autres nations de l'Europe (*a*). Celle-ci vit sans s'émouvoir le divorce de Louis XII; et si une voix s'éleva en faveur de la princesse répudiée, Jeanne de France, ce fut celle d'un pauvre docteur en Théologie, devenu, grâce à son talent et à sa vertu, recteur de l'université de Paris et principal

( ) Voyez *Meyer*, de Rebus Flandricis, 9.

du collége de Montaigu. Jean Standonck était né à Malines. Chassé de France, il vint établir dans sa ville natale une de ces pieuses écoles qui conservèrent longtemps son nom. Marguerite, sacrifiée autrefois comme Jeanne, accueillit avec sympathie l'homme généreux qui avait osé reprocher à un parjure royal l'oubli de ses serments. La Belgique partageait là-dessus les sentiments de Marguerite.

Jean Standonck en profita pour ériger des maisons de sa règle à Cambrai, à Valenciennes, à Malines, à Louvain, etc., où les étudiants pauvres étaient reçus avec amour, et élevés dans la piété encore plus que dans la science. Lui-même il prêcha la parole de Dieu avec fruit dans la plupart de nos villes, et ranima dans un grand nombre de monastères la ferveur primitive. Quant à Jeanne de France, elle sut se servir de sa disgrâce pour avancer dans la perfection.

Ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saintes par Clément XII. Elle fut l'institutrice de l'ordre des *Annonciades*. Marguerite d'Autriche se hâta d'appeler le nouvel institut et lui donna une maison dans la ville de Bruges. Elle se montra également libérale envers les autres établissements pieux. Une haute sagesse se joignait chez cette femme extraordinaire à une profonde piété et à une fermeté de caractère qui ne contribua pas peu à former son neveu, dont elle était tendrement aimée. A son tour elle prodiguait tous ses soins à ce jeune enfant sur lequel reposaient tant de destinées (1).

(1) Elle mourut à Malines en 1530. Elle avait songé à se retirer aux Annonciades de Bruges, comme l'atteste une lettre touchante adressée à la supérieure de ce monastère : « Ma mère, ma mie, j'ai donné charge à ce porteur d'aller » vous dire de mes nouvelles et ma bonne disposition depuis aucuns jours... » Je suis délibérée faire une bonne fin dans votre couvent à l'aide de Dieu et » de nostre bonne maîtresse sa glorieuse Mère. Je vous prie, ma bonne mère, » de faire prier toutes mes bonnes filles à l'intention que je vous ay toujours » dit, car le temps aproche, puisque l'empereur vient, à qui, à l'aide de Dieu, » renderay bon compte de la charge et gouvernement que luy a pleu me don-

Charles, formé par des mains si habiles, et cultivé par des hommes comme Adrien Florissonne et Guillaume de Chièvre, se montra digne de sa haute fortune. A 15 ans il devenait roi d'Espagne, à 19 empereur. Le soleil ne se couchait point sur les terres soumises à son obéissance. Il saisit d'une main ferme un sceptre qu'on n'avait plus porté depuis Charlemagne et le défendit avec gloire contre les jalousies de ses voisins aussi bien que contre les attaques de l'hérésie formidable qui sous son règne éclata tout-à-coup comme une tempête et arracha du tronc de l'Église ces branches jadis florissantes, que nous voyons aujourd'hui rongées du ver mortel de l'indifférence, et prêtes à tomber en dissolution et en poussière.

La *Réforme,* c'est ainsi que s'intitula l'erreur nouvelle, eut, d'après l'expression d'un grand écrivain moderne, un *succès d'explosion* ou d'incendie. Ce fut une étincelle jetée sur des poudres inflammables; une veine d'eau introduite dans un volcan, pour s'y transformer en lave brûlante. Depuis longtemps, les intelligences étaient travaillées par le doute et l'impatience du joug. Les découvertes nouvelles, en ajoutant à l'orgueil de l'esprit humain, l'avaient éloigné de Dieu et de la simplicité de l'évangile. Des hommes sans autorité osèrent se constituer juges d'un pouvoir qui ne relève que de Dieu. L'Église, dirent-ils, est rongée d'abus; elle a besoin de réforme. Qu'il fallait des réformes : les conciles de Pise et de Constance l'avaient dit avant Luther et Calvin; St. Bernard l'avait dit avant les conciles de Pise et de Constance; St. Jérôme avant St. Bernard, St. Cyprien avant St. Jérôme. Mais ces grands docteurs de l'Église entendaient par-là qu'il fallait extirper autant que possible, la zizanie toujours mêlée au bon

» ner, et ce fait je me renderay à la volonté de Dieu et de nostre bonne maîtresse, et demouray toujours votre bonne fille, MARGUERITE. »

Marguerite ne vint pas prier au pied des autels de Bruges où s'était agenouillée Marie de Bourgogne, mais elle ordonna en mourant que son cœur fût porté dans le tombeau qui renfermait les cendres de sa mère. (Kervyn, tom. VI.)

grain, qu'il fallait lutter contre les tendances humaines qui faisaient dévier certains membres de la société chrétienne des voies et des exemples du Christ; jamais ils ne s'imaginèrent, comme le moine défroqué d'Eisleben et le clerc stigmatisé de Noyon, qu'il fallait rompre avec la chaire de Pierre, centre de l'unité et source de la vérité, à laquelle tout ce qui ne veut pas périr doit s'attacher, comme à l'arche du salut. Jamais les Pères, malgré leur zèle à laver les taches que des enfants vicieux imprimaient au nom de leur mère, ne crurent qu'il était permis pour cela de déchirer la robe sans couture du Christ, le vêtement immaculé de son épouse, qui ne cesse de protester contre le vice aussi bien que contre l'erreur.

Quant aux novateurs du seizième siècle, n'aurait-on pas pu leur demander au préalable de quel droit ils s'érigeaient en réformateurs : eux sans mission et par conséquent sans autorité divine, eux sans conduite et partant sans autorité morale (1). Ils se disaient les interprètes de la parole de Dieu, ils prétendaient tenir leurs droits de la bible; mais cette bible elle-même, de qui la tenaient-ils? Qui leur avait donné l'intelligence de choses cachées à celle à qui le Christ promit l'assistance de son Esprit pour les comprendre? Ils se sont dits les envoyés du Ciel; et quand on leur a demandé par quels signes ils démontraient qu'ils étaient ses ambassadeurs, ils se sont répandus en invectives contre ceux à qui il a été dit : « Administrez ma parole et mes sacrements : je vous assisterai jusqu'à la fin des siècles. » Ils en ont appelé au nombre

(1) Érasme, que personne n'accusera d'exagération à l'endroit de la réforme, dit de Luther : *La raison la plus vulgaire m'apprend qu'un homme qui a excité un si grand désordre dans le monde, qui n'avait de plaisir que dans des paroles indécentes ou railleuses, n'a pu faire la chose de Dieu. Une arrogance comme celle de Luther, que rien n'égala jamais, suppose la folie, et une humeur bouffonne comme celle du docteur de Wittenberg ne s'allie point avec l'esprit apostolique.* Mr Audin a déchiré le voile qui couvrait les turpitudes des réformateurs, dans ses remarquables publications sur le siècle de Léon X.

de ceux qui suivaient l'étendard de la rebellion qu'ils avaient levé en face d'une autorité qui comptait pour elle quinze siècles de respect et d'obéissance. Comme si Arius, Nestorius et les autres hérésiarques n'avaient pas vu eux aussi des peuples entiers s'enrôler sous leurs drapeaux ? Ne suffit-il pas, hélas ! de s'adresser aux passions de la multitude pour l'enthousiasmer en sa faveur? Et sans aller bien loin, quelle fascination l'impur Tanchelin n'exerça-t-il pas sur une foule en délire? Y a-t-il doctrine si monstrueuse qui, par son étrangeté même ou son extrême corruption, n'ait souri à la nature déchue de l'homme?

C'est ici le lieu de dire un mot des principes par lesquels ces prétendus réformateurs entendaient régénérer l'Église. Quel axiome moral que celui de Luther : « les bonnes œuvres ne sont d'aucune utilité pour le salut! » Les Musulmans ont-ils un plus sombre fatalisme que celui de Calvin, qui fait de Dieu « l'auteur du mal comme du bien? » — Faut-il parler de l'isolement dans lequel le principe égoïste du protestantisme place le fidèle? Ennemi de la société comme de la charité qui en est le lien, il fait de chaque homme un centre, où se trouve le tribunal qui décide en dernier ressort de la foi; un but où doivent converger tous les actes de la vie. Le temps a développé et mis à nu toutes les conséquences du symbole réformé : dans la religion il a détruit le surnaturel, dans l'Église l'organisme, dans la société les œuvres de bienfaisance, dans les arts l'esthétique chrétienne (1). Qu'on ajoute à ces suites fâcheuses dans l'ordre religieux et intellectuel : les guerres civiles, les désordres, les ruines qu'il a semées partout et surtout dans nos malheureuses provinces; et l'on comprendra difficilement comment encore de nos jours, des esprits superficiels appellent le protestantisme un progrès. Certes, quand après une guerre de quatre-vingts ans, la Belgique releva enfin la tête sous Albert et Isabelle; elle n'eut pas de quoi se féliciter de ce que la

(1) Nous traiterons cette question plus longuement dans la 2e partie.

Gueuserie avait passé sur son territoire. Qui eût reconnu dans ses villes désertes, dans ses ports abandonnés, dans ses églises dénudées, dans ses campagnes en deuil la patrie des Jean le Victorieux et des Lalaing, des Van Eyck et des Artevelde, des Goethals et des Charles V?

Ce prince éclairé, en voyant naître le monstre qui portait dans son sein tant de révolutions et de sanglantes querelles, devina tout ce qu'il serait un jour, et résolut de l'étouffer à son berceau. Il voulait à cet effet réunir dans une sainte alliance tous les princes chrétiens (1) : François I, son rival, ne répondit à ce vœu qu'en tendant la main aux Turcs et aux réformés. Henri VIII renvoya lâchement la tante du grand empereur, pour se plonger à la fin dans l'ordure du vice et dans les violences du schisme. Quant aux princes d'Allemagne, le duc de Brandebourg en tête, ils virent dans la réforme un moyen de refaire leurs trésors et de se libérer des charges du Saint-Empire. La vieille société s'écroula avec celui qui en fut le dernier appui. Nos aïeux donnaient pour base à l'autorité l'ordre moral, à l'ordre moral les croyances, aux croyances l'Église, à l'Église Dieu : défendre l'Église, défendre la foi, c'était donc aux yeux de Charles V défendre la société elle-même; c'est ce qui explique pourquoi il se montra sévère à l'endroit des nouvelles croyances. Il ne séparait pas comme de nos jours l'Église de l'État : *L'équilibre* ou la force des choses ne constituaient pas selon lui le fondement des liens sociaux et du droit européen. Avait-il tort?

Au reste, les protestants d'alors eux-mêmes donnaient raison à la façon de penser de l'empereur. Les premiers ils usèrent de violence pour étayer leurs doctrines, comme la suite le fera voir. Le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'époque qui s'ouvre devant nous, nous dispensera de réflexions ultérieures. Laissons désormais parler les faits.

(1) Voyez l'Histoire de Flandre par M. Kervyn, tom. VI.

C'était le 31 Octobre, la veille de la Toussaint de l'an 1517. De grandes indulgences venaient d'être publiées par le dominicain Tetzel, en faveur de tous ceux qui contribueraient à l'achèvement de la superbe basilique de St. Pierre de Rome. Un moine augustin, professeur de théologie à Wittenberg, s'avisa de faire afficher publiquement quatre-vingt-quinze thèses où le pouvoir de l'Église en matière de satisfaction, était maltraité. Ce moine se nommait Martin Luther, et était âgé pour lors de 34 ans. Son manifeste fut rigoureusement attaqué par Tetzel, Prierias, Hogstraeten et Jean Eck. Luther leur répondit par un torrent de paroles injurieuses et hautaines, auxquelles se mêlèrent des propositions de plus en plus malsonnantes pour la foi.

Léon X, qui occupait alors le siége pontifical, ne vit au fond de ces querelles qu'une jalousie d'Ordres; il crut pouvoir ramener Luther à la raison par le moyen de son général Gabriel; Luther s'épuisa en protestations hypocrites de respect et de déférence; et le pape, qui l'avait d'abord cité à comparaitre à Rome, lui permit de s'expliquer avec son légat le cardinal Cajétan.

Mais le novateur ne consentit point à se rétracter. Il demandait une discussion publique. Le savant docteur Eck le confondit à Leipsig. Dans la chaleur de la dispute, Luther avait laissé échapper son dernier mot : « La foi sauve sans les œuvres. » Puis, renchérissant toujours sur lui-même, il avait nié l'infaillibilité des papes, des conciles et jusqu'à l'authenticité de l'Épitre de St. Jacques. Les derniers liens étaient brisés...

C'est en ce moment-là même que Charles V était nommé empereur. Luther avait déjà un parti. Mélanchton lui prêtait l'appui de son érudition, Hutten celui de ses investives. On ne parlait de rien moins que d'abattre l'antechrist (le pape), de détruire les moines, de changer tout le symbole et le culte catholique. Rome lança une bulle d'excommunication; Luther y répondit par des grossiè-

retés, et poussa l'audace jusqu'à la brûler publiquement. Charles convoqua une diète à Worms, où l'hérésiaque fut appelé. On le confondit de nouveau, sans ébranler sa pertinacité. La diète le mit au ban de l'empire. L'électeur Frédéric le fit enlever secrètement pour le conduire au château de Wartbourg, que Luther ne craignit pas d'appeler plus tard *son île de Pathmos.*

Bientôt la nouvelle doctrine porta ses fruits. Les moines jetèrent le froc, des prêtres se marièrent, la messe fut abolie; et le peuple, s'armant contre ceux qu'on lui dépeignait sans cesse comme des tyrans, se mit à parcourir en troupes nombreuses la Suisse, la Franconie, la Thuringe, et les provinces rhénanes, pillant, brûlant les couvents, renversant les châteaux et commettant partout d'effroyables cruautés. Ces bandes brutales obéissaient à Münzer, moine apostat. Un prêtre apostat, le fougueux Carlostadt renouvelait à Wittemberg les excès des iconoclastes; tandis qu'à Zurich en Suisse un autre apostat, Zwingle niait la présence de J.-C. au Saint Sacrement des autels. Toute l'Allemagne se trouvait peu après en combustion.

L'Université de Paris se distingua dans ces tristes conjonctures par son zèle contre les nouveautés. Celle de Louvain ne se montra pas moins dévouée au catholicisme. Un de ses plus savants docteurs venait de monter sur le siége de St. Pierre, après la mort de Léon X (1521). Il se nommait Adrien Florissome et conserva ce nom en ceignant la tiare. Il avait joui de plusieurs dignités ecclésiastiques, avant de devenir le précepteur de Charles V. Créé cardinal en 1517, et pape en 1522, il n'occupa que quelques mois le trône pontifical.

Au faîte de la grandeur il n'oublia point sa patrie, ni l'établissement dans lequel il avait puisé la science en même temps que la piété. Six jours avant sa mort, il légua à l'Université de Louvain tous les biens qui lui appartenaient dans cette ville, afin d'y fonder un collége pour

les étudiants en Théologie (a). C'est encore aujourd'hui un des plus beaux édifices de notre métropole scientifique.

Adrien VI accorda le 10 Mai 1522, à la prière de Charles V, la permission à tous les religieux mendiants et en particulier aux frères-mineurs, d'aller prêcher l'Évangile aux nouvelles Indes, c'est-à-dire en Amérique. Il leur accorda tous les priviléges et tous les pouvoirs des évêques, à l'exception de ceux qui demandaient l'ordre de l'épiscopat (b).

Trois frères-mineurs des Flandres, pour répondre aux désirs de l'empereur et du pape, se hatèrent de se mettre en route. C'étaient Jean de Tecto, gardien de la maison de Gand, Jean de Aora, prêtre, et Pierre de Mur, nommé vulgairement *Pierre de Gand*, simple frère lai. Avant la fin de l'année ils abordèrent au Mexique, nouvellement conquis par Fernand Cortez. Le bon frère Pierre se mit aussitôt en devoir d'apprendre aux habitants de Mexico à lire, à écrire, à peindre, à chanter, à jouer de divers instruments. Il enseignait le catéchisme aux petits enfants, et excitait tout le monde à la vertu par ses paroles et par ses exemples. Des églises sans nombre furent bâties par ses soins. Il mourut plein de mérites, n'ayant pas employé moins de cinquante ans à sa laborieuse et modeste mission.

La conversion des idolâtres ne fut pas la seule consolation que l'ordre des frères-mineurs procura à l'Église affligée. Matthieu de Basci entreprit de rendre à ses frères leur faveur primitive : sa réforme approuvée en 1526 par Clément VII, produisit les *capucins;* une autre réforme, également approuvée du Saint Siége, donna naissance aux *récollets*. Les capucins et les récollets eurent un grand nombre de maisons en Belgique, comme on peut le voir dans la Gallia Christiana.

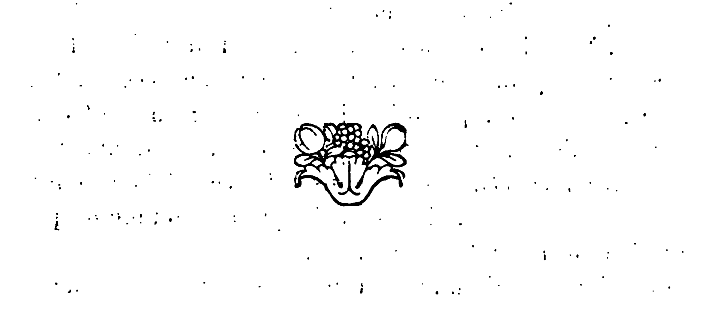
Parmi ceux qui embrassèrent la réforme des capucins,

(a) Dipl. Belg., tom. III, p. 695.
(b) Ibid., tom. IV, p. 650.

il faut citer le docte et pieux Jean Titelmans, né à Hasselt et frère-mineur de Louvain. Il avait fait de brillantes études; et écrivit plusieurs savants ouvrages pour défendre la foi catholique contre les novateurs. Sa vertu égalait sa science. Il mourut l'an 1537 en odeur de sainteté, et l'on assure qu'il s'est fait à son tombeau un grand nombre de miracles.

Il ne fut pas le seul docteur de Louvain qui combattit à outrance l'erreur. Jacques Masson (nommé Latomus), né à Cambron, et principal du collége de Standonck à Louvain, ne se montra pas moins intrépide contre les nouveautés; il n'épargna pas même Érasme, qu'on soupçonnait de trop les aimer. Dridoens, curé de St. Jacques et chanoine de St. Pierre, se distingua également par ses doctes écrits contre Luther; on en peut dire autant de Ruard Tapper, qui sut se faire un nom au Concile de Trente.

On sait comment le moine apostat de Wittenberg répondait aux savantes élucubrations de l'Université de Louvain et de Paris. Les injures ne lui coûtaient rien : il épuisa tout son dictionnaire. C'est peu : sa plume jusque-là trempée dans la boue, allait bientôt se tremper dans le sang. « Il faut les assommer, s'écria-t-il, comme des chiens enragés... » Et ces mots seront un arrêt de mort pour de misérables paysans que sa parole avait égarés.



# CHAPITRE XXX.

## De l'an 1520 à l'an 1562.

Les Anabaptistes. — La Compagnie de Jésus : Canisius, Gaspar Barzé, etc. Calvin. — Les Belges au Concile de Trente. — Zèle religieux de Charles V. — Nouveaux évêchés en Belgique.

Déjà l'Allemagne se trouvait profondément divisée : les liens sociaux se relâchaient de toutes parts ; à force de prêcher la liberté évangélique, on avait remué dans les masses tous les mauvais instincts. « Je les vois, disait » Érasme, sortant de leurs prêches, les traits hagards, » le regard menaçant, comme des gens échauffés par des » discours sanguinaires. Ce peuple évangélique est tou- » jours prêt à en venir aux mains ; il aime les batailles, » non moins que les disputes. » Tels se montrèrent ces paysans que Luther disait appartenir corps et âme au diable, et qu'on extermina sans pitié (15 Mai 1525). Münzer, leur chef, fut pris et exécuté, après avoir subi un interrogatoire et d'affreuses tortures. Il abjura ses erreurs avant de mourir, revint à la foi de l'Église catholique, exhorta ses partisans à l'obéissance aux puissances établies et conjura les princes de traiter avec pitié le pauvre peuple que les doctrines nouvelles avaient séduit. Leur premier séducteur, Luther, prétendait au contraire qu'il fallait à tout prix en purger le monde. Le sang inonda les rives du Rhin ; il coula peu de temps après à Cappel, en Suisse (11 Octobre 1531), où le fougueux Zwingle succomba avec ses adeptes sous les coups des petits cantons ; OEco-

lampade mourut également les armes à la main. Enfin parut à Munster en Westphalie la secte des Anabaptistes, qui fit oublier les autres par ses excès. Bernard Rottman, chapelain de St.-Maurice près de Munster, visionnaire fanatique, prêcha d'abord les nouvelles doctrines dans les rues (23 Février 1532), et, étant parvenu à communiquer son fanatisme au peuple, le poussa à renverser les autels et à détruire les images des Saints. Le conseil, d'accord avec Rottman et le landgrave Philippe de Hesse, lui prêta main-forte, et le protestantisme fut introduit dans Munster, comme il l'avait été déjà dans Minden, Herford, Lemgo, Lippstadt et Soert. Les catholiques furent obligés de céder les églises aux protestants (14 Février 1533). Mais ces progrès furent bientôt après arrêtés et annulés, pour des siècles, par les scènes terribles qu'amenèrent les Anabaptistes, qui s'étaient hâtés d'accourir sur ce nouveau théâtre offert aux sectaires. Cette secte, qui avait commencé ses désordres à Zwickau, n'avait pas, il s'en faut, été détruite dans la guerre des paysans. Après la bataille de Franken-Haren, ces sectaires s'étaient répandus dans beaucoup de contrées, et, n'ayant ni feu, ni lieu, ni principes arrêtés, ni chefs, ni discipline, ils s'étaient partout livrés aux plus criminelles extravagances. Tandis que les Luthériens faisaient, pour la plupart, dégénérer la liberté qu'ils réclamaient, en une licence effrénée, ces Anabaptistes prétendirent mortifier et anéantir tout ce qui est humain dans l'homme. Héritiers à plusieurs titres des anciens gnostiques, aspirant à un spiritualisme aussi faux qu'exagéré, ils méprisaient les sacrements, les pratiques extérieures, toutes les institutions positives de l'Église, et cherchaient dans l'Apocalypse la confirmation des rêveries millénaires qui leur étaient révélées dans de soi-disantes visions et de prétendus ravissements. Rottman, dont nous venons de parler, avait été gagné à cette secte fanatique par un tailleur de Leyde, nommé Jean Bochold ou Bockelson, et un

boulanger de Harlem, Matthiesen, qui, tous deux, étaient venus à Munster. Ils y établirent un pouvoir théocratique et populaire, dont Jean de Leyde était le roi absolu, Matthiesen le prophète, Knipperdolling le bourreau. Douze juges les entouraient. Munster fut appelée la cité de Sion. Matthiesen, en sa qualité de prophète, ordonna qu'on lui livràt tout l'or et tout l'argent, qu'on brûlât tous les livres. Jean, en sa qualité de roi, publia un manifeste qui annonçait qu'on se mettrait en campagne, qu'on châtierait tous les riches, et qu'il s'assiérait sur le trône de David jusqu'à la venue du Seigneur. Il avait pris plusieurs femmes et rendit ainsi la polygamie générale parmi ces sectaires. L'évêque de Munster, poussé à bout, réussit enfin à mettre un terme à ces scènes d'horreur et d'épouvante (25 Juin 1535). Jean de Leyde, Knipperdolling et le chancelier Krechting furent pris, exposés à toutes sortes d'outrages, exécutés le 23 Janvier 1536, et leurs corps, enfermés dans des cages, restèrent suspendus à la tour de St. Lambert (Alzog, *Hist. de l'Égl.*) (*a*).

Ce coup n'abattit point la secte. Déjà elle avait pénétré en Hollande. Elle n'eut d'abord que des réunions secrètes; bientôt enhardis par leur nombre, les sectaires se choisirent un évêque, qui devait les prêcher et les rebaptiser. Ceci se passait dans la ville d'Amsterdam, l'an 1531. Le Conseil de la Haye l'ayant appris, mit son Procureur-Général à leur poursuite. Treize coupables furent saisis et conduits à la Haye. Charles V crut devoir donner un exemple pour effrayer l'hérésie : il les fit décapiter. Et de fait leur compagnons s'enfuirent, ou se tinrent cachés pendant quelque temps (*b*).

Mais en 1535, ils reparurent dans la ville d'Amsterdam, ayant à leur tête un chef audacieux, nommé Jean Van

(*a*) Voyez aussi le P. Hazart : *Kerkelyke Historie van Duytsland.*— Item la lettre de François Waldeck, évêque de Munster, au pape Paul III, écrite en 1534. — Bérault-Bercastel, etc. Audin.

(*b*) Rosweydus, *Kerkelyke Historie van Nederland.*

Gheele. Ils couraient les rues, en criant que le royaume du Christ était proche, et que les infidèles (ils entendaient par-là les catholiques) devaient être châtiés. Là-dessus ils massacrèrent le Bourgmestre et la garde de l'hôtel de ville, dont ils s'emparèrent. Les bourgeois de la ville, irrités de tant d'audace, attaquèrent les meurtriers, et leur chef tomba sous les coups d'arquebuse; le reste de la troupe se dissipa. L'an 1538, une nouvelle bande d'Anabaptistes se montra aux environs de Hasselt : on les traqua comme des bêtes fauves; et bientôt il n'en resta plus de trace.

Ainsi l'hérésie était partout un brandon de discordes. L'empereur Charles V avait beau convoquer des diètes, faire des concessions, employer des menaces : le glaive de Dieu semblait tiré pour trancher et jeter loin du tronc les branches condamnées. Henri VIII venait d'envoyer à l'échafaud le dernier évêque fidèle de l'Angleterre, et le dernier jurisconsulte catholique d'un pays jadis nommé *l'île des saints* : Fisher et Thomas Morus. La Prusse, la Silésie, la Suède, le Danemark abandonnaient également leur antique foi. Seul, Charles ose braver les ennemis qu'il trouve au sein de ses états, et la France toujours alarmée de sa grandeur, et l'infidèle toujours acharné contre la chrétienté. Ici il châtie la ville de Gand, là il délivre vingt mille chrétiens à Tunis; plus loin il fait prisonnier à Muhlberg l'électeur de Saxe, comme il s'était emparé de François I à Pavie.

Cependant les défections continuent; des évêques en donnent l'exemple; celui de Cologne, Herman appelle les novateurs dans ses états; celui de Silésie, Jean se fait apostat; le grand maître de l'ordre Teutonique en Prusse s'associe à la ligue protestante. Les colonnes de l'Église chancellent, mais Dieu ne la délaisse pas.

Il lui donne avec un grand empereur des papes animés de nobles pensées et doués d'un haut courage, comme Clément VII et Paul III. De concert avec Charles V, ils

projettent la réunion d'un concile. Bientôt leurs espérances seront réalisées à Trente. En attendant, la cause catholique reçoit un nouveau renfort d'où elle aurait, ce semble, dû le moins l'attendre.

Un brillant cavalier qui ne rêvait que l'amour et la gloire, est l'instrument sur lequel la Providence a jeté les yeux pour accomplir ses desseins miséricordieux envers la société menacée dans son culte et dans ses croyances. Tout est remarquable dans les destinées d'Ignace de Loyola. Il naît l'année même où Christophe Colomb part pour découvrir un nouveau monde, cette Amérique où les enfants d'Ignace doivent conquérir à l'Eglise tant de peuples. En 1521, Martin Luther déclare dans la diète de Worms, en présence de Charles-Quint, son obstination dans l'hérésie, et se retire à Wartbourg, où, devenu un *nouveau Jean dans une nouvelle Patmos*, comme il le dit audacieusement, il écrivit contre les vœux monastiques un livre dont la lecture dépeupla en peu de temps un grand nombre de monastères. Or, en 1521 aussi, Ignace quitte le monde, se consacre à Dieu, et, après avoir recouvré la santé, se retire dans la solitude de Manrèse, y compose son admirable livre des *Exercices spirituels*, où il met dans un si grand jour les vérités éternelles de la foi. C'est avec ce livre qu'il rassemble ses compagnons, fonde son nouvel ordre et fournit un grand nombre de sujets aux anciens monastères. Ignace et Calvin se trouvèrent ensemble à Paris, et y firent tous deux des disciples; le premier s'y attacha un ouvrier évangélique, dont la vie et la doctrine devaient écraser l'hérésie, et le second y trouva un puissant appui pour celle qu'il voulait propager. Enfin Henri VIII, roi d'Angleterre, après s'être acquis, en 1521, le glorieux titre de *défenseur de la foi*, publia, en 1534, un édit par lequel il condamnait à mort quiconque n'effacerait pas le titre de *pontife* des livres ou écrits où il se trouverait. Le monarque anglais se doutait-il qu'en 1534 aussi, Ignace exécutait à Montmartre le plan

d'une association destinée par-dessus tout à défendre l'Eglise et le souverain pontife? Quant aux conquêtes de la foi catholique dans les deux Indes, elles ont surpassé ses pertes dans quelques parties du nord de l'Europe. Est-il besoin de dire que Dieu avait destiné le nouvel ordre à la conversion de ces nations infidèles? Les faits sont là, ils parlent : aussi un auteur a-t-il calculé que St. François Xavier avait gagné lui seul plus d'âmes à Jésus-Christ que tous les hérétiques ensemble n'en avaient retiré du paganisme.

Il faut donc voir dans les enfants d'Ignace les apôtres d'une nouvelle gentilité. Bien des esprits élevés ont déjà été frappés de cette mission providentielle; mais je ne puis en apporter un témoignage plus imposant que celui du pontife lui-même, qui, dans la bulle de canonisation de St. Ignace, s'exprime ainsi : « Grégoire XV, notre » prédécesseur d'heureuse mémoire, considérant avec » quelle ineffable miséricorde la Providence de Dieu, qui » dispose et amène en leur temps tous les événements de » ce monde, a envoyé dans les siècles passés des hommes » distingués par leur science et leur sainteté, soit pour » porter l'Evangile parmi les idolâtres, soit pour extirper » les erreurs naissantes, reconnaît qu'il en a agi de même » en ces derniers temps : car les rois de Portugal et de » Castille ayant ouvert de vastes champs aux travaux » apostoliques dans les Indes orientales et dans le Nou- » veau-Monde, tandis que Luther et d'autres hommes » non moins dangereux entreprenaient, par leurs blas- » phèmes, de séparer du Saint-Siége apostolique les na- » tions du Nord, Dieu a suscité Ignace de Loyola, l'a » retiré d'une manière admirable du milieu du monde et » l'a rendu docile, sous la main divine, aux opérations » de la grâce. Après avoir fondé le nouvel ordre de la » Compagnie de Jésus, qui, par son institut même, doit » se consacrer, entre autres œuvres de piété et de zèle, à » convertir les idolâtres, à ramener les hérétiques à la

» vraie foi et à défendre l'autorité du pontife romain, il » termina par une précieuse mort une vie dont la sain» teté avait été si admirable. » Ainsi parlait en 1623, Urbain VIII. — Des protestants sont venus naguère confirmer ces paroles (1).

Pour ce qui regarde la Belgique, elle sut apprécier toute la valeur du nouvel institut d'Ignace et ne contribua pas peu à son développement comme à ses succès. En effet, un grand nombre de ses enfants s'enrôla presqu'aussitôt sous la bannière du noble Castillan. Ignace de son côté faisait grand cas de la prudence et de la fermeté du caractère belge. Il aimait à confier à des belges la direction des diverses maisons de la compagnie en Italie, en Sicile, en France et en Allemagne (*a*). On sait que St. François Xavier écrivait, lui aussi : « envoyez-moi des Belges ; » il leur trouvait une constance et un courage propres à l'apostolat. Quand le premier des disciples d'Ignace, Lefèvre, passa par Louvain en 1542; dix-neuf jeunes gens, distingués par leur science et parmi lesquels se trouvaient plusieurs lauréats, s'offrirent à le suivre : il leur donna pour supérieur Corneille Vishaven, prêtre de Malines, qui s'était également présenté pour faire partie du nouvel ordre. Son exemple et ses paroles en entraînèrent tant d'autres que plus d'un maître de l'université s'en alarma, et craignit de voir déserter son école par ses meilleurs élèves.

Outre ce noyau de jeunes Belges, l'université de Louvain fournit aussi plusieurs Jésuites espagnols, qui avaient dû quitter les écoles de Paris, à cause de la guerre allumée entre François I et Charles V. A la tête de ceux-ci se trouvait François Strada. Il étudiait au collége du Faucon; et, quoiqu'il n'eût encore que 24 ans, il prêchait avec tant d'onction et de succès que le vœu unanime de

(1) Voyez entr'autres *Ranke,* Histoire de la Papauté. Malheureusement cet ouvrage, plein d'aperçus nouveaux, renferme un grand nombre d'appréciations hasardées et fausses.

(*a*) Imago primi sæculi Soc. Jesu, page 854.

ses condisciples et de ses maitres, lui fit occuper successivement la chaire de son collége, puis celle du collége du Pape et enfin celle de l'Église de St. Michel. Il prêchait en latin et néanmoins son auditoire était prodigieux : professeurs, religieux, prêtres, élèves, tous accourraient pour l'entendre. Des larmes abondantes interrompaient souvent ses discours : chose d'autant plus admirable que la sensibilité ne s'allie pas toujours avec l'étude. Tout jeune qu'il était, de grands personnages ne dédaignèrent pas de faire sous sa direction les exercices de St. Ignace. De ce nombre fut le célèbre chancelier de l'université Ruard Tapper, qui montra toujours une bienveillance extraordinaire envers les enfants d'Ignace.

Quant aux Belges qui honorèrent le nouvel ordre de leurs talents et de leurs vertus, il nous semble qu'il faut citer en premier lieu Pasquier Brouet, un des neuf premiers compagnons du saint fondateur (a). Sous un extérieur humble et simple il cachait d'éminentes qualités ; elles n'échappèrent point au regard pénétrant d'Ignace, qui lui confia presqu'aussitôt les plus importantes missions. A la demande de Paul III, le père Brouet fut envoyé avec toutes les prérogatives des nonciatures apostoliques en Irlande. Il était accompagné du père Salmeron. Sous un roi tel que Henri VIII, une pareille mission était grosse de dangers ; elle n'effraya pas cependant le courage de Pasquier Brouet. Il confirma Jacques V, roi d'Écosse, dans la foi catholiqne, et raviva dans toute l'Irlande, l'attachement des fidèles envers le Saint Siége. A son retour il fut traité comme un espion en France et jeté en prison. Toutefois la méprise fut bientôt reconnue. Ignace le destina pour lors aux missions d'Ethiopie. Mais les affaires de son ordre exigeaient à Paris un homme prudent ; car on lui opposait la plus vive résistance. Le Père Brouet y fut envoyé en qualité de Provincial, et y mourut victime de la charité en soignant les pestiférés (1562). *C'était un ange*,

(a) Imago primi sæculi, p. 859.

au dire de St. Ignace, qui se connaissait en vertus et en hommes.

Le saint fondateur donna une nouvelle preuve de son rare instinct à deviner le mérite, en chargeant un autre Belge, le célèbre Canisius, de la province d'Allemagne. C'était une arène redoutable, où chaque jour l'hérésie suscitait de nouveaux combats: elle rencontra dans Canisius un adversaire à la hauteur de la cause qu'il avait à soutenir. On le nomma par dérision le *chien de l'Autriche;* sans doute pour faire allusion à son nom *de Hondt*, mais ce que les novateurs regardaient comme une injure, fut regardé par les catholiques comme un titre d'honneur; et ils ripostèrent qu'il était en effet un gardien vigilant, qui avait éloigné *les loups* du bercail du Christ. C'est à lui que l'Allemagne catholique aime à attribuer en premier lieu la conservation de sa foi. Il mourut à Fribourg en Suisse, où son tombeau est encore honoré de nos jours (*a*). Son frère Thierry a fait également honneur à la compagnie de Jésus, et a dirigé plusieurs de ses colléges en Allemagne.

Tandis qu'un Belge édifiait la France de ses vertus, et qu'un autre soutenait en Allemagne la cause catholique, Gaspard Barzé, né en Zélande, marchait dans les Indes sur les traces de Xavier (1548). La ville d'Ormuz fut particulièrement le théâtre de son zèle. Ses travaux et ses succès ont été redits par d'autres avec beaucoup de détails. Il nous suffit de rappeler ici que son nom n'a point été effacé par toute la gloire de l'apôtre des Indes (*b*).

L'Italie et l'Allemagne furent tour à tour les témoins du zèle de Nicolas Florissone ou Florentii, qui combattit avec succès l'hérésie. Pie IV l'envoya consoler Marie Stuart et la fortifier au milieu de la défection de ses sujets. Florissone manqua de périr dans une mission si périlleuse. Il passa ses derniers jours à Louvain, où il expliquait l'Écriture et prêchait aux étudiants. Son éloquence

(*a*) Imago primi sæculi, p. 861. Raissii, auctar. SS. 21 Dec.

(*b*) Alegambe, Biblioth. script. Soc. Jesu.

y produisit des fruits si merveilleux que l'Université se plut à reconnaitre qu'il avait pour ainsi dire métamorphosé les mœurs de la jeunesse.

Louvain ne donna pas seulement plusieurs de ses élèves à la compagnie de Jésus, elle lui donna aussi plusieurs de ses enfants. Le plus connu est sans contredit Léonard Kessel. Il assista avec plusieurs autres belges aux commencements du fameux collége de Coïmbre, cette pépinière inépuisable d'apôtres. Puis il fut envoyé à Cologne pour y commencer un collége de son ordre. Son nom y est encore en bénédiction, et ses vertus méritèrent plus d'une fois que le ciel les confirmât par des prodiges (*a*).

Adrien Adriani, natif d'Anvers, et successeur des vertus comme du zèle de Visaven à Louvain, vit surgir contre lui et ses confrères plus d'un orage. On ne lui pardonnait pas d'attirer à sa compagnie un grand nombre de jeunes gens distingués par leur esprit et par leur conduite; mais le Recteur magnifique de l'université, Adrien Brouwershave prit sa défense, aussi bien que l'évêque de Liége Georges d'Autriche, et Pierre Curtius célèbre docteur en théologie, en ces temps-là curé de St. Michel et depuis évêque de Bruges (*b*).

Cependant la Belgique, qui fournissait le nouvel institut de tant d'illustrations, ne possédait encore aucun établissement fixe de Jésuites. Marie de Hongrie, pour lors gouvernante, ne les aimait pas. Elle s'était laissé prévenir contr'eux; et ni les prières de Ferdinand d'Autriche, ni celles du cardinal Polus, ni les instances du dominicain Soto, ni les éloges de l'université de Louvain ne purent la faire revenir de ses préventions (1). Marguerite de Parme se montra aussi favorable aux enfants d'Ignace que Marie

(*a*) Imago primi sæculi, p. 808. Raissii, auctar. ad nat. SS. 6 Novembris.

(*b*) A sa mort, l'université toute entière témoigna par son deuil les profondes sympathies qu'avait su se créer avec le temps sa vertu vraiment angélique. V[e] Paquot, Mém. pour servir à l'hist. litt.; — Sweert, Sothwell et Foppens.

(1) Voyez l'article intéressant publié dans la *Revue de Bruxelles*; Mars 1840, par notre savant archéologue A. G. B. Schayes. L'auteur dit que Marie de

de Hongrie s'était montrée hostile. Mais avant de parler des progrès de la compagnie de Jésus en Belgique sous cette princesse immortelle et sous son fils Alexandre, ainsi que sous un autre gouverneur, don Juan d'Autriche, dans les veines duquel coulait également le sang belge ; il faut nous occuper un moment de la position que venait de prendre le catholicisme au concile de Trente et des grands événements qui préparèrent à notre patrie une ère inépuisable de malheurs, dont nous ressentons encore aujourd'hui le terrible passage.

Comme s'il ne suffisait point à l'Europe des bouleversements occasionnés par les doctrines de Luther, un novateur plus astucieux et plus perfide y vint joindre ses dogmes désespérants. Calvin né à Noyon, et fils d'un tonnelier, fut destiné dès son bas âge à l'état ecclésiastique. A douze ans il fut pourvu d'une chapelle dans l'église cathédrale de Noyon, et quelques années après, de la cure de Marteville, qu'il permuta pour celle de Pont-l'Évêque, qui était le lieu de la naissance de son père. Cependant Calvin ne fut jamais prêtre, et dans sa dernière cure qu'il posséda près de cinq ans, il ne fit jamais que quelques sermons. C'était le temps de sa jeunesse, de ses études de belles-lettres et de jurisprudence. Il fut envoyé de bonne heure à Paris. Il étudia les humanités au collége de la Marche, et la philosophie dans celui de Montaigu. Après quoi, il alla apprendre les lois à Orléans sous Pierre de l'Etoile, qui fut depuis président au parlement. Mais comme l'école de droit en l'université de Bourges jouissait alors d'une grande réputation, Calvin voulut s'y perfectionner. Il y entendit les leçons d'Alciat, dont le mérite attirait une foule d'étrangers. C'était aussi le temps où la reine de Navarre, qui avait le Berry pour apanage, invitait les plus habiles professeurs en tout genre, à ve-

Hongrie changea de sentiment à l'endroit des Jésuites, et insista pour que Philippe II leur permit de s'établir en Belgique. Marie de Hongrie, sœur de Charles V, n'est-elle pas confondue ici avec Marie de Bohême, sa fille? — V. Imag. prim. Sæc. p. 738.

nir s'établir dans la capitale de son duché. Elle avait gagné par ses bienfaits un allemand nommé Melchior Wolmar, homme très-célèbre par la connaissance des lettres grecques, mais prévenu en faveur du luthéranisme. Ce fut à cet écueil que le jeune Calvin alla échouer. Il étudia la langue grecque sous Wolmar, et il apprit de lui à penser librement sur la religion. Sans avoir fréquenté les écoles de théologie, il se livra à l'examen des dogmes et à la prédication de la parole de Dieu (*a*).

On a bientôt fait un faux pas, quand on s'expose sans guide dans des voies obscures. Calvin en fit la funeste expérience. De nouveautés en nouveautés, il en vint jusqu'à vouloir refaire de fond en comble toute la doctrine du Christ, et, sous le titre *d'Institution chrétienne*, il publia un système complet d'erreurs, qui a remplacé l'Évangile et la tradition pour ses partisans aveuglés.

D'autres ont eu le courage d'analyser ce symbole désolant; nous renvoyons à leurs ouvrages (*b*); contentons-nous de l'aveu d'un de ses adeptes, le célèbre Grotius : « On n'aurait pu introduire dans le christianisme un » dogme plus pernicieux que celui-ci : *l'homme qui croit,* » *ou qui est régénéré,* (car c'est pour beaucoup une seule » et même chose), *peut tomber dans toutes sortes de crimes* » *et de forfaits sans perdre la grâce de Dieu et sans encou-* » *rir la damnation.* Cette monstruosité, aucun ancien ne » l'enseigna jamais, on ne l'aurait pas souffert; et rien ne » montre mieux jusqu'à quel point on peut tordre en tout » sens l'Écriture. » Or, cette monstruosité est tout le fondement de la doctrine de Calvin (1).

Genève fut le premier théâtre de ses entreprises. Il y avait été retenu, à son retour d'un voyage à Ferrare, où l'on était favorablement disposé pour lui, par le violent Guillaume Farel et par son compagnon, Pierre Viret, qui ré-

(*a*) Histoire de l'Église gallicane, tom. XVIII, p. 187. (Par le P. Berthier.)
(*b*) Vᵉ entr'autres, ibid., p. 240 et suiv.
(1) Cfr. *Mœhler*, Symbolique; Dœllinger, Petau, etc.

pandaient les nouvelles doctrines religieuses dans la Suisse française, surtout dans le pays de Vaud. Le duc de Savoie voulant faire valoir ses droits sur Genève, les Genévois s'allièrent à Berne et échappèrent ainsi à la domination du duc. Mais cette alliance ouvrit la porte au protestantisme. Malheureusement l'évêque de Genève, en discussion avec les habitants pour la suprématie du pouvoir, avait abandonné la ville et l'avait excommuniée. Une vive réaction eut lieu. Les autels furent renversés, les images détruites, les Catholiques fidèles emprisonnés, exilés; le nouveau culte fut introduit. Calvin venait d'arriver à Genève (1536); il acheva ce que Farel et Viret avaient commencé. Mais Calvin et ses adhérents furent chassés à leur tour, pour avoir voulu opposer une discipline sévère à la décadence des mœurs, et pour avoir agi, dans l'établissement du culte nouveau, d'une manière tout à fait arbitraire et despotique (1538). Calvin se retira à Strasbourg, où il enseigna la théologie, parvint à former autour de lui une communauté selon ses principes religieux, et épousa la veuve d'un anabaptiste. Rappelé à Genève en 1541, il y exerça une autorité presque absolue dans les affaires civiles et ecclésiastiques. Il institua un consistoire, qui devait juger les délits contre la morale, parmi lesquels était rangée la danse; les conversations mêmes étaient soumises à une rigide censure. Les Genévois, et parmi eux surtout les *libertins,* s'insurgèrent contre une pareille contrainte morale. Calvin, par sa présence d'esprit, son énergie et les moyens cruels qui étaient en son pouvoir, parvint à les brider encore. Chaque parole prononcée contre lui était punie avec une terrible sévérité. Ainsi fut destitué le traducteur de la Bible Castellio, exilé le médecin Bolsec, emprisonné le conseiller Ameaux, exécuté Jacob Grüet (1548), pour avoir écrit quelques paroles menaçantes à Calvin, qui, en pleine communauté, l'avait traité de chien, et pour avoir appelé son consistoire une assemblée tyrannique. Ainsi encore Gen-

tilis, condamné à mort parce qu'il avait accusé Calvin d'avoir erré dans la doctrine de la Trinité, n'échappa au supplice qu'en faisant publiquement amende honorable. Ainsi, enfin, le médecin espagnol Servet, de passage à Genève, y fut brûlé, à cause de son œuvre sur la Trinité (1553) : terrible et inique exécution, remarque Bossuet, qui n'était pas chez Calvin le résultat d'une fureur rapide et passagère, comme en ressentait Luther, mais l'effet d'une froide, aride et cruelle colère.

Calvin, maître du pouvoir politique, sut bientôt faire prévaloir son système sur celui de Zwingle, dans les cantons ecclésiastiques réformés (1). De là, comme un torrent, son erreur se répandit sur l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.

Charles V comprit toute la grandeur des dangers qui entouraient sa patrie : il prit des mesures énergiques pour la défendre de l'invasion de l'hérésie. Celle-ci n'osa en effet lever la tête aussi longtemps qu'il tint les rênes de l'état ; mais des infirmités précoces avaient miné sa robuste constitution : à cinquante-cinq ans, il se sentait vieillard. Les fatigues et les inquiétudes du pouvoir avaient sillonné son front de rides profondes ; et il semblait qu'il n'était arrivé aux faîte des grandeurs et de la gloire que pour en mieux saisir la vanité et le néant. Il résolut de renoncer aux vaines pompes de ce monde, pour ne plus s'occuper dans la solitude que des pensées de l'éternité. Ses liaisons avec le célèbre Louis de Blois, retiré au monastère de Liessies, et avec le duc de Candie, François de Borgia, qui venait d'entrer dans le nouvel ordre des Jésuites, ne contribuèrent pas peu à le fortifier dans ce dessein.

Ce fut le 25 Octobre 1555 que Charles-Quint fit lire, dans une assemblée solennelle, au palais de Bruxelles, son acte d'abdication en faveur de son fils. Philibert de Bruxelles, membre du conseil secret, exposa dans un

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Église*.

éloquent discours les persévérants efforts de Charles-Quint pour le bien du monde. « Un grand nombre d'années se sont écoulées depuis que l'empereur fut émancipé par Maximilien, son aïeul paternel, et reçut de lui l'administration des Pays-Bas ; il n'a jamais cessé, dans ce long intervalle, de chercher à maintenir chez vous la paix et la tranquillité. Né et élevé au milieu de vous, il lui semblait qu'il ne pouvait agir autrement. Votre soumission et votre dévouement ont répondu à son affection et l'ont pleinement dédommagé des soins et des soucis qu'il a pris pour vous défendre. Il reconnaît que c'est à cette terre qu'il doit tout, jusqu'à la vie, et son plus ardent désir eût été d'employer ce qu'il lui restait encore de temps, d'habileté et de génie pour se consacrer aux mêmes travaux jusqu'à sa dernière heure. » L'orateur rappela ensuite l'affaiblissement de la santé de Charles-Quint, ruinée par la goutte, et exprima en son nom l'espoir que son fils poursuivrait sa tâche. Il montrait dans son mariage avec la reine d'Angleterre, d'heureux présages pour le commerce. Il ajoutait que l'intention de l'Empereur était de lui céder tour à tour ses États ; mais qu'afin de l'habituer aux difficultés du gouvernement, il jugeait préférable de ne lui remettre d'abord que les Pays-Bas, plutôt que de l'accabler d'un fardeau immense aussi funeste à ses peuples qu'à lui-même. « C'est pour ces motifs, continua-t-il, que l'empereur renonce pleinement aux Pays-Bas. Il les transporte à son fils Philippe, son légitime héritier ; il dégage chacun des serments qui lui ont été prêtés, et vous autorise à vous lier par de nouveaux serments envers son fils, et de faire pour lui tout ce qu'un prince légitime peut réclamer de ses sujets. L'empereur ne vous demande qu'une seule chose, c'est d'interpréter de la manière la plus favorable tout ce qui a été fait soit par lui-même, soit avec le concours de sa sœur Marie, dans le gouvernement des Pays-Bas. Il regrette que

» l'affaiblissement de ses forces, l'embarras des affaires,
» les difficultés de ces temps l'aient empêché de faire
» mieux et de montrer davantage la sincérité de ses in-
» tentions. Il reconnait que tous les moyens que Dieu lui
» a confiés, c'est à votre fidélité, à votre constante loyauté
» qu'il les doit. Membres des états, vous n'avez jamais
« négligé d'affermir l'obéissance du peuple et d'assurer
» l'autorité de votre prince. Il vous en rend de profondes
» actions de grâces, et vous remercie aussi des secours
» que vous lui avez prêtés en toutes choses et des impôts
» extraordinaires que vous avez acceptés. » Les dernières paroles de Philibert de Bruxelles retracèrent ses regrets de ce qu'une paix stable n'eût pu encore être conclue avec la France, et son espoir que les états repousseraient les conseils des novateurs en restant fidèles à l'orthodoxie religieuse qui servait de lien entre des provinces si différentes d'usages et de mœurs.

Cependant l'empereur se leva en s'appuyant d'une main sur l'épaule du prince d'Orange; sa taille était courbée, mais jamais il n'avait paru plus grand qu'à cette heure où, repoussant tout reproche d'ambition, il montrait au monde combien il était au-dessus de sa puissance même; sa voix, quoique plus faible, n'avait rien perdu de sa noblesse et de sa dignité. « Mes amis, dit-il en promenant
» ses regards sur cette nombreuse assemblée, voici qua-
» rante ans que l'empereur mon aïeul me tira d'une
» tutelle étrangère, quoique je n'eusse que quinze ans.
» L'année suivante, je fus roi d'Espagne. Il y a trente-six
» ans que l'empereur, mon aïeul, mourut, et les élec-
» teurs m'élevèrent à la même dignité, quoique je ne
» l'eusse pu mériter à cause de ma jeunesse. Depuis ce
» jour, je ne me suis épargné ni soins ni travaux; je suis
» allé neuf fois en Allemagne, six en Espagne, sept en
» Italie, dix en ce pays. J'ai passé quatre fois en France,
» deux fois en Angleterre, deux fois en Afrique. J'ai tra-
» versé huit fois la Méditerranée et quatre fois l'Océan,

» en y comprenant cette fois qui doit être la dernière...
» Je n'ai jamais entrepris aucune guerre ni par haine, ni
» par ambition. Il y a longtemps que j'aurais fait ce que
» je fais aujourd'hui, mais je ne l'ai pu, et les malheurs
» de ce temps m'ont réduit à sacrifier mon propre bien
» au vôtre. Il se peut toutefois que j'ai commis des fautes
» dans mon gouvernement, soit par inexpérience, soit
» par trop de précipitation; mais ce ne fut jamais avec
» l'intention de nuire à quelqu'un. Si je l'ai fait, appre-
» nez-moi de quelle manière je puis y porter remède, et
» si ce remède est devenu impossible, je vous prie, mes
» amis, de vouloir bien me le pardonner. » Puis, s'adressant à son fils, il lui rappela que les princes donnaient rarement l'exemple de cette renonciation volontaire au pouvoir, et qu'il lui laisait le soin de la justifier.

A ces mots, l'empereur, épuisé de fatigue, retomba sur son siége; la voix lui manquait. « D'abondantes larmes
» découloient, dit François de Rabutin, le long de sa
» face ternie et luy arrosoient sa barbe blanche. » Toute l'assemblée partageait son émotion et pleurait avec lui. Les sanglots redoublèrent quand l'empereur s'écria : «Mes
» chers enfants, votre affection me perce le cœur; je vous
» quitte avec douleur. »

Quelques mois après cette abdication Charles partit de Bruxelles pour aller, selon le conseil de ses médecins, chercher sous un ciel plus doux quelque soulagement à ses douleurs. Cependant il voulut, avant de s'éloigner, quitter en ami une patrie qu'il ne devait plus revoir. Il se fit porter en litière à Gand et y descendit à l'hôtel de Ravestein. C'est là qu'il reçut le 26 Août 1556 les ambassadeurs des princes étrangers pour prendre congé d'eux. Il les exhorta tour à tour à travailler avec zèle « au bien et
» avantage de la chrestienté; » puis il protesta que pendant toute sa vie il avait honoré et défendu le saint-siége, loua la liberté dont jouissait Venise et transmit quelques conseils à Cosme de Médicis. L'ambassadeur de Florence

(c'était un évêque) tenta un dernier effort pour le dissuader de renoncer à la vie politique, en lui remontrant que non seulement ses plus chers et ses plus fidèles serviteurs s'en désolaient profondément, mais qu'il était aussi sage, prudent et convenable qu'il aidât son fils de tout ce que lui avait enseigné une longue et glorieuse expérience. Mais l'empereur lui répondit que les forces d'un vieillard infirme et malade étaient bien au-dessous de celles d'un jeune prince dans toute la vigueur de l'âge. « Et là-dessus, voulant c'est évesque derechef lui remémorer les » affaires et grandeurs de ce monde, Sa Majesté l'interrompit, le priant de croire que ses pensées n'avoient » plus rien de commun avec le monde auquel il avoit dit » adieu; et là-dessus se départirent... Ainsi se retirait » des misères de ce siècle inconstant et mobile le plus » grand empereur et le plus renommé qui ayt régné depuis Charlemagne (1). »

C'est en grande partie à ses efforts et à son concours qu'on dut la réunion du concile de Trente, dont les séances commencées sous Paul III en 1545, ne se terminèrent qu'en 1563 sous le pape Pie IV.—Paul III convoqua d'abord le concile à Mantoue; les protestants invités à s'y rendre, refusèrent. Le concile fut transféré à Vicence, sans obtenir plus de faveur. Enfin, après de longues hésitations, il fut ouvert, à Trente, par les légats du pape, del Monte, Cervino et Pole, devant quatre archevêques, vingt évêques, cinq généraux d'ordres, et les députés de l'empereur et du roi des Romains (13 Décembre 1545). On fit d'abord, vu le petit nombre des Pères présents, les préparatifs « du saint concile général et œcuménique, » et l'on s'occupa de la manière dont seraient dirigés ses travaux. On devait, d'après l'exemple des conciles antérieurs, avant tout élaborer les matières à traiter dans les *congrégations préparatoires*, les soumettre à la *congrégation générale* des évêques, où le décret, rédigé d'après le résultat

(1) Kervyn, *Histoire de Flandre*, tom. IV, p. 79.

des délibérations, serait voté, non comme à Constance, par nation, mais par voix. Comme on n'était pas d'accord sur la question de savoir si on traiterait d'abord les affaires dogmatiques ou celles de discipline, on prit prudemment le moyen terme, en les discutant parallèlement, de sorte qu'à chaque session on rendit un double décret sur la doctrine et sur la discipline (*de reformatione*). Ce ne fut qu'à la quatrième session (8 Avril 1546) qu'on entama proprement l'œuvre importante pour laquelle on était réuni. On détermina d'abord, en vue de l'arbitraire avec lequel les protestants avaient adopté ou rejeté telles ou telles parties des Écritures, le canon de la Bible. On déclara parmi les nombreuses traductions latines alors en usage, la Vulgate comme authentique, c'est-à-dire comme la meilleure, comme parfaitement d'accord avec le texte original, en ce qui concerne la foi et la morale; on indiqua les rapports de l'Écriture sainte avec la doctrine de l'Église, et la manière dont elle doit être interprétée, pour que l'interprétation soit toujours d'accord avec les principes transmis dans l'Église, à travers tous les siècles. Dans la cinquième session le concile établit la doctrine de l'Église sur le péché originel; mais il déclare que la sainte Vierge Marie n'est point comprise dans son décret; et statue que les constitutions de Sixte IV à cet égard restent dans toute leur vigueur. Le décret de réforme porta sur l'éducation du clergé, et traça sérieusement les devoirs des évêques, des professeurs et des curés.

La sixième session (13 Janvier 1547) donna, sur la justification, un traité qui est un parfait modèle d'exposition doctrinale. La septième session passa logiquement à la doctrine des sacrements en général, du Baptême et de la Confirmation en particulier. Malheureusement une divergence d'opinion entre l'empereur et le pape troubla la marche, jusqu'alors si paisible, du concile. L'empereur avait anéanti la ligue de Smalkalde par la bataille de Mühlberg. Le pape craignant qu'il ne servît contre l'É-

glise de son autorité, renforcée par cette victoire, voulut rapprocher le concile de sa personne et le transférer à Bologne, avec d'autant plus de raison qu'il se répandait le bruit qu'une peste avait éclaté à Trente, et qu'en effet les médecins avaient déclaré en reconnaitre les symptômes. La majorité des évêques se prononça, dans la huitième session (11 Mars) pour le transfert, et se rendit à Bologne. Mais l'opposition de l'empereur et des évêques qui partageaient son avis empêchait la continuation des travaux, et, après deux sessions insignifiantes, on se sépara. Paul III était mort au milieu de ce différend. Jules III (del Monte)(1550-55), ayant juré, dans le conclave, de réunir de nouveau et immédiatement le concile, et l'empereur ayant manifesté sérieusement le même désir, le concile fut reporté à Trente. Mais le pape avait à soutenir une déplorable lutte contre Henri II, au sujet du duché de Parme, et le roi de France ne permit point aux évêques de se rendre à Trente. Cependant on s'y prépara, dans les onzième et douzième sessions, à la reprise des travaux (depuis le 1er Mai 1551), et dès la treizième session le concile traita la grande question de l'Eucharistie et définit qu'après la consécration le Christ est véritablement, réellement et substantiellement présent sous les espèces du pain et du vin, et qu'il est reçu, non pas seulement d'une manière spirituelle, mais d'une manière sacramentelle et réelle. Les discussions théologiques des Dominicains et des Minimes sur la manière dont le Christ est présent, à savoir si cette présence est l'effet d'une *production* ou d'une *adduction*, n'eurent pas d'influence sur la décision des Pères. Dans le décret de réforme, il fut question des droits des évêques et des papes. La quatorzième session s'étendit sur les sacrements de la Pénitence et de l'Extrême-Onction. La quinzième (25 Janvier 1552) publia un décret pour la prolongation de la session, parce que plusieurs princes et Etats protestants avaient manifesté l'intention d'envoyer leurs théologiens

au concile. Après de vains efforts pour s'entendre, faits par les puissances politiques, le concile fut malheureusement encore une fois suspendu dans la seizième session, parce que Maurice de Saxe avait tout à coup trahi l'empereur et occupait les défilés du Tyrol. Avant de se séparer, on se promit mutuellement de reprendre le concile au bout de deux ans. Mais il s'en passa neuf, durant lesquels la paix religieuse d'Augsbourg fut conclue (1555). Jules III et Marcel II moururent, et Paul IV (1555-59) entra en démêlé avec l'empereur pour le royaume de Naples. Il eut d'abord la douleur de voir son autorité méconnue, au moment de l'abdication de Charles-Quint et de l'élévation de son frère Ferdinand; et le couronnement des empereurs, dès ce jour, n'eut plus lieu à Rome. La sévérité de Paul IV dans les mesures qu'il prit pour l'amélioration des mœurs, contre ses parents et le peuple, dans les Etats de l'Eglise, excita même une sédition contre lui.

Pie IV (1559-65) confirma l'élection de Ferdinand I[er] à l'empire et convoqua de nouveau le concile (2 Juillet 1560); malgré les Protestants, qui désiraient une ville plus rapprochée de l'Allemagne, il fut maintenu à Trente. Le légat du pape, Hercule de Gonzague, accompagné de plusieurs cardinaux, parmi lesquels Stanislas Hosius, évêque d'Ermland, devait le présider. Les cent douze Pères alors présents reprirent les discussions préparatoires de la dix-septième à la vingtième session, et dans la vingt et unième ils publièrent l'important décret sur la communion sous les deux espèces et la communion des enfants. Quant au premier point, le concile renouvela les décisions de celui de Bâle; la réception sous une espèce suffit, et l'Eglise, était-il dit, a le pouvoir de faire, suivant les temps et les circonstances, des changements dans la dispensation des sacréments, sans changer leur essence; quant à la communion des enfants, elle n'est pas nécessaire. La vingt-deuxième session s'occupa du saint sacrifice de la messe. Les décisions du concile sur ce dogme sont aussi sublimes

que le sujet lui-même, et le Catholique trouve autant de consolation et de certitude, en les méditant, qu'il éprouve de douleur et de dégoût en suivant les indignes discussions des Protestants sur cette auguste matière. Le concile exprima le vœu qu'à chaque messe tous les assistants communiassent; mais il autorisa en même temps les messes privées. Quant à l'usage du calice pour les laïques, le concile, après de longues discussions, en laissa la décision au jugement du pape. La question de l'institution divine de l'épiscopat souleva de chaudes altercations dans la congrégation préparatoire de la vingt-troisième session: la controverse élevée antérieurement à ce sujet se ranima avec une grande vivacité entre les évêques espagnols, italiens, et ceux de France, qui venaient d'arriver. Les Italiens soutenaient avec beaucoup de passion les principes du système papal, d'après lequel la mission et la puissance des évêques ne découleraient que de l'autorité du pape; mais ils ne purent l'emporter. Enfin, le concile décréta, après de longs délais, que le sacerdoce est d'institution divine dans l'Église, que l'Ordre est un sacrement qui imprime un caractère ineffaçable, et il détermina en même temps les degrés de la hiérarchie. La vingt-quatrième session (11 Novembre 1563) traita dogmatiquement du Mariage. On eut égard sur la demande de l'envoyé de Venise, à la situation des Grecs-unis, et la solution qui exprimait l'indissolubilité absolue du mariage, fut modifiée en ces termes, par le septième canon : « Quiconque accuse l'Église d'erreur quand elle enseigne, en s'appuyant sur l'autorité de l'Évangile et de la doctrine apostolique, que le mariage ne peut être dissous, même en cas d'adultère, qu'il soit anathème. » Cette déclaration était nécessaire contre les réformateurs qui avaient accusé l'Église d'erreur en ce point. Il fut déclaré aussi que l'Église seule a le pouvoir de déterminer les empêchements dirimants du mariage, et le mariage contracté par le propre pasteur, en présence de deux témoins, fut seul reconnu

valide. Le décret de réforme engageait expressément le pape à élire désormais des cardinaux de toutes les nations de la chrétienté, et ordonnait la tenue annuelle des synodes diocésains, et celle des conciles provinciaux, tous les trois ans.

On désirait généralement voir la fin du concile, que la maladie de plus en plus grave du pape faisait souhaiter davantage encore aux membres les plus prudents de l'assemblée. Aussi fut-il terminé avec la vingt-cinquième session (3-4 Décembre 1563), dont les décrets portèrent sur le purgatoire, le culte des saints, des images, des reliques, et les indulgences. En même temps il ordonna que les travaux de la congrégation, qui s'était déjà occupée de la rédaction d'un catéchisme, d'un missel, d'un bréviaire et d'un index des livres défendus, seraient achevés et publiés par les soins du souverain pontife. Les princes furent invités, au nom de Dieu, à tenir la main à l'adoption et à l'exécution des décrets du concile et à donner les premiers l'exemple d'une fidèle observation. Les deux cent cinquante-cinq Pères présents, dont quatre légats, deux autres cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, sept généraux d'ordres et trente-neuf procureurs, qui seuls n'eurent pas voix délibérative, souscrivirent, tous, les décrets et décisions du concile en ajoutant : *Subscripsi definiendo* (1); les autres docteurs se contentèrent du mot : *Subscripsi*.

Foppens a donné une liste des évêques et des docteurs belges dont les signatures se trouvaient au bas des actes du concile. Voici leurs noms : Antoine de Perennot de Granvelle, depuis cardinal et archevêque de Malines; Charles et Robert de Croy, l'un évêque de Cambrai, l'autre évêque de Tournai; Sonnius depuis évêque de Bois-le-Duc, Corneille Jansenius depuis évêque de Gand, Rithovius depuis évêque d'Ypres; tous trois docteurs de l'Université de Louvain. Ce n'étaient pas les seuls mem-

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise*.

bres de cette institution fameuse : à leurs noms il faut ajouter ceux de Ruard Trapper, de Jean Léonardi, de Josse de Ravestein, de Jean Hessel, de Baius et de Beernaerts. Les ordres religieux y avaient envoyé également de doctes théologiens, entr'autres les dominicains Walthéri, Sauvage et Havet, les bénédictins de Hamericourt et Guillaume de Poitiers, les augustins de Jonghe et Richardot, le frère-mineur Mahusius et le carme Alexis Candide; il faut ajouter à ces représentants du clergé belge plusieurs chanoines comme Laurent de Praet, Ghénard, de Wingaerde, etc.

Pie IV confirma les décrets du concile, fit rédiger la *Professio fidei Tridentina* comme une loi obligatoire pour tous ceux qui reçoivent une charge ecclésiastique ou une dignité académique, et, dans la suite, sous Sixte-Quint, on institua une congrégation chargée d'interpréter les décisions du concile de Trente (1588, *interpretes concilii Tridentini*).

Pour peu que l'on examine les sessions de ce célèbre concile, on acquiert la conviction que jamais synode ne développa et ne définit avec autant de prudence plus de matières et de plus importantes. Les extrêmes s'y rencontrèrent sur un terrain commun, se limitèrent les uns les autres, et il en résulta l'équilibre nécessaire à la véritable Catholicité. Les évêques et les théologiens espagnols se firent remarquer par la sagesse avec laquelle ils parvinrent à concilier les oppositions de la théologie spéculative et de l'histoire ecclésiastique. Nulle assemblée ne réunit jamais plus de cardinaux, d'évêques et de théologiens distingués par leur piété sincère et leur science profonde. Quel zèle sérieux pour une réforme véritable, dans les décrets de réformation! Quels changements heureux, quel progrès dans l'Église, si tous ces décrets avaient été fidèlement observés, comme le désiraient ces vertueux représentants de la Catholicité!

Les décrets du concile, confirmés par la bulle du

26 Janvier 1564, furent reçus d'abord à Venise, dans les principaux États de l'Italie, en Portugal et en Pologne, sans restriction; Philippe II les fit promulger en Espagne, à Naples et dans les Pays-Bas, « sans préjudice de tous » droits royaux(1). » Ce ne fut pas sans difficultés que cette promulgation se fit en Belgique; la volonté du roi l'emporta sur l'oppositon.

Les obstacles que rencontra l'érection des nouveaux évêchés dans nos provinces, furent plus sérieux encore. Le projet en appartenait à Charles V; il y avait vu une vraie nécessité, pour défendre nos contrées menacées de toutes parts par l'erreur. En effet, le nombre des évêchés était évidemment trop restreint pour le développement civil et intellectuel de nos provinces. Elles ne renfermaient pas moins de deux cents villes, cent cinquante municipes et six mille trois cents bourgs. Une si vaste population se trouvait partagée entre les évêques de Cambrai, de Tournai, d'Arras, de Térouane et d'Utrecht, qu'aucun lien métropolitain ne joignait entr'eux. Bien plus, certaines parties du territoire étaient soumises à des juridictions étrangères : ce qui faisait qu'on ne les visitait point et que les abus s'y perpétuaient. Aussi depuis Jean III de Brabant tous nos souverains avaient-ils travaillé à faire cesser cet état de choses. Charles V surtout avait beaucoup insisté auprès du pape pour obtenir une nouvelle partition des diocèses. Cependant il ne put lui-même réaliser son dessein, entravé qu'il fut sans cesse par les guerres et les révoltes. Il laissa le soin de l'exécution à son fils. Celui-ci chargea un conseil d'hommes prudents d'élaborer un projet; Sonnius fut envoyé comme rapporteur au pape; il lui présenta une *instruction* dont Le Mire nous a conservé la copie (*a*).

L'affaire fut soumise à six membres du sacré collége. tous distingués par leur science. Enfin, après avoir tout

(1) Alzog, ibid.
(*a*) Dipl. Belg., tom. III, p. 515-38.

mûrement examiné, on convint de l'érection de treize nouveaux évêchés. Ce furent ceux d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Saint-Omer, de Namur, de Bois-le-Duc, de Ruremonde, de Middelbourg, d'Harlem, de Leeuwaerden, de Groeningue et de Deventer. On érigeait en métropoles Malines, Cambrai et Utrecht. Le pape Paul IV confirma ce projet par une bulle du 12 Mai 1559. L'exécution en fut confiée au Nonce, auquel le roi Philippe adjoignit Granvelle, Viglius, Nigri, Sonnius et Pierre de Corte.

Malgré toutes ces précautions, l'érection des nouveaux évêchés ne se fit point sans difficulté. Et d'abord, comme on leur avait assigné pour revenus les biens de plusieurs couvents et abbayes, on se mit à crier que c'était violer les canons, et les lois civiles, dont le roi avait juré l'observation lors de sa *Joyeuse-Entrée*. L'université de Louvain publia un manifeste contre les murmurateurs (*a*). L'opposition ne cessa point pour cela; à la critique du fait, on joignit la critique des personnes. On ne voulait plus voir dans les nouveaux évêques que des créatures de l'Espagne qui devaient augmenter le pouvoir de Philippe dans les états; que des *inquisiteurs déguisés* qui songeaient à introduire en Belgique les tortures et les autodafés « employés contre les Maures, Sarrasins et esclaves qui autrement ne se pouvaient dompter. » Et les hommes qu'on traitait de la sorte étaient le savant Corneille Jansenius destiné au siége de Gand, Martin Rythove destiné à l'église d'Ypres, Sonnius nommé évêque de Bois-le-Duc, Pierre de Corte appelé au diocèse de Bruges, etc., savants aussi distingués par leur modération que par leur vertu, tous nés sur le sol belge, et formés pour la plupart à l'université de Louvain. Il est vrai que parmi eux se trouvait un étranger, Perennot de Granevelle, et que c'était lui à qui l'on avait donné avec l'archevêché de Malines le titre de Primat de la Belgique et les revenus de l'antique abbaye

(*a*) Dipl. Belg., tom. III, p. 472.

d'Afflighem. De plus il était premier ministre de la nouvelle gouvernante Marguerite de Parme et l'homme de confiance de Philippe II. Ses talents seuls l'avaient élevé si haut : il aimait à les faire valoir et joignait au faste du luxe un certain faste d'importance qui lui fit une infinité d'ennemis ou de jaloux. Son attachement à son roi et à son Dieu en augmenta le nombre.

Bientôt éclata contre lui un orage affreux, auquel il dut céder; mais ce serait se tromper que de croire que l'opposition n'en voulait qu'à un homme; c'était le pouvoir qu'elle attaquait en lui, et qu'elle prétendait faire repentir de la manière dont il menait la nation belge.



# CHAPITRE XXXI.

## De l'an 1562 à l'an 1578.

Causes de la révolution espagnole. — Marguerite de Parme remplacée par le duc d'Albe. — Exécution des comtes d'Egmond et de Hornes. — Cruautés des Gueux à La Brille, à Gorcum, à Audenaerde, etc. — Rappel du duc d'Albe. — Pacification de Gand. — Mort de don Juan d'Autriche.

Au moment d'aborder ce grand conflit qu'on a nommé *révolution espagnole*, qui ruina l'œuvre de tant de siècles et couvrit notre sol de deuil, de larmes et de sang, on se demande nécessairement d'où est sortie cette redoutable catastrophe, et qui en doit porter la responsabilité? Peu d'écrivains sont d'accord sur ce point, et ce serait sortir du cadre de cette histoire que de vouloir terminer leurs différents (1). Comme d'habitude nous ne nous attacherons qu'à constater des faits en laissant à d'autres le soin de juger.

Le 7 Août 1559, Philippe II annonça, dans une assemblée des états-généraux tenue à Gand, son intention de quitter la Belgique; et il nomma en même temps Marguerite de Parme gouvernante. « Il espérait, dit Strada, que » les peuples des Pays-Bas, dont l'attachement au nom » de Charles-Quint était si grand, recevraient sa fille avec » d'autant plus de joie que, née et élevée au milieu d'eux, » elle avait adopté leurs mœurs, et qu'ils se soumettraient » aisément à son gouvernement, puisque les nations su- » jettes croient retrouver quelque chose de leur liberté » lorsqu'elles sont gouvernées par une autorité qui ne

(1) Nous nous proposons de discuter la question dans la seconde partie.

» leur est pas étrangère; peut-être aussi, ajoute le même
» historien, pensait-il en cédant à leurs vœux dans ce
» choix, que la popularité de cette administration ren-
» drait plus facile l'exécution de ses desseins, car l'on ré-
» siste moins au joug lorsqu'une main aimée le fait accep-
» ter sans violence. » Il institua aussi trois conseils qui devaient aider Marguerite; l'un, sous le nom de conseil d'État, avait pour mission de traiter les questions les plus élevées. Les membres qui le composaient étaient l'évêque d'Arras, le prince d'Orange, le comte d'Egmond, Charles de Berlaimont, Philippe de Stavele et le docteur Viglius, à qui on adjoignit plus tard le comte de Hornes et le duc d'Aerschoot. Viglius, déjà membre du conseil d'État, présidait le conseil secret qui surveillait l'application des lois et de la justice. Le troisième conseil ne devait s'occuper que des finances et des revenus publics. Philippe II régla également tout ce qui était relatif au commandement des troupes et aux gouvernements des provinces. Tous les gouverneurs se trouvaient chargés de veiller avec les conseils provinciaux à la répression des délits criminels; il n'y avait d'exception qu'en Flandre, où l'administration de la justice était indépendante du gouvernement, confié, avec celui de l'Artois, au comte d'Egmond, « ce qui n'est pas peu, » remarque Sébastien de l'Aubespine.

Lorsque l'évêque d'Arras eut expliqué les intentions du roi aux états, l'un de leurs membres (il appartenait à la maison de Borluut) se leva et demanda, au nom de la noblesse qui avait aidé le roi de son épée et au nom des communes qui l'avaient soutenu de leurs biens, qu'il consentît à rappeler les hommes d'armes espagnols. Les états alléguaient leurs priviléges, que le roi avait confirmés par son serment. Le prince d'Orange, les comtes de Hornes et d'Egmond appuyèrent leurs réclamations, et Philippe se vit contraint à leur promettre que les troupes étrangères se retireraient avant peu de mois.

Philippe quitta Gand après avoir adressé quelques mots aux états pour leur recommander de se prémunir contre les doctrines des luthériens. Il avait aussi exhorté Marguerite à veiller avec soin au maintien de la tranquillité des Pays-Bas. Gregorio Leti, dont l'autorité n'est pas suspecte, rapporte qu'il lui exposa que le gouvernement des Pays-Bas était le plus considérable de tous ses royaumes; que l'hérésie y avait déjà fait des progrès; qu'Élisabeth était hostile à la religion et qu'elle trouverait des alliés dans les princes allemands, jaloux de voir l'empire dans sa maison. Il insista aussi sur le caractère des Flamands et lui conseilla la douceur, afin de ne pas en froisser la fierté et l'indépendance.

Peu de jours après, le 25 Août 1559, le roi d'Espagne s'embarqua à Flessingue, et il aborda bientôt à Laredo au milieu d'une furieuse tempête, prophétique image des troubles qui allaient le séparer de ces riches provinces qu'il ne devait plus revoir.

Rien cependant ne semblait devoir faire craindre à la Belgique les calamités qui l'attendaient. Ses richesses étaient immenses, son commerce prospère, et le pouce des fileuses qui préparaient la tâche des plus habiles tisserands de l'Europe, assurait, selon la parole de Charles-Quint, la fortune de la Flandre. De nombreux vaisseaux cinglaient chaque jour vers des mers éloignées, chargés des produits de ses métiers. « En quelles mers inconnues, s'écrie Strada, sur quels rivages reculés la science de la navigation n'a-t-elle pas conduit les Flamands? Plus sont étroites les limites dans lesquelles la nature a enfermé leur patrie, plus ils s'ouvrent l'Océan pour le soumettre à leur puissance. » La Flandre était encore le centre des richesses et de la civilisation.

Aux bienfaits du commerce se mêlaient ceux de l'agriculture. Le laboureur continuait à devoir sa prospérité aux lins qui formaient aussi celle du tisserand avant d'être livrés aux spéculations heureuses des navigateurs.

Une douce aisance régnait partout et les mœurs offraient ici la pureté et la simplicité agreste d'une vie toute patriarcale; ailleurs, l'hospitalité généreuse et les autres vertus qu'enseignent les longues épreuves d'une vie agitée.

Sous le règne de Charles-Quint, l'esprit du peuple s'était tourné, avec un zèle semblable au sien, vers la carrière des combats. Une foule de capitaines flamands entouraient Charles de Gand et conduisirent à sa voix leurs bandes d'ordonnance depuis les plaines de Pavie jusqu'aux sables de Tunis. « On ne trouve point ailleurs, ajoute » l'historien de la guerre des Pays-Bas, une milice plus » nombreuse, mieux instruite et plus infatigable : c'est » l'école de Mars. »

« Je ne sais, dit Jean Stratius, imprimeur de Lyon, » qui composa en 1584 une histoire des troubles des » Pays-Bas, je ne sais si je pourroy satisfaire au désir » que j'ay qu'on voye les merveileuses tragédies que l'in» constante fortune nous a représentées en peu de temps » au théâtre de cette terre flamande. Mais il m'a semblé » bon commencer par la description du pays de Flan» dres, afin que ceux-là qui ne l'ont pas veu puissent ju» ger de quelle importance il est au roy d'Espaigne. Le » pays de Flandres contient treize fort riches et princi» pales provinces : la plus grande et la plus généreuse est » le comté de Flandres, d'où toutes les autres ont pris » leur nom, pour le grand trafic de commerce qui se fai» soit anciennement en ce comté... Le peuple flamant est » de nature plus familier, plus doux et plus traitable que » fier et cavilleux. Il s'arreste du tout à une chose tant » pour la noblesse de son esprit que pour les grandes » conceptions auxquelles il s'adonne, et pourtant les hom» mes flamans sont subtilz inventeurs des arts merveil» leux et estimez comme au fait de l'imprimerie... Et ja» soit que toute la basse Allemagne se puisse vanter de » cette gloire, si est-elle principalement deue à ce comté

» de Flandres, où les hommes sont plus belliqueux et plus
» nobles et d'où volontiers ont coustume de sortir per-
» sonnages illustres et excellens aux lettres et aux armes...
» Le pays y est riche, fertile et fort peuplé, pource qu'en
» vingt lieues ou environ qu'il a de largeur, on y compte
» cinquante-quatre citéz, vingt-neuf bourgs et onze cent
» cinquante-quatre villages, sans plusieurs autres petits
» villages que l'on trouve quasi à tout bout de champ,
» tant cette terre est peuplée...; outre ce que la terre
» produit, l'on y meine si grande abondance et quantité
» de toute sorte de marchandise que là se viennent four-
» nir de tout ce qu'il leur faut plusieurs nations étran-
» gères et ce pour la commodité de la mer, bons ports et
» rivières qui passent quasi par toutes les villes... On
» peut dire que c'est le pays le plus peuplé, riche, orné
» des plus beaux édifices, le plus plaisant et abondant qui
» soit en Europe. Les hommes naturellement sont beaux,
» grands, bien faits et bien proportionnez : ils furent les
» premiers qui reçurent la foy de Jésus-Christ entre tous les
» peuples d'Allemaigne et de France... Ce peuple s'est
» toujours gouverné par le moyen de trois membres, les-
» quels joints ensemble s'appellent Estats. »

C'est à Grotius qu'il appartient de compléter ce tableau par l'examen politique de la situation des Pays-Bas.

« A l'époque où les campagnes avaient été partagées
» entre la noblesse comme le prix de ses victoires, les vil-
» les avaient reçu des priviléges et des lois qui furent
» les bases de leur liberté. On ne pouvait prendre posses-
» sion de l'autorité sans avoir confirmé par un serment
» solennel toutes ces franchises. Le soin des affaires était
» autrefois confié à deux ordres, celui des nobles et celui
» des bourgeois; en quelques lieux, le clergé formait le
» troisième. Ils se réunissaient en assemblées toutes les
» fois qu'il était nécessaire, afin de traiter des questions
» les plus importantes, et ce n'était qu'avec leur assen-
» timent unanime que l'on pouvait établir des impôts,

» modifier l'administration ou même changer la valeur
» des monnaies; c'est ainsi que l'on avait pourvu, lors
» même que les princes étaient bons, à ce qu'il ne leur
» fût point possible d'être mauvais. Les fonctions publi-
» ques étaient occupées par les citoyens que recomman-
» daient le plus leur noblesse et leurs vertus; mais il n'é-
» tait point permis d'y appeler des étrangers. Pendant
» longtemps ce système politique maintint la justice et
» l'équité; plus tard, des séditions s'élevèrent parmi ces
» peuples trop riches et trop puissants, jusqu'à ce que
» des victoires, des mariages et des traités les fissent pas-
» ser sous l'autorité des ducs de Bourgogne. Ces princes,
» sortis d'une maison royale, belliqueux, artificieux, avi-
» des de pouvoir, profitèrent de ces discordes pour domi-
» ner par les menaces, les dons ou les promesses, et l'on
» vit tout décliner jusqu'à ce point qu'il fallut choisir
» entre les supplices ou la corruption. Lorsque cette
» haute fortune passa à la maison d'Autriche, la douceur
» de ceux qui gouvernaient contribua à accroître leur
» puissance, car la douceur peut plus que la force pour
» faire oublier aux peuples leur liberté. Les métiers,
» privés de leurs armes, s'occupèrent davantage de faire
» prospérer l'industrie, et la réunion des Pays-Bas à l'Es-
» pagne lui donna un grand développement. Mais déjà les
» hommes les plus sages prévoyaient, quel que fût l'a-
» vantage qu'en retirassent les princes, que l'antipathie
» des mœurs serait bientôt pour l'État une cause inévita-
» ble de troubles. Y a-t-il un peuple qui soit plus porté
» que les Belges à haïr les étrangers et à défendre avec
» courage ses institutions? Vit-on jamais un peuple mieux
» protégé, non-seulement par ses fleuves et la mer, mais
» aussi par la multitude de ses habitants? Après avoir
» repoussé les nations septentrionales, ne se maintint-il
» pas, pendant huit siècles, invincible et inexpugnable
» contre les agressions extérieures? Si les Belges respec-
» tent leurs princes, comme les espagnols, ils placent au-

» dessus leurs lois, la plupart conquises par de laborieux
» efforts. On les avait accoutumés peu à peu à obéir,
» mais jamais assez pour leur imposer une autorité vio-
» lente et absolue (1). »

Quoiqu'il en soit de cette appréciation du grand publiciste hollandais, une secrète inquiétude se glissait en effet dans nos provinces : on craignait de se voir sacrifié à l'Espagne, que le roi préférait évidemment à la Belgique. Puis le souvenir des libertés perdues tourmentait certains esprits amis du gouvernement populaire. Beaucoup d'hommes jouissant de hautes faveurs sous le règne précédent, ne pardonnaient point à la nouvelle administration ses oublis. La noblesse belge s'était en partie ruinée dans les guerres au service d'un pouvoir qui semblait la dédaigner maintenant pour celle de la Péninsule.

Joignez à tout cela les froissements religieux dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, l'ambition jalouse de quelques hommes puissants, des malentendus, des circonstances malheureuses, des hésitations et de malencontreuses mesures de la part d'une autorité qui voyait les choses de trop loin; et vous comprendrez qu'un jour la révolution a pu sortir de tant d'éléments de malaise et de mécontentement.

Le premier point sur lequel s'engagea la lutte entre les serviteurs du monarque, et ceux qui étaient mal disposés à souffrir sa domination, fut le renvoi des troupes espagnoles. Les désordres et les violences que commettaient ces soldats dans leurs cantonnements alimentaient l'irritation publique. Rien ne fut plus facile que de soulever toutes les classes d'habitants contre ces bandes étrangères, que Philippe, dans un but politique ou sous l'impression de son ressentiment, faisait rester dans nos provinces plus longtemps qu'il ne l'avait promis. La gouvernante s'effraya de l'effervescence des esprits et sollicita elle-même le départ des espagnols, malgré l'avis de Granvelle. Ils

(1) Kervyn, tom. VI, p. 175 et suiv.

s'embarquèrent enfin (1561); mais l'impulsion était donnée et les exigences ne devaient pas se borner là.

En effet le retard maladroitement apporté à l'éloignement de ces troupes avait rendu compacte et redoutable le parti de l'opposition. Les comtes d'Egmont et de Horn, subjugués par l'ascendant du prince d'Orange, se laissaient diriger en tout par lui. Ils entraînaient avec eux la plus grande partie de la noblesse, ennemie des étrangers et mécontente de la faible part qu'elle avait au gouvernement. Rien ne contrebalançait l'action immense qu'exerçaient sur la population et même sur la cour de la gouvernante le mécontement des plus grandes familles, et l'aversion qu'elles témoignaient pour ceux à qui Philippe s'était confié. A défaut d'autres sujets de plainte on prolongeait l'affaire des évêchés, on résistait à leur établissement, on répétait le nom sinistre d'inquisition, et il n'y avait point d'accusation qui ne trouvât de l'écho (1).

Les soldats étrangers éloignés, l'opposition se porta contre Granvelle, comme nous l'avons dit, et réussit à l'éloigner (1563). Dès lors Guillaume d'Orange domina dans le conseil. Né en Allemagne et élevé au sein du protestantisme, il était venu en Belgique à l'âge de 12 ans et y avait recueilli la succession de son cousin René de Nassau, l'un des princes les plus riches de son siècle. Pour ne point s'aliéner l'empereur, il avait fait profession de croyances catholiques, mais sans conviction bien réelle. Depuis lors Charles-Quint l'avait traité en favori, lui témoignant dans toutes les occasions une confiance qui semblait presque excessive. Philippe à son tour lui avait donné le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht; cependant ils laissaient percer l'un pour l'autre une sourde aversion. Guillaume, sans manquer de respect au roi, était hostile à tous ceux qui avaient sa confiance; et le monarque, qui ne pouvait l'accuser, le soupçonnait déjà sinon d'hostilité à son gou-

(1) Moke, Histoire de Belgique, tom. II, p. 124.

vernement, du moins d'ambition mécontente (1). Il ne se trompait pas. Guillaume avait résolu dès lors, comme il le déclara lui-même dans la suite, de lutter contre tout ce qui portait le nom espagnol ; et son esprit astucieux ne tarda pas à s'apercevoir de tout le parti qu'il pouvait tirer de l'antipathie nationale et des nouvelles doctrines pour lesquelles il avait gardé de secrets attachements. Il sut se faire des instruments trop dociles d'Egmond et de Hornes.

Le comte d'Egmond était issu des anciens ducs de Gueldre ; sa mère lui avait apporté les vastes possessions territoriales qui appartenaient en Flandre à la maison de Luxembourg-Fiennes. Les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines avaient rendu son nom glorieux dans toute l'Europe, et il n'était pas le dernier à apprécier l'étendue de ses talents militaires et de ses services.

Quant à Philippe de Montmorency, devenu par adoption comte de Hornes, il avait à peu près les mêmes tendances politiques que d'Egmond. Le courage qu'il avait déployé dans les combats n'était pas au-dessous des souvenirs héroïques que lui avaient légués ses aïeux, et il se montrait d'autant plus empressé à favoriser les mécontents qu'il avait vu son beau-frère, le comte Charles de Lalaing, soupçonné d'avoir trahi le secret d'une mission qui lui avait été confiée (2).

Depuis le départ de Granvelle, Marguerite d'Autriche se trouvait presque seule en face de ces hommes puissants : Viglius et Berlaymont, ses deux autres conseillers, n'avaient pas assez d'ascendant pour résister à la coalition des triumvirs. La question des libertés religieuses fit bientôt voir dans quelles mains dangereuses les rênes de l'état étaient tombées. Les novateurs s'étaient enhardis, ils se préparaient à propager la *Réforme* par la flamme et par le glaive.

(1) Moke, ibid., p. 114.
(2) Kervyn, ibid., p. 186.

. En 1551, les doctrines luthériennes avait déjà fait tant de progrès, que Mélanchton espérait que leurs adeptes seraient assez nombreux pour imposer à Philippe, comme condition de son inauguration héréditaire dans les Pays-Bas, le libre enseignement du luthéranisme.

Ce n'est toutefois que dix ans après, au mois d'Octobre 1561, que l'on voit deux ministres français prêcher publiquement à Tournay et à Valenciennes, où ils ont semé le germe de l'hérésie. Le 12 Juin de l'année suivante, un obscur laboureur des environs de Poperinghe tint un prêche dans le cimetière de Boeschepe. Le seigneur de Mouscron, grand bailli de Flandre, ordonna de poursuivre ceux qui y avaient assisté, et le grand conseil de Flandre délégua deux de ses membres pour assister les magistrats d'Ypres dans leurs recherches. En vain usa-t-on d'une extrême rigueur. Les supplices furent impuissants; les nouvelles doctrines se répandirent de Boeschepe dans tout le pays, et à mesure qu'elles se développaient, la répression devint moins sévère. On vit même à Bruges es magistrats faire rendre la liberté à un prisonnier poursuivi pour crime d'hérésie.

Marguerite jugea utile d'envoyer dans ces circonstances vers le roi quelque ambassadeur important pour lui exposer la situation alarmante des Pays-Bas. Le comte d'Egmond, qui fut chargé de cette mission, fut reçu avec égards à Madrid et crut avoir obtenu tout ce qu'il désirait, parce qu'on ne lui avait rien refusé formellement. Philippe II s'était contenté de lui répondre qu'il espérait se rendre bientôt aux Pays-Bas pour alléger les charges qu'ils supportaient; qu'il y enverrait immédiatement des sommes d'argent considérables; qu'il était d'avis, quant aux discordes qui régnaient dans l'administration de la justice, que la duchesse consultât le conseil d'État, qui pourrait également conférer sur les moyens de raffermir les bonnes doctrines avec quelques évêques et quelques théologiens.

En effet, les évêques d'Ypres, de Namur, de Gand, de Saint-Omer, et d'autres théologiens, se réunirent à Bruxelles le 1 Juin 1565. Ils s'en référèrent aux décrets récents du concile de Trente sur ce qui concernait la règle à suivre pour les catholiques, et aux édits de Charles-Quint pour la punition des hérétiques, sauf à les adoucir selon l'âge des coupables et la gravité de leurs erreurs, en frappant plus sévèrement les ministres des nouvelles sectes. Il est, dans cette réponse, fait mention de l'inquisition, mais dans son essence toute religieuse; ils laissent à l'autorité civile le soin d'appliquer les lois de Charles-Quint, et s'ils réclament « des visitateurs et inquisiteurs, c'est pour ad-
» monester le peuple, non par voie de rigueur judiciele,
» mais de bénignité et charité paternelle. »

Les principaux membres du conseil d'État gardèrent le silence sur cet avis et se contentèrent de demander qu'on l'envoyât en Espagne, sans qu'ils exprimassent leur opinion. Le comte d'Egmond seul, s'appuyant sur les intentions clémentes qu'il attribuait au roi, se prononça contre les inquisiteurs et contre le maintien des édits de Charles-Quint.

Une déclaration de Philippe II, datée du 17 Octobre, vint démentir les assurances du comte d'Egmond, « car
» il y faisoit connoitre estre son intention que la dicte
» inquisition se face par les inquisiteurs, en la force et
» manière que jusque ores a esté faict et leur appartient
» de droicts divins et humains. »

Le conseil privé, dans un avis plein de sagesse, proposa
« au regard de l'inquisition, veu que Sa Majesté ne vou-
» loit faire aucune nouvelleté, mais conserver et mainte-
» nir tant seulement ce qu'anciennement avoit esté or-
» donné, que pour donner aulcune satisfaction au peuple,
» qui, à présent, par la suggestion d'aucuns mauvais es-
» pritz, estoit tout altéré contre icelle inquisition, et aussi
» pourveoir que les inquisiteurs n'usurpassent plus grande
» authorité que d'ancienneté ne leur a esté donnée; qu'il

» ne seroit que bien de revoir et examiner les commis-
» sions et instructions desdits inquisiteurs, tant pour sa-
» voir sy, du passé se soient conformez à icelles, comme
» afin de pourvoir qu'à l'advenir ainsy se face, et que
» que tout le monde entende et cognoisse que Sa Majesté
» ne veult aulcune nouvelleté et moins l'introduction de
» l'inquisition d'Espagne, selon que les mauvais faisoient
» courir le bruict, mais tant seulement garder et entrete-
» nir ce qui par le passé a esté ordonné. »

Le prince d'Orange, les comtes d'Egmond et de Hornes firent rejeter cet avis destiné à garantir le repos public des usurpations extérieures et des discordes intestines. Ils demandèrent que les lettres du roi d'Espagne fussent purement et simplement envoyées aux conseils provinciaux; et, bien qu'ils blâmassent les résultats qu'elles devaient produire, ils parurent, par leur opposition à l'avis du conseil privé, appuyé par Viglius, plus les désirer que les craindre. Ce que les hommes sages prévoyaient arriva; les nobles, d'autant plus jaloux du clergé qu'ils se souvenaient de l'érection des nouveaux évêchés, se livrèrent à de vives représentations, et refusèrent de se conformer aux ordres du roi. Déjà on entendait de toutes parts circuler dans le pays des bruits vagues d'insurrection. Lorsqu'on publia, le 18 Décembre 1565, un édit de Marguerite qui reproduisait les ordres du roi d'Espagne, le conseil de Brabant et les quatre membres de Flandre réclamèrent de nouveau. Les gouverneurs des provinces déclaraient en même temps que l'exécution de ces ordres était impossible.

Quelques gentilshommes plus audacieux crurent devoir répondre à l'édit du 18 Décembre en signant, à Bréda, au milieu d'un banquet, une déclaration par laquelle ils protestaient qu'ils ne souffriraient jamais l'inquisition dans les Pays-Bas (1).

(1) On était parvenu à faire croire à tous que le roi songeait à introduire l'inquisition espagnole. La duchesse de Parme écrivait en 1562 à Philippe II

Philippe de Marnix, seigneur de Ste.-Aldegonde, se trouvait à la tête de cette ligue. Il ne recueillit pas moins de deux mille signatures, et le 5 Avril 1566 plus de trois cents gentilshommes qui s'étaient rassemblés à Bruxelles pour cet effet, présentèrent à la gouvernante une requête par laquelle ils demandaient l'abolition des édits contre les protestants, et même la suppression des nouveaux évêchés. Marguerite de Parme, pleine d'inquiétude et d'irrésolution, ne leur fit qu'une réponse vague également insuffisante pour satisfaire les mécontents ou pour les effrayer. Les confédérés protestèrent tout haut de leur dévouement au roi; mais ils montrèrent la ferme résolution d'obtenir par tous les moyens l'objet de leur requête, et le comte de Berlaymont ayant dit tout bas à la gouvernante que ce n'étaient que des gueux, ils adoptèrent ce nom qui désigna plus tard en Belgique le parti protestant.

Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Horne n'avaient point fait partie de cette assemblée; mais leurs proches et leurs amis s'y trouvaient, et ils étaient ouvertement en rapport avec elle. Bientôt une seconde réunion des confédérés eut lieu à Saint-Trond, et là ils se trouvèrent au nombre de près de deux mille nobles, tous armés, et quelques-uns suivis de leurs gens. Marguerite n'avait point de forces à leur opposer, et si l'unité de vues et de

qu'elle cherchait vainement à démontrer que l'inquisition, telle qu'elle existait dans les Pays-Bas, était une institution ancienne; que les seigneurs protestaient qu'ils ne s'associeraient pas à des mesures qui conduiraient au bûcher cinquante ou soixante mille personnes, et qu'ils persistaient à comparer l'inquisition des Pays-Bas à celle d'Espagne, « qui est si odieuse, comme le roy le sçait. » Les lettres de Viglius attestent aussi l'horreur que l'inquisition espagnole inspirait même chez les hommes les plus dévoués à la religion catholique. La sévérité des édits sur l'inquisition ne paraissait pas moins incompatible avec la liberté commerciale, base unique de la prospérité des Pays-Bas.

En présence de cette résistance unanime, Philippe II écrit, le 6 mai 1566, à la duchesse de Parme : « Quant à la nouvelleté que aucuns sèment que j'a- » vois voulu introduire au regard de l'inquisition, je vous ay desjà plusieurs » fois escript que je n'y ay jamais pensé. » De plus, il consent à ce que l'inquisition soit restreinte à la surveillance qui appartient aux évêques en matière de foi et qu'on modère les édits de Charles-Quint. — (Kervyn, ibid., p. 202.)

sentiments qui régnait entre eux eut été réelle et durable, ils semblaient pouvoir braver toute la puissance de Philippe. Mais quoiqu'ils fussent unanimes pour résister au roi en ce qui touchait aux libertés nationales, il s'en fallait de beaucoup que leurs intentions fussent les mêmes quant à l'avenir religieux du pays. Si quelques-uns de leurs chefs étaient protestants et voulaient la ruine de l'Église, l'immense majorité de l'assemblée était sincèrement catholique et ne désirait rien de plus que les points formulés dans la requête. Ces derniers ne soupçonnaient point encore le plan secret des autres, et auraient été plus disposés à le combattre qu'à y concourir.

Un événement imprévu vint ouvrir les yeux à presque tous. Depuis quelque temps le nombre des prédicateurs protestants était devenu plus considérable, à la faveur des troubles et de l'agitation des provinces. Anvers avait toujours renfermé un certain nombre de marchands luthériens que l'on avait ménagés pour ne point nuire au commerce qui se faisait avec l'Allemagne. (Le roi avait même consenti à laisser vacant le siége épiscopal de cette ville, pour que les négociants étrangers n'éprouvassent aucune inquiétude quant à leur liberté religieuse). La Flandre et le Hainaut se trouvaient inondés de calvinistes français, qui attroupaient le peuple dans les campagnes et aux environs des villes. Une crise commerciale, qui avait suspendu momentanément les affaires et fermé les ateliers, disposait une partie de la classe ouvrière à tout ce qui offrait l'image de troubles, d'innovations, de révolution sociale. Les prédicateurs devinrent populaires parce qu'ils accusaient l'ordre existant; et comme leurs harangues étaient dirigées contre les choses plutôt que contre les doctrines, ils ameutèrent une multitude aveugle, à laquelle se joignirent des bandes vagabondes d'aventuriers français. Les premiers désordres éclatèrent à Anvers dans le mois de Juillet. Les protestants assistaient armés aux prêches publics, et la fermentation devint générale dans

la ville au bruit de l'approche de quelques troupes. Le prince d'Orange y courut et apaisa un moment les troubles. Mais au mois d'Août, les calvinistes formèrent des rassemblements en Flandre, et attaquèrent les abbayes et les églises du côté de Menin et de Courtrai. Animés d'une audace que l'impunité redoublait, ils forcèrent l'entrée des temples, brisèrent les images et détruisirent ou profanèrent tous les objets sacrés, d'abord dans les campagnes, puis au sein même des cités les plus considérables, à Ypres, à Gand, à Tournay, à Anvers. La populace déchainée semblait se faire un jeu de cette œuvre de destruction que les classes moyennes n'osaient empêcher.

Mais alors ceux des seigneurs belges qui avaient signé le Compromis de bonne foi et sans arrière-pensée, comprirent où conduisait la route dans laquelle ils se trouvaient engagés. La confédération naguère si puissante s'affaiblit tout à coup et finit par s'évanouir; tandis que les gouverneurs des provinces, prenant enfin les armes, dispersaient les rassemblements populaires et déployait une juste sévérité contre ceux qui avaient trempé dans les derniers excès. Le comte d'Egmont surtout les poursuivit avec rigueur : plus il était allé loin pour la défense des libertés publiques, et plus il frémissait du résultat auquel avaient conduit ses efforts.

Pour Guillaume de Nassau, qui s'était rendu cher aux protestants par la tolérance dont il usait envers leurs ministres dans les provinces qu'il gouvernait, il lui fut possible d'y prévenir des désordres dont il sentait combien le contre-coup serait fatal à sa cause. Mais il ne put empêcher que ce parti de la résistance, dont il avait été le créateur et le chef, ne perdît toute sa force et toute sa résolution dans le reste du pays. Les violences populaires avaient alarmé la nation et refroidi les plus déterminés. On désirait la présence du roi et l'on espérait que des mesures d'ordre et de conciliation pourraient être prises à son arrivée. En vain Nassau prédisait-il que Philippe se montre-

rait vindicatif et impitoyable; sa parole n'avait plus aucune autorité. La ville de Valenciennes, où les calvinistes dominaient, fut assiégée et prise par le comte de Noircarmes, gouverneur du Hainaut, sans que personne, excepté quelques gentilshommes du Tournaisis et de la Flandre française, eût fait aucun effort pour les secourir. Enfin, la gouvernante ayant demandé un nouveau serment de fidélité au roi, le prince fut presque le seul qui refusa de le prêter. Il se retira en Allemagne (Avril 1567).

On raconte que dans une dernière entrevue avec d'Egmont, il fit tous ses efforts pour l'entraîner dans sa fuite. Mais le comte ne se sentait pas coupable, et son exil eût ruiné sa famile. Adieu, prince sans terres, dit-il à son ancien ami, en le quittant. Guillaume lui répondit par ce mot fatal : Adieu, comte sans tête(1)!

Plusieurs grandes familles avaient suivi Guillaume d'Orange au delà du Rhin. Le reste du pays était rentré dans le calme; Marguerite écrivait lettres sur lettres au roi pour l'exhorter à la clémence. Cependant on délibérait à Madrid. Les avis y furent fort partagés : Ruy Gomez, prince d'Eboli, le duc de Feria, et le confesseur du roi, Bernard Fresneda, franciscain, opinèrent pour la douceur et la conciliation; Spinosa, le grand inquisiteur et le duc d'Albe soutinrent qu'il fallait traiter la Belgique toute entière comme Charles V avait traité la ville de Gand; que la terreur seule viendrait à bout de l'hérésie et de la rebellion. Leur opinion prévalut (2).

Aussitôt que Marguerite apprit ce qui avait été résolu à Madrid, elle se hâta d'écrire au roi, afin de s'efforcer de faire changer une si funeste détermination. Elle lui exposait que les Pays-Bas jouissaient d'une paix profonde; que la religion et l'autorité du roi y étaient respectées; que les ressources et les soldats qui avaient suffi pour réta-

(1) Moke, ibid., p. 127.
(2) Strada, l. 6. — Chappuys, p. 52.

blir l'ordre suffiraient pour le maintenir. « Une armée » nouvelle, ajoutait-elle, causera des frais considérables » au roi en même temps qu'elle ruinera les Pays-Bas; si » de vagues rumeurs ont porté à l'exil un grand nombre » de familles d'artisans et de marchands, un plus grand » nombre fuiront en apprenant que les troupes étrangè- » res approchent, parce qu'ils craignent à la fois d'être » privés du commerce par la guerre et d'être contraints » à nourrir de grandes armées. Il faut y ajouter la terreur » des peuples qui croiront qu'on ne réunit tant de soldats » que pour les punir, et le mécontentement des nobles qui » verront méconnu le zèle qu'ils ont mis à calmer les sé- » ditions. Les troupes allemandes, dévouées à Luther, » rapporteront l'hérésie dans les Pays-Bas. Je prévois que » de là naîtront de sanglantes guerres civiles qu'entretien- » dra pendant longtemps la haine implacable des peuples. » C'est pourquoi je vous supplie de toutes mes forces de » renoncer à l'emploi intempestif des armes; conduisez- » vous en père plutôt qu'en roi, et assurez par votre » sagesse, la continuation de la paix. »

Au moment où ces stériles représentations parvenaient à Madrid, le duc d'Albe s'embarquait pour l'Italie, afin d'y réunir son armée. Les lettres de Marguerite l'y suivirent; elle l'engageait à considérer s'il ne serait pas plus utile de congédier une partie de son armée et de ne pas irriter, par des frais et des armements superflus, des provinces tranquilles et obéissantes; elle ajoutait que le remède à coup sûr était pire que le mal.

Le duc d'Albe se contenta d'alléguer les ordres du roi. Son armée avait déjà commencé à traverser les défilés des Alpes. Elle était moins nombreuse qu'on ne l'avait cru d'abord, mais toute d'élite, car elle comprenait, outre les compagnies italiennes, tous les vétérans espagnols des garnisons de Milan et de Naples, dont quelques-uns avaient gardé l'amer souvenir des insultes qu'ils avaient subies lorsque Philippe II avait été contraint de les rappeler des Pays-Bas.

L'infanterie obéissait à Alphonse d'Ulloa, à Sanche de Londogno, à Julian Romero et à Gonzalve Bracamonte, les quatre plus intrépides mestres de camp de ce temps. Elle était à peu près de huit mille hommes. La cavalerie en comprenait environ deux mille. Elle était conduite par Ferdinand de Tolède, fils naturel du duc d'Albe, qui avait pour mestre de camp l'Italien Chiapini Vitelli, fameux par ses talents militaires. Deux chefs non moins renommés, François Pacciote d'Urbin et Gabriel Serbelloni, grand prieur de Hongrie, dirigeaient les ingénieurs et l'artillerie. Parmi les capitaines qui commandaient les différents corps de cette armée, se trouvaient Sanche d'Avila, Christophe de Mondragon, Nicolas Basta, Charles d'Avalos, tous sortis des camps de Charles-Quint. On y remarquait pour la première fois un corps de soldats armés de mousquets. Jusqu'à cette époque, ces armes n'avaient été employées qu'à la défense des remparts. Ceux à qui elles avaient été confiées avaient été choisis parmi les plus braves et chacun s'inclinait avec respect devant eux, lorsque l'on entendait retentir le commandement : *Afuera, adelante los mosqueteros.*

Cette armée franchit lentement le mont Cenis et descendit, au mois de Juillet, dans la Franche-Comté. Un grand nombre de gentilshommes français accoururent pour la voir quand elle passa près des frontières de la Lorraine. Quelques-uns d'entre eux, liés au parti des huguenots, étaient animés de sentiments hostiles et regrettaient de ne pouvoir la détruire avant qu'elle allât combattre leurs coreligionnaires des Pays-Bas. Il n'y fallait point songer; cette armée était trop redoutable; déjà elle était entrée dans le comté de Luxembourg, où le duc d'Albe trouva le comte d'Egmond, qui s'était rendu au-devant de lui pour le saluer; ils s'embrassèrent.

Le 22 Août, le duc d'Albe arrive à Bruxelles, muni de pouvoirs dictatoriaux. Le 9 Septembre, il fait arrêter les comtes d'Egmond et de Hornes à l'hôtel de Culembourg,

où avait retenti pour la première fois, le cri de : *Vivent les Gueux!* Quelques historiens rapportent que le comte d'Egmond remit son épée en disant : « Je ne m'en suis jamais » servi que pour la gloire du roi. »

Quinze cents hommes d'armes espagnols conduisirent, au milieu d'un silence profond dicté par la terreur et la stupéfaction, les comtes d'Egmond et de Hornes à la citadelle de Gand. Jean Van Straelen, bourgmestre d'Anvers, et Jean Casembroot de Backerzeele, secrétaire du comte d'Egmond, furent enfermés à Vilvorde.

Deux conseillers espagnols, investis de toute la confiance du duc d'Albe, Jean de Vargas et Louis del Rio, présidèrent aux interrogatoires du comte d'Egmond ; citons-en quelques fragments :

« Interrogé s'il a permis aux sectaires tenir les pres-
» ches et faire les exercices à Gand, Bruges et aultres
» lieux de son gouvernement,

» Dict qu'il s'en rapporte à ce que par escript il en au-
» roit donné à Madame à son retour de Flandres.

» Interrogé si par son auctorité privée il feit assem-
» bler les quatre membres de Flandres affin qu'ils deman-
» dassent à Madame l'assemblée des estats généraulx,

» Dict qu'il n'a jamais fait assembler les quatre mem-
» bres de Flandres à ceste fin.

» Interrogé si tout ce que Bacquerzelle a faict au païs
» de Flandres a esté par son ordonnance,

» Dict qu'il emploia le dict Bacquerzelle à Gand, Ypre
» et Audenaerde, et sa charge fut seulement pour faire
» cesser les presches.

» Interrogé si le 24 d'aoust 1566 il a dict à Bourlut, pen-
» sionnaire de Gand, qu'il advertist le magistrat dudit Gand
» que les presches se pouvoient faire librement, que l'on
» preschat dehors les villes et que l'inquisition seroit ostée,

» Dict qu'il ne sçait avoir tenu le dict propos à Bour-
» lut, mais si quelque chose il leur a dict, ce avoit esté
» selon la détermination de Madame de Parme.

» Interrogé si ayant esté adverty au commencement du
» mois d'Octobre 1566 que au chimetière de S.-Jacques,
» à Gand, estoient assemblez jusque à mil cincq cens sec-
» taires pour y faire enterrer un mort, il escripvit de
» Sotteghem aux magistrats de Gand qu'il estoit raison-
» nable que place leur fust donnée pour enterrer corps
» morts,

» Dict qu'il escripvit que lieu leur seroit donné en terre
» prophane et aux champs.

» Interrogé si lui estoit à Ypre lorsqu'on commencha
» à rompre les églises, il fut requis par le magistrat qu'il
» voullust assister le dict magistrat pour ung jour ou
» deux, il respondit qu'il estoit appelé à la court, et luy
» demandans ceulx du magistrat que, au cas que les sec-
» taires vouldroient faire quelque force, ils pourroient
» user de contreforce et mectre l'artillerie sur les murail-
» les, il respondit, tournant le dos, qu'il n'avait telle
» charge, et incontinent se partit de la ville,

» Dict que ceux de Ypre ne lui demandèrent ce que
» contient le dict interrogat.

» Interrogé sy lorsque ceulx d'Armentières luy dirent
» que par armes l'on deust résister aux sectaires, il res-
» pondit qu'il ne se debvoit point faire,

» Dict qu'il n'est pas ainsy...

» Interrogé comme lorsqu'on saccagea les églises et fu-
» rent commis aultres sacriléges, le nombre des catholi-
» ques et gens de bien estoit plus grand que celuy des
» sectaires et sacriléges, pourquoy ne leur fut pas résisté
» par l'ayde et assistance d'aulcun personnage principal,
» à qui les sectaires eussent eu respect, et comment l'on
» n'empescha les dommages et sacriléges advenus,

» Dict qu'il ne peult sçavoir si les bons estoient plus
» que les maulvais, toutes fois les bons n'osoient prendre
» les armes, et les maulvais les avoient en mains (1). »

(1) Kervyn, ibid., p. 238.

Le 3 Juin les deux comtes furent conduits à Bruxelles: la nuit suivante, on leur lut leur arrêt de condamnation. Le comte d'Egmond ne s'y attendait guère. Il répondit qu'il ne craignait point la mort, dette inévitable de tous les hommes, mais que ce qui lui était le plus douloureux, c'était l'atteinte portée à son honneur. « Voilà une » sévère sentence! répéta-t-il après quelques moments. » Je ne pense pas avoir offensé le roi au point de mériter » une punition aussi terrible. Toutefois, si je me suis » trompé, que ma mort soit l'expiation de mes fautes, » mais qu'on ne déshonore point les miens pour l'avenir, » qu'on épargne à ma femme et à mes enfants le double » malheur de ma fin et de leur ruine! Mes glorieux » services d'autrefois méritent bien quelque miséri- » corde. »

Des sentiments non moins nobles respirent dans une lettre adressée à Philippe II, qu'il écrivit aux premières heures de cette journée, dont il ne devait pas voir la fin.

« Sire,

« J'ay entendu la sentence qu'il a pleu à Vostre Majesté » faire décréter contre moy. Et combien que jamais mon » intention n'ait esté de riens traicter ni faire contre la » personne ni le service de Vostre Majesté, ne contre » nostre vraye ancienne et catholique religion, si est-ce » que je prends en patience ce qu'il plaist à mon bon Dieu » de m'envoyer. Et si j'ay, durant ces troubles, conseillé » ou permis de faire quelque chose qui semble autre, n'a » esté toujours que avecq une vraye et bonne intention » au service de Dieu et de Vostre Majesté et pour la né- » cessité du temps. Par quoy, je prie à Vostre Majesté » me le pardonner et avoir pitié de ma pauvre femme, » enfans et serviteurs, vous souvenant de mes services » passez. Et sur cest espoir m'en vais me recommander » à la miséricorde de Dieu.

» De Bruxelles, prest à mourir, ce 5 Juin 1568.
» De Vostre Majesté très-humble et loyal vassal et ser-
» viteur,

» LAMORAL D'EGMOND. »

Le comte d'Egmond s'était pieusement confessé à l'évêque d'Ypres, qui avait inutilement tenté une dernière démarche en sa faveur. Celui-ci lui avait indiqué l'Oraison dominicale comme la prière qui pouvait le mieux sanctifier ses derniers moments. Mais aussitôt que le comte d'Egmond prononça ces mots : « Notre père..., » ses yeux se remplirent de larmes et il ne put continuer : il s'était souvenu que ses nombreux enfants n'auraient bientôt d'autre père que celui qui, du haut des cieux, est invoqué par tous les hommes.

Cependant on dressait sur la place du marché, vis-à-vis de l'hôtel de ville, un vaste échafaud couvert de drap noir. Devant un crucifix d'argent, on avait placé deux coussins. Plus haut s'élevaient deux pieux hérissés de fer. Vingt-deux enseignes espagnoles entouraient la place pour maintenir le peuple, dont l'indignation était si vive, que le bourreau s'était caché pour éviter ses outrages, laissant à l'huissier à la verge rouge le soin de présider aux apprêts du supplice.

A dix heures du matin le comte d'Egmond parut, suivi du mestre de camp don Julian Romero, du capitaine Salinas et de l'évêque d'Ypres, tous vêtus de deuil. Il traversa lentement les compagnies espagnoles rangées en ordre de bataille; ces soldats étrangers, dont plusieurs l'avaient eu pour capitaine dans leurs glorieuses campagnes, ne pouvaient retenir leurs larmes en recevant ses adieux. Arrivé sur l'échafaud, il prononça quelques paroles en rappelant ses services, et ajouta que son seul regret était de ne pouvoir répandre son sang au service du roi. Il semblait toutefois que malgré sa résignation, le souvenir de ses exploits l'attachât à la vie, et que, par ces discours

mêmes, il cherchât à la prolonger. « N'y a-t-il point de grâce? » dit-il enfin au capitaine Salinas en se tournant vers lui. Quand il reçut pour réponse un signe de tête négatif, on vit un mouvement convulsif errer sur ses lèvres, et ce fut avec une émotion visible qu'il ôta son manteau et qu'il s'agenouilla. Le bourreau leva aussitôt la hache, et le sang du comte d'Egmond rejaillit sur l'aube blanche de l'évêque d'Ypres. Au même moment, un rideau s'était abaissé sur cette scène tragique, et le peuple n'avait appris ce qui s'était passé qu'en voyant placer sur l'un des pieux ferrés la tête sanglante du vainqueur de St.-Quentin et de Gravelines (1).

Ce hideux trophée étalé aux regards de la foule révéla au comte de Hornes qu'il n'avait plus rien à espérer, et il s'offrit avec courage à la même mort.

Telle fut la douleur du peuple qu'au milieu même des soldats du duc d'Albe, il baigna des linges dans le sang qui rougissait l'échafaud, et qu'il se pressa à l'église de Ste.-Claire pour baiser ces deux cercueils de plomb sur lesquels pesait le fer de la tyrannie espagnole.

L'ambassadeur de France avait assisté à toutes les péripéties de ce drame affreux, mêlé à la foule. « J'ai vu, écri-
» vait-il à sa cour, tomber la tête qui, par trois fois, fit
» trembler la France. »

Ce même jour, 5 Juin 1568, la comtesse d'Egmond était arrivée à Bruxelles, afin de visiter la comtesse d'Aremberg, dont le mari venait d'être tué en combattant contre les rebelles de Zélande. La comtesse d'Aremberg put échanger avec elle ses larmes et de vaines consolations.

Deux autorités irrécusables attestent les regrets que méritèrent les comtes d'Egmond et de Hornes. *Magna omnium commiseratione,* dit Viglius, *quale certe exemplum multis seculis hic non est visum.* Jean de Taxis dit aussi : *Magno omnium mœrore.*

(1) Kervyn, ibid., p. 256.

Brantôme ajoute : « Il n'y eut personne qui ne pleurast
» le comte d'Egmond et n'y eut Espaignol qui ne le plai-
» gnist; voire le duc d'Albe donna grande signifiance de
» tristesse, encore qu'il l'eust condamné; car c'estoit un
» des vaillans chevaliers et grands capitaines qui fust au
» monde. Cet advis est le plus vray. »

Brantôme eût pu nommer, parmi ceux qui pleurèrent le comte d'Egmond, Philippe II aussi bien que le duc d'Albe.

Le duc d'Albe écrivait au roi d'Espagne : « V. M. peult
» considérer le regret que ça m'a esté de voir ces pau-
» vres seigneurs venus à tels termes et qu'il ayt fallut que
» moy en fust l'exécuteur; mais enfin je n'ay peu, ny
» voulu délaisser ce que compète pour le service de
» V. M., et à la vérité eulx et leurs complices ont esté
» cause d'ung merveilleusement grand mal et dont plu-
» sieurs se ressentiront encores, comme je craing, beau-
» coup d'années; » et le roi d'Espagne lui répondait : « Je
» treuve ce debvoir de justice estre faict comme il con-
» vient, combien que eusse fort désiré que ces choses
» se eussent peu trouver en aultres termes et que cecy
» ne soit advenu de mon temps. Mais personne ne
» peut délaisser de se acquitter de ce en quoi il est
» obligé (1). »

De nombreuses exécutions avaient précédé celle du comte d'Egmond (2), de nombreuses exécutions la suivirent. Marguerite n'eut pas la douleur d'assister à ces spectacles qui répugnaient à son caractère doux et magnanime. Elle avait obtenu à force d'instances de pouvoir quitter un pays, où elle n'entrevoyait plus que malheurs.

Cependant Guillaume le Taciturne profita de l'exaspération produite par les sévérités du duc d'Albe pour en-

(1) Kervyn, ibid., p. 259.
(2) Dès le 29 Mars, Viglius écrivait que le duc d'Albe avait déjà traduit à son tribunal plus de quinze cents personnes.

rôler une armée. Il conservait des relations en Belgique surtout avec des marchands calvinistes d'Anvers qui mettaient à sa disposition des sommes considérables; l'amitié ou le zèle religieux des princes allemands lui promettait d'autres ressources: la ville luthérienne de Strasbourg fit des sacrifices pour lui procurer une armée, et lui-même n'épargnait pas ce qui lui restait de richesses et de crédit. Le supplice des deux comtes fut le prétexte qu'il mit en avant pour rentrer dans les Pays-Bas les armes à la main; il s'annonçait non comme le défenseur du protestantisme, mais comme le vengeur des victimes que Ferdinand de Tolède venait d'immoler, et dans ce moment de douleur et d'indignation générale il pouvait espérer que tous les partis se réuniraient contre le duc d'Albe.

Son attaque fut immédiate. Déjà son frère, Louis de Nassau, avait envahi la Frise et vaincu le comte d'Aremberg qui avait été tué dans le combat. Guillaume, de son côté, descendit des contrées rhénannes à la tête d'un corps de troupes qui s'éleva bientôt à vingt mille soldats. Mais l'expérience et l'habileté du général espagnol déjouèrent cette fois les plans de ses adversaires. Marchant avec célérité contre le comte Louis qui n'avait pu tirer parti de sa victoire, il défit complètement ces bandes indisciplinées; puis il se porta au devant du prince qui menaçait le Limbourg, et sans risquer de bataille contre les forces ennemies, il sut les tenir en échec jusqu'à ce que le manque d'argent et de ressources les contraignirent à la retraite à l'approche de la mauvaise saison (1568). Au retour de cette brillante campagne, le duc se fit ériger une statue de bronze dans la citadelle d'Anvers, qui venait d'être construite par ses ordres.

Cependant l'argent manquait aussi au vainqueur. Les finances du roi étaient épuisées, et les provinces souffraient de l'interruption du commerce causée par l'agitation politique. Un grand nombre de gentilshommes et de marchands avaient émigré. La construction de citadelles à

Anvers, à Flessingue et à Valenciennes, la présence d'une armée étrangère dont les soldats se rendaient odieux par leur orgueil autant que par leur brutalité, tout contribuait à entretenir la haine en même temps que la terreur, et les exécutions qui se multipliaient semblaient justifier les prédictions sinistres du parti protestant. Les plus zélés royalistes (et Viglius lui-même) se plaignaient de la hauteur du duc, et du mépris qu'il témoignait pour les magistrats belges, dont la froide circonspection et la minutieuse équité servaient mal ses vues impérieuses. Bientôt, disaient-ils, nous serons tous remplacés par des Italiens et des Espagnols! Cependant nul n'essayait de résister; la classe moyenne était fortement attachée au catholicisme et répugnait à favoriser ses ennemis; d'un autre côté, les forces du gouverneur grossissaient chaque jour. Il tenait sous les armes, dans les diverses provinces, jusqu'à quinze mille chevaux et quarante mille fantassins, presque tous vieux soldats espagnols, allemands ou wallons.

Mais si la Belgique pliait en silence sous ce joug de fer, elle opposait cependant au fier Espagnol cette force d'inertie qui rend quelquefois les masses invincibles. Elle laissait agir le duc sans rien faire pour lui. L'entretien de l'armée demandait de trois à quatre millions de florins (environ vingt millions de francs d'aujourd'hui), et c'était le trésor royal qui en supportait la dépense. Philippe, auquel ses ministres avaient prédit un triomphe si facile, se lassa bientôt d'un état de choses ruineux; et soit qu'il se trompât sur la disposition des esprits, soit que la situation des affaires ne lui permît plus de soutenir une aussi lourde charge, il enjoignit expressément à son général de trouver en Belgique les ressources dont il avait besoin. Un plan pour l'établissement des impôts fut même dressé à Madrid et envoyé au gouverneur, avec l'ordre de le faire immédiatement exécuter. Il se bornait à deux mesures qui devaient être générales : d'abord la levée immédiate d'une contribution égale à la centième partie de

la valeur de tous les biens; puis pour l'avenir un droit fixe du vingtième sur la vente des immeubles et du dixième sur les denrées et les marchandises (ce fut ce qu'on nomma le centième, le vingtième et le dixième denier). Le duc d'Albe rassembla les états généraux à Bruxelles (Mars 1569) et leur proposa lui-même ces impositions; mais aussitôt les représentations les plus vives éclatèrent de toutes parts. Il était évident qu'un impôt du dixième sur chaque vente serait mortel au commerce, et par suite à la prospérité du pays, déjà compromise par les troubles intérieurs et par les commotions qui agitaient le reste de l'Europe. Les partisans du roi furent les premiers à vouloir détourner le gouverneur d'une mesure aussi imprudente qu'impraticable, et Viglius se distingua surtout par la franchise de son langage. Il réussit à convaincre le duc, qui se contenta d'un subside de deux millions auxquels consentirent les états. Mais le roi et son conseil se montrèrent mécontents de cette transaction qui, loin de fournir les moyens de payer les dettes déjà contractées, ne suffisait pas même pour assurer à l'avenir l'entretien des troupes. Le gouverneur essuya de violents reproches : plus on avait attendu de lui de grandes choses, et plus on s'étonnait qu'il reculât devant les obstacles.

Philippe avait d'ailleurs quelque sujet d'accuser son général : car il semble que celui-ci n'avait pas voulu suivre dans cette occasion la marche qui lui était prescrite. Le monarque avait envoyé, dit-on, avec le projet d'impôt, un acte d'amnistie qui devait annoncer le terme des rigueurs du gouvernement et rassurer l'esprit du peuple au moment où on lui demandait de nouveaux sacrifices. C'était là sans doute une mesure sage : le roi s'était souvenu de cette maxime de Charles-Quint, que pour conduire les Belges la douceur offrait la seule voie sûre. Mais le duc d'Albe trouva cette amnistie prématurée, ou crut peut-être y voir la condamnation de sa conduite. Il en retarda la publication, et lorsqu'il la proclama enfin l'année sui-

vante (1570), ce fut avec tant de restrictions que ce pardon tardif et incomplet ne fit aucune impression favorable. On ne sut pas même gré aux gouverneurs d'avoir sacrifié alors au ressentiment populaire quelques officiers de justice, que leur zèle féroce avait rendus odieux et qui furent envoyés au gibet. Une foule de pamphlets, de chansons, d'images satiriques circulaient dans tout le pays, disposant les esprits à la haine et à la résistance; et le sang qu'avait répandu le général espagnol, faisait regarder sa modération récente comme un leurre et ses promesses comme un piége.

Cette situation, tous les jours plus difficile, se compliquait encore par une rupture ouverte avec l'Angleterre, qui avait porté un coup fatal à la prospérité d'Anvers et de Bruges. Depuis longtemps la reine Elisabeth, qui avait succédé à Marie, s'était montrée hostile à Philippe. Elle fit sentir sa malveillance au duc d'Albe en retenant 800,000 écus d'or que lui portait un navire qui avait relâché à Plymouth (1568). Elisabeth s'appropria cette somme, en se chargeant toutefois de rembourser les marchands italiens auxquels le roi l'avait empruntée. Mais le duc qui attendait cet argent pour payer ses troupes (1568), entra en fureur et fit saisir les biens et les vaisseaux des Anglais dans nos ports. La reine usa alors de représailles, et non contente d'avoir interdit tout commerce avec les Pays-Bas, elle offrit asile aux corsaires que les mécontents commençaient à équiper, et qui firent éprouver des pertes cruelles au commerce. Ainsi prirent naissance *les gueux de mer*, mélange d'hommes hardis et aventureux, dont les chefs étaient des nobles émigrés; tandis que le reste se composait de marins de la côte. Le succès de leurs premières pirateries excita en Belgique de nouvelles clameurs contre le gouvernement; plus tard des actions d'un caractère moins douteux devaient effacer ces commencements obscurs et assigner à leur nom une autre place dans l'histoire.

Tandis que le malaise et le mécontentement augmentaient ainsi autour du gouverneur espagnol, Guillaume de Nassau conservait une attitude menaçante. Ce prince et son frère Louis, étaient également liés avec les princes luthériens d'Allemagne, et avec les chefs du parti calviniste en France. Ils avaient même combattu à côté de ces derniers : car malgré leur exil on les voyait prendre part à toutes les grandes entreprises protestantes, identifiant leur cause avec celle du culte qu'ils professaient, et cherchant en quelque sorte dans chaque commotion européenne une chance favorable à leur avenir. Leurs espérances se ranimèrent lorsque le célèbre Coligny et les huguenots eurent traité avec le roi Charles IX (1570). Un plan fut alors arrêté pour conduire dans nos provinces une partie de ces vieilles bandes qui guerroyaient en France depuis plusieurs années. Coligny et ses frères d'armes devaient entrer dans le Hainaut avec leurs troupes françaises, tandis que le prince d'Orange, à la tête d'une armée allemande, pénètrerait dans le Limbourg et le Brabant. Charles IX donna les mains à ce projet : l'ancienne jalousie contre l'Espagne faisait désirer l'abaissement et l'humiliation de Philippe.

Le duc d'Albe voyait approcher l'orage. Pressé par le besoin d'argent et par les ordres de la cour, il fit de nouvelles instances pour obtenir le consentement des états à l'impôt que le roi voulait établir. La résistance fut la même que les années précédentes. Alors il prit sur lui d'ordonner sans leur concours la levée du dixième et du vingtième denier, violant ainsi tous les droits des provinces, mais imputant à la nécessité cette démarche audacieuse. Cependant il consentit à ce qu'une députation fût envoyée au roi, pour lui porter les représentations des Belges. Philippe reçut les députés avec de grandes démonstrations de bienveillance. On rapporte qu'il voulut d'abord leur faire accepter l'impôt comme une contribution de guerre; puis cédant à leurs remontrances il en accorda enfin la suspension provisoire (Juin 1572).

Mais dans l'intervalle le gouverneur, qui avait voulu mettre à exécution ses décrets, avait rencontré dans toutes les villes l'opposition la plus énergique : les métiers protestaient qu'ils cesseraient de travailler plutôt que de se soumettre. Les Bruxellois se montraient les plus ardents, et les choses allèrent si loin que le duc avait déjà commandé, dit-on, l'emprisonnement de quelques doyens dont le supplice devait servir d'exemple (2 Avril). Tout à coup la nouvelle arrive que les gueux de mer ont débarqué sur la côte de Hollande et surpris le petit port de la Brille. Ce fut le signal d'une révolte presque générale en Hollande et en Zélande. Le mois suivant, Louis de Nassau, avec quelques protestants français, attaqua Valenciennes et réussit à s'emparer de Mons où il avait des intelligences. Le duc courut l'assiéger dans cette ville, et battit les premières troupes françaises qui s'avancèrent pour le dégager (17 Juillet). Mais le prince d'Orange, suivant le plan arrêté avec ses alliés, venait d'entrer dans le Limbourg à la tête de vingt-quatre mille Allemands; Coligny, d'un autre côté, se préparait à prendre le commandement de l'armée de France et à venger l'échec qu'elle avait essuyé. Les Espagnols, qui assiégeaient Mons, allaient se trouver cernés de toutes parts.

La haine que Charles IX avait conçue contre les huguenots et le massacre de la Saint-Barthélemy (24 Août), tirèrent le duc d'Albe de cette position dangereuse. Les protestants français se dispersèrent, et Guillaume de Nassau, découragé et dépourvu d'argent, n'osa pas attaquer les troupes royales retranchées dans leur camp. Quoique sauvé ainsi d'une défaite presque inévitable, le général espagnol, que le danger n'avait pas ému, affichait une réprobation éclatante de la conduite de Charles IX. « La mort de Coligny nous est avantageuse, disait-il; mais je me serais fait couper les deux mains plutôt que de prendre part à ce méchant acte! » — Et quand Louis de Nassau eut capitulé, il affecta de le traiter avec une courtoisie

généreuse. Impitoyable dans sa politique, il reprenait sur le champ de bataille les nobles sentiments d'un homme de guerre.

Le prince d'Orange, froidement accueilli par les Brabançons, et mal assuré de ses soldats qu'il ne pouvait payer, avait repris la route d'Allemagne. L'armée royale se dirigea vers les provinces du Nord pour y étouffer la révolte. Chemin faisant, elle pilla la malheureuse ville de Malines, où Guillaume de Nassau avait été reçu contre le gré du peuple. Le duc voulait des exemples pour désarmer les populations par la terreur. Déjà il sentait que la confiance de Philippe en lui était détruite, et il avait failli être remplacé par le duc de Médina-Céli, chef du parti modéré dans le conseil. Il fallait frapper un coup décisif qui écrasât les rebelles, ou se résigner à quitter la partie sans succès et sans honneur. Traversant la Meuse et le Rhin, il alla mettre le siége devant la ville de Zutphen, capitale du comté de ce nom, et après un siége de quelques jours, la place fut emportée d'assaut et livrée à toute la fureur du soldat. Le sort de Naarden ne fut pas moins terrible. Frédéric de Tolède, fils du gouverneur, après y être entré sans résistance, fit massacrer les habitants et brûler les maisons. De là il conduisit l'armée devant Harlem, tandis que son père, qui commençait à éprouver les atteintes de l'âge, retournait à Bruxelles pour y rassembler de nouvelles ressources.

Mais le duc d'Albe put reconnaître alors combien il s'était trompé sur le caractère des Belges. Ses rigueurs, au lieu d'inspirer l'épouvante, n'avaient fait qu'indisposer davantage tous les esprits. Au lieu de déférence et de soumission, il ne trouva qu'opposition et ressentiment. L'argent et les munitions de guerre lui manquaient; aucun concours de volonté ne répondait à ses efforts, et après avoir su vaincre il ne recueillit aucun fruit de sa victoire. Il était impossible d'attendre de nouveaux secours du roi, qui avait envoyé en Belgique, depuis quelques années,

près de vingt-cinq millions de florins. Les domaines de la couronne étaient engagés et le crédit épuisé. Philippe ne cachait point son désir de la paix et son mécontentement contre ceux de ses ministres dont la présomption avait méprisé les obstacles que soulevait leur imprudence. Les états des provinces paraissaient imputer au gouverneur seul toutes les violences qui s'étaient commises; ils opposaient l'accueil bienveillant qu'avaient reçu leurs députés à la morgue insolente avec laquelle les traitait le duc, et ayant découvert le discrédit où il était tombé dans l'esprit du monarque, ils lui montraient un dédain muet, d'autant plus insupportable pour l'orgueilleux Espagnol que c'était en même temps un témoignage de sa faiblesse.

Pendant ce temps les Hollandais qui avaient appelé le prince d'Orange parmi eux, se préparaient à une guerre opiniâtre; et tandis que l'armée de don Frédéric se consumait au siége de Harlem qui dura sept mois, ils se fortifiaient dans le reste de la province, levaient des troupes, et armaient la bourgeoisie. Ils appelèrent aussi à leur défense les gueux de mer, commandés d'abord par Lumey de la Marck (de la maison ardennaise) et ensuite par Louis de Boisot, gentilhomme bruxellois. La persévérance de don Frédéric triompha cependant de la longue résistance de Harlem; mais Alkmaar fut attaqué en vain, et les gueux de mer, après avoir dégagé cette place, détruisirent la flotte des royalistes sur le Zuyderzée (Octob. 1573). L'armée de terre essaya encore de prendre sa revanche en formant le siége de Leyde. Mais avant que cette entreprise eût été poussée bien loin, don Louis de Réquesens, grand commandeur de Castille, était arrivé à Bruxelles pour prendre le gouvernement des Pays-Bas (17 Novembre). C'était le signal d'un changement de système, et si l'on en croit quelques écrivains, le duc d'Albe lui-même en avait reconnu la nécessité. Il est certain qu'il avait sollicité sa retraite, et qu'il se montrait enfin péniblement affecté de cette haine publique dont il était l'objet. Le peu

de succès de son administration et l'état presque désespéré des affaires dans les provinces devaient lui faire éprouver d'autant plus d'humiliation qu'il avait déployé plus d'orgueil. Il partit malade et accablé, redoutant presque de paraître devant le roi dont il avait outrepassé les ordres. Cependant il retrouva toute sa force d'âme après avoir été honorablement accueilli par Philippe; et on assure qu'au lit de mort il protesta qu'il ne se reprochait aucune goutte du sang qu'il avait été forcé de répandre (1).

Quelle était au milieu de ces douloureuses convulsions de la patrie, la situation de la religion? Nous voyons d'une part les nouveaux prélats travailler activement à faire recevoir le concile de Trente dans leurs diocèses respectifs. L'an 1565, il est reçu par l'archevêque d'Utrecht et ses suffragants; la même année, il est promulgué dans l'archevêché de Cambrai; l'an 1570, il est admis au concile provincial de Malines, que l'évêque d'Ypres, Rythove, présidait en l'absence de Granvelle. Il y avait pour collègues François Sonnius évêque d'Anvers, Corneille Jansenius évêque de Gand, Lindanus évêque de Ruremonde, Driutius second évêque de Bruges, et Laurent Metz, second évêque de Bois-le-Duc. — Quand aux Jésuites, ils ne purent rien obtenir du duc d'Albe. Autant Marguerite de Parme s'était montrée attachée au nouvel ordre, autant son successeur leur était contraire. En même temps leur origine espagnole les rendait suspects à bien des belges. Aussi n'eurent-ils longtemps en Belgique qu'une existence précaire. Pour l'université de Louvain, elle eut beaucoup à souffrir de la guerre civile; Douai, où l'on venait d'établir (1562) une seconde université, plus éloigné du centre des troubles, n'eut pas tant à souffrir.

C'était surtout dans les provinces du Nord et dans celles qui parlent l'idiome flamand que l'insurrection avait

(1) Moke, ibid., p. 134.

pris les proportions les plus redoutables. L'hérésie couvait dans l'ombre là où le duc d'Albe avait porté ses armes victorieuses; ailleurs elle dominait, et semblait vouloir effacer par ses cruautés à l'égard des catholiques toutes celles qu'elle avait reprochées à l'inquisition d'Espagne. Nous ne soulèverions point ce voile de turpitude et de sang, si l'héroïsme des victimes ne rachetait en quelque sorte la barbarie des bourreaux. Au reste, dans une histoire des Saints de la Belgique, comment ne pas parler de nos derniers compatriotes dont l'Église ait orné le front de l'auréole de la sainteté?

Nous avons déjà dit que les *gueux de mer* s'emparèrent du fort de la Brille, le 1 Avril 1572. Ils avaient pour chef Guillaume de la Marck, comte de Lumai, qu'on a nommé le sanglier des Ardennes. Et de fait il en avait la cruauté. Tout ce qu'on put trouver de prêtres, de religieux et de religieuses fut impitoyablement massacré. Un sort plus affreux encore attendait ceux de Gorcum. Ce fut le 26 Juin que les gueux se présentèrent devant les murs de cette ville, sous la conduite d'un certain Marin Brandt, espèce de chef de brigands. Les habitants exaspérés contre le gouvernement du duc d'Albe crurent trop aisément qu'on ne songeait qu'à les délivrer, et se fièrent à la parole des gueux, qui promirent de respecter la religion et ses ministres. Un religieux fugitif d'Alkmaer eut beau leur dire qu'il en serait probablement d'eux comme des habitants de cette malheureuse cité; on cria : Vive d'Orange! Vivent les Gueux! Vive l'Évangile!

Cependant, comme s'ils pressentaient le destin qu'on leur réservait, un grand nombre de prêtres et de laïques s'étaient retirés dans la citadelle, où commandait au nom du roi le noble Gaspar de Turck. Mais celui-ci, prévoyant qu'il ne saurait défendre la position, convint de livrer le fort, à condition toutefois qu'on laisserait se retirer en liberté tous ceux qui s'y trouvaient. Marin Brandt en fit la promesse avec serment. Cependant il mit la main sur

tous les religieux et sur tous les prêtres, et les retint captifs pour le grand holocauste qu'il se préparait à offrir au culte nouveau. Voici les noms des victimes : Léonard Van Vecchel né à Bois-le-Duc, curé de Gorcum et âgé de 45 ans; Nicolas Janssens, également curé de Gorcum et né dans les Campines; Godefroid des Dunes autrefois recteur à l'université de Paris, vieillard infirme; Jean d'Oosterwyck Augustin, Nicolas Pieck frère-mineur, ainsi que son confrère Jérôme van Weerd dit de Jérusalem, parcequ'il avait demeuré quelque temps près du St.-Tombeau, et Wilhard de Danemarck, ainsi nommé du pays de sa naissance et n'ayant pas moins de 90 ans. L'ordre de Saint François comptait encore parmi ces généreux confesseurs plusieurs autres membres, savoir, le père Thierry Van Emden, le père Nicaise Van Heze, le père Godefroid Van Mervel, les pères Van Weerd et Van Hoorn, le père de Roy de Bruxelles et le frère lai Pierre d'Assche en Brabant. On leur adjoignit encore un frère lai nommé Corneille Van Wydt, et le père Jean de l'ordre de St. Dominique.

La nuit du 6 Juillet, on les fit partir pour la Brille, malgré les ordres du prince d'Orange. Le féron de Lumai voulait se repaître du spectacle de leurs douleurs. Ils trouvèrent dans le cachot un patient de plus André Waltéri, curé de Heinort; et ils ne s'y trouvaient pas de deux heures qu'on amena deux nouveaux captifs, Adrien Van Hilvarenbeeck curé de Munster, et son vicaire Jacques Lacops, natif d'Audenaerde. Ce qui fit monter leur nombre à dix-neuf. Outrages, injures, menaces, tourments tout fut employé pour les faire renoncer à leur foi; mais tout fut inutile. On les pendit, le 9 Juillet, dans une grange du couvent de Rugge près de la Brille; et le jour de leur supplice a été consacré par l'Église à leur mémoire.

Les horreurs dont on entoura leurs derniers moments, notre plume se refuse à les retracer; le savant Estius qui

nous en a laissé la relation, remarque avec raison que les gueux surpassèrent dans cette circonstance les payens eux-mêmes en impudence et en cruauté. Molanus dit d'autre part que jamais persécution ne coûta autant de sang à nos provinces que celle de ces farouches ennemis du catholicisme. En effet après la Brille, Alkmaer et Gorcum, vient le tour de Schoonhoven : pas une église, pas un autel n'y reste debout. Aux environs de la ville s'élève le beau couvent du Mont-Saint-Michel. Quatre religieuses y sont mises à mort. Non loin de là, à Tergouw est la maison des Hiéronymites, dits aussi *Paulites*, du nom de leur église dédiée à St. Paul, et *frères de la collation* à cause des sermons qu'ils faisaient les jours de fête et les dimanches. Leur supérieur, Jean Rixtel, brabançon, et le procureur Adrien Wevers s'en vont trouver le comte de Lumai, pour le prier d'empêcher ses soldats de piller leur monastère. *Voyez donc,* s'écrie-t-il avec un féroce sourire, *comme ces brebis viennent donner dans la gueule du loup!* Qu'il se connaissait bien! Les deux malheureux furent abandonnés à la rage des soldats, qui en eurent bientôt fait deux cadavres.

A Leyden on traita de même le savant et pieux Corneille Musius. Guillaume d'Orange lui-même donna des larmes à sa mort. Gertrudenberg subit un destin plus cruel encore que ses sœurs Alkmaer et Gorcum. De tous ses prêtres à peine y en eut-il deux qui échappèrent; tout ce qui portait les armes fut mis à mort, la plupart des bourgeois, fidèles à leur religion, furent dépouillés de leurs biens et bannis.

Haarlem n'eut pas moins à se plaindre des apôtres du nouvel Évangile. Tous ses églises furent pillées, et ses autels abattus. Quand l'armée espagnole vint mettre le siége devant la ville, on plaça par dérision sur les murs les statues du Christ et de ses saints. Rien n'égale la fureur avec laquelle on se défendit. La famine était si grande que les habitants en étaient réduits à se nourrir de rats,

de souris, de cuirs, de tout ce qui leur tombait sous la main. Comme si tant de misères ne suffisaient point, on repaissait leurs yeux du supplice des catholiques. L'ancien bourgmestre, Lambert Roesenveld, vieillard de quatre-vingts ans, est saisi avec son ami, vieux comme lui, Quirin Talesius, et on les mène au gibet. Roesenveld demande aux exécuteurs quel crime on lui reproche. *Notre crime*, reprend Talesius, *est d'être catholiques. Que craignons-nous? Jésus-Christ aussi est mort sur un gibet!* Son courage répondit à ses paroles. Il avait deux filles : Ursule et Marie; on noya la première, on brisa le front de la seconde avec une pierre. Un prêtre, François Jacobs et plusieurs bourgeois suivirent de près ces victimes.

Et ces atrocités devaient, au dire des bourreaux, venger le sang de d'Egmond et de Hornes! comme si les catholiques avaient encore à racheter par des supplices une perte qui leur avait coûté tant de larmes. Mais la Hollande ne fut pas seule témoin des horreurs et de la cruauté des gueux.

Guillaume d'Orange venait d'entrer dans Ruremonde, le 23 Juillet 1572, à la tête d'une armée d'Allemands. Lui qui avait eu l'air de désapprouver les barbaries commises par les soldats de Lumai, abandonna la malheureuse ville à la fureur des siens. Les religieux et les chanoines massacrés, les lieux saints profanés, les monastères de filles livrés à la brutalité la plus infâme apprirent aux cités belges ce qu'on devait attendre de ces prétendus libérateurs. Tirlemont fut peu de jours après le théâtre de cruautés et de sacriléges plus odieux encore. De là les allemands marchèrent sur Louvain : il fallait détruire *ce nid de papisme*, criaient-ils; mais les habitants s'étaient réfugiés autour de l'antique palladium de la ville, aux pieds de celle que l'Église appelle la Tour de David : et l'ennemi, au moment où l'on s'y attendait le moins, s'éloigna des murs de la cité de Marie. Termonde et Malines furent moins heureux; Audenaerde surtout se vit cruellement maltraitée.

Le 7 Septembre, trois hommes enveloppés de manteaux, se présentèrent devant ses portes, près du couvent de Magdendal. Au moment où on les interroge sur leurs noms, l'un d'eux tire un coup de pistolet; à ce signal, les gueux, cachés depuis plusieurs jours dans une maison du faubourg, se précipitent vers la porte et tuent quelques soldats qui essayent en vain de la défendre. L'échevin Jacques Stalins, accourt et tombe couvert de blessures. Déjà d'autres gueux, qui se sont introduits dans la ville sans être reconnus, se réunissent pour soutenir les assaillants et s'avancent avec eux vers la place du marché, où ils font publier que tout habitant qui sortira de sa maison sera puni de mort.

Les gueux étaient maîtres d'Audenarde; leur premier exploit fut dirigé contre le château de Bourgogne, vaste forteresse située au bord de l'Escaut, et défendue du côté opposé par un large fossé. Là résidait le grand bailli Josse de Courtewille, qui s'attendait peu à cette attaque. Les gueux incendièrent la première cour et forcèrent la porte de son habitation. « Tu es à nous, lui dirent-ils; » jure maintenant d'obéir au prince d'Orange, comme » autrefois tu juras d'obéir au duc d'Albe. » Josse de Courtewille refusa de les écouter et arma ses domestiques pour montrer que jusqu'à son dernier soupir il restait fidèle au roi d'Espagne. Enfin il tomba, percé de coups d'escopette, et son cadavre, mutilé, fut précipité dans le fleuve.

Tandis que Jacques Blommaert s'installait dans l'hôtel de Josse de Courtewille, les gueux, poursuivant leurs ravages, parcouraient les églises et les monastères, pillant les autels, renversant les mausolées, prouvant à chaque pas qu'il étaient bien les iconoclastes de 1566. L'abbaye d'Eenhaem, située à une demi-lieue de la ville, n'échappa point à leurs dévastations.

On disait que quelques fugitifs s'étaient cachés dans l'enceinte du couvent des frères-mineurs. Les gueux s'y

présentèrent bientôt en poussant de grands cris : en vain le frère gardien essaya-t-il de les renvoyer doucement ; ils y entrèrent en grand nombre, tirant de tous côtés des coups de pistolet et renversant par le fer tout ce qui gênait leur passage. Ceux qu'ils cherchaient s'étaient réfugiés dans l'église du couvent et attendaient, agenouillés au pied des autels, qu'on décidât de leur sort. On remarquait parmi eux Pierre Van den Eynde, curé d'Alost, avec deux autres prêtres, Jacques de la Hamaide qui venait à peine de s'échapper, couvert de blessures, des mains d'une autre troupe de gueux, et un notable bourgeois, nommé Jacques Dedecker. Rien ne les protégea contre les plus cruels traitements. Plus loin les gueux trouvèrent, étendu dans son lit, un vieillard que ses infirmités condamnaient à l'immobilité et au repos. C'était un descendant d'une des plus illustres familles de notre histoire, Jean Mahieu, pieux religieux de l'ordre de saint François, qui avait été appelé à occuper, le premier, le siége épiscopal de Deventer. Ils le saisirent violemment en l'accablant d'injures, et le précipitèrent expirant sur le parvis de l'église, où ils l'abandonnèrent pour mener leurs prisonniers au château de Bourgogne, que Blommaert occupait.

Un seul cachot réunit les captifs. Les plus notables habitants d'Audenarde, arrachés de leurs maisons, ne tardèrent pas à les y rejoindre. C'étaient le bourgmestre Érasme de Wadripont, Jean et Jacques le Poyvre, Chrétien de la Hamaide, Josse Quevy, Josse Van der Meere, Jean de la Deuze et plusieurs riches bourgeois. D'autres prêtres y furent également conduits, entre autres l'éloquent curé de Pamele, Jean Opstal ; mais on s'empressa de les séparer des nobles et des bourgeois : on craignait qu'ils ne les exhortassent à supporter le malheur avec trop de résignation.

Aussitôt après, Antoine de Gaesbeke vint exhorter les prisonniers à jurer fidélité au prince d'Orange et à payer une forte rançon. D'autres chefs des gueux, Hembyze,

Rym, Degrave, Derycke, appuyèrent ces paroles; mais les prisonniers répondirent qu'on pouvait disposer de leurs biens comme on le jugerait convenable, mais que l'on ne devait point s'attendre à ce qu'ils consentissent jamais volontairement à ce que leur honneur leur défendait. Ceux d'entre eux qui appartenaient à la magistrature municipale furent appelés à l'hôtel de ville, où on leur réitéra les mêmes propositions. Leurs femmes et leurs enfants étaient accourus pour les voir, répandant des larmes abondantes et faisant des vœux pour leur délivrance; mais les magistrats d'Audenarde persistèrent dans leur héroïque refus et adressèrent à leurs familles leurs derniers adieux.

Près de quatre semaines s'étaient écoulées depuis que les gueux avaient surpris Audenarde. Mons avait capitulé le 19 Septembre. Les gueux, apprenant que le comte du Rœulx s'approchait pour les attaquer, jugèrent utile de presser l'exécution de leurs menaces. Le 4 Octobre, vers sept heures du soir, les prêtres enfermés au château de Pamele reçurent l'avis que l'heure de leur supplice était arrivée, et on les conduisit au château de Bourgogne, tandis qu'ils se fortifiaient les uns les autres par de pieuses exhortations. Le curé d'Alost, en vertu du privilége de son âge, fut le premier précipité par une fenêtre du château dans l'Escaut. Les autres prêtres partagèrent son sort.

Les bourreaux se hâtaient, de crainte de ne pouvoir achever leur tâche assez tôt. Ils lièrent avec peu de soin Jacques de la Hamaide, qui parvint à se soutenir sur l'eau jusqu'à ce que quelques laboureurs l'aperçussent et le recueillissent. Les autres captifs étaient réservés aux mêmes supplices. Déjà Érasme Wadripont et Josse Quevy avaient été dépouillés de leurs vêtements, et on allait les noyer dans le fleuve, lorsque le bruit se répandit tout à coup que les Espagnols escaladaient les murailles de la ville.

Les gueux, saisis d'effroi, cherchèrent aussitôt leur salut dans une prompte fuite. Les uns se dirigèrent vers Ostende et s'y embarquèrent; mais un de leurs navires échoua, et un jeune homme de Gand, du nom d'Hembyze, se noya en voulant rejoindre ses compagnons à la nage. Jacques Blommaert, Guillaume Degrave, Antoine Rym et quelques autres avaient préféré de gagner la Zélande, en traversant Eecloo, où d'autres gueux avaient, peu de semaines auparavant, massacré un prêtre; mais ils furent surpris pendant la nuit dans une maison à laquelle on mit le feu, et ils y périrent. L'un de leurs compagnons Antoine Uutenhove, fait prisonnier, expia plus cruellement les crimes commis à Eecloo et à Audenarde; car on le conduisit à Bruxelles, où il fut brûlé à petit feu, jusqu'à ce que quelques hallebardiers le tuassent par pitié (1).

Ainsi le sang inondait nos provinces; nos villes tantôt prises par les Espagnols, tantôt prises par les gueux étaient traitées en ennemies par les uns comme par les autres. En vain Philippe II, effrayé de l'acharnement qu'avaient produit les exécutions du duc d'Albe, l'avait-il rappelé pour le remplacer par Requesens, dont la modération et la prudence semblaient devoir ramener les révoltés; ils n'y virent qu'une preuve de faiblesse. La guerre continua. Le gouverneur eut du succès, mais sa mort subite vint compliquer la situation. A peine avait-il eu le temps de désigner pour prendre sa place les comtes de Berlaymont et de Mansfeldt. Sa perte fut vivement ressentie dans un moment où son habileté seule suppléait à tout le reste. Il avait commencé à rétablir les affaires et à calmer l'irritation. Mais après sa mort, les deux comtes, peu capables de lui succéder, ne furent point reconnus par les états de Brabant, et il y eut une sorte d'interrègne pendant lequel le conseil d'état prit en main l'autorité. Ce corps se composait alors de neuf membres, parmi les-

(1) Kervyn, ibid., p. 277.

quels deux Espagnols. Les Brabançons n'approuvèrent point les droits qu'il s'arrogait et demandèrent la convocation des États-généraux. Ainsi se manifestaient les germes d'une opposition intérieure dont on n'appréciait pas encore la gravité.

Philippe commit alors une grande faute en montrant de l'hésitation. Ce monarque, auquel l'expérience et l'application avaient pu donner l'intelligence des affaires et qui déployait souvent une profonde connaissance des hommes et des choses, n'avait pas réussi à vaincre une certaine timidité naturelle, voisine de la méfiance, qui retardait toujours chez lui l'accomplissement des résolutions les plus essentielles. Il ne put se décider sur le choix de l'homme auquel nos provinces devaient être confiées, et confirma provisoirement l'autorité du conseil. C'était mécontenter les états de Brabant qui lui avaient adressé des représentations à ce sujet; mais surtout c'était laisser le pays sans chef et sans défenseur dans l'instant même où se préparait une nouvelle crise : car il ne fallait attendre d'un corps de neuf personnes ni l'unité de vues, ni la promptitude d'action, ni l'énergie et l'ascendant que demandaient les circonstances.

Le pouvoir du conseil d'état fut de courte durée, et des séditions militaires mirent bientôt un terme à l'existence même de ce corps. Les troupes espagnoles qui venaient de prendre Zierickzée, réclamaient vingt-deux mois de solde. Elles commencèrent par s'emparer d'Alost comme d'une place d'armes, et mirent à contribution cette ville et la contrée environnante. A cette nouvelle, Bruxelles s'arme et le conseil d'état déclare que les soldats mutinés doivent être traités en ennemis. Mais la haine populaire, soulevée déjà contre ce corps souverain, peut éclater avec toute sa violence, à la faveur du tumulte et de l'agitation. Malgré son décret contre les Espagnols, le conseil est assailli et ses membres jetés en prison par un parti qui s'est formé dans la ville et qui correspond avec

le prince d'Orange (septembre). Alors les états se rassemblent dans les diverses provinces, et partout ils se mettent en possession du gouvernement. Des mesures de vigueur sont décrétées pour tenir tête à une soldatesque sans frein : on nomme des généraux ; on lève des forces, et l'on proclame la guerre entre le pays et l'armée.

Dès le premier moment de cette révolution subite, les provinces belges n'hésitèrent pas à traiter avec la Hollande. Un arrangement pacifique avait toujours été le vœu général et les États-généraux l'avaient hautement exprimé en 1574. Mais il était déjà difficile que l'on pût s'entendre avec le parti qui dominait dans ces contrées voisines et jadis alliées : car le but n'était pas le même des deux côtés. Le mouvement qui se manifestait en Belgique n'était qu'une réaction contre l'influence espagnole. Le pays voulait se gouverner et se défendre lui-même, et le sentiment d'indépendance nationale animait seul tous les esprits. Mais la question religieuse n'était pour rien dans cet élan du peuple. Les états avaient déclaré sincèrement « qu'ils voulaient persévérer dans l'ancienne religion sans permettre aucun changement en icelle. » On ne songeait pas non plus à contester la souveraineté du roi : il ne s'agissait que de maintenir les vieilles libertés politiques de la nation, qui n'avait jamais supporté la tutelle étrangère.

Les provinces du Nord venaient au contraire de montrer, en rejetant les propositions de Requésens, que le protestantisme était pour elles l'objet capital de la révolution. Elles affectaient encore de respecter les droits du roi; mais en réalité elles le regardaient déjà comme un ennemi. Dès l'année précédente Guillaume de Nassau, qui les dirigeait alors à sa volonté, ayant déclaré aux états de Hollande et de Zélande qu'il fallait se résigner à une soumission complète à Philippe, ou se mettre sous la protection de quelque autre souverain : le choix n'avait pas été douteux, et l'on avait entamé des négociations pour

placer les deux provinces sous le protectorat de l'Angleterre. Ainsi de part et d'autre on était loin d'avoir les mêmes vues : les Belges ne demandaient rien qui ne fût légal et conforme aux droits publics du pays ; les Hollandais voulaient un changement total, qu'ils ne pouvaient justifier qu'en posant des principes nouveaux et des maximes qui n'avaient pas encore été reconnues.

Cependant nos villes, sans attendre la conclusion du traité d'alliance, voulurent réprimer les excès des Espagnols. Elles se croyaient assez fortes pour repousser seules cette milice étrangère qui leur était devenue si odieuse; mais c'était une entreprise plus difficile qu'on ne l'avait d'abord pensé. Toutes ces vieilles bandes réparties sur les divers points de la contrée se réunirent pour soutenir la lutte contre les populations. Le seigneur de Glimes, gouverneur du Brabant, ayant attaqué avec ses nouvelles levées un corps de cavalerie espagnole, fut complètement défait aux environs de Louvain. Les bourgeois de Maestricht avaient chassé leur garnison; une partie des troupes marcha sur cette ville, y pénétra et la mit au pillage. Enfin, le 4 Novembre, la garnison d'Anvers, renforcée par un détachement venu d'Alost, attaque les habitants, massacre tout ce qui se présente devant elle, pille ou rançonne les maisons, brûle un quartier de la ville, et ne s'arrête qu'après trois jours de carnage et de dévastation. Le nombre des morts fut de sept mille; l'incendie avait dévoré cinq cents habitations; et quant aux pertes, elles étaient incalculables. Quelques auteurs les ont évaluées à huit millions de florins, qui représenteraient aujourd'hui cinquante millions de francs.

Ce grand désastre, qui acheva de ruiner le commerce, eut pour effet de hâter l'alliance définitive de toutes les provinces. Des négociations avaient été ouvertes dans ce but, et c'était à Gand que les envoyés belges et hollandais se trouvaient assemblés. Toutes les divergences d'opinion disparurent devant la nécessité de mettre un terme aux

malheurs publics, et dès le 8 Novembre *la Pacification de Gand* fut signée. Les provinces se promettaient appui et secours pour chasser du pays la soldatesque étrangère : le culte protestant était provisoirement toléré en Hollande et dans les contrées adjacentes jusqu'aux mesures à prendre par les États-généraux; les biens du clergé catholique dans cette partie du pays devaient lui être restitués; et les états indemniseraient en commun Guillaume de Nassau des dépenses qu'il avait faites pour le soutien des libertés nationales.

Il est probable qu'en accédant à ces conditions le prince d'Orange, dont les députés hollandais suivaient l'avis, s'était flatté d'obtenir bientôt assez d'influence sur les états et sur le peuple pour devenir maître des affaires : car cette espérance seule nous explique la position douteuse et précaire qu'acceptaient les provinces du Nord, en remettant toutes les questions vitales à la décision d'une assemblée où leurs représentants seraient en minorité. La divergence qui régnait au fond des idées et des choses, ne pouvait être que passagèrement masquée par les principes de tolérance sur lesquels s'appuyait la pacification. Il est juste de dire que Guillaume soutint fidèlement ces principes tant qu'il eut quelque autorité sur les Belges; mais en Hollande même, l'égalité fut toujours refusée aux plus faibles par les plus forts. Ainsi l'union qui venait d'être proclamée ne pouvait être qu'une mesure de transition, à moins que l'un des deux partis ne parvînt à dominer l'autre, et à régner sur le pays tout entier. Quant aux chances d'une pareille domination, elles étaient toutes pour ceux qui étaient déjà maîtres des provinces septentrionales. La rapidité avec laquelle le calvinisme s'était répandu dans une partie de nos villes en 1566, devait faire prévoir le succès de nouvelles prédications. Les troupes protestantes, au service de la Hollande et de la Zélande, étaient conservées, tandis que l'on renvoyait les soldats catholiques du roi. L'Allemagne et l'Angleterre

continuaient à soutenir leurs anciens alliés; la France était divisée et indécise, et les Belges eux-mêmes rejetaient le secours de l'Espagne. Dans cet état des affaires il semble qu'il ne fallait au protestantisme qu'un peu de temps pour acquérir la supériorité.

Mais ce temps lui manqua : car à peine le traité de pacification était-il conclu que l'on apprit enfin l'arrivée dans le Luxembourg d'un nouveau gouverneur-général nommé par le roi. C'était don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Ce prince encore jeune, mais déjà célèbre par son courage et par la défaite de la flotte turque à Lepante, avait toutes les qualités qui attirent le respect et l'affection. Ses instructions étaient favorables au pays : Philippe lui avait permis d'accorder aux Belges tout ce qui était compatible avec les intérêts de la religion; et un caractère généreux et confiant portait don Juan à faire largement usage de ce droit de concession qu'il avait obtenu. Arrivé quelques mois plus tôt, il aurait peut-être réussi à prévenir la défection prochaine de la Belgique; mais les délais apportés à son choix avaient causé un mal irréparable.

Malgré l'irritation produite par le pillage d'Anvers, ses premiers actes firent une impression profonde sur les esprits; il annonça la convocation immédiate des États-généraux et donna l'ordre aux troupes de cesser partout les hostilités. Les soldats obéirent : l'arrivée d'un représentant du roi les tirait de cette situation périlleuse où les avaient jetés l'anarchie et leurs propres excès. Pour les états des provinces, qui se trouvaient investis de l'autorité, ils balancèrent un moment. Ceux du Brabant consultèrent Guillaume de Nassau sur l'admission du nouveau gouverneur. Guillaume les engagea à la défiance; il était évident que son parti aurait tout perdu à un arrangement des affaires qui eût transporté le pouvoir à ce fils de Charles-Quint, contre lequel il ne pouvait s'élever aucune prévention, et qui joignait des qualités brillantes à un

caractère modéré. Les Brabançons montrèrent de grandes exigences; ils posèrent pour condition à la reconnaissance de don Juan le départ des soldats étrangers, la démolition des citadelles, et la confirmation du traité de Gand. Le jeune prince, qui se tenait à Marche en Famènes, balança un peu avant de souscrire à toutes ces demandes; mais il finit par y donner son consentement, et tout obstacle se trouvant ainsi surmonté, il entra en Brabant, et fut accueilli avec joie par les populations épuisées (Mai 1577).

Les forces espagnoles partirent au mois d'Avril; les forteresses qu'elles avaient occupées furent remises aux soldats belges, et don Juan vint résider à Bruxelles où il n'épargna rien pour se rendre populaire. Mais pendant ce temps le prince d'Orange grossissait ses troupes, mettait garnison dans les places de guerre, se préparait ouvertement à une prochaine rupture. Aux représentations que lui fit adresser le gouverneur il répondit que les provinces du Nord ne reconnaissaient pas le traité conclu par les Brabançons, et que d'ailleurs les soldats allemands n'étaient pas encore renvoyés ni les citadelles démolies. Ses partisans répandaient des soupçons sur la bonne foi de don Juan, et celui-ci se vit insulté par le peuple à Bruxelles même. Il était isolé, sans influence sur les états, et trop peu habitué aux orages politiques pour supporter en silence les refus et les humiliations. Il perdit patience, et résolu à tirer l'épée pour le maintien de son pouvoir, il surprit la citadelle de Namur, et se hâta de rappeler autour de lui ce qu'il lui restait de soldats (Juillet 1577).

Cette brusque résolution fit évanouir toutes les espérances de paix. Les états appellent à eux le prince d'Orange qui est nommé Ruwart de Brabant; mais comme une partie de la noblesse belge se montrait peu disposée à lui obéir, l'on s'adresse à l'empereur Rodolphe, petit-fils de Ferdinand, et on lui demande pour gouverneur son frère l'archiduc Mathias d'Autriche. L'empereur hésitait:

l'appât d'une position si brillante séduisit le jeune archiduc alors dans sa vingtième année, il s'échappa de Vienne, et arriva en Belgique vers la fin d'Octobre. Son âge et son inexpérience le rendant incapable de gouverner, il ne fut qu'un instrument dont se servit Guillaume, auquel demeura toute l'autorité réelle.

Alors commença une effroyable confusion. Don Juan qui avait rappelé toutes ses troupes, battit l'armée des états à Gembloux (31 Janvier 1578) et la dispersa presque entièrement. Pendant qu'il profitait de cette victoire pour s'avancer au cœur du Brabant et du Hainaut, où il soumit quelques places, ses adversaires appelèrent à leur secours, sous le titre singulier de Protecteur de la liberté Belgique, le duc d'Alençon, frère du roi de France. Ce prince qui aspirait à remplacer l'archiduc, accourut avec une armée française, et prit Binche et Maubeuge. Bientôt la lutte recommença dans l'intérieur du pays, les états ayant mis sur pied de nouvelles forces, qui tinrent tête à don Juan et remportèrent quelque avantage sur lui dans le combat de Rimenant (près d'Aerschot). Un grand corps de troupes protestantes était arrivé d'Allemagne sous les ordres du comte palatin Jean-Casimir. Dans la Flandre il s'était formé un parti protestant dont la ville de Gand était le foyer et qui débordait de là sur la contrée environnante, tandis que les gentilshommes de l'Artois et du Hainaut se liguaient sous le nom de *mal-contents* pour la défense de la religion catholique. Ainsi la Belgique entière était livrée à la discorde et à la guerre civile. Don Juan d'Autriche, sur qui reposaient naguère tant d'espérances, semblait lui-même découragé. Au milieu des orages qui grondaient de toutes parts, ce jeune prince tomba subitement malade et mourut au bout de quelques jours (1er Octobre 1578). Il avait montré sur le champ de bataille la valeur d'un héros, et ses nobles qualités le rendaient cher à tous ceux qui l'entouraient; mais peut-être l'éclat même de son courage et la loyauté de son cœur le rendaient-ils

moins propre à figurer dans une lutte où les dissensions politiques mêlaient aux attaques ouvertes les sourdes manœuvres et les calculs profonds (1).

(1) Moke, ibid., p. 145.



# CHAPITRE XXXII.

## *De l'an 1578 à l'an 1600.*

Alexandre Farnèse et les États. — Évêques belges distingués par leur zèle et leur science. — Travaux des Jésuites.

A la mort de don Juan, le commandement de l'armée royale échut à son neveu Alexandre Farnèse, duc de Parme. C'était le fils de cette duchesse Marguerite, sous le gouvernement de laquelle avaient éclaté les premiers troubles, et par elle il descendait de Charles-Quint. Déjà il avait combattu en Belgique à côté de son jeune et malheureux parent (ils étaient du même âge l'un que l'autre), et celui-ci, au moment d'expirer, l'avait désigné comme son successeur. Tout justifiait ce choix : aucun des vieux généraux espagnols n'effaçait le duc en valeur, en expérience militaire, en prudence dans le conseil, en ressources dans le danger. A ces qualités il joignait une adresse extrême dans le maniement des affaires. Peut-être avait-il plus de talents que de vertus; mais sa conduite était celle d'un homme maître de lui-même et trop habile à conduire les autres pour laisser ses défauts nuire à ses succès.

Il parvint bientôt à réunir, dans les provinces qui lui obéissaient (Namur et le Luxembourg), jusqu'à trente-deux mille soldats, presque tous étrangers. C'eût été peu pour lutter contre les Belges, si la concorde avait régné parmi eux. Mais il y avait déjà scission ouverte entre les catholiques et les protestants. La faute en était surtout à deux

gentilshommes de Gand, Jean d'Hembize et François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, auxquels la faveur du peuple avait donné un pouvoir presque absolu dans leur ville. Non contents de protéger les prédicateurs calvinistes, ils avaient prétendu interdire le culte catholique (Septembre 1578), et ils avaient emprisonné le duc d'Aerschot, gouverneur de Flandre et plusieurs autres magistrats qui cherchaient à leur résister. En vain le prince d'Orange accourut-il à Gand (29 Décembre) pour mettre un terme à des violences dont il prévoyait les suites désastreuses : il fut accueilli avec pompe, et voulut établir une « paix de religion » qui aurait consacré le principe de la liberté des cultes. Mais l'agitation recommença aussitôt après son départ. Vingt mille ouvriers, foule aveugle que conduisaient des chefs furieux, profanèrent et saccagèrent les églises, pillèrent les couvents, se répandirent dans les campagnes où ils répétèrent les mêmes excès. Hembize et Ryhove avaient pris à la solde de la ville les troupes de Jean-Casimir, et avec ce renfort ils se rendirent maîtres de toute la Flandre flamingante, où le protestantisme était déjà répandu parmi les classes inférieures, d'autant plus ardentes au changement, qu'elles éprouvaient une détresse jusqu'alors inconnue. Partout les plus factieux s'emparèrent du pouvoir, et telle fut leur violence que la Flandre française, l'Artois et le Hainaut, s'indignèrent et formèrent une ligue défensive, se séparant, d'une manière formelle, des provinces confédérées (6 Janvier 1579). D'un autre côté, les états de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et la noblesse de Gueldre contractèrent également une alliance particulière, mais dirigée dans un sens opposé : ce fut la fameuse Union d'Utrecht, qui admit en principe la liberté absolue des cultes, mais qui avait pour but la domination du parti protestant (29 Janvier). Ainsi le Nord et le Midi se détachaient à la fois de l'association générale. Le duc d'Alençon, jaloux du comte palatin, était brusquement rentré en France. Pour l'archiduc Mathias, ne possédant ni argent ni troupes, il était réduit à une nullité absolue.

Le duc de Parme sut profiter habilement des circonstances. Il s'avança en Brabant avec toutes ses forces, et contraignit les troupes des états à se replier sur Anvers. Ce mouvement découvrait les bandes allemandes de Jean-Casimir, isolées en Flandre et déjà brouillées avec les Gantois. Leur chef était passé en Angleterre; sans attendre son retour, elles traitèrent avec Alexandre et obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans leur patrie. Alors le duc, maître de la campagne, se rabat sur Maestricht, l'entoure et l'assiége. La résistance opiniâtre des habitants et de la garnison, qui se défendirent pendant quatre mois, ne put le rebuter. La place fut prise d'assaut (29 Juin) et livrée, pendant quelques jours, à toute la fureur d'une soldatesque avide et effrénée. On porte à huit mille le nombre des citoyens qui périrent soit pendant le siége, soit dans les premiers moments de massacre et de pillage.

Les États-généraux, qui se trouvaient réunis à Anvers, n'avaient fait aucun effort sérieux pour seconder la défense héroïque des assiégés. Cette assemblée était divisée d'opinion et dépourvue d'empire. Sous ses yeux mêmes, des prédicateurs fanatiques entraînaient la populace à de nouvelles violences contre le clergé. L'on vit une procession catholique attaquée et dispersée le jour de l'Ascension, malgré la présence de l'archiduc Mathias. Ce fut un nouveau grief pour les mal-contents, et le 19 Mai, des députés du Hainaut et de l'Artois, ainsi que de la Flandre française, conclurent un traité avec le duc de Parme. Par ce traité les provinces rentraient sous l'autorité du monarque et repoussaient tout autre culte que la religion catholique; mais elles avaient exigé que le duc renvoyât du pays ses troupes étrangères, et il fut contraint d'exécuter cette dure condition immédiatement après la prise de Maestricht.

Ce n'était pas seulement les provinces wallonnes qui revenaient au parti du roi : Malines passa vers le même

temps au duc de Parme, et Bois-le-Duc lui ouvrit également ses portes, après un combat entre les bourgeois catholiques et protestants. Une lutte analogue s'était engagée à Bruges, et les prédicateurs aviaent été chassés par les habitants. Mais un corps de troupes écossaises, au service des états, se jeta dans la ville et l'empêcha de se livrer aux soldats de Farnèse. Quelques seigneurs, qui avaient combattu jusque là sous la bannière fédérale, traitèrent aussi avec le duc de Parme, lorsqu'ils eurent vu s'évanouir les espérances de pacification qu'avait fait naître un congrès rassemblé à Cologne par les soins de l'empereur. Un de ceux qui donnèrent l'exemple, fut le duc d'Aerschot, qui avait assisté à ce congrès comme député des provinces encore sous les armes (1).

Les États eurent de nouveau recours à l'ancien moyen d'offrir les Pays-Bas à un prince étranger. Le duc d'Alençon fut appelé; son arrivée ne fit que ralentir un instant les progrès du duc de Parme; pour résister à ce nouvel ennemi, les provinces wallonnes demandèrent elles-mêmes le retour des troupes espagnoles. Alexandre reprit l'offensive. Tournai dut se rendre, malgré la défense héroïque de la princesse d'Epinoi, Marie de Lalaing. Audenaerde succombait peu de temps après; et tandis que le duc d'Alençon était repoussé par les états eux-mêmes de la ville d'Anvers, dont il avait voulu s'emparer par surprise; le duc de Parme marchant de succès en succès, recevait la soumission de Nieuport, de Furnes et de Dixmude et forçait Ypres à capituler (Avril 1584). Le 22 Mai, Bruges et le pays du Franc traitèrent avec lui; peu de temps après, Alost, Rupelmonde et le pays de Waes lui furent livrés. Le 17 Septembre, Gand lui ouvrait ses portes. Bruxelles imite cet exemple le 10 Mars 1585. La soumission d'Anvers coûta plus cher; cependant elle se rendit aussi le 16 Août. L'amnistie, le maintien des privilèges et

(1) Moke, Histoire de Belgique, tom. II, p. 154.

le rétablissement du culte catholique étaient les conditions auxquelles toutes nos villes rentraient dans le devoir.

Tant de modération rendit la Belgique à l'autorité de Philippe II, et valut au duc de Parme l'estime de ses ennemis encore plus que sa bravoure. Le roi d'Espagne crut qu'avec un tel général tout lui était possible. Il résolut d'attaquer à la fois l'Angleterre, la Hollande et la France; mais la tempête détruisit l'Armada destinée à punir Elisabeth, et Alexandre Farnèse rencontra dans Maurice de Nassau et dans Henri IV des capitaines dignes de lui. Son astre sans être éclipsé par eux, sembla comme arrêté dans sa course. Il mourut épuisé à l'âge de 48 ans. (1592). Sa gloire fut d'avoir su joindre à la force des armes celle de la persuasion et de la douceur.

Il aimait d'appeler la religion à son secours pour fermer les plaies profondes que la guerre civile avait faites. Les iconoclastes avaient semé partout des ruines : grâce à sa protection et à son concours, nos évêques purent travailler presqu'aussitôt à relever les mœurs et le culte.

Ils rivalisèrent de zèle. A Bruxelles et à Malines sa résidence ordinaire, l'archevêque Hauchin sut ranimer l'antique piété brabançonne (*a*). Anvers, longtemps sans pasteur, vit en 1587 monter sur son siége le célèbre Liévin Vanderbeke, autrement dit Torrentius. Cette église désolée avait besoin de sa science, de sa foi et de sa charité. Plus de huit mille hérétiques rentrèrent dans le giron de l'Église. Les temples furent restaurés, les pauvres soulagés, les malheurs consolés. Encore aujourd'hui la métropole de notre commerce semble être aussi celle de la foi. Bruges dut de même le renouvellement de sa ferveur à son évêque Druitius, tandis qu'Ypres, Tournai et Cambrai oubliaient leurs malheurs sous la paternelle bienfaisance de leurs prélats.

Mais parmi ces pasteurs, si dignes de leur mission de paix et de charité, celui qui brille peut-être du plus vif

(*a*) Voyez *Roomsch-catholyke Religie.*

éclat est l'évêque de Ruremonde, Guillaume Lindanus. Obligé de quitter son siége en 1572 pour se soustraire à la fureur des Gueux, il se retira successivement à Liége, à Gand et à Douai. Il retourna près de ses ouailles dès qu'il le put; mais, poursuivi de nouveau en 1577, il eut bien de la peine à échapper aux mains de ses ennemis. Il leur laissa presque tous ses biens et pauvre pèlerin, il se rendit à Rome et à Madrid. Grégoire XIII et Philippe II lui montrèrent une confiance et une affection sans bornes. Ce dernier ordonna à Farnèse de donner à l'évêque exilé de quoi ériger un séminaire pour son diocèse affligé. Lindanus résida à Maestricht depuis l'an 1579. C'est à lui que Bréda, Bois-le-Duc, Grave, Venloo et Nimègue durent en grande partie leur confirmation dans la foi catholique. Il érigea des écoles dominicales, réforma le clergé et ramena grand nombre d'hérétiques par ses paroles et par ses écrits. Son opuscule le plus connu est *la lumière des aveugles Calvinistes* (*a*).

Lindanus mourut peu après avoir été nommé à l'épiscopat de Gand (1588). Il fut remplacé dans son siége de Ruremonde par Henri Cuyck, tandis que le siége de Bois-le-Duc fut confié à Clément Crabeels; ces deux prélats se rendirent également recommandables par leur zèle et par leur piété.

Farnèse ne se contenta point de favoriser le zèle de nos premiers pasteurs; comme sa mère, il se montra le protecteur éclairé et constant du nouvel ordre que la Providence venait de susciter contre les hérésies du seizième siècle. Les jésuites avaient eu jusque là bien de la peine à s'asseoir d'une manière stable sur le sol de la Belgique, qui s'ébranlait pour ainsi dire de toutes parts sous les secousses de la révolte et de la guerre. Marguerite de Parme les avait favorisés, il est vrai; mais sa protection n'avait pu faire lever les difficutés sans nombre qu'on leur suscitait presque partout. Leurs colléges

(*a*) Haventius de administr. novi episc. Rurœmund. lib. 2. — Foppens.

d'Anvers et de Tournai se continuaient au milieu des obstacles; à Louvain et à Douai ils avaient bien de la peine à se faire pardonner leur existence; les maisons de Bruges et Maestricht ne faisaient que de commencer, quand éclata la grande révolte des gueux sous le duc d'Albe. Ce ne fut pas une guerre de soldats, mais une lutte de bêtes fauves. On massacrait, on pillait la loi ou la bible à la main. Les jésuites s'effacent au milieu de cette affreuse mêlée; leurs établissements sont détruits avec presque tous les couvents dont notre sol était parsemé. Une fois seulement on signala leur présence en ces temps de douloureux souvenirs; ce fut quand le père Trigosus, plein de compassion pour la ville de Malines prise et saccagée tour à tour par les gueux et par les Espagnols, dirigea vers la cité affligée un navire chargé d'aliments. L'archevêque Granvelle l'en remercia; les hérétiques n'y virent qu'un calcul, qui servit longtemps de texte à leurs calomnieux commentaires.

Requesens et don Juan ne firent que passer; tous deux aimaient les jésuites, le vainqueur de Lepante surtout. Ce fut par le conseil de leur provincial Baudouin de l'Ange, qu'il résolut de n'employer que la modération pour ramener les esprits égarés ou prévenus. On sait comment il succomba à la tâche. Le chagrin, encore plus que la maladie, le ravit à la fleur de son âge; jeune holocauste il apaisa sans doute le ciel, aussi bien que ces pères de la compagnie de Jésus qui moururent presqu'en même temps que lui, victimes de leur dévouement pour les pestiférés.

C'était au fils de Marguerite de Parme qu'était réservée la gloire de rétablir dans nos provinces la religion et l'autorité. Il eut toujours, comme nous l'avons dit, des sympathies prononcées pour les enfants d'Ignace. Leurs colléges étaient, à son avis, les meilleurs remparts des villes. Il n'y avait plus que deux de leurs maisons debout : celle de Saint-Omer et celle de Louvain. La régence de Douai se hâta de rappe-

ler les jésuites qu'elle-même avait expulsés; Farnèse les ramena à Maestricht en 1581, puis à Tournai en 1583. Ils n'avaient quitté cette ville qu'au grand regret de l'évêque, du clergé et de tous les magistrats. Le prince d'Orange lui-même maître de Tournai avait consentit à les retenir, pourvu qu'ils prêtassent le serment de fidélité aux États et d'adhésion à la pacification de Gand. Ils préférèrent s'exiler de ces murs, où leur parole avait porté tant de fruits et où plusieurs d'entr'eux étaient morts en se dévouant au service des pestiférés. Parmi ces généreux martyrs, on comptait Bernard Olivier, célèbre prédicateur aux sermons duquel les hérétiques eux-mêmes accouraient de plus de quinze milles à la ronde; Quentin Charlart qui de chanoine de Notre-Dame s'était fait jésuite et soutenait ses confrères de son autorité et de sa fortune; et un novice nommé Nicolas de Guise. Grande fut la joie de la ville, en voyant revenir ceux qu'elle n'avait vus se retirer qu'avec douleur. Anvers ne rouvrit pas avec moins de joie son sein aux fils d'Ignace. Courtrai, Gand, Ypres demandèrent également leur secours. Bientôt Mons, Luxembourg et Bruxelles les appelèrent de leur côté. Alexandre Farnèse en ouvrant un si vaste champ à leur zèle, l'affranchit des entraves qu'on lui avait mises jusque là. Les villes et les campagnes, les hôpitaux et les prisons, les écoles et les ateliers : ils purent tout évangéliser.

Mais de toutes les missions qu'on leur assigna, peut-être n'en fut-il aucune qu'ils embrassèrent avec plus d'ardeur que celle des camps. De Sailly ouvrit à ses collègues cette noble carrière. Né à Bruxelles, il était entré dans l'ordre de Jésus. St. Ignace l'envoya avec l'illustre père Possevin chez le Czar de Moscovie. Après trois ans de fatigues et de travaux sous le ciel sévère de la Russie, le misérable état de sa santé le força à revenir respirer l'air natal. Le roi Étienne le chargea de lettres pour Farnèse. De suite il se rendit au camp du duc, et l'entrevue terminée, comme on l'entourait de trop d'honneurs à son avis,

il s'y déroba sans rien dire et se rendit à une maison voisine de sa compagnie, pour y célébrer la fête de la nativité de la Vierge, qui avait lieu deux jours après. Le lendemain Farnèse veut, selon sa louable habitude, se confesser afin d'approcher de la sainte table en l'honneur de Marie. Qu'on me fasse venir le père Thomas, dit-il. On cherche partout; enfin on trouve un prêtre franciscain de ce nom : on l'amène au duc. C'est le Jésuite qu'il me faut, répond-il : voulez-vous que je ne fasse pas mes dévotions demain? Des courriers partent aussitôt de tous côtés; les heures passent, le jour touche à son terme. Enfin un soldat plus heureux trouve de Sailly à la porte du collége. C'est vous qu'on cherche, fit-il; montez ce cheval que je tiens en laisse: le duc vous attend et nous gourmande de ce que nous vous avons laissé partir. De Sailly ne sait ce qu'on lui veut. Cependant il monte à cheval et vient au camp la nuit tombante. Farnèse lui-même va le trouver et prenant un siége : asseyez-vous ici, mon père, lui dit-il, désormais je suis votre pénitent. Il tomba à genoux et fit sa confession. Depuis ce jour de Sailly fut le directeur de sa conscience, et c'est ce père qui recueillit le dernier soupir du héros dans la ville d'Arras.

Retenu près du duc, de Sailly trouva qu'il avait du temps de trop, et se mit à évangéliser les soldats. Sa parole fut écoutée, sa personne aimée. On l'assiégeait. Il fallut demander du secours. Ses confrères accoururent, à la grande joie du duc et de son armée. Ainsi commença pour les jésuites l'apostolat des camps. Farnèse voulut d'abord que tous les missionnaires fissent partie de sa maison et fussent entretenus à ses frais. Puis il les fit inscrire dans les cadres de l'armée. Les pères partageaient les fatigues et les périls des soldats. De Sailly fut attaqué de la peste au milieu de ses travaux; mais ayant fait un vœu à Marie, il échappa à la mort. Ce fut pour lui une occasion de propager parmi les troupes le culte de la reine des cieux. Son image brilla bientôt sur tous les étendards; chaque

matin on la saluait au milieu de bruyantes fanfares. Farnèse aimait à y voir le gage de ses triomphes : il comptait sur la Vierge comme son cousin don Juan, qui avait à la journée de Lepante attaché au grand mât de son amiral le rosaire ou la couronne de Notre-Dame des Victoires. — La flotte eut bientôt des apôtres aussi bien que l'armée de terre. Plus d'un enfant d'Ignace périt dans les flots ou sous le fer de l'ennemi, en accomplissant sa sainte mission.

Une nouvelle carrière s'ouvrit presqu'en même temps au zèle des jésuites belges. Les catholiques de Hollande, pressurés par le Calvinisme, avaient besoin d'être consolés par leurs frères des provinces méridionales, restés fidèles à la foi de leurs aïeux. Deux pères leur furent envoyés. C'étaient Guillaume de Leeuw et Antoine Duyst. Ils durent se cacher sous des habits d'emprunt; on ne s'assemblait que la nuit et dans des maisons particulières, comme aux premiers temps de l'Église. Sans cesse il fallait tromper la vigilance de l'ennemi. L'abondance des fruits consolait les ouvriers évangéliques des peines et des dangers qu'ils avaient à essuyer. Bientôt ils eurent besoin de renfort : la maison d'Anvers devint une pépinière d'apôtres pour la Hollande. Comme au temps de Willibrord, la Belgique avait la gloire d'évangéliser le Septentrion (*a*).

A ces travaux pour ainsi dire extérieurs, il faut joindre les missions, les catéchismes (1), les colléges, les congrégations, les hôpitaux, les prisons dont s'étaient chargés les jésuites belges parmi leurs concitoyens, et l'on comprendra sans peine que les premiers préjugés qu'on avait contre eux ne tardèrent pas à disparaître dans l'esprit des bons; quant aux ennemis du Christ et de son Église, c'est une gloire pour les enfants d'Ignace de n'avoir jamais mérité que leurs haines. La science a pu voir en eux des rivaux ; les corps académiques des compétiteurs : l'irréligion seule a trouvé qu'ils étaient dignes de l'extermination.

(*a*) *Hazart*, Kerkel. Historie van Nederland.

(1) Au milieu des camps, le père Thomas de Sailly avait trouvé le loisir de composer un grand nombre d'ouvrages de piété et de controverse.

# CHAPITRE XXXIII.

—

**De l'an 1600 à l'an 1663.**

—

Albert et Isabelle. — Zèle de nos Évêques. — Commencements et progrès du Jansénisme. — L'Augustinus. — Les cinq propositions. — Pascal et les Jésuites.

---

Les dernières années du siècle précédent s'étaient passées en luttes sanglantes; à Farnèse avait succédé Mansfeld, à Mansfeld Ernest d'Autriche. Son frère Albert, neveu comme lui de Philippe II, fut appelé à le remplacer (1595). Il se conduisit en habile capitaine. Ce fut sur lui que le roi d'Espagne jeta les yeux pour exécuter le projet qu'il avait depuis longtemps de séparer les Pays-Bas de l'Espagne, et de les donner à sa fille Isabelle. Il la fiança en 1598 à l'archiduc Albert, et signa en même temps l'acte solennel de la cession des 17 provinces. Il y renonçait à tous ses droits sur les Pays-Bas et la Bourgogne, en faveur de sa fille et des enfants qui naîtraient d'elle.

En vertu de cette renonciation du roi, l'archiduc et l'infante devenaient souverains de la Belgique, et le premier prêta, au nom de son épouse, le serment d'inauguration. Il partit ensuite pour l'Espagne, où le mariage devait s'accomplir. Mais il fut arrêté en Italie par la nouvelle de la mort de Philippe II. Ce monarque, atteint depuis quelque temps d'une fièvre lente qui minait ses forces, avait enfin expiré le 13 Septembre à l'âge de soixante-douze ans. Philippe III, son fils et l'héritier de sa couronne, ratifia la cession faite à Isabelle et son mariage avec l'archiduc. La

cérémonie de leur union ne fut reculée que de quelques mois, et les deux époux arrivèrent dans nos provinces à la fin de Septembre 1599. Leur inauguration fut pompeuse; les villes semblaient avoir retrouvé leur ancienne opulence pour témoigner leur joie et leur espoir. Cependant il fallut passer par plusieurs années de guerre encore. L'an 1600 eut lieu la bataille de Nieuport, où Albert fit des prodiges de valeur; puis on mit le siége devant Ostende qui dura près de quatre ans et coûta bien de l'argent et bien du sang. Ambroise Spinola soutint l'honneur de nos armes contre Maurice et Frédéric de Nassau; et enfin, l'an 1609, une trève vint interrompre les hostilités qui duraient déjà depuis plus de quarante ans.

La Belgique n'était plus à reconnaître. L'émigration avait dépeuplé ses villes; son commerce s'était retiré en Hollande, son industrie en Angleterre; son agriculture elle-même avait immensément souffert. Des régions entières devenues incultes, servaient de retraite aux loups. Les campagnes étaient si peu sûres, que les ordres religieux n'osaient presque pas entreprendre de relever leurs couvents détruits et se bâtissaient des refuges dans nos cités presque changées en solitudes. Pour toute perspective on n'offrait à ce peuple désolé qu'une halte de douze ans dans la carrière sanglante où il marchait depuis si longtemps; et cependant telle était encore sa vigueur, telle fut la sagesse des mains qui pansèrent ses plaies qu'on eût dit qu'il revivait et voulait reprendre sa place d'honneur à la tête de la civilisation.

Ses campagnes refleurirent, ses édifices se relevèrent, la législation reprit, la science se ranima et l'art belge remonta à la hauteur où il s'était élevé sous les ducs de Bourgogne. Juste-Lipse voyait nos souverains assister à ses éloquentes leçons sur la clémence; les Moretus continuaient les travaux typographiques des Plantins; un jésuite belge, Bollandus commençait la collection des Acta Sanctorum, monument immortel de notre patrie; tandis

que Rubens créait cette fameuse école de peintres d'Anvers dont les chefs-d'œuvres sont encore aujourd'hui l'admiration de l'Europe. Aussi la Belgique a-t-elle gardé une impérissable reconnaissance aux nobles souverains qui surent presqu'au sein de l'orage lui procurer un repos si fécond en bienfaits. Albert et Isabelle encourageaient tous les efforts, souriaient à tous les talents, applaudissaient à tous les succès.

Ils croyaient surtout que rien n'était plus propre à relever la Belgique, si catholique en tout temps, que de raviver dans son sein la religion et la piété. De dignes évêques les secondaient dans ce sage dessein. C'étaient Guillaume de Berghes, Buisseret, Van der Burch à Cambrai; Michel d'Esne et Maximilien de Gand à Tournai; Blaze, Dauvin et Desbois à Namur. Voilà pour les prélats de l'archevêché de Cambrai; quant à celui de Malines, il ne possédait pas des pasteurs moins zélés ni moins illustres. Leurs noms se trouvent dans les actes du synode de 1607, le premier qu'on fût parvenu à réunir depuis 33 ans. Tous méritent une place distinguée dans nos fastes religieux. On y voyait Jean Le Mire d'Anvers, Charles Masius d'Ypres, Henri Cuyck de Ruremonde, Gisbert Masius de Bois-le-Duc, Pierre Damant de Gand et Philippe de Rodoan de Bruges. Ils étaient présidés par l'archevêque Mathias Hosius et entourés des abbés de nos principaux monastères ou de leurs procureurs (1).

Le primat fit l'ouverture de l'assemblée par un discours où le triste état de la religion en Belgique est retracé avec tant d'éloquence que nous ne pouvons nous empêcher d'en reproduire quelques traits.

« *Vous connaissez l'étendue du mal qui nous afflige :*
» *Jérusalem est déserte, ses portes ont été la proie des flam-*
» *mes. Venez, relevons ses murs et faisons cesser notre*
» *honte.* » « Ainsi parlait Néhémie en ramenant au milieu

(1) Nova et absoluta Collectio Synodorum... Arch. Mechl. operâ P. F. X. De Ram.

» des ruines de la cité sainte les tribus de Juda et de Ben-
» jamin, délivrées de leurs fers... N'est-ce pas l'image
» trop fidèle de nos propres douleurs? Que de temples
» brûlés! Que de monastères détruits! Que d'autels ren-
» versés et profanés! Et plût au ciel qu'il n'y eût de dé-
» solé que ces monuments de pierre; mais que de temples
» vivants de Dieu ont été dénudés par la tempête que
» nous venons de subir et sont livrés aujourd'hui aux
» ténèbres de l'abîme, dans la Hollande, la Zélande, la
» Gueldre, la Frise et jusque dans nos provinces? Où
» n'est point venu trôner le scandale et l'abus? Que sont
» devenus les ministres du Seigneur qui desservaient en
» si grand nombre nos églises? Chaque village en comp-
» tait plusieurs; aujourd'hui c'est à peine si l'on en compte
» quelques-uns dans les villes; beaucoup de villages n'en
» ont plus. Hélas! et ces quelques-uns même que la mi-
» séricorde du Ciel nous a laissés, ne manquent-ils pas
» pour la plupart de pain? D'autres plus à plaindre en-
» core, ont abandonné les voies de la vertu. Nos écoles sont
» à peu d'exceptions près désertes, les catéchistes man-
» quent, les séminaires ou n'existent pas ou sont privés
» de ressources. Pour comble d'affliction, les choses sain-
» tes se font avec torpeur, les cérémonies sont négligées,
» la parole de Dieu est oubliée, tandis que des livres im-
» pies circulent parmi le peuple, et que le levain de l'hé-
» résie déposé dans plus d'un cœur, fermente dans l'om-
» bre... A nous, mes frères, à nous la faute de ces
» malheurs! Notre charité s'est refroidie; l'amour de la
» vérité nous a manqué; notre âme s'est lassée de la
» manne sainte, de la parole de Dieu et de ses augustes
» Sacrements! O Église de Belgique, qui ne serait ému
» de vos maux? Qui n'en aurait le cœur brisé? Mes
» frères, resterons-nous les bras croisés en face de tant
» de nécessités et de tant de misères? Ne nous présente-
» rons-nous pas comme un mur d'airain pour défendre
» la maison d'Israël? Nous contenterons-nous de recevoir

» les hommages de la portion de notre troupeau restée
» fidèle, et n'irons-nous pas à la recherche de la brebis
» égarée? A Dieu ne plaise qu'on nous adresse le repro-
» che que le Seigneur faisait à Zacharie : « *O Pasteur,*
» *véritable idole!* » qui a des yeux pour ne point voir les
» scandales, des oreilles pour ne pas entendre les pas du
» loup, un gosier sans voix et des pieds sans mouve-
» ment, quand il s'agit de défendre le sacré bercail!
» Venez! il est temps de relever les murs de Sion... »

Ainsi disait le pieux pontife; et ces paroles brûlantes, il les fit suivre de conseils affectueux sur l'union, sur le choix des prêtres, sur le zèle de la discipline, sur les bonnes œuvres et en particulier sur l'éducation de la jeunesse; conseils que le synode sanctionna par des décrets pleins de sagesse et de prudence. On les soumit à l'approbation du siége Apostolique, puis on les mit sous la sauvegarde d'Albert et d'Isabelle, qui promirent aux prélats un généreux concours.

Forts de cet appui, ils reprirent avec une nouvelle vigueur l'administration de leurs diocèses. Pierre Damant mourut peu de temps après (1609), épuisé par les travaux encore plus que par l'âge (*a*). L'évêque d'Ypres, Masius fut nommé pour le remplacer sur le siége de Gand : il succomba à son tour à cette rude tâche, l'an 1612. Le Mire, que son mérite seul avait élevé sur le siége d'Anvers, ne se montra pas moins zélé que ses collègues. Il travailla surtout à défendre contre l'oppression du calvinisme, les catholiques des Provinces-Unies. Quant à l'évêque de Ruremonde, Henri Cuyck, dont le diocèse s'était plus que tout autre, ressenti de la guerre et de l'invasion de l'hérésie, il combattit sans jamais faiblir tous les désordres et toutes les erreurs, et vit presque partout ses efforts couronnés de succès.

La foi se ranimait à la voix des premiers pasteurs; les congrégations religieuses y vinrent joindre leur action

(*a*) Il avait 79 ans.

toujours heureuse et bénie en Belgique. La plupart des monastères détruits par les gueux, furent réédifiés; de nouveaux couvents s'établirent dans nos villes. Mons reçut dans ses murs des Minimes, des Dominicains et des Capucins; ces derniers furent également appelés à Cambrai, à Valenciennes, à Enghien, à Maubeuge, à Ath.

Les Minimes s'établirent dans la ville d'Anvers en 1614, au faubourg d'Anderlecht-lez-Bruxelles en 1615, à Bruxelles en 1616, à Liége en 1618, à Lille la même année, à Grammont en 1622, à Douai en 1624, à Louvain en 1639 et à Dunkerque en 1647 (*a*). Les pères Augustins commençaient vers le même temps les maisons de Herenthals, de Huy, de Tirlemont, de Douai et de Lille.

Cependant l'archiduchesse Isabelle qui avait une prédilection spéciale pour les Carmélites, leur fit bâtir en 1607 un couvent près de son palais. Sept ans après, les archiducs élevaient un couvent et une église pour les Carmes déchaux, au petit Sablon à Bruxelles. L'an 1618, ils bâtirent pour les mêmes pères un ermitage au bois de Marlaigne près de Namur. Leur but, en fondant cette thébaïde nouvelle, est exprimé dans les lettres patentes données à cette occasion. « C'était la santé spirituelle et » corporelle des archiducs Albert et Isabelle, la conser- » vation et l'accroissement tant au spirituel qu'au tempo- » rel de la maison d'Autriche, et en particulier le bien-être » du roi d'Espagne Philippe III. » De semblables motifs leur firent élever la maison des Carmes de Nèthe-lez-Louvain.

Les archiducs invitèrent aussi les pères de l'oratoire à venir résider en Belgique. C'était une congrégation nouvellement fondée par saint Philippe de Néry. Elle vint s'établir à Louvain en 1616; et plus tard elle eut des maisons à Malines, à Maubeuge, à Tamise, à Mons, à Bruxelles, etc. Mais son établissement le plus célèbre dans nos provinces était sans contredit celui de Montaigu. Albert

(*a*) Dipl. Belg., tom. I, p. 629.

et Isabelle avaient demandé des oratoriens pour desservir la belle église qu'ils venaient d'y élever en l'honneur de la Mère de Dieu. Montaigu était en ces temps-là comme la Lorette de la Belgique : on y accourait de toutes parts, et mille ex-voto suspendus à l'autel de Marie témoignaient les nombreux bienfaits que les pèlerins avaient reçus d'elle. Nos archiducs aimaient à se mêler à la foule qui inondait à certains jours ce sanctuaire fameux. Isabelle surtout, digne petite-fille de Charles V, populaire comme lui, prenait part aux prières du bon peuple aussi bien qu'à ses jeux. Ce n'était pas Notre-Dame de Montaigu seule qu'elle visitait avec amour; on la voyait souvent à Halle et à Vilvorde implorer la protection de la Reine des cieux pour la Belgique, aux pieds de ces statues que la tradition disait avoir appartenues à une autre Elisabeth, pieuse et bonne comme elle. Encore de nos jours une inscription célèbre atteste dans notre capitale que c'était à Notre-Dame de la Paix qu'elle se croyait redevable de ces années de tranquillité, hélas! trop courtes, dont elle se servait pour le bonheur de la patrie. Marie, si chère au cœur du peuple belge et de sa souveraine, l'était aussi à ses artistes et à ses savants. Juste-Lipse et Puteanus lui consacraient leurs plumes; Rubens, Van Dyck, Crayer lui dédiaient leur pinceau. Dans les colléges des Jésuites la jeunesse studieuse lui offrait l'hommage de son innocence et de son savoir. Les *Congrégations de la Vierge* devaient leur origine à un jeune belge, Jean Léon de Liége; et il était facile de voir à leur développement spontané et prodigieux sur notre sol, qu'elles étaient le fruit d'une inspiration nationale. Peu de temps après leur introduction en Belgique, Douai et Anvers n'en comptaient pas moins de dix; Louvain, pas moins de quatre. Il y en avait non seulement pour les jeunes gens, mais aussi pour les ouvriers et les nobles, pour les dames et les demoiselles, pour les enfants et les hommes faits. A Malines, en moins de huit jours, on recueillit pour la congrégation de la

*mère des douleurs* près de cinq mille noms; on en inscrivit sept mille peu de temps après sur le registre de la solidalité de l'Immaculée conception. Et parmi ces noms on ne rencontrait pas seulement ceux du peuple; c'étaient des noms de magistrats, de comtes, de ducs, les De Berghes, les Uwen, les Juste-Lipse, les Rubens, etc.

Ainsi toutes les classes de la société s'abritaient sous le manteau pacifique de Marie. Que ne purent-ils durer plus longtemps ces jours de calme et de prospérité! Mais déjà la guerre grondait de nouveau aux frontières. Albert mourut sans voir le commencement des hostilités (13 Juillet 1621). Sa mort faisait rentrer la Belgique sous la souveraineté de l'Espagne, car Isabelle n'avait point d'enfants. Ainsi notre patrie devint encore une fois le théâtre des querelles et des divisions de l'Europe. Spinola obtint d'abord quelques succès, et la prise de Bréda fit honneur aux armes royales (1625); mais les années suivantes, l'Espagne ne put envoyer d'argent et les Belges refusèrent d'en donner. A peine les états voulurent-ils entretenir un corps de douze mille hommes. Alors Frédéric-Henri frère et successeur de Maurice, assiégea et prit successivement Bois-le-Duc, Venloo, Ruremonde et Maestricht. Spinola, qui s'était ruiné lui-même pour fournir aux besoins de l'armée, venait de mourir en Italie. Un seigneur espagnol, le marquis de Sainte-Croix, fut nommé pour commander à sa place, et ce choix, humiliant pour les généraux belges, entraîna la défection du comte de Berg, le plus brave et le plus habile d'entre eux. Bientôt une partie de la noblesse forma le projet de se soustraire à la domination espagnole et de former de nos provinces une république qui eût pu s'allier à la Hollande. Le complot fut découvert; mais on n'osa point punir : car les conspirateurs étaient nombreux et puissants, et déjà l'on redoutait les projets de la France qui avait prêté son appui à leur dessein. Chaque jour affaiblissait le gouvernement. La marine hollandaise avait ruiné le trésor espagnol par la prise ou

l'interruption des convois d'Amérique. Le manque d'argent se faisait sentir à la cour comme à l'armée. Ce fut en vain qu'Isabelle déploya autant d'activité pour créer des ressources que de prudence pour les ménager. Telle était la gêne publique qu'à la mort de cette princesse (Décembre 1633), on ne put lui rendre les honneurs funèbres qu'elle avait demandés, et la fille de Philippe II fut ensevelie obscurément.

Ferdinand d'Espagne, frère cadet du roi, et archevêque de Tolède, fut appelé à prendre la place qu'elle avait occupée. L'état du pays demandait que le gouvernement fût remis à des mains habiles et fermes, et l'événement prouva que le nouveau choix avait été sage. Ferdinand, quoiqu'il appartînt à l'Église, et qu'il eût reçu le titre de cardinal, était un prince intrépide, et qui déploya des talents militaires. Jamais les apparences n'avaient été plus alarmantes. La France et la Hollande s'étaient unies par un traité secret pour la conquête et le partage de la Belgique (les Français auraient gardé le Luxembourg, Namur, le Hainaut et la Flandre; les Hollandais, le Brabant avec Anvers et la Flandre Zélandaise). Les forces des deux puissances se réunirent près de Maestricht (1635) et entrèrent ensemble dans le Brabant. Le cardinal-infant n'avait qu'une poignée de soldats pour lutter contre cette double armée que commandait Frédéric-Henri, et que dirigeait de loin le génie de Richelieu. Mais il mesura le danger avec sang-froid, et l'attendit avec courage.

Les pillages que commirent les ennemis et la cruauté qu'ils montrèrent après la prise de Tirlemont, inspirèrent aux populations indignées la résolution de se défendre. L'armée étant venue mettre le siége devant Louvain, le courage de la garnison et des bourgeois suppléa à la faiblesse de la place, et fit échouer l'entreprise. Bientôt la mésintelligence éclata entre les soldats des deux nations, et alors le cardinal-infant, qui s'était tenu jusque-là sur la défensive, poursuivit les ennemis dans leur retraite, et

reprit tout l'avantage. L'année suivante il ravagea la frontière française, et enleva quelques places en Picardie. Depuis lors il continua à soutenir la guerre sans infériorité marquée, quoiqu'il fût attaqué à la fois au Nord et au Midi. Frédéric-Henri prit Bréda (1637), mais perdit Venloo et Ruremonde; et malgré l'épuisement du pays, Ferdinand d'Espagne eut la gloire d'avoir tenu ferme de tous côtés jusqu'au dernier moment. Il mourut en 1641, d'une maladie causée par les fatigues de la guerre.

Cette mort devait changer la situation des affaires; depuis que la Belgique était retombée sous l'Espagne, elle ne pouvait conserver une apparence de force et de vigueur, que par l'impulsion de ceux qui la gouvernaient. Le choix de Philippe IV se fixa cette fois sur don Francisco de Mello, vieux capitaine qui obtint quelques avantages sur les Français en 1642, mais qui fut vaincu par eux l'année suivante à la fameuse bataille de Rocroi. L'Italien Piccolomini, qui avait passé du service de l'empereur à celui des Espagnols, le remplaça dans le commandement de l'armée en 1644, tandis que le gouvernement des provinces était donné au marquis de Castel-Rodrigo. Piccolomini défendit opiniâtrement l'Artois et la Flandre. Mais pressé de toutes parts, il ne put sauver ni le Sas-de-Gand et Hulst, dont Frédéric-Henri s'empara (1644 et 45), ni Gravelines, Courtrai, Bergue et Dunkerque, qui tombèrent dans les mains des Français, auxquels la flotte de Hollande prêtait un puissant appui. Castel-Rodrigo et lui furent rappelés en 1637, pour faire place à l'archiduc Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand II. L'Espagne épuisée appelait l'empire à son secours : car sa puissance dans les Pays-Bas n'avait plus de soutien.

Toutefois l'affaiblissement même de la monarchie espagnole et la supériorité de forces que commençait à déployer la France, avaient déjà changé les dispositions de la Hollande envers Philippe IV. Loin de songer encore à menacer la Belgique, les Provinces-Unies craignaient de

la voir accablée et conquise par les armes françaises dont elles jugeaient le voisinage trop redoutable. Ainsi les revers des dernières années avaient du moins servi à désarmer ces ennemis opiniâtres dont la puissance avait grandi d'année en année. Le rapprochement ne se fit pas attendre. Un congrès européen se trouvait réuni à Munster pour travailler à une paix générale : les députés de l'Espagne et de la Hollande y négocièrent un traité entre les deux pays, et s'entendirent assez facilement sur les points principaux (1646). Cependant les Hollandais avaient proposé des conditions d'une extrême dureté. Ils voulaient garder Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, l'Écluse, Hulst et tous les forts qu'ils avaient érigés sur la rive gauche de l'Escaut. Ils exigeaient même que ce fleuve restât fermé du côté de la mer (afin que le commerce d'Anvers ne pût jamais se rétablir). C'était une prétention inique et odieuse. Mais l'Espagne ne pouvait plus combattre et la Belgique n'était plus consultée. Le traité de Munster consacra donc, avec la paix entre les deux pays, la ruine de notre navigation (1648) (1).

Revenons à présent à la situation religieuse de la Belgique. Tandis que la guerre ensanglantait ses frontières, un brandon de discorde venait d'être jeté au sein de ses écoles. Le fameux livre de Jansenius, l'*Augustin*, avait vu le jour en 1640. C'était le dernier mot d'un système dogmatique qui couvait depuis longtemps dans l'ombre, et qui présentait le Calvinisme sous une forme mitigée, et d'autant plus dangereuse. Jamais erreur n'usa de plus de subterfuges et de plus de faux-fuyants pour échapper aux anathèmes de l'Église. Jamais reptile plus souple ne s'attacha aux flancs du catholicisme en Belgique. Notre patrie sut s'en débarasser ; mais la France et la Hollande en ressentirent longtemps les funestes atteintes. Il importe donc d'en faire connaître l'origine et les phases diverses dans une histoire consacrée à nos souvenirs religieux.

(1) Moke, ibid., p. 177.

C'est à Michel de Bay, plus connu sous le nom de Baïus, qu'il faut remonter pour découvrir le premier germe du Jansénisme. Il sort d'une fausse conception de l'alliance de la grâce divine et de la liberté humaine. Baïus, professeur d'écriture sainte à l'université de Louvain, avait déjà éveillé par la liberté de ses opinions les soupçons du docte Ruard Tapper. A la mort de ce savant homme en 1559, il devint plus audacieux, accusa ouvertement les théologiens du dernier siècle d'avoir mal compris l'Écriture et les Pères, surtout St. Augustin, et se posa en restaurateur des doctrines trop oubliées du grand évêque d'Hippone.

» A l'en croire, il résultait des écrits de ce père que la liberté pouvait se concilier avec la nécessité. Que l'homme voulait librement ce qu'il ne pouvait pas ne pas vouloir, et qu'ainsi rien n'empêchait qu'il ne fut damné pour des péchés qu'il n'avait pas pu éviter. La grâce était absolument nécessaire pour éviter le péché et observer les commandements divins, et cependant ce secours manquait aux infidèles, faisait souvent défaut aux fidèles, et même parfois n'était pas donné aux justes. Et cependant, continuait-il, sans ce secours l'homme n'a de force que pour pécher, et pèche de fait dans toutes ses actions, voire même dans ses prières, dans ses aumônes, et dans le respect qu'il témoigne à ses parents. Il concluait en conséquence que toutes les œuvres des infidèles sont autant de péchés, autant de sources de damnation. Car selon lui la première des grâces était nécessairement la foi; et il n'y avait de foi véritable que celle qu'activait la charité (*a*). »

Un système si évidemment contraire au concile de Trente, qui assure en termes exprès que la foi n'est pas la première grâce, et que Dieu *ne commande jamais l'impossible*, devait naturellement rencontrer une vive répulsion non seulement chez les jésuites, comme quelques auteurs, peu instruits du reste, semblent l'insinuer, mais encore chez tous ceux qui sont chargés de veiller sur le

(*a*) De libero arbitrio M. Baii.

dépôt sacré de l'orthodoxie catholique. On peut voir dans un excellent opuscule sur l'histoire du Baïanisme publié par de Decker et tiré tout entier des actes officiels de l'université de Louvain, comment le cardinal Granvelle, Rythovius évêque d'Ypres et Cornelius de Gand mirent tout en œuvre pour faire rétracter des propositions si offensantes par l'auteur et ses adhérens. Malgré les difficultés du temps, on obtint l'entière soumission de Baïus aux bulles de Pie V et de Grégoire XIII. Il remit à François Tolet en 1580 une rétractation signée de sa main et conçue en ces termes.

« Moi, Michel de Bay, chancelier de l'université de » Louvain, et professeur de théologie en icelle, je reconnais et je confesse qu'à la suite de divers entretiens » que j'eus avec le R. P. docteur François Tolet, prédicateur de sa sainteté, envoyé expressément à cet effet, » et à la suite de diverses communications qui m'ont été » faites par lui touchant certaines propositions condamnées d'abord par notre saint père Pie V, sous la date » du 1 Octobre 1567, et naguère encore condamnées par » Grégoire XIII, actuellement Souverain Pontife, j'ai été » amené et conduit à admettre avec pleine et entière conviction, que toutes ces propositions et chacune d'elles » étaient de plein droit, à juste titre et après mûr examen, prohibées et condamnées. J'avoue de plus que » plusieurs de ces propositions se trouvent dans les livres » édités par moi soit avant, soit après les rescrits du Saint » Siége, et s'y trouvent exposées et défendues dans le » sens sous lequel elles ont été réprouvées. Enfin je déclare que dès à présent j'y renonce pleinement et que » j'acquiesce pleinement à la condamnation que vient » d'en faire le Saint Siége, avec promesse de ne plus en » défendre ni enseigner aucune à l'avenir. Fait à Louvain, ce 24 Mars 1580. »

Baïus parut s'être rétracté sincèrement; il signa depuis ce jour plusieurs actes de l'université contraires à sa doc-

trine, et entr'autres la protestation de dévouement au siége apostolique qui se trouve en tête des censures éditées par la faculté de Théologie en 1688. Voici cette protestation :

« Avant tout il nous faut protester solennellement que » tout ce que nous disons ici, et que toute l'argumentation dont nous l'appuyons, nous les soumettons de tout » cœur et pieusement, comme nous l'avons toujours » fait, au jugement de la chaire apostolique, comme » à la Maîtresse de toute l'Église; et que nous sommes » prêts à recevoir avec reconnaissance tout ce qu'il lui » plaira de prescrire ou de décréter en cette affaire et » disposés à l'écouter avec toute l'obéissance et tout le respect que nous devons à la voix et aux décisions de la » chaire de Pierre et à l'Esprit Saint qui parle par sa bouche. Que toute l'Église du Christ sache que nous sommes aussi nous des fils dévoués du siége apostolique, » bien décidés avec la grâce de Dieu, à ne jamais nous » éloigner en rien de ses décrets ou de ses définitions. »

Malgré cette protestation du corps entier, et de l'auteur des controverses lui-même, la doctrine condamnée fut recueillie par quelques membres plus attachés à leurs opinions qu'à celles de l'Église universelle.

Le Saint Siége et les évêques n'étaient, à leur avis, que les instruments dociles des jésuites. En guise de revanche on fit censurer par la faculté de Louvain trente-quatre propositions de Lessius et de du Hamel, comme infectées de Semi-Pélagianisme. Une chaire spéciale fut établie dans le but de combattre les doctrines de Lessius par St. Augustin, et ce fut un ami de Baïus, le docteur Janson qu'on chargea de faire la guerre au système du célèbre Jésuite. Bientôt la dispute fut portée sur un théâtre plus vaste. Le livre de Molina sur *la concorde de la grâce et du libre arbitre* mit les écoles de la compagnie de Jésus aux prises avec celles des Thomistes. Il ne nous appartient pas de juger ces longues controverses, où le dogme

était moins en jeu que l'application du dogme, chose fort ardue dans une matière si difficile que celle de la Prévision de Dieu et de la Prédestination. De plus sérieux dangers menaçaient la foi en Belgique. Un élève de Janson, à force d'étudier St. Augustin pour réfuter Lessius, y crut enfin découvrir ce qu'il était bien décidé d'avance d'y trouver, savoir : « que Dieu ne veut pas sauver tous les hommes et qu'il commande des choses impossibles. » Cet élève est le trop célèbre Corneille Jansenius. Né au village d'Acquoy près Leerdam en 1585, il fut admis gratis au collége du Faucon à Louvain, y étudia la philosophie et remporta le 1r prix au concours de 1604. Il eut pour professeur de théologie, outre Janson dont nous venons de parler, Jacques de Bay neveu du dogmatiseur. Il se lia d'amitié avec du Verger de Hauranne, gentilhomme de Bayonne, son condisciple, partisan fougeux des doctrines condamnées. Celui-ci lui procura une place de précepteur dans la maison d'un magistrat de Paris, puis la charge de principal au collége de Bayonne. Les deux amis vécurent ensemble cinq ou six ans; après lesquels Duverger sut se faire nommer vicaire de l'évêque de Poitiers et abbé de Saint-Cyran : c'est sous ce dernier nom qu'il est le plus connu. Jansenius retourna de son côté à Louvain, où il se fit recevoir docteur en théologie (1617). Son ancien maître Janson le mit à la tête du nouveau collége de St. Pulchérie; on travailla même à le faire évêque. La cour de Bruxelles n'était guère disposée à prêter la main à ce projet; car il était venu à sa connaissance que le candidat en question avait éveillé les soupçons du Saint Office en Espagne et qu'il n'était pas tout à fait étranger à des complots qui se tramaient contre le gouvernement. Jansenius parvint à faire oublier ce grief, en publiant contre Richelieu et la France un livre intitulé *Mars gallicus*. Peu de temps après il recevait la nomination de l'évêché d'Ypres, et l'an 1636 il était ordonné dans l'église du Sablon à Bruxelles. Il n'administra pas longtemps son diocèse, la peste l'ayant emporté en 1638.

Mais il avait déposé le venin de ses erreurs dans un long écrit intitulé *Augustinus*. Cet ouvrage était divisé en trois parties : « dans la 1re l'auteur recherche en quoi les opinions des Pélagiens et des Semi-Pélagiens s'accordent avec celles des Molinistes; dans la 2e, il démontre que la lumière de la raison ne suffit pas pour arriver à la connaissance de la doctrine de la grâce, et qu'il faut la puiser dans les Saintes Écritures, les conciles et les Pères de l'Église; il traite en même temps de la grâce, de l'état originel de l'homme et du péché; dans la 3e, il parle de la perfectibilité de l'homme, de l'action irrésistible de la grâce, qui fait tout, tandis que l'homme ne peut rien. »

Jansenius avait adressé une lettre au pape Urbain VIII, dans laquelle il déclarait lui soumettre cet écrit, où il jugeait St. Augustin si différemment de tous ceux qui avaient jusque-là étudié ce saint père. Il fit la même protestation de soumission aux décisions du Saint Siége dans son testament et dans la préface même de l'ouvrage.

Cette soumission était-elle sincère? Toujours est-il que les amis du défunt la respectèrent peu. Ils firent imprimer fort secrètement son œuvre, mais ils ne purent empêcher que presqu'aussitôt après l'impression, des pages ne tombassent entre les mains suspectes. Le nonce de Belgique en eut connaissance, et de la part du Souverain-Pontife il voulut arrêter le tirage; mais on le payait de belles paroles et en attendant on pressait vivement l'imprimeur. Le livre vit le jour : il était dédié au cardinal gouverneur; presqu'en même temps une seconde édition parut à Paris : c'était trop tard, le gant était jeté.

Les Jésuites, qui n'étaient pas épargnés dans l'Augustinus, ne furent pas les derniers à signaler ses funestes tendances. Bientôt le feu fut dans toutes les écoles. Rome fit examiner l'ouvrage qui avait allumé l'incendie; et malgré mille intrigues, le 6 Mars 1642 parut un bref qui défendait la lecture de l'Augustinus, comme contenant des

opinions déjà condamnées : tous les opuscules écrits pour sa défense étaient enveloppés dans la même prohibition. Ce fut un coup de foudre pour le parti; mais il n'en fut point abattu. On avait mendié quantité d'approbations chez les docteurs de divers ordres et de diverses universités : ces signatures furent étalées avec complaisance; les brochures apologétiques continuèrent.

On vit alors se former deux partis, dont l'un prétendait défendre la doctrine de St. Augustin, et combattre dans ses adversaires les erreurs des Pélagiens et des Semi-Pélagiens, tandis que l'autre prétendait défendre la liberté de l'homme et la bonté de Dieu contre les erreurs de Luther et de Calvin.

Les esprits s'échauffèrent en France, les docteurs se partagèrent, et le syndic de la faculté représenta, dans l'assemblée du premier Juillet, qu'il se glissait des sentiments dangereux parmi les bacheliers, et qu'il serait nécessaire d'examiner en particulier sept propositions, qu'il récita.

Les cinq premières regardaient la doctrine de la grâce; ce sont celles qui ont tant fait de bruit dans la suite. La sixième et la septième regardaient la pénitence.

On nomma des commissaires, on dressa une censure des propositions; soixante docteurs appelèrent de la censure comme d'abus : le parlement défendit de rendre public le projet de censure, et de disputer sur les propositions qui y étaient contenues, jusqu'à ce que la cour en eût ordonné autrement. Cet arrêt est du 5 Octobre 1649.

Cependant les défenseurs et les adversaires de Jansenius mettaient tout en usage pour faire prévaloir leur sentiment. Sur la fin de l'année suivante (1650), M. l'évêque de Vabres écrivit une lettre latine, où étaient renfermées les cinq propositions, pour prier le pape d'en juger, et engagea divers prélats à la signer, pour l'envoyer ensuite à Rome.

Innocent X fit examiner les cinq propositions, et publia en 1654 une bulle, datée du 31 Mai, dans laquelle il dit que quelques controverses étant nées en France sur les opinions de Jansenius, et particulièrement sur cinq propositions, il avait été prié d'en juger. Ces propositions sont :

1° Quelques préceptes de Dieu sont impossibles aux Justes selon leurs forces présentes, quoiqu'ils souhaitent et tâchent de les observer : ils sont destitués de la grâce par laquelle ils sont possibles.

2° Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour mériter et démériter dans l'état de nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme, mais il suffit d'avoir la liberté qui exclut la contrainte.

4° Les Semi-Pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même dans le commencement de la foi ; et ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que cette grâce fût de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y résister ou d'y consentir.

5° C'est une erreur des Semi-Pélagiens de dire que J. C. soit mort, et qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes.

La première proposition est déclarée téméraire, impie, blasphématoire, digne d'anathème, et hérétique.

La seconde hérétique.

La troisième hérétique.

La quatrième fausse et hérétique.

La cinquième fausse, téméraire, scandaleuse ; et si elle est entendue dans le sens que J. C. ne soit mort que pour le salut des prédestinés seulement, le pape la condamne comme impie, blasphématoire, injurieuse, dérogeant à la miséricorde divine, et hérétique.

Le même jour que la bulle fut expédiée, Innocent l'en-

voya au roi de France, avec un bref; il écrivit aussi un autre bref aux évêques de France.

Le 9 Juillet le roi fit une déclaration, adressée aux archevêques et évêques de France, où il est dit que la constitution d'Innocent ne contenant rien qui fût contraire aux libertés de l'Église gallicane, le roi entendait qu'elle fût publiée par tout le royaume.

Trente évêques, qui se trouvèrent en ce temps-là à Paris, écrivirent une lettre de remercîment, de concert avec le cardinal Mazarin : les mêmes prélats écrivirent une lettre circulaire aux autres évêques.

Les défenseurs de Jansenius avaient toujours reconnu dans les propositions condamnées un mauvais sens; mais ils prétendaient que ce sens n'était pas celui de Jansenius.

Trente-huit évêques assemblés à Paris, écrivirent au pape une lettre, datée du 28 Mars 1654, dans laquelle ils marquaient «qu'un nombre d'ecclésiastiques rabaissaient » honteusement la majesté du Décret Apostolique, comme » s'il n'avait terminé que des controverses inventées à » plaisir; qu'ils faisaient bien profession de condamner » les cinq propositions, mais en un autre sens que celui » de Jansenius; qu'ils prétendaient par cet artifice se lais- » ser un champ ouvert pour y rétablir les mêmes dispu- » tes : qu'afin de prévenir ces inconvénients, les évêques » soussignés, assemblés à Paris, avaient déclaré par une » lettre circulaire, jointe à celle qu'ils écrivaient au pape, » que ces cinq propositions sont de Jansenius, que Sa » Sainteté les avait condamnées en termes exprès et très » clairs au sens de Jansenius, et que l'on pourrait pour- » suivre comme hérétiques ceux qui les soutiendraient. »

Innocent X répondit par un bref du 29 Septembre, dans lequel il les remercie de ce qu'il avaient travaillé à faire exécuter sa constitution, et dit que dans les cinq propositions de Corneille Jansenius, il avait condamné la doctrine contenue dans son livre.

Le clergé de France, assemblé à Paris, écrivit le 2 Septembre 1656 une lettre, signée de tous les prélats et autres députés de l'assemblée générale, où l'on représentait au pape que « les Jansénistes tâchaient de réduire la con» troverse à la question de fait, dans laquelle ils ensei» gnaient que l'Église peut errer, et rendaient ainsi inu» tile le bref d'Innocent X : on prie Sa Sainteté de » confirmer cette condamnation, comme si la question de » droit et celle de fait étaient la même. »

La même assemblée du clergé reçut un bref d'Alexandre VII, qui confirmait la bulle d'Innocent X, et déclarait expressément que les propositions avaient été condamnées dans le sens de Jansenius.

Les défenseurs de Jansenius prétendirent que ce bref n'obligeait personne à signer le formulaire, quelques évêques même n'en exigeaient point la signature : alors le roi pria le pape d'envoyer un formulaire, et le S. Père donna une bulle du 15 Février 1665, dans laquelle ce formulaire était inséré, avec ordre à tous les évêques de le faire signer :

« Moi N. me soumets à la Constitution Apostolique d'Innocent X, donnée le 21 de Mai de l'an 1665, et je rejette et condamne les cinq propositions extraites du livre de Cornelius Jansenius, intitulé *Augustinus*, et dans le sens du même auteur, comme le saint siége apostolique les a condamnées par les susdites constitutions. C'est ce que je jure ; ainsi Dieu m'aide et ces Saints Évangiles ! »

Ce formulaire fut autorisé par une déclaration du roi, vérifiée en Parlement, et reçu de tous les Évêques, à l'exception de quatre, qui se soumirent aussi par la suite (1).

Le parti jugea bon de plier. Arnauld fit sa soumission, les religieuses de Port-Royal souscrivirent à leur tour le formulaire d'Alexandre VII, et la controverse sembla un moment assoupie. L'université de Louvain avait admis une

(1) Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*, tom. I, pag. 266.

des premières les Constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII; en l'an 1660, elle avait décidé qu'à tous ceux qui recevraient désormais des grades, on prescrirait le serment qui suit : « Vous jurez de condamner les propo-» sitions condamnées par les brefs d'Innocent X et d'A-» lexandre VII, et d'observer à l'égard de ces brefs la » plus religieuse obéissance. — Je le jure, etc. »

Le Jansénisme se renferma quelque temps dans le silence : il devait le rompre bientôt avec éclat et surtout faire payer chèrement à la compagnie de Jésus l'obstination qu'elle avait mise à le poursuivre (1). Cette compagnie était alors à l'apogée de sa gloire. Ses écrivains avaient porté de rudes coups à l'erreur naissante : à Louvain c'étaient les pères Jean de Jonghe et Ignace Derkennis, à Paris les pères de Champs et l'immortel Petau, qui avaient pris la plume. On répondit à leurs controverses lucides par des pamphlets; Pascal immola les Jésuites à l'ironie. Ses calomnies divertissantes sur leur morale relâchée tinrent lieu de raison; elles firent passer la controverse des écoles aux salons et aux boudoirs: bien des gens du grand monde trouvèrent les casuistes de la société trop complaisants. On donnait ainsi le change à l'opinion publique.

Que faisaient cependant ces Jésuites, dont on médisait et dont on riait à l'aise? Les uns prodiguaient leurs sueurs et leur sang sur les terres infidèles. Sans parler des provinces étrangères, celle de la Belgique fournissait à la Chine Verbiest, Trigault, Couplet (2), de Rougemont, Tho-

(1) Pour se faire une idée de cette haine du Jansénisme on peut lire l'histoire de la compagnie de Jésus par Crétineau-Joly, tom. 4.

(2) Dans un petit livre intitulé : *Catalogue des Pères de la compagnie de Jésus* qui ont travaillé en Chine de 1581 à 1681, j'ai rencontré une feuille volante manuscrite où se trouvait la note suivante sur le père Couplet et 2 autres pères Belges. Je la transcris ici de peur que le souvenir ne s'en perde complétement : « Lundi 17 Décembre 1621. Ce matin sont partis d'Anvers pour la Chine les pères Guillaume Vander Beecken et Nicolas du Four, prêtres de la compagnie de Jésus et théologiens de 4e année. Le 1r, âgé de 32 ans, est né à

mas : tous écrivains ou mathématiciens distingués autant que zélés missionnaires. D'autres Belges, comme Beudin, tombaient sous les flèches des sauvages du Paraguai, ou comme Cousin et Vasens cultivaient ces colonies fameuses, l'éternel honneur de leur ordre. En Belgique même des pères et des frères sans nombre mouraient victimes de leur dévouement pour les pestiférés. A Louvain c'était le docte du Hamel, à Anvers Verleyn avec 15 de ses compagnons, à Courtrai Francisci, à Liége Renard, à Gand Christynen avec 8 de ses confrères.

Ailleurs on trouve parmi ces martyrs de la charité des noms connus comme de Croy, de la Saulx, Fabricius, Feller. D'autres représentants de notre noblesse, les de Gruthuse, les de Rassinghem, les de Renesse, les Montmorency, les L'hermite, les de la Haye, se distinguaient par une éminente sainteté. A la couronne du martyre et du zèle, les Jésuites belges joignaient celle de la science : qui ne connaît les Lessius, les Tirins, les A Lapide, les Scott, les Corderius, les Delrio, les Scribani, et leurs ouvrages immortels de théologie, de patrologie ou de scripturistique? Des savants belges non moins distingués, quoi-

Bruxelles, où ses parents vivent encore : son frère Jean Vander Beecken également de la compagnie de Jésus y enseigne la Rhétorique. Il donnait en 1685 la classe des Rudiments à Anvers, où il eut pour élève mon fils Maximilien Andrade. — Quant au père du Four, il n'a plus de parents. Né à l'Écluse, il compte aujourd'hui 30 ans. Ils vont d'abord à Lisbonne rejoindre le père Couplet. (Ici s'intercale une seconde note : Le père Couplet venu de Chine aborda au port d'Anvers en 1684. D'où il est parti pour parcourir presque toute l'Europe, afin d'y réunir des compagnons. Puis la première note continue) :

J'ai appris depuis qu'ils ont mis à la voile pour la Chine, le Samedi 25 Mars 1692. Dieu protége les voyageurs ! —

Une relation écrite en flamand à l'adresse des demoiselles Prince et renfermée dans une lettre du père Guillaume Vander Beecken, écrite à son frère Nicolas le 9 Novembre 1693, m'a été communiquée le 25 Février 1695. J'y lis que les missionnaires ont abordé à Goa le 26 Mai 1693. Mais de 16 qu'ils étaient au départ, ils se trouvaient réduits à 8. Le père du Four était mort près du Cap de Bonne-Espérance : on ne désigne pas quel jour ; le père Couplet de Malines avait succombé près de Goa, durant l'affreuse tempête qui pendant trois jours battit le navire. Qu'il repose en paix ! »

que moins connus dans leur patrie, occupaient les chaires théologiques d'Allemagne. Vienne admirait les doctes leçons de Rosmer, de Becanus, de Musart; Mayence celles de Busœus, Gratz la méthode claire de Deckerius, qui a servi depuis de modèle aux autres professeurs de sa compagnie. L'histoire et la poésie avaient à leur tour de dignes interprètes : Hazart et Rosweydus exploitaient nos fastes religieux, Boucher et Châtelain notre histoire civile, tandis que Wallius et Hossius faisaient presque douter si leurs chants n'étaient pas nés au siècle d'Auguste. Grégoire de St. Vincent traitait de son côté les mathématiques avec une telle supériorité que Leibnitz n'a pas craint de le placer au-dessus de Gallilée. L'éducation de la jeunesse demande du dévouement : les Pierius, les Penirauer, etc. s'y consacrèrent les uns vingt, les autres trente et quarante ans. D'autre part les Bouchorst, les Mangot, les Sandœus, les Gonda, les Decoster se vouaient avec succès à la prédication; quelques-uns exposaient leur vie à la fureur du Calvinisme hollandais: tels furent outre ceux dont nous avons déjà parlé plus haut, Cathuis, Stull, Florentii, Sylvorst qui languit longtemps dans une prison, Boecop empoisonné, Sandœus fusillé, Bucelin, Loce, Everardi, Paesman décapités par les hérétiques. Est-il étonnant après cela que la nation belge, qui s'entend si bien au dévouement et à l'héroïsme, ait estimé des enfants si dignes d'elle, et leur ait ouvert un grand nombre de maisons dans ses villes? Dès 1626, la Belgique comprenait deux provinces de la compagnie de Jésus : la province Gallo-belge et la province Flandro-belge. La première avait des colléges à Douai, à St.-Omer, à Tournai, à Lille, à Mons, à Valenciennes, à Arras, à Cambrai, à Luxembourg, à Namur, à Dinant, à Hesdin, à Aire, à Huy, à Maubeuge, à Béthunes et à Nivelles; la seconde renfermait ceux d'Anvers, de Gand, d'Audenaerde, de Belle, de Bruges, de Cassel, de Courtrai, de Louvain, d'Ypres, de Malines, de Ruremonde, de Bois-le-Duc et de

St.-Winoc. Ce dernier devait sa fondation aux archiducs Albert et Isabelle. Les lettres patentes qu'ils donnèrent à cette occasion, démontrent toute l'estime dont les enfants d'Ignace jouissaient auprès d'eux. Ils n'étaient pas les seuls qui leur témoignassent ainsi hautement leurs sympathies: on peut lire dans l'Imago primi sœculi publié par le P. Tollenaere ce que pensaient des Jésuites Louis de Blois et Juste-Lipse, Hovius et Torrentius, nos savants et nos magistrats, nos princes et nos évêques. Rubens, comme chacun sait, a laissé des preuves nombreuses de son affection envers la Société de Jésus dans les chefs-d'œuvre dont il orna ses Églises.



## CHAPITRE XXXIV.

### *De l'an 1663 à l'an 1759.*

Invasions de Louis XIV. — Résurrection du Jansénisme : Quesnel, la bull *Unigenitus*, les appelants. — Attachement de nos évêques, de nos universités et de nos ordres religieux au Saint-Siége. — Schisme d'Utrecht. — Thomas-Philippe archevêque de Malines.

---

La situation civile et politique de notre patrie, si triste depuis près d'un siècle, n'est guère plus consolante dans celui que nous allons parcourir : les invasions de Louis XIV, qui prétendait que le Brabant lui appartenait par droit de *dévolution*, allumèrent dans nos contrées des guerres plus sanglantes que jamais, des luttes Européennes. La Belgique devint comme le champ-clos où se vidèrent les querelles des grandes monarchies. Les traités succédèrent aux batailles, et nous fûmes sacrifiés dans les cabinets des diplomates aussi bien que dans les marches des armées. La paix des Pyrénées (1659) avait donné au roi de France le comté d'Artois, Gravelines, Bourbourg, St.-Venant, Landrecies, Avesnes, le Quesnoi, Philippeville, Marienbourg et Montmédy. Pour obtenir le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) il fallut lui céder Charleroi, Binche, Ath, Douai, Tournai, Lille, Audenaerde, Courtrai, Furnes et Bergues. Puis vint le traité de Nimègue (1678), qui ne fut qu'un armistice entre Louis XIV et l'Europe coalisée par les efforts de Guillaume III. Enfin le traité de Ryswyck (1697) adoucit quelque peu les conditions des traités précédents. Mais pour l'acheter que de sang, que de lar-

mes avaient coulé en Belgique! Ses provinces avaient été rançonnées par les milliers de soldats ennemis qui la traversaient en tout sens; ses villes avaient été bombardées cruellement, ses campagnes ravagées, ses plaines jonchées de cadavres. La succession de l'Espagne, convoitée à la fois par la France et l'empire, remua de nouveau l'Europe. Cette fois les revers furent du côté du roi de France. Louis XIV se montra plus grand peut-être au milieu des malheurs qu'au sein de la prospérité. Il signa le traité d'Utrecht (1713), qui rendit les Pays-Bas à l'Autriche, et la Belgique vit s'éloigner pour quelque temps le fléau de la guerre.

Mais, pendant ces débats aux frontières, un autre ennemi avait relevé la tête dans son sein. Le jansénisme se renfermant dans un *respectueux silence*, s'était contenté de murmurer quelque temps en secret que les cinq fameuses propositions condamnées *de droit*, ou dans leur sens obvie, ne l'étaient pas *de fait*, ou dans le sens qu'on se plaisait à attribuer à Jansenius. Un défi scandaleux vint en 1702 renouveler la controverse et la rendre plus vive que jamais. Dans un écrit intitulé *Cas de conscience*, on supposait qu'un ecclésiastique, à son lit de mort, était tourmenté dans sa conscience, parce qu'il ne pouvait pas croire que le pape fût infaillible dans la décision d'une question de fait; que c'était avec cette restriction qu'il avait signé le formulaire, et qu'il se confessait. Le confesseur hésitait pour savoir s'il pouvait absoudre le mourant. La plupart des membres de la Sorbonne et d'autres docteurs se prononcèrent pour l'absolution. Ils furent cependant presque tous obligés de se rétracter, par l'archevêque de Paris, cardinal de Noailles; beaucoup perdirent leurs places, d'autres furent exilés. Les religieuses de Port-Royal expièrent durement les restrictions qu'elles mirent à leur adhésion au formulaire (1). Bossuet avait épuisé en vain toutes les ressources de son génie pour

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise.*

convaincre ces obstinées réfractaires. Le pouvoir intervint, et la charrue passa sur les ruines de ce foyer d'insurrection religieuse. En Belgique on ne montra pas moins de vigueur contre les rebelles. L'erreur s'était glissée particulièrement dans le diocèse de Malines, où les chefs du parti travaillaient à l'ombre d'un cloître à pervertir les esprits par des écrits mensongers et perfides. Quesnel, ex-prêtre de l'oratoire, retiré à Forest-lez-Bruxelles, était devenu le centre de la secte depuis la mort d'Arnauld (1694). En 1671 il avait publié sous le titre de *Réflexions morales* des méditations sur l'Écriture, où se trouvaient reproduites toutes les erreurs de Jansenius; et le cardinal de Noailles archevêque de Paris, par on ne sait quelle aveugle précipitation, avait donné en 1685 une lettre pastorale pour recommander ce funeste ouvrage. Le vicaire-apostolique des Provinces-Unies, Jean Van Neercassel se montra plus prévenu encore en faveur de l'ex-oratorien. Il l'invita à venir en Hollande consoler ses ouailles, et le rendre heureux lui-même. La mort (1686) l'empêcha de jouir de l'arrivée de cet Athanase d'un genre nouveau. Quesnel ne laissa pas que de mettre à profit son séjour à Utrecht pour faire nommer à la dignité de Vicaire du Saint-Siége une de ses créatures. Il réussit malheureusement, et le 6 Février on consacra à Bruxelles, comme archevêque de Sébaste (in Partibus), Pierre Codde, son condisciple d'autrefois, oratorien comme lui. Le nouveau vicaire-apostolique se livra sans réserve aux inspirations de son ancien collègue. Il approuva une quantité d'écrits où la plume du dogmatiseur distillait son venin à l'aise. On eût dit une décalque des œuvres de Calvin et de Luther : ni les indulgences, ni le culte de la Vierge, ni l'usage des sacrements, ni la liturgie romaine n'y étaient épargnés. Aussi des plaintes partirent-elles pour Rome de tous côtés. Le vicaire-apostolique y fut appelé pour rendre compte de ses approbations et de sa foi. *Sa déclaration* par écrit fut examinée longuement : on le trouva indigne

de sa charge, et on nomma pour le remplacer Théodore de Cock avec la dignité de provicaire. Les sous-vicaires de l'archevêque déposé protestèrent; ils allèrent jusqu'à recourir à l'intervention des États de Hollande, si connus pour leur haine contre le Catholicisme. Ceux-ci ne demandaient pas mieux que de susciter des difficultés au Saint Siége. Ils défendirent à Théodore de Cock de s'immiscer dans les affaires du vicariat, et déclarèrent nul et non avenu tout ce qui se ferait en son nom. Rome annula de son côté tout ce que feraient l'archevêque dépossédé et ses adhérents. Dans cette extrémité on s'adressa aux lumières du parti, à Quesnel et à Van Espen, triste célébrité de cette époque. Quesnel adressa aux réfractaires des paroles d'encouragement pour les aguerrir contre les excommunications. Van Espen, en juriste roué, trouva qu'ils ne tenaient point leur juridiction de Rome, mais des chapitres d'Utrecht et de Haarlem, supprimés depuis plus de cent ans. Et cette belle raison mit leurs consciences à l'aise, du moins en apparence.

Tandis que le vicaire-apostolique de Hollande jetait par sa conduite étrange ses ouailles dans le schisme, et que l'archevêque de Paris, entêté à défendre un faux point d'honneur, jetait à la fois l'interdit sur les maximes de Quesnel et le blâme aux bulles du Pontife; les évêques de Belgique se distinguaient par un zèle à toute épreuve contre les novateurs. Le primat de Belgique surtout, Humbert Guillaume à Principiano, dans le diocèse duquel, comme nous l'avons dit, les erreurs s'étaient le plus répandues; combattait avec une vigueur toute apostolique les récalcitrants. Il publia des lettres dignes des premiers temps, où chacune des assertions jansénistes était réduite en poudre, et qui respiraient avec l'attachement le plus sincère au centre de l'unité, le zèle le plus ardent pour la conservation du sacré dépot. Non content d'user de la parole, il s'adressa à l'autorité civile, qui lui prêta son appui. De Brigode, secrétaire de Quesnel, et grand colporteur des

écrits de la secte, fut averti charitablement de cesser son déplorable métier. Un membre de l'oratoire, non moins zélé à répandre les productions du parti, malgré les défenses de ses supérieurs, Pierre Van Hamme fut arrêté au palais archiépiscopal et sommé de souscrire le formulaire d'Alexandre VII. Après quoi il lui fut interdit de prêcher ou de confesser, et il fut condamné à rester deux ans renfermé dans une maison de l'oratoire au choix de ses supérieurs.

Cet acte de vigueur effraya Quesnel et son secrétaire. Ils crurent bon de se cacher. Mais leur retraite n'échappa point aux agents de l'évêque et du gouvernement. Ceux-ci se rendirent au refuge de Forest. Brigode vint ouvrir la porte et quand on lui demanda où était son maître, il ne voulut point répondre, mais il fit tant de bruit et cria si fort que Quesnel se doutant de quoi il s'agissait, eut le temps de s'évader. Il prit une route inconnue; mais se souvenant ensuite qu'il avait laissé tous ses papiers dans sa chambre, il retourna pour les sauver. Il comptait sans l'ennemi. Mais celui-ci trouva sans doute ses allures suspectes et lui demanda son nom. Il assura qu'il s'appelait de Rebeck. Ce qui n'empêcha pas de le conduire au palais archiépiscopal, où Brigode se trouvait déjà. Il passa quelques semaines dans cette prison, d'où ses amis eurent l'adresse de le tirer en faisant un trou au mur qui séparait les écuries d'une auberge. Le captif se hâta de chercher un asile plus sûr auprès de ses partisans de Hollande. Mais en dérobant sa personne à l'autorité, il n'avait pu lui dérober ses écrits.

On en tira vingt-neuf chefs d'accusation (1) tendant à prouver que Quesnel se trouvait en effet à la tête d'un parti bien décidé à résister à toute injonction des autorités soit religieuse, soit civile; ne respectant ni l'une, ni

(1) Causa quesnelliana, sive Motivum Juris. C'est un long réquisitoire de plus de 490 pages. Il fallait tout le courage de ce temps-là pour venir à bout d'une telle lecture. Nous y renvoyons.

l'autre dans ses écrits; renouvelant toutes les erreurs de Baïus et de Jansénius, etc. C'est pourquoi l'archevêque le frappait d'excommunication et le condamnait à une rigoureuse pénitence, jusqu'à ce qu'il eût satisfait au souverain Pontife.

Quesnel trouva la sentence du Primat *horrible;* et, sans rien nier de ce qui était consigné dans le réquisitoire, se contenta de répondre : que chacun était libre de confier au papier les idées qui lui passaient par la tête. Cette explication ne parut péremptoire à personne. Mais le *père prieur* se trouvait à Amsterdam, où sa défaite satisfit quand même.

Son secrétaire fut plus modeste. Fatigué d'une détention de six mois, il envoya une supplique à l'archevêque, où il avouait avoir grandement méfait et demandait pardon de tout cœur. On lui rendit la liberté à condition qu'il ferait préalablement une confession de foi nette et précise, qu'il donnerait cinquante florins aux pauvres, se retirerait pendant quinze jours chez les chartreux pour y faire une retraite, et ne remettrait plus le pied dans le diocèse de Malines. De Brigode promit tout et n'observa rien.

Un autre captif non moins célèbre par son attachement à l'erreur, le fougueux père Gerberon, saisi presqu'en même temps que Quesnel et son secrétaire, se montra longtemps revêche et refusa toute rétractation. Il passa sept ans aux châteaux d'Amiens et de Vincennes. Puis tout à coup, touché de la grâce, il se rendit, détesta ses erreurs et condamna tout ce qu'il avait jamais dit ou écrit contre la vérité. On le mit aussitôt en liberté. Retiré dans un couvent de son ordre, à St. Germain, il renouvela la rétractation qu'il avait signée à Vincennes et mourut peu de temps après dans de grands sentiments de repentir.

Deux ans après sa mort, le 10 Septembre 1713 parut la fameuse bulle *Unigenitus*. Clément XI y condamnait

cent et une propositions tirées des livres de Pasquier Quesnel, avec défense à tous les fidèles d'enseigner quelqu'une d'elles à l'avenir.

Cette bulle fut acceptée non seulement avec respect, mais encore avec bonheur en Italie, en France, en Portugal, en Pologne, en Allemague et en Belgique. Nos évêques la firent aussitôt publier dans leurs diocèses. Ils écrivirent d'un commun accord au souverain Pontife pour le remercier d'avoir déraciné une hérésie qui tant de fois frappée, poussait sans cesse de nouvelles branches. « C'est » au prince de l'apostolat que nous nous adressons, di- » sent-ils, au pasteur universel du troupeau du Seigneur; » à celui dans lequel nous avons toujours reconnu avec » St. Augustin et les pères, l'inébranlable fondement de » la foi, sur lequel doit s'élever tout l'édifice de l'Église » et dont on ne peut s'écarter d'une ligne, sans courir le » danger de voir tomber en ruines les pasteurs eux- » mêmes avec leurs troupeaux. C'est ce que nous ont » appris la sagesse Incarnée, la tradition, les conciles; » c'est ce qu'ont confessé les saints Pontifes, les pères, » les docteurs, etc. » — Clément XI répondit à cette lettre par un bref fort glorieux pour l'Episcopat Belge (1).

Les docteurs de la faculté de Théologie de Cologne protestèrent en termes tout aussi énergiques que nos pasteurs, de leur entier dévouement et de leur obéissance au Saint Siége et en particulier de leur soumission à la bulle Unigenitus. Ils avaient déjà été prévenus par les théologiens de Douai, qui déclarèrent solennellement, le 3 Août 1714, qu'ils adhéraient à la bulle purement et simplement, sans explication, ni omission, et dans toute la plénitude d'une soumission filiale. Le silence apparent de la faculté de Louvain avait donné occasion à des bruits sinistres; celle de Douai s'empressa de l'en avertir. Aussitôt les docteurs et les régents Louvanistes protestèrent qu'il n'y avait rien de plus faux que ces

(1) V. Nova et absoluta Collectio Synodorum, etc. De Ram, pars 2, p. 18.

rumeurs, que tous les membres de la faculté de théologie avaient adhéré non-seulement extérieurement, mais du fond de l'âme à la bulle Unigenitus, avant même qu'elle fût publiée par l'autorité compétente.

« St. Pierre a parlé par Clément, ajoutaient les doc-
» teurs. Au surplus nous avons à l'exemple de nos pré-
» décesseurs, toujours enseigné et nous enseignons en-
» core que le pape s'adressant à l'Église entière en matière
» de foi ou de mœurs, est infallible. Puisse cette protesta-
» tion de notre attachement au St. Siége être connue de
» tout l'univers! » Aux protestations de soumission des Universités belges, nous pourrions joindre celles des ordres religieux; mais ce serait entreprendre la nomenclature des innombrables couvents qui couvraient alors notre sol. On peut dire en deux mots que la Belgique se montra comme toujours, le pays catholique par excellence.

De si beaux exemples n'étaient malheureusement pas imités en France et en Hollande. Quelques évêques français s'avisèrent d'accuser d'abord la bulle d'obscurité et d'insuffisance. Puis, enhardis par la mort du grand roi Louis XIV et par l'indifférence religieuse du régent, ils poussèrent l'audace jusqu'à en appeler de la bulle Unigenitus au futur concile. Ces indignes pasteurs n'étaient qu'au nombre de quatre; mais la Sorbonne y vint ajouter sa défection. Le parlement se mêla à son tour de faire de la théologie, et, comme on devait s'y attendre, il fit du Jansénisme.

Derrière une telle opposition Quesnel et ses partisans se trouvèrent à l'aise. On recruta de tous côtés des *Appelans*, ainsi nommés de l'appel qu'ils rejetaient du pape au concile. En Hollande la rebellion alla jusqu'au sacrilége. Ce fut au pied des autels et devant le Christ lui-même, que huit soi-disant chanoines protestèrent de leur désobéissance envers son représentant sur la terre (1719). Quesnel, qui leur avait conseillé cette comédie scandaleuse,

ne survécut que peu de mois à ce dernier attentat. Il exhala son dernier soupir, un remords peut-être, dans les bras de son secrétaire de Brigode, après avoir reçu le viatique des mains de Jean de Neck. Ses obsèques se firent à Amsterdam et son oraison funèbre fut prononcée par Corneille Steenhoven, que les schismatiques proclamèrent archevêque d'Utrecht en 1723. On publia à cette occasion un libelle pour prouver que le chapitre d'Utrecht avait le droit de se choisir un pasteur, malgré l'opposition de Rome, et qu'on aurait tort de s'effrayer d'une excommunication, en soutenant ses droits.

Innocent XIII venait de mourir quand parut ce manifeste de révolte. Le collége des cardinaux écrivit à l'internonce de Bruxelles qu'il eût à informer le prétendu chapitre : 1° qu'on ne lui reconnaissait aucune existence légale, aucune juridiction avouée; 2° que le sujet qu'il prétendait élever au siége d'Utrecht, avait été à diverses reprises excommunié; 3° que celui qui devait l'ordonner, l'archevêque de Babylone Varlet, était également sous le poids de l'anathème et de l'interdit.

On ne s'inquiéta guère de cette réclamation; et le 5 Octobre 1724, l'intrus fut ordonné par Varlet. A cette nouvelle, le nouveau Pontife Benoît XIII déclara l'élection de Steenvoorde *nulle*, et son ordination irrégulière et *scandaleuse*. De plus il le privait de toute juridiction, et lui défendait sous peine d'anathème d'exercer aucune fonction pastorale. Ce malheureux n'en eut guère le temps, étant mort peu de jours après. On intronisa à sa place Jean Barchman; Rome répondit à ce nouvel acte d'audace par une nouvelle excommunication. Rien n'y fit. Utrecht était devenu le rendez-vous de tous les récalcitrants. Leur nombre augmentait leur confiance. Ils en appelèrent de l'excommunication, comme ils en avaient appelé de la bulle *Unigenitus* (*a*).

Tandis que ce petit nombre de religieux apostats et de prê-

(*a*) Mémoires historiques sur l'affaire de la bulle Unigenitus.

tres rebelles levait ainsi ouvertement l'étendard du schisme; le pape réunissait un concile à Rome, où se trouvèrent assemblés trente-deux cardinaux, quarante-quatre archevèques ou évêques, trois abbés et trente-cinq commissaires tant d'évêques que d'abbés. On y déclara que la bulle Unigenitus, *que le concile regardait comme règle de foi*, devait être reçue de tous les fidèles avec la plus parfaite soumission, et qu'on chargeait les évêques de punir tous ceux qui oseraient la contredire. Les Quesnellistes répandirent le bruit que ces mots *règle de foi* avaient été glissés dans les actes par le secrétaire du concile. Misérable défaite! Mais où ne conduit point l'esprit d'entêtement et d'orgueil, une fois qu'on a rompu avec l'autorité à laquelle Jésus-Christ lui-même a dit: « Qui vous méprise, me méprise. »

Quelques curés du Brabant en fournirent une nouvelle et triste preuve, en s'adressant au conseil de Brabant pour le prier de leur garantir la liberté qu'ils prétendaient avoir de n'accepter de bulles que celles qui avaient été *placetées* par lui. « Dans le catéchisme, disaient-ils, que » nous a imposé l'archevêque Boonen, on lit que nous » devons croire tout ce que *l'Église propose*, et non ce que » le pape propose. » A la bonne heure, mais si ces bonnes gens ne voyaient pas au delà de leur catéchisme, au moins y auraient-ils dû lire à la page suivante: « *que l'Église est la réunion de tous les fidèles qui sous l'obéissance du pape de Rome, croient et confessent la véritable doctrine de J.-C.* » Et eux, comment obéissaient-ils à celui qui y est déclaré le critère de l'unité religieuse? Ils en appelaient du pouvoir divin qui lui fut confié par le Christ à l'autorité politique. En effet, ne se fiant pas sans doute à leur réclamation près du conseil de Brabant, ils adressèrent requête sur requête à l'empereur Charles VI, pour le prier d'empêcher l'archevêque d'exiger si impérieusement la signature de la bulle. Ces démarches eurent bientôt des imitateurs. L'âme de toutes ces manœuvres antireligieuses en

Belgique était l'audacieux inventeur des chapitres d'Utrecht et de Haarlem, le docteur Van Espen, professeur de droit canon à l'université de Louvain. Ses écrits contre la bulle Unigenitus et contre les brefs de Benoît XIII, écrits qu'il n'avait pas craint d'envoyer jusqu'à la cour de Vienne, y éveillèrent une juste indignation. Charles VI ordonna d'informer en 1726 contre le docteur par trop osé qui contrevenait si manifestement à ses volontés (*a*). Van Espen fut sommé de souscrire la bulle Unigenitus; et sur son refus, fut solennellement privé par le Recteur de l'université de Louvain de toutes ses fonctions ecclésiastiques et académiques. Il se réfugia en Hollande, dans cette église d'Utrecht, dont il avait aidé la défection. Peu de jours après il était appelé au tribunal de Dieu pour y rendre compte de sa conduite et de ses écrits. Il mourut le 2 Octobre 1728 au collége d'Amersfort, à l'âge de 82 ans, et l'archevêque intrus Barchman fit son éloge funèbre.

Utrecht recevait à chaque instant de nouveaux renforts. Tous les *appelans* de Belgique croyaient y devoir chercher une impunité qu'ils ne trouvaient plus chez eux, grâce à la vigueur déployée par les deux autorités civile et religieuse. Les réfractaires n'ont pas manqué de maltraiter dans leurs écrits ceux dont ils croyaient avoir le plus à se plaindre : Thomas-Philippe, archevêque de Malines depuis l'an 1714; et la gouvernante Marie-Elisabeth, sœur de l'empereur Charles VI, laquelle administra nos provinces de l'an 1725 à l'an 1741. Ils accusaient la princesse de subir le joug de l'archevêque, l'archevêque de subir le joug des jésuites. Thomas-Philippe d'Alsace et de Boussu avait en effet fait ses études humanitaires dans leur collége de Bruxelles; puis il avait étudié la philosophie à Cologne et la théologie à Rome, où il avait été créé docteur en 1702. Plus distingué encore par ses vertus que par sa naissance, il devint à son retour chanoine de St. Bavon à

(*a*) Recueil de représentations, 1787, 1re partie, p. 92.

Gand, examinateur synodal, et vicaire-général de l'évêque Philippe-Erard Van der Noot. L'an 1710 il fut envoyé au pape Clément XI, qui l'aimait singulièrement et lui offrit l'épiscopat de Tournai. Mais Philippe ne voulut point y consentir. Il revint dans sa patrie en 1712. Peu après le Souverain Pontife le nomma *proprio motu* évêque d'Ypres. L'empereur de son côté l'appela au siége archiépiscopal de Malines en 1714. Clément XI approuva ce choix, et fit dans le conclave un brillant éloge du nouvel élu. Celui-ci fut consacré évêque dans l'Église de la maison professe des Jésuites à Vienne, le 19 Janvier 1716. *Inde iræ.*

En 1719 Clément XI le revêtit de la pourpre romaine. Cette nomination causa une grande joie à Malines. Bientôt après, le nouveau cardinal dut se rendre à la ville éternelle pour procéder à l'élection d'un pape en remplacement de Clément XI, qui venait de mourir (1721).

Innocent XIII fut choisi. Philippe reprit la route de la Belgique, mais à peine sorti de Rome il tomba dangereusement malade. Il échappa au danger, et son retour à Malines fut un vrai jour de triomphe. Pour lui, se reconnaissant redevable de sa santé à un vœu qu'il avait fait à St. François Xavier, il offrit à l'église des Jésuites un calice d'or.

Autant il montrait d'attachement aux enfants d'Ignace, autant il faisait paraître de fermeté à l'endroit du Jansénisme. Un des chanoines de sa métropole, le pléban de Malines Van Roost, refusait obstinément de soussigner la bulle Unigenitus. Il était en outre coupable d'avoir répandu une foule de petits opuscules flamands pétris des doctrines de Baïus, de Jansenius et de Quesnel; et d'avoir chargé le pape et ses autres supérieurs ecclésiastiques d'injures et de calomnies. L'archevêque le cita devant son tribunal (1728); Van Roost pour échapper au juste et sévère châtiment que méritait sa conduite, s'était déjà enfui à Utrecht, où les schismatiques eux-mêmes rougirent de ses excès.

Philippe d'Alsace ne s'effrayait pas plus du nombre que de la qualité des sectaires. En 1729 il déclara hérétiques et comme tels privés de tout office et dignité ecclésiastiques deux chanoines de St. Pierre à Louvain : François Vivien et Antoine Cinck ; deux chanoines de Ste. Gudule à Bruxelles : Charles de Wynants et François Coppens ; deux prêtres de l'oratoire : Pierre de Swert et Jacques de Visch ; Nicolas Maillart, chapelain de Notre-Dame de la chapelle à Bruxelles ; Pierre Gobelets, confesseur à l'église de St. Rombaud à Malines ; Jean Hagaerts, curé de Bonheyde ; Van Praet, curé de Waelhem ; Jouret, curé de Russignies, etc... Tous ces réfractaires sans attendre leur sentence, se retirèrent en Hollande.

La vigueur de l'archevêque était imitée parmi ses collègues ; l'évêque d'Anvers, nommé commissaire du St. Siége pour l'abbaye de Vlierbeek, qui se distinguait par son opposition à la bulle, excommunia et suspendit l'abbé Paridan et trois de ses religieux. L'abbé, transféré à Gembloux, y mourut dans son obstination. Son corps fut enterré dans le verger de son abbaye, comme celui d'un païen.

Un prêtre de Liége, chanoine de Ste. Gudule, Ernest Ruthdans, qui s'était distingué par son ardeur à défendre les doctrines prohibées, mourut également sans avoir voulu se rétracter. Dès que l'archevêque apprit qu'il était à l'extrémité, il courut à Bruxelles pour tâcher de ramener cette âme égarée. On l'empêcha de voir le malade, qui mourut sans sacrements. On transféra secrètement ses restes pour les enterrer dans le diocèse de Liége, sa patrie.

Thomas-Philippe, dont le zèle savait ainsi joindre la charité à la fermeté, fut nommé en 1731 vicaire-apostolique de la partie du diocèse de Bois-le-Duc qui était restée à la maison d'Autriche. C'était à peu près tout le district de Gheele. Il administra ses nouvelles ouailles avec toute la bonté et toute la prudence dont le reste de son diocèse

éprouvait depuis longtemps les heureux fruits. Charles VI le députa vers le pape. Thomas s'y concilia tellement l'affection de tous qu'à la mort de Clément XII on songea sérieusement à lui déférer la thiare. Son humilité et son attachement à sa patrie lui firent décliner cet honneur. Dès qu'il vit élevé sur le trône pontifical le célèbre Benoît XIV, il se hâta de revenir en Belgique. Mais il n'y fut pas plus tôt de retour qu'il dut partir pour Paris, chargé de négocier la paix avec le cardinal Fleury de la part de l'immortelle Marie-Thérèse (1744). Ceci demande quelques mots d'explication.

Charles VI d'Autriche n'avait point de fils. Pour garantir à sa fille Marie-Thérèse l'hérédité de ses états, il avait fait de grands sacrifices aux prétentions des divers états de l'Europe. Il avait entr'autres pour plaire à la Hollande et à l'Angleterre, anéanti la compagnie d'Ostende, qui commençait à faire revivre le commerce en Belgique. A force de concessions il avait obtenu que les puissances donnassent leur assentiment à sa *Pragmatique Sanction* qui devait, croyait-il, assurer à son héritière un avènement tranquille. Mais à peine eut-il fermé les yeux que la jeune impératrice se vit attaquée par le roi de Prusse (Frédéric II), qui lui enleva la Silésie, par l'électeur de Bavière, qui prétendait à l'empire, et par la France, qui soutenait l'électeur dans l'espoir d'affaiblir la maison d'Autriche. Toutefois cette guerre ne s'étendit pas encore jusqu'à nos provinces, dont la France respecta d'abord la neutralité pour ménager les puissances maritimes. Il semblait d'ailleurs qu'une seule campagne dût suffire pour accabler Marie-Thérèse, dépourvue de troupes, de généraux et d'argent. On attendait peu d'énergie d'une princesse de vingt-trois ans, et son époux François de Lorraine, grand-duc de Toscane, avait plus de vertus privées que de talents politiques. Mais la fille de Charles VI ne se laissa point abattre par les premiers revers, et mettant sa confiance dans la justice de sa cause et dans l'amour de ses su-

jets, elle sut armer pour elle les populations guerrières de la Hongrie. L'histoire a consacré les paroles qu'elle adressa à la diète de ce royaume, en se présentant devant cette assemblée avec son enfant dans ses bras : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre courage et votre fidélité ; c'est de vous désormais que la fille et le petit-fils de vos souverains attendent leur salut. » Les Hongrois répondirent par un cri unanime : « Mourons pour notre roi, Marie-Thérèse ! » En effet, la nation entière se leva et les provinces envahies furent bientôt reconquises (1).

C'est dans ces circonstances que Philippe d'Alsace fut envoyé en France pour obtenir si non l'alliance, du moins la neutralité du roi Louis XV. Trois ans se passèrent en effet sans que ce monarque réveillât les ambitions mal assoupies de son aïeul. Mais les Anglais et les Hollandais s'étant rangés du côté de l'impératrice, la France crut que pour garder l'équilibre, elle devait appuyer les prétentions de Frédéric de Prusse. Louis XV à la tête d'une armée formidable, entra dans la West-Flandre et prit Menin et Ypres (1744) ; mais il fut obligé de courir au secours de l'Alsace, attaquée par les Autrichiens, et une armée anglo-hollandaise, renforcée par quelques troupes belges, envahit à son tour la frontière de France. Toutefois les campagnes suivantes furent à l'avantage des Français dont les armées étaient commandées par le célèbre maréchal de Saxe. En 1745, ils prirent Tournai et vainquirent toutes les forces des alliés à Fontenoi (près d'Antoing). Une partie du Hainaut et toute la Flandre devinrent le prix de cette victoire. En 1746, le reste des Pays-Bas autrichiens tomba en leur pouvoir, excepté le Luxembourg (2).

Au moment où le monarque Français entrait dans la

(1) Moke, ibid., p. 208.
(2) Ibid., p. 209.

métropole de St. Rombaud pour assister au Te Deum chanté en l'honneur de ses victoires, le cardinal-archevêque lui adressa ces courageuses paroles : « Prince, le » Dieu des armées est aussi le Dieu des miséricordes. » Tandis que Votre Majesté lui rendra des actions de » grâces pour ses triomphes, nous le supplions d'y met- » tre un terme par une paix prompte et durable. Le sang » de Jésus-Christ seul coule sur nos autels ; tout autre » sang nous fait horreur. Cette horreur un prince de » l'Église doit oser la faire connaître au Roi Très- » Chrétien. »

La paix d'Aix-la-Chapelle (1748) rendit peu de temps après la Belgique à Marie-Thérèse. Elle nomma son beau-frère, Charles de Lorraine, gouverneur de nos provinces. Le cœur du bon archevêque dut être grandement consolé en voyant un prince si sage, si loyal, si bien intentionné s'efforcer de réparer peu à peu les ruines accumulées partout. Philippe l'aida par sa charité et son zèle à fermer les plaies profondes de la patrie et mourut, emportant avec lui les regrets et la reconnaissance de toutes ses ouailles (1759). On ne l'appelait pas autrement que le saint cardinal. Sa perte eût été incomparable, s'il n'avait eu un successeur digne de lui dans la personne de Jean-Henri de Franckenberg. Il ne fallait rien moins que le courage, le talent et la prudence de ce prélat immortel pour passer des temps orageux comme ceux que la fin de ce siècle préparait non-seulement à la Belgique, mais encore à toute l'Europe.

# CHAPITRE XXXV.

## *De l'an 1759 à l'an 1802.*

**Le philosophisme et ses coryphées. — Suppression des Jésuites. — Marie Thérèse et Joseph II. — Révolution française. — Conquête de la Belgique. — Fermeté du cardinal de Franckenberg et de Pie VI. — Concordat.**

---

Le XVIII^e^ siècle, dont nous venons d'atteindre la moitié, s'est décoré lui-même des noms pompeux de *siècle des lumières* et de *siècle de la philosophie;* comme si avant lui on avait méconnu les droits de la Raison, comme si jusque-là, en marchant à la lumière de la Révélation, on n'avait fait que marcher dans les ténèbres. L'orgueil touche de près à la haine : les philosophes, tout en se disant *tolérants*, ne le prouvèrent que trop. Ces esprits superbes, enflés d'une vaine science, se prirent d'une aversion indicible envers l'Église, dans laquelle ils voyaient une rivale pour leur idole, une barrière contre leurs projets destructeurs, une reine entourée des hommages des peuples qu'ils voulaient atteler à leur char, et mener à l'abîme. Un mot d'ordre, qu'on croirait sorti de l'enfer, circula dans les rangs de tous les adeptes du philosophisme : écrasez l'infâme! Et par l'infâme on entendait le Christ et son œuvre; le Christ modèle d'amour et de charité, le Christianisme source de civilisation et de progrès; le Christ mort pour sauver les hommes, le Christianisme héritier de son dévouement et de ses mérites. Depuis son apparition sur la terre, ce Dieu-homme et son œuvre avaient été un *sujet de contradiction*. Les Juifs avaient crucifié le maître, Rome

avait tiré son glaive contre les disciples : dix fois elle avait essayé d'étouffer dans le sang une doctrine ennemie ; puis étaient venus les hérétiques, les Ariens, les Macédoniens, les Eutychiens ; naguère encore le Luthéranisme avait ébranlé plus d'une colonne du grand édifice catholique. Mais dans cette lutte contre le fils de Dieu et son Église il était réservé au dix-huitième siècle de remporter la palme de l'acharnement et de la fureur. Ce ne fut pas seulement un point de la doctrine du Christ qu'il mit en doute, ce ne fut pas seulement à ses ministres qu'il s'attaqua ; sa mission et sa personne, sa pensée et son œuvre : tout fut livré au persifflage, au sarcasme, à la persécution. On proclamait la liberté de tous les cultes ; et le culte de nos pères était seul excepté. Étrange délire ! Vertige effrayant qui manqua d'entraîner les peuples dans le gouffre qui engloutit les rois ! Comment l'Europe se laissa-t-elle emporter à ce courant ? A quelle coupe puisa-t-elle cette ivresse dont elle a tant de peine à revenir ? Qui lui inspira la haine de ce que ses aïeux avaient entouré de tant d'amour ? Nous le dirons avec la bonne foi dont nous croyons avoir donné des preuves dans toute cette histoire. Les faits parlent assez d'eux-mêmes pour qu'ils n'aient pas besoin de nos commentaires.

Depuis longtemps le Protestantisme avait tourné au Déisme en Allemagne, en Angleterre et en Hollande ; bientôt le Déisme fit place à l'Athéisme. La philosophie empirique de Locke ne contribua pas peu à ce mouvement des idées en Angleterre : Locke n'admettait rien de ce qui ne nous vient pas par les sens ; Scheftesburg son disciple nia l'Écriture, les prophéties et les miracles ; Woolston ne vit dans l'histoire des deux Testaments qu'une allégorie ; Tindal prétendit que l'on n'avait nul besoin de la révélation, que la raison nous suffit abondamment ; Lyons alla plus loin : la religion ne fut plus pour lui qu'une fourberie des prêtres ; enfin David Hume, sceptique absolu, attaqua le Christianisme comme inférieur au Polythéisme au Mahométisme, etc.

Le Naturalisme des *libres penseurs* d'Angleterre ne pouvait manquer d'être bien accueilli sur les terres protestantes d'Allemagne : c'était le légitime enfant de la Réforme. Kuutzent, Edelmann, Nicolaï, Lessing, Bahrdt, Wunsch décrièrent à l'envi l'Évangile et son auteur; Goethe et Schiller regrettaient que le paganisme fût banni des lettres, tandis que Frédéric II, roi de Prusse, appelait à sa cour les philosophes impies de la France et les aidait à répandre leurs ouvrages destructeurs.

Mais c'était dans le royaume très-chrétien que s'ourdissait la trame la plus redoutable contre le Christianisme. Il s'y était formé une vaste ligue pour détruire l'Église. A la tête de ces ennemis jurés de l'autel, qui devaient l'être bientôt aussi du trône, se trouvait François Arouet, nommé plus tard Voltaire. Après s'être familiarisé en Angleterre avec les ouvrages des libres penseurs, il y avait fait serment, dit son panégyriste Condorcet, de consacrer sa vie à la ruine du Christianisme et de toute religion positive. Son thème principal, thème de toute sa vie, thème qu'il répéta sous toutes les formes, dans ses romans et dans ses pamphlets, dans ses drames et dans ses histoires, dans ses lettres et dans ses traités; c'est que la religion n'est qu'une invention des prêtres. Aux blasphèmes, dont ses écrits abondent, il joignit l'attrait de la corruption. Il savait sans doute que c'est le moyen le plus sûr de gangréner la jeunesse, et par la jeunesse toute la société. Ses principaux complices furent d'Alembert, qui aurait voulu étouffer la religion par des voies détournées; Diderot, qui se déclara ouvertement en faveur de l'Athéisme; Damilaville, que Voltaire lui-même disait ne pas nier, mais haïr Dieu. Leur principale œuvre contre le Christianisme fut l'Encyclopédie, dirigée par d'Alembert et Diderot; elle contribua plus que toute autre chose à propager les opinions anti-religieuses : la mauvaise foi des rédacteurs y introduisit des textes altérés où les noms de Dieu, de Providence, étaient changés en celui de *na-*

*ture.* Condillac († 1780), Helvétius, l'infâme Julien Offroy de la Mettrie, proclamèrent le Matérialisme le plus positif. La nature prit, dans leurs ouvrages, la place de Dieu; l'esprit, à leurs yeux, ne fut qu'une transformation de la matière, et toute religion fut considérée comme une invention politique des prêtres, propre seulement à duper les niais. On ne rougit pas d'enseigner que ce n'est que par hasard que l'homme ne vit pas comme l'animal. Le grand Buffon lui-même confondit trop souvent, dans son histoire naturelle, Dieu et la nature. L'astronome Lalande ne parla pas même de Dieu. Tous, de concert avec Volney et Dupuis, nièrent l'existence des personnages bibliques, et ne virent plus dans l'histoire évangélique qu'un rêve astronomique. Que si Rousseau († 1778) parla parfois avec respect et éloquence du Christianisme, il n'en fut que plus hardi dans ses attaques contre les miracles de l'Évangile et contre toute la partie historique de la Bible, qui, selon lui, renferme trop de contradictions pour qu'un homme raisonnable puisse l'admettre. Tel est l'esprit qui anime la fameuse profession de foi du vicaire savoyard et tout l'Emile. Mais il se montra plus hostile encore au Christianisme dans son Contrat social, qui accuse la religion chrétienne d'avoir brisé l'unité dans l'État, détruit l'amour de la patrie, favorisé les tyrans et affaibli les vertus guerrières. Enfin, on vit se former la secte politique des *Économistes* ou des *Physiocrates*, qui demandaient la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, l'égalité absolue dans la répartition des charges de l'État, qui se prononçaient non seulement contre le Christianisme, mais même contre la doctrine de Rousseau. L'Église de France était si violemment ébranlée, qu'on pressentait une catastrophe prochaine. Labat († 1803), de la congrégation de Saint-Maur, Neuville, le célèbre prédicateur, faisaient entendre de tristes et éloquentes prédictions sur les dangers qui menaçaient à la fois le trône et l'autel, la religion et la royauté. L'assemblée du clergé (1765 et 1770)

dénonça au roi les écrits les plus dangereux des libres penseurs et proposa des moyens d'arrêter les progrès de cette impie conjuration. Un mémoire qui parut peu de temps après, fit valoir des considérations plus sérieuses encore. Les savants prirent la plume pour défendre le Christianisme, et pourvoir au salut commun si gravement compromis. Le Parlement rendit un arrêt, sur le réquisitoire de l'avocat général Séguier, par lequel, faisant droit aux réclamations du clergé, on condamnait sept ouvrages scandaleux à être jetés au feu. Mais ce fut tout ce que le Parlement fit pour la cause de la vérité et de la religion (1).

En ce moment suprême où les ennemis du Christianisme et de la société allaient chaque jour grandissant, la magistrature et la royauté méconnurent leur droit en même temps que leur intérêt. Comme si l'autorité pontificale, à laquelle se rattachaient les destinées de la leur, n'était pas encore assez exposée, ils l'isolèrent en la privant de son avant-garde. Rien d'hostile au Saint Siége ne pouvait réussir tant que les Jésuites seraient là pour déjouer les complots de la philosophie. C'est ce que celle-ci avait compris tout d'abord : aussi jura-t-elle leur destruction. La haine des jansénistes et de Madame de Pompadour, les rancunes des Parlements, l'imprudence du père Lavalette lui fournirent des armes dont elle sut profiter. Le parlement prit sur lui d'examiner les constitutions d'un ordre religieux approuvé par le concile de Trente et par plus de vingt papes. Malgré l'Église, il proclama la Société de Jésus ennemie de l'Église, ennemie des conciles, ennemie du Saint Siége, des libertés gallicanes et de tous les supérieurs. C'est pourquoi il en appelait comme d'*abus* de tous les décrets apostoliques en faveur de la compagnie. En vain l'assemblée du clergé de France protesta contre ce jugement aussi incompétent qu'irréligieux ; en vain Louis XV, sortant de sa léthargie voluptueuse, cassa l'arrêt. Les magistrats refusent d'enregistrer son édit : il cède;

(1) Alzog, ibid., p. 660.

il laisse fermer les colléges des Jésuites; il va jusqu'à demander lui-même au pape la suppression de leur compagnie.

Déjà Clément XIII était obsédé des demandes du Portugal et de l'Espagne, qui avaient de leur côté chassé les Jésuites. Il répondit à la violence morale qu'on voulait lui faire par la bulle *Apostolicum,* brillant panégyrique de l'ordre qu'on le sommait d'anéantir. Les cours de la maison de Bourbon s'irritèrent; elles firent des menaces; elles surent gagner à leur parti jusqu'à Marie-Thérèse elle-même; on jeta sur les côtes d'Italie les Jésuites expulsés de partout. Clément XIII resta inébranlable. Son successeur ne devait point l'être, et l'an 1773 parut le bref *Dominus et Redemptor,* qui en vue de la paix supprimait l'ordre de St. Ignace.

Les ennemis de la religion accueillirent ce bref avec enthousiasme, les Jésuites baissèrent la tête en silence; Frédéric II de Prusse et Catherine de Russie, un protestant et une schismatique, furent les seuls qui refusèrent d'accepter ce rescrit qui détruisait selon eux, un rempart des trônes aussi bien qu'un soutien des autels.

Hélas! les rois catholiques étaient ceux qui partagaient le moins cette manière de voir : on eût dit qu'ils n'avaient d'autre ennemi à redouter que la cour romaine et ses empiètements. Vienne se laissait dominer par les principes du *Febronius,* livre trop fameux dû à la plume d'un évêque « et qui se résume dans de honteuses flatteries à l'égard des princes, et dans d'injustes attaques contre les Pontifes Romains. » C'est le jugement qu'en ont porté deux protestants célèbres : Jean de Müller et Lessing.

Les moines furent attaqués à leur tour; et tel était en ces temps-là l'entraînement que Marie-Thérèse elle-même, la bonne, la pieuse Marie-Thérèse, défendit de recevoir les novices à la profession avant l'âge de 24 ans. Les évêques belges crurent devoir protester : ils envoyèrent un mémoire à l'impératrice sur l'utilité des ordres religieux et

le tort que son édit allait leur causer. Kaunitz, premier ministre de la maison d'Autriche, et auteur de la mesure, tint bon. Il roulait dans la tête des projets tout autrement irréligieux encore (1); mais sous une reine aussi éclairée que Marie-Thérèse, il ne voyait pas moyen de les réaliser. Un prince imbu du philosophisme, devait le mettre à l'aise et le devancer même dans la voie des innovations. Le 7 Décembre 1780 on apprit à Bruxelles la mort de l'impératrice. Il n'y avait que trois mois que les Belges s'étaient vu enlever par le trépas, le duc Charles de Lorraine de douce et immortelle mémoire. Ce fut un deuil universel, un deuil immense : on se rappelait trente six ans d'une administration sans exemple par sa douceur et par ses bienfaits. Jamais nos vieilles mœurs et nos vieilles institutions n'avaient pu se développer plus librement. Refoulée sur elle-même, la Belgique s'était attachée aux ressources du sol étroit dans lequel on avait circonscrit son activité. L'agriculture s'était ranimée; le travail et l'économie avaient ramené l'antique probité de nos aïeux; les goûts étaient modestes, l'existence calme. L'avenir au contraire se présentait sous de sombres couleurs. Aussi quand le hérault eut crié sous les voûtes de Ste. Gudule : *elle est morte!* un long sanglot répondit à ce cri lamentable, et durant tout le *de Profundis* qui suivit, des larmes coulèrent de tous les yeux.

Ces regrets, son fils n'allait que trop les justifier. La prudence de sa mère lui parut timidité et faiblesse : dominé par une soif immense de renommée, il voulait être à la fois législateur, réformateur et guerrier, choses difficiles à concilier. Les lauriers du grand Frédéric et la renommée de la grande Catherine troublaient son sommeil. Il répétait souvent qu'il fallait une guerre pour illustrer un règne. Il oubliait que cette guerre pouvait n'être pas heureuse, et qu'elle devait toujours coûter du sang.

Joseph voulait voir ses vastes états manœuvrer comme

(1) De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, tom. I, p. 133.

ses armées, au commandement de leur chef, par masses, par divisions, par pelotons et jusqu'au dernier homme. Imbu des idées du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une confiance illimitée dans ses lumières, et le dédain le plus absolu pour ce qu'on appelait les routines du passé, il renversait pour reconstruire, et ne doutait nullement du succès. Il croyait que tout est possible au législateur; que tout est du domaine du gouvernement : religion, dogmes, rites, mœurs, usages, instruction : il confondait tout cela dans la police et l'administration de l'état. Il croyait pouvoir façonner les peuples sous ses artistes mains, comme le potier façonne une argile brute. Philosophe, philanthrope et despote, il voulait opérer ces changements pour le plus grand bien de l'humanité, même malgré elle : toutes les volontés devaient fléchir devant sa volonté haute et suprême(1). Nous ne nous occuperons pas ici de ses tentatives d'innovations soit administratives soit politiques; le premier acte antireligieux qu'il posa fut la suppression des couvents dans presque tous ses états : il rejeta tout à coup dans le monde près de 34,000 religieux de l'un et de l'autre sexe. Infirmité, vieillesse, services, bienfaisance : rien n'avait trouvé grâce aux yeux de cette tolérance nouvelle inaugurée par le philosophisme.

Des couvents on passa au presbytère et aux églises. Joseph avait la manie des règlements : il changea la liturgie; il inventa un nouveau catéchisme philosophique et moral, régla le costume des religieuses, fixant jusqu'à la hauteur de la guimpe et la largeur du bandeau, leur chant, leur discipline et les heures de leurs prières; il voulut que le mariage ne fût désormais considéré que comme contrat civil; déclara le divorce facultatif; accorda aux enfants naturels le droit de succéder à leurs parents; défendit de rendre aux morts les honneurs funèbres, sous prétexte que tout est de niveau dans la tombe. Il dépouilla les images des saints de leurs ornements; abolit

(1) De Gerlache, ibid., p. 151.

les pèlerinages et les confréries, et porta le coup le plus sensible aux Belges et surtout aux Flamands, en supprimant leurs kermesses. L'antique religion avec ses pompes et ses cérémonies, avait conservé son empire et se mêlait à tout dans notre heureuse patrie. Chaque corps de métier, chaque confrérie avait son patron et ses solennités. Il se peut que le nombre en fût devenu trop considérable; mais Joseph, au lieu d'émonder l'arbre, voulait le déraciner. Le christianisme en abolissant les fêtes immorales ou cruelles du paganisme auquel il succédait, avait dû les remplacer par des divertissements plus conformes à son esprit. Les fêtes chrétiennes qui s'inspirent de toute la nature, variées, charmantes, magnifiques comme elle, où tous les arts sont conviés, étaient devenues les spectacles du peuple, à qui l'on sait qu'il faut des spectacles Otez-lui l'innocente séduction de ces cérémonies religieuses, et vous le verrez infailliblement retourner aux spectacles païens. C'est ce que Joseph méconnut, aveuglé qu'il était par son fanatisme intolérant. Comme il avait surtout à cœur d'affaiblir le pouvoir du souverain pontife, il enjoignit aux évêques de ne publier aucune bulle *non placetée*, et il défendit à tout ecclésiastique, soit séculier, soit régulier, de reconnaître la juridiction d'aucun supérieur établi hors de ses états. Le grand Frédéric, qui parlait bien comme les philosophes, qui les recevait à sa table et faisait volontiers avec eux assaut de saillies licencieuses et impies, mais qui n'était pas homme à compromettre sa couronne pour essayer de leurs théories, blâmait hautement ces entreprises. « Chez moi, disait-il, chacun reste » comme il est, et je respecte le droit de possession sur « lequel la société est fondée. Il en est tout autrement » chez mon frère le sacristain. » Mirabeau, qui le croirait! n'attaqua pas moins énergiquement cette monomanie révolutionnaire. «On a, dit-il, beaucoup applaudi aux » changements intérieurs que l'empereur a opérés dans » ses états. Que de choses il y aurait à répondre à ces

» éloges! Mais du moins les panégyristes de Joseph II de» vraient-ils nous apprendre quelle justice ils trouvent à » expulser de sa profession un citoyen qui l'a embrassée » sous la sanction des lois. Je le dis nettement : il y a au» tant d'injustice à chasser un moine ou une religieuse » de leur retraite, qu'à chasser un particulier de sa mai» son... Un des plus grands malheurs de ces maîtres du » genre humain, c'est de vouloir toujours que le peuple » qui leur est soumis soit heureux (ou plus heureux, » comme ils disent) à leur mode. Quand il ne faut que » vouloir pour être obéi, on s'égare dans un labyrinthe » de contradictions. Voyez la multiplicité et l'instabilité » des ordonnances de Joseph II et de tous ses frères les » despotes! » On commença par supprimer quelques corporations religieuses, au nom du prince et de la loi, et on confisqua leurs biens; plus tard, on supprima l'église, et on confisqua ses biens; puis on supprima la noblesse et l'on confisqua ses biens; puis on supprima la royauté, et l'on confisqua ses biens; puis l'on confisqua les biens de tous ceux qui étaient riches; puis il se trouva qu'il n'y eut plus de garanties dans la société ni pour les personnes ni pour les propriétés. C'est ce que n'avaient prévu sans doute ni Joseph, ni les philosophes, ni leurs adhérents; tant il est vrai que l'injustice est féconde et que toujours à la fin elle retombe sur ses auteurs!

Toutes ces innovations, qui se succédaient avec tant de rapidité et de violence, émurent le vénérable chef de l'église, qui résolut, malgré son grand âge et ses infirmités, de s'acheminer vers la capitale de l'Autriche dans l'espoir de ramener l'empereur à de meilleurs sentiments(1).

Pie VI occupait alors le siége de Pierre. C'est à lui qu'on doit l'érection du musée Pio-Clementin et le défrichement des marais Pontins. Pontife à la hauteur du temps et des difficultés, il avait compris dès son avènement quelles luttes lui réservaient les doctrines funestes

(1) De Gerlache, ibid., p. 154.

de son époque; comme l'atteste le bref qu'il adressa le 25 Décembre 1775 à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques de la catholicité. Son voyage à Vienne fut un triomphe; à chaque pas il trouva des populations prosternées, demandant sa bénédiction. L'empereur seul et son vieux et arrogant ministre Kaunitz (tout imbu des idées françaises) firent sentir au pape combien sa venue leur était importune. L'empereur n'assista point à l'office pontifical; il défendit à qui que ce fût de parler au pape sans son autorisation expresse; et pour que personne ne parvînt secrètement jusqu'au pape, on mura toutes les entrées de son palais, excepté une, qu'on entoura de gardes. Le pape voulait-il parler d'affaires à l'empereur, celui-ci lui répondait qu'il n'y comprenait rien, qu'il lui fallait d'abord consulter son conseil, et priait le pape de traiter l'affaire par écrit. Kaunitz, au lieu de baiser la main que lui tendit le pape, la secoua rudement, ne fit point de visite au pontife, et lorsque, sous prétexte de visiter sa galerie de tableaux, Pie VI vint voir le ministre, Kaunitz le reçut en déshabillé du matin. Après un inutile séjour de quatre semaines, au bout duquel il obtint la simple promesse que les réformes ne renfermeraient rien de contraire à la doctrine de l'Église et à la dignité de son chef suprême, le pape reprit le chemin de ses États. Cependant l'impression produite par la présence du pape sur le clergé et le peuple, que n'avaient pu empêcher ni amoindrir les pamphlets du canoniste Valentin Eybel et d'autres, fut durable et utile pour l'avenir. L'empereur accompagna Pie VI jusqu'à Mariabrun, et abolit ce couvent quelques heures après le départ du pape, pour prouver combien peu cette auguste visite avait modifié ses sentiments (1).

Bientôt parvinrent en Belgique deux édits qui remuèrent profondément les populations catholiques; le 1r du 16 Octobre 1786 créait un séminaire général à Louvain et

(1) Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise.*

supprimait tous les séminaires diocésains sous prétexte d'ignorance et de corruption ; le 2e du 1 Janvier 1787 changeait tout l'ordre administratif et judiciaire. On protesta de tous côtés, les états de Flandre surtout firent des réclamations énergiques, ceux du Brabant les appuyèrent; Joseph les accueillit avec hauteur. Les ministres d'Autriche en voulaient surtout au cardinal de Franckenberg, dans lequel chaque mesure innovatrice trouvait un adversaire déclaré. Pie VI encourageait son héroïque résistance. On fut obligé de reculer devant elle : le séminaire général fut rendu facultatif. Mais déjà l'orage grondait partout. La France se préparait à rouler sur l'Europe sa lave révolutionnaire, tandis qu'en Belgique on levait l'étendard de la révolte contre le souverain. Le 26 Octobre 1789 Vandermersch, en battant les Autrichiens à Turnhout, en avait donné le signal. Peu de jours après les Flandres étaient libres. Ce fut un coup mortel pour l'empereur. En vain révoqua-t-il ses édits; en vain s'humilia-t-il devant ce pontife qu'il avait abreuvé de tant d'ignominies : quand l'encyclique de Pie VI parvint en Belgique, c'était trop tard. L'étendard des états flottait sur nos cités. Joseph expira en adressant au prince de Ligne ces paroles touchantes : « Votre pays m'a tué : Gand pris a » été mon agonie; Bruxelles abandonné, ma mort. Quelle » avanie pour moi ! (l'empereur répéta plusieurs fois ces » mots) j'en meurs! Allez aux Pays-Bas; faites-les revenir » à leur souverain ; et si vous le pouvez, restez-y ; ne me » sacrifiez pas vos intérêts; vous avez des enfants.... » Sa dernière pensée fut pour sa sœur chérie, la reine de France, publiquement calomniée par la presse révolutionnaire dans son honneur et dans sa vie la plus intime, et dont il semblait pressentir la triste destinée.

Il laissait à son frère Léopold II le soin de la tirer des mains de ses ennemis et de ramener la Belgique à l'obéissance. Léopold réussit en effet à rallier pour quelques temps nos provinces à l'Autriche; mais il mourut sans

avoir délivré Marie-Antoinette (1792). François II son successeur ne put sauver ni la Belgique, ni la malheureuse reine de France des fureurs de la révolution.

Celle-ci de plus en plus audacieuse rompait enfin en visière avec toutes les autorités et tout le passé. Les États-Généraux convoqués par le roi s'étaient réunis le 5 Mai; les communes ou le Tiers-État eut l'audace de se déclarer la seule assemblée légitime le 17 Juin et prit le nom d'Assemblée nationale. Quelques nobles et quelques ecclésiastiques se rangèrent de leur côté, et Louis XVI se vit forcé de consentir à la réunion des trois ordres. La bourgeoisie enflée de ce succès tenta presqu'aussitôt de mettre la main sur les biens du clergé. On commença par s'emparer de ses revenus; puis le 23 Août on déclara la liberté des cultes. Il faut *décatholiser* la France, avait dit Mirabeau. On ne se contenta pas de s'approprier les biens de l'Église, le 2 Novembre; on voulut la réformer de fond en comble. On décréta qu'en place des cent trente-six diocèses existants, il n'y en aurait plus désormais que quatre-vingt-trois, correspondant aux quatre-vingt-trois départements; les chapitres furent supprimés; tous les bénéfices, prieurés et abbayes, confisqués. Les évêques et les curés devaient être désormais choisis par les assemblées électorales des départements, où avec des catholiques, se trouvaient aussi des Calvinistes et des Juifs; les évêques ainsi élus devaient se passer de la confirmation pontificale, se faire confirmer par les métropolitains; ils devaient en outre, avant d'être consacrés, prêter serment en présence de la municipalité, du clergé et du peuple, de veiller avec soin sur les fidèles qui leur étaient confiés, et de garder fidélité au roi, à la loi et à la nation. Chaque évêque était considéré comme le curé de la cathédrale; les curés des autres églises comme constituant le sénat de l'évêque, aux décisions duquel celui-ci était tenu de se conformer dans l'exercice de son autorité; enfin, il était interdit aux évêques étrangers de se mêler des affaires de

l'Église, clause que Grégoire avait fait passer, non sans peine. Tel fut le décret qu'on nomma *Constitution civile du clergé*, comme s'il n'y avait été question que d'intérêts civils. Les évêques protestèrent contre cette constitution, et demandèrent avec instance la convocation d'un concile national ou provincial; mais, loin de faire droit à leur demande, on décréta que tous les fonctionnaires ecclésiastiques prêteraient serment à la constitution civile du clergé, sous peine d'être privés de leurs fonctions, et le faible Louis XVI fut contraint de ratifier ces décrets (27 Décembre). On décida, sur une motion de Barnave (Janvier 1791), que les évêques et les prêtres qui ne prêteraient pas serment à la constitution civile seraient destitués de leurs emplois, et que, s'ils continuaient à y vaquer, on les poursuivrait comme perturbateurs de la tranquillité publique. A peine le décret rendu, on le mit à exécution à l'égard des ecclésiastiques membres de l'assemblée. Sur trois cents, il n'y en eut que quatre-vingts qui prêtèrent le serment, bien plus par intérêt que par conviction. Parmi ces quatre-vingts, il n'y avait qu'un archevêque et trois évêques : Loménie de Brienne, archevêque de Sens; Talleyrand, évêque d'Autun; Savines, évêque de Viviers; Jarente, évêque d'Orléans. Grégoire avait développé dans son discours les motifs du serment, et l'avait prêté le premier. Parmi les autres membres du clergé, il s'en trouva plus de cinquante mille qui eurent le courage de le refuser (insermentés). Dans le petit nombre de ceux qui s'étaient laissé séduire ou intimider (assermentés), il y en eut plusieurs qui se rétractèrent ou eurent recours à des interprétations évasives. Dès lors tout prêtre fut suspect; et quoiqu'on ne voulût point faire de martyrs, selon l'expression de Condorcet, la vie du prêtre était journellement menacée. Enfin l'Assemblée, pour ne laisser aucun doute sur ses opinions religieuses, transforma par un décret du 4 Avril, l'église Ste.-Geneviève en Panthéon, et fit transférer en

grande pompe les restes de Voltaire. Le clergé insermenté reçut l'ordre de céder partout la place au clergé constitutionnel, composé, en majeure partie, de moines infidèles, de révolutionnaires ardents ou de prêtres transfuges de Hollande et d'Allemagne. Vingt curés environ, qui avaient donné l'exemple du parjure au sein de l'Assemblée, en furent récompensés par des évêchés. Grégoire, entre autres, fut, du vivant même de l'évêque légitime de Thémines, mis à la tête du diocèse de Blois. Il en témoigna sa gratitude en demandant, après la malheureuse tentative de Varennes, l'abolition de l'inviolabilité royale et le procès de Louis XVI. Il prit pour vicaire-général l'ex-capucin Chabot, infâme personnage, près duquel le cruel Marat lui-même paraît presque un saint. Talleyrand sacra les premiers évêques constitutionnels, qui firent à leur tour de nouvelles consécrations, en se passant les uns et les autres de la confirmation et de l'institution du Saint-Siége.

Pie VI repoussa la constitution civile, déclara nulles les élections des nouveaux évêques, et suspendit ceux qui étaient déjà sacrés (13 Avril 1791). Plusieurs ecclésiastiques se rétractèrent, et, se soumettant au chef de l'Église, rentrèrent dans l'ordre, et échappèrent ainsi au mépris dont le peuple, plus fidèle qu'on ne le pouvait soupçonner, poursuivait les évêques et les curés constitutionnels. L'assemblée nationale se vengea du pape en déclarant Avignon et le comtat Venaissin annexés à la France (14 Septembre). Les habitants de ces provinces ressentirent aussitôt les bienfaits du régime nouveau : une foule d'hommes, de femmes et d'enfants furent égorgés de sang-froid à Avignon. A Paris, on brûla une figure de pape, qu'on avait d'abord promenée à travers la ville, assise sur un âne et tenant la bulle entre les mains (1).

La constituante, dissoute le 30 Septembre 1791, fut remplacée par l'assemblée législative. Celle-ci, d'une im-

(1) Alzog, ibid., p. 695.

piété et d'une logique effrayantes, acheva l'œuvre révolutionnaire, interdit l'habit ecclésiastique, et condamna à la déportation les insermentés, qui avaient été persécutés, maltraités et emprisonnés depuis longtemps, par suite de leur héroïque résistance. Louis XVI refusa de sanctionner ce décret, et ne cessa point de repousser les prêtres constitutionnels de sa chapelle, tant qu'il eut la faculté de choisir son clergé. Le refus du roi excita une émeute populaire. Bientôt après, Louis XVI fut déposé, enfermé dans le Temple, et le décret contre les prêtres exécuté dans toute sa rigueur. Dès 1791, Champagneux avait adressé à la police de Lyon des ordres contre les prêtres, afin qu'on poursuivît « ces bêtes sauvages, d'autant plus dangereuses qu'elles prêchent la paix au moment même où on les égorge. » L'armée de Jourdan avait massacré six cents prêtres à Avignon, et les prêtres n'en continuaient pas moins à refuser le serment. On résolut, par conséquent, le jour même de l'emprisonnement du roi (13 Août 1792), d'exterminer les prêtres à Paris. La municipalité les fit rechercher par toute la ville et enfermer dans diverses localités, sous prétexte de les déporter plus tard. Mais, aux sanglantes journées de Septembre, trois cents ecclésiastiques, dont un archevêque et deux évêques, furent lâchement égorgés dans leurs prisons. Il en fut de même à Meaux, Châlons, Rennes et Lyon. Ceux qui échappèrent à ces massacres furent obligés de quitter leurs paroisses et de s'exiler de France. Cependant Dieu n'abandonna point ces émigrés : ils furent généreusement accueillis en Italie, en Espagne, en Suisse, sur les bords du Rhin, et même en Angleterre. Les législateurs de la Convention, après les persécutions ordonnées contre les prêtres, décrétèrent une subvention régulière aux femmes de mauvaise vie, autorisèrent le divorce, en vertu duquel, en deux ans, cinq mille neuf cents mariages furent dissous dans la seule ville de Paris. La plupart des princes étrangers avaient d'abord favorisé

la révolution française. Les uns étaient restés spectateurs indifférents de la violation des droits les plus sacrés; les autres, anciens et ardents rivaux, s'attendaient à prendre leur part dans les partages qu'ils prévoyaient. Tous furent trompés dans leur attente ou leur sécurité, et menacés, comme Louis XVI lui-même, dans la paisible possession de leur pouvoir; car la Convention nationale, hardie jusqu'à l'extravagance et forte par son audace, n'hésita pas à leur déclarer la guerre (20 Avril 1792), pour changer en fougue belliqueuse l'ardent mouvement du peuple vers la liberté, et propager par la force des armes les principes révolutionnaires qui devaient ébranler toute l'Europe(1).

La Belgique fut une des premières exposée aux fureurs de la guerre. Le général Dumouriez se porta sur la Flandre avec une armée de près de cinquante mille hommes. Clerfayt l'attendit à Jemmapes à la tête de vingt mille impériaux. La bataille fut sanglante; le général belge obligé de plier devant le nombre, après une retraite qui l'immortalisa se tint derrière la Meuse pour en disputer le passage à l'ennemi. Presqu'aussitôt on proclama la réunion de la Belgique à la France.

Celle-ci en était à ses plus tristes jours. La révolution tombée aux mains des hommes les plus vils, méconnaissait tout droit, violait tout ce qui était sacré, prétendait niveler toutes les conditions sous son joug sanglant. Par un décret du 21 Septembre, la Convention abolit la royauté, et, le 21 Janvier suivant (1793), elle condamna à mort l'innocent et trop faible Louis XVI. « Je pardonne, dit-il » en mourant, aux auteurs de ma mort, et prie Dieu que » le sang qu'ils vont répandre ne retombe pas sur la » France. » Ces nobles paroles resteront comme un éclatant témoignage de la magnanime et chrétienne résignation de ce prince infortuné. La mort du roi fut le signal d'une nouvelle et plus sanglante persécution des prêtres, d'une effroyable guerre civile, de la proscription succes-

(1) Alzog, ibid., p. 697.

sive de tout ce qui était grand, noble ou vertueux en France. Le Christianisme ne pouvait échapper à la ruine générale. On le déclara une pure invention humaine, hostile d'ailleurs à la liberté. Une loi de 1692 avait décrété la liberté des cultes, et dans le fait le Christianisme seul n'était pas toléré. Le peuple poussait à leurs dernières conséquences pratiques les maximes de la philosophie dont on l'avait imbu. Les prêtres persécutés et mis à mort; les églises profanées, pillées, renversées, vendues ou transformées en temples de la Raison; le vieux calendrier remplacé par les décades et les fêtes républicaines; le mariage déclaré un simple contrat civil; la religion catholique abolie en vertu d'un décret du 7 Novembre 1793; le culte de la Raison, dont les prêtresses et les déesses étaient des prostituées, établi; l'existence de Dieu publiquement niée; les cimetières désolés et portant pour toute inscription : « La mort est le sommeil éternel; » tels furent les résultats rapides du mouvement révolutionnaire. Le clergé constitutionnel donna les plus déplorables exemples. Gobel, évêque constitutionnel de Paris, parut à la Convention à la tête de son clergé, et proclama qu'ils avaient jusqu'alors trompé le peuple et enseigné une religion à laquelle ils ne croyaient point eux-mêmes. « Le peuple, » dit-il, ne veut plus d'autre culte public et national que » celui de la liberté et de l'égalité; je me soumets à sa » volonté et dépose ma crosse et mon anneau sur l'autel » de la patrie. » En disant ces mots, Gobel et son clergé foulèrent aux pieds les insignes de leurs fonctions, et l'indigne évêque, en place de la mitre, se mit un bonnet rouge sur la tête. Une grande partie du clergé constitutionnel se maria; un de ses membres alla même jusqu'à fouler aux pieds le crucifix, en s'écriant : « Il ne suffit pas » d'anéantir le tyran des corps, écrasons le tyran des » âmes. » Enfin, le 20 Brumaire, c'est-à-dire, le 20 Novembre 1793, on célébra dans l'antique Église de Notre-Dame de Paris la fête de la déesse Raison, représentée par

une vile courtisane, qui fut processionellement portée sur un char de triomphe, escortée par les législateurs et les philosophes jusque dans la cathédrale, où on l'assit sur l'autel, au milieu des vapeurs de l'encens et du chant des hymnes patriotiques. Les adversaires les plus fanatiques du culte des Saints se montrèrent les plus ardents prosélytes du culte nouveau, et vénérèrent, comme de précieuses reliques, la perruque et la tabatière de Rousseau, l'épée de Mirabeau, les poils de la fourrure de Voltaire. Cependant l'irréligion n'était pas générale en France : la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, virent se lever une véritable race de géants, combattant avec une héroïque valeur pour leur roi et la religion de leurs pères. Les Vendéens succombèrent, mais non sans profit pour leur cause; car ils obtinrent une paix honorable et la liberté religieuse. Mais le règne de la terreur n'en fut que plus terrible dans les autres parties de la France, où une amende considérable frappait quiconque donnait asile aux prêtres, dont la tête était mise à prix (1).

La Providence avait soustrait la Belgique à ces horreurs. L'armée impériale venait de vaincre Dumouriez à Neerwinde et de reconquérir nos provinces. Malheureusement ces succès ne durèrent point. L'année suivante (1794) la France reprit l'avantage. Pichegru et Jourdan s'emparèrent pour la seconde fois de la Belgique; cependant la réunion avec la république française ne fut proclamée que deux ans plus tard, après que les contributions et les violences de tout genre eurent montré aux Belges à quel gouvernement ils devaient s'attendre (2).

De grands évènements s'étaient accomplis en France. Robespierre lui-même avait fait décréter par la Convention qu'elle reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. On célébra pompeusement et ridiculement la fête de l'Être suprême (8 Juillet 1794), et la folie suc-

(1) Alzog, ibid., p. 698 et 699.

(2) De Smet, *Histoire de la Belgique*, tom. II.

céda au blasphème. A la chute de Robespierre (28 Juillet 1794), la Convention revint peu à peu à des sentiments plus modérés et plus sages. Lecointre avait hardiment déclaré à la tribune de la Convention : « qu'un peuple » sans religion, sans culte, sans Église, est un peuple » sans patrie et sans mœurs, qui s'expose nécessairement » à la servitude; que le mépris de la religion avait ruiné » la monarchie française, et que tel serait le sort de tout » peuple dont la législation ne reposerait pas sur la base » immuable de la morale et de la religion. » Un décret de 1795, qui autorisa l'exercice de la religion catholique dans les églises non aliénées, fut accueilli par la partie saine de la nation comme un immense bienfait. On se reprit à respirer librement, après avoir dû comprimer, pendant les tristes jours de la terreur, les plus nobles et les plus impérieux sentiments de l'âme. « Que le Christianisme semble doux, dit Mercier, après la morale d'un » Robespierre, d'un Marat et de leurs consors! Combien » nous avons besoin qu'on nous parle du Dieu de la paix, » après tant de scènes sanglantes et effroyables! » On n'exigea plus alors des ecclésiastiques qu'une promesse de se soumettre aux lois de la république et de reconnaître le principe de la souveraineté du peuple, ce qui fut une occasion de persécutions nouvelles; car les terribles décrets de la justice divine qui avaient successivement frappé les auteurs et les moteurs de la révolution : le duc d'Orléans, Mirabeau, Danton, Marat, Robespierre, Chabot, Gobel, etc.; n'avaient pas réveillé encore, parmi la majorité des Français, le désir de rentrer dans le sein de l'Église (1). La Convention avait fait place au Directoire. C'était une réunion de cinq magistrats chargés d'exécuter ce que les assemblées précédentes avaient porté de lois. Ceux à qui furent ainsi remises les destinées de la France, n'avaient ni talents, ni vertu, ni religion. Aussi firent-ils poursuivre à outrance les prêtres. Il faut *désoler leur*

(1) Alzog, ibid., p. 699.

*patience,* écrivaient-ils aux commissaires des départements. On ne tuait plus, on faisait conduire à Cayenne ceux qui refusaient le serment par lequel on *jurait haine à la royauté et à la tyrannie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an 3.*

Sommé de prêter ce serment qui répugnait à sa conscience, le cardinal de Franckenberg envoya une réponse motivée de son refus. Le 20 Octobre, de grand matin, on vint lui lire un arrêt par lequel « le directoire exécutif, entendu le rapport fait par le ministre de la police générale, considérant que Jean-Henri Frankenberg, soi-disant archevêque de Malines, dans le département des Deux-Nèthes, a refusé, tant en son nom qu'au nom de son prétendu clergé, de se conformer à l'article 25 de la loi du 19 Fructidor dernier, relatif au serment que doivent prêter les ministres du culte; considérant que son refus repose sur une doctrine qui renverse les fondements de toute société civile, attendu qu'il ne reconnait pas la souveraineté du peuple, et qu'il a par son exemple entraîné tous les prêtres de son arrondissement à la résistance aux lois;

Décrétait, en vertu de l'article 24 de la loi du 19 Fructidor dernier :

Article I. Le nommé Jean-Henri, soi-disant archevêque de Malines, sera sans délai appréhendé au corps et déporté.

Article II. Les scellés seront mis sur ses papiers; on réservera ceux qui paraîtront mériter quelque attention, pour être remis entre les mains du juge de paix de l'arrondissement, lequel en dressera un inventaire, et les livrera ensuite au ministre de la police générale. Ce ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Qu'on veuille bien remarquer que, selon cet arrêt du directoire, le cardinal ne reconnaissait pas la souveraineté du peuple par là même qu'il disait « que la royauté étant bonne en elle-même et instituée de Dieu, ne pouvait être un objet de haine. »

A peine eut-on lu ce décret au prélat, que sans lui laisser le temps de s'habiller, ni de prendre quelques rafraichissements, on le fit monter en voiture pour le conduire à Bruxelles. Il fut enfermé dans la cour des comptes, tandis qu'on délibérait s'il fallait l'envoyer à Cayenne ou à Oléron. Beaucoup de prêtres étaient déportés pour lors dans cette dernière île, parce que les Anglais fermaient aux vaisseaux de France le chemin de l'Amérique. On eut pitié de son âge et de la maladie que lui avait causée son brusque départ, et après quelques jours de repos, on lui permit de s'exiler au delà du Rhin. D'autres prêtres belges furent également l'objet de sévères poursuites.

Quant aux religieux, comme on devait s'y attendre, leurs couvents furent confisqués et déclarés *biens nationaux*, comme tout ce qui était propriété du clergé. On appelait cela progrès et ce n'était après tout qu'une imitation malencontreuse de Luther et de Henri VIII, de Jean Huss et des Albigeois.

Ceux qui traquaient ainsi les membres, ne devaient point épargner le chef. En effet, sous prétexte que le pape avait attaqué la France en levant des troupes pour protéger ses propres états, on lui déclara la guerre. Les victoires de Bonaparte forcèrent Pie VI d'accepter un armistice, qui lui enlevait une partie de ses états et le frappait d'une contribution de 21 millions de francs (1796). Bonaparte, ayant en même temps exigé le retrait de tous les décrets portés contre la France, déclara, sur le refus du pape, l'armistice rompu (1 Février 1797), et contraignit, bientôt après, le souverain pontife à la paix de Tolentino (19 Février 1797), en vertu de laquelle, outre la cession du comtat à la France, et l'abandon du Bolonais, du Ferrarais et de la Romagne constitués en république (cispadane), Pie VI devait payer 30 millions de francs et livrer à la république française un grand nombre de manuscrits et d'objets d'art. Malgré la dureté de ces conditions, le vainqueur écrivait « qu'il avait donné à toute l'Europe un

exemple de la modération du Directoire. » La paix fut de courte durée. Le général Duphot ayant été tué à Rome dans une émeute, la France fit envahir les États du pape par le général Berthier et proclamer la république (1798). Les scènes de Paris y furent renouvelées. Le parti démocratique se montra aussi servilement adulateur à l'égard du général, que lâche et cruel vis-à-vis de l'infortuné Pie VI. Il dressa, à l'entrée du pont Saint-Ange, une statue de la déesse de la liberté foulant aux pieds la tiare et les autres symboles de la religion. Les insignes de la papauté furent peints, par dérision, sur le rideau du théâtre Aliberti, les vases sacrés, enlevés aux autels, servirent aux infâmes orgies célébrés en l'honneur de la république nouvelle.

Ces excès rendaient la présence du chef de l'Église d'autant plus précieuse à la saine partie du peuple romain. Aussi, fidèle à son devoir, inébranlable dans sa mission, Pie VI ne quitta Rome que lorsque, malgré son grand âge (80 ans), le courageux octogénaire fut de vive force arraché du Vatican, mené à Sienne, et de là transféré au couvent des Chartreux de Florence (1). Il y était entouré de tous les hommages de la piété filiale. Le malheur ne lui avait rien fait perdre de son autorité et de son courage. En vrai chef de l'Église, de son humble retraite il expédiait des brefs et des lettres partout. Le 30 Juillet 1798 il écrivait ces lignes touchantes au cardinal de Franckenberg, exilé et martyr comme lui (*a*).

Cher Fils, salut et bénédiction Apostolique.

L'insigne modestie qui rehausse vos vertus, vous fait appréhender, Cher Fils, de nous être à charge en nous écrivant au milieu de nos tribulations et du soin de toutes les églises, confiées à notre gouvernement. Mais pourriez-vous nous être à charge jamais, vous dont nous

(1) Alzog, ibid., p. 700.
(*a*) Coll. Brevium, part. 2, p. 239.

avons toujours admiré, dès le commencement de cette affreuse tempête, la fermeté et la patience au milieu de tant d'adversités, et dont la sagesse est encore aujourd'hui, dans la lettre que vous nous écrivez, le remède le plus puissant pour adoucir l'amertume de nos chagrins. Si vous ne pouvez pas encore nous annoncer l'accomplissement des vœux ardents que nous formons pour la paix de l'Église, au moins nous apportez-vous des consolations précieuses au sein de ses calamités. Quoi de plus propre en effet, à calmer la violence de nos douleurs que de vous voir, en face des fureurs de l'impie, vous, les autres Prélats de la Belgique, et de concert avec ces généreux confesseurs de la foi, un nombre infini de prêtres dévoués, supportant pour conserver l'unité de l'Église, avec une patience, une fermeté, une douceur admirables la spoliation de leurs biens, les outrages de l'impiété, les prisons, l'exil, l'indigence? De savoir qu'aucune espèce de maux, quelque grands qu'ils soient, n'est capable d'empêcher tant d'invincibles athlètes du Christ de demeurer fidèles à la Foi et à leur devoir, de rejeter avec horreur le serment de l'impiété, de porter le secours de leur ministère à tous ceux dont les besoins le réclament, en un mot de se montrer en tout des pasteurs dévoués, animés de la noble fermeté du sacerdoce.

Certainement, Cher Fils, comme vous-même, vous nous l'écrivez, une horrible tempête, une tempête plus affreuse que toutes celles qu'avaient vomies jusqu'à ce jour les abîmes de l'enfer, s'est élevée contre le Christ et son Église; mais puisque la persécution sert à faire éclater sa gloire et vos vertus, vous ne devez point, confesseurs de la Foi, vous affliger des maux que vous souffrez, mais plutôt vous réjouir de l'honneur que vous faites à l'Épouse du Sauveur. Nous-même, quoique, banni du premier siége de l'Église, dépouillé du patrimoine de St. Pierre, arraché à l'amour de nos frères, nous soyons accablé de calamités telles que nous y succomberions sans une grâce spéciale du Seigneur,

quoique nous déplorions aussi amèrement la perte de ceux qui préférant les ténèbres à la lumière, se sont séparés de l'Église, et qui cèdant aux suggestions de l'esprit malin, exercent avec le plus d'opiniâtreté votre patience, et quoique nous partagions vos propres maux comme si nous les devions supporter nous-même; cependant, quand nous considérons votre constance au milieu de l'adversité, et la fermeté de tant d'autres fils dévoués, fidèles à la religion; alors nous oublions presque toutes nos souffrances, et à la vue de ces glorieux trésors de mérites dont s'enrichit l'Église, une joie céleste vient consoler et raviver notre âme.

C'est pourquoi, Cher Fils, ne vous affligez point des malheurs qui nous assiégent : ils sont grands sans doute, mais non pas sans de précieuses consolations pour notre cœur. Rendez plutôt grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ de ce qu'il nous a aussi jugé digne de souffrir avec vous l'outrage pour son nom, afin de faire éclater sa gloire. C'est lui qui nous fit la promesse d'être avec nous jusqu'à la fin des temps; il nous assistera donc toujours, comme il nous assiste aujourd'hui, et jamais il ne nous délaissera dans nos tribulations, non pas afin que nous n'ayons rien à souffrir, mais afin que reproduisant de jour en jour plus fidèlement en nous l'image de sa passion, accablés de maux, mais tout puissants en celui qui nous fortifie, nous ne nous laissions point abattre aux assauts de la persécution, et que notre douceur et notre foi, triomphant de la violence et de la force de nos ennemis, servent à l'accroissement de son Église. Car, dit St. Ambroise, « ce n'est point par le glaive que l'Église dompta les » nations barbares, ni par les combats qu'elle dissipa les » armées ennemies, mais sa douceur et sa foi lui livrè- » rent les terres étrangères. La foi seule fut son arme, » et si elle remporta des triomphes, c'est que les persé- » cutions, loin de l'abattre, la fortifient et la propagent » au loin. »

Adieu, Cher Fils, et puisque le Seigneur vous a inspiré

une si grande constance, ne cessez point de confirmer vos frères dans la Foi. A l'Evêque de Ruremonde, le compagnon de vos tribulations et de votre tranquillité d'âme, paix de notre part et joie en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Priez-le en notre nom, lui et tous ceux qui, à son exemple remplissant les devoirs du bon pasteur, continuent même au péril de leur vie, à remplir les fonctions de leur ministère; priez-les, disons-nous, de demander et d'obtenir par une oraison persévérante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel mourut pour racheter tous les hommes, qu'il sauve de la perdition ceux de ses fils qui l'ont abandonné, qu'il fortifie la faiblesse de ceux qui chancellent, qu'il augmente la force et la foi de ses serviteurs fidèles; enfin, si le jour de pardon n'est pas encore arrivé où il doit rendre la paix à son Église, qu'il fasse servir à son accroissement et à sa gloire les victoires de ses enfants.

Nous vous donnons avec la plus vive affection à vous, Cher Fils, à l'Evêque de Ruremonde, et à tous ces autres confesseurs de la Foi, nos enfants bien-aimés en Jésus-Christ, notre Bénédiction Apostolique comme un gage de notre gratitude et de notre bienveillance paternelle.

Au couvent des Chartreux près Florence, le 30 Juillet 1798, de notre Pontificat l'an 24.

Cette lettre prouve qu'à la fin du dix-huitième siècle la foi était encore vivante sur le sol catholique de notre patrie et que de hautes vertus y consolaient l'Église et son chef au milieu de leurs incomparables douleurs.

Bientôt on arracha le vénérable Pontife à une solitude où trop de respect et d'amour l'entouraient pour ne pas déplaire à ses bourreaux (1799). Il fut traîné de Florence à Bologne, de Bologne à Parme, de Parme à Turin toujours ignorant du sort qu'on lui réservait, du lieu qu'on lui destinait, toujours privé des attentions que réclamait son âge, toujours reçu à l'improviste, mais aussi toujours accueilli avec des témoignages de vénération et de sym-

pathie qui lui faisaient oublier ses privations. On crut lui ôter cette dernière consolation en le conduisant en France, où le crime triomphait depuis si longtemps. Il manquait à ses trophées de voir le vicaire du Christ, conspué comme son divin maître, monter le calvaire des ignominies. Mais ils furent bien trompés dans leur attente ceux qui croyaient abreuver le Pontife d'opprobes. Il fut reçu sur ce sol où peu de mois auparavant régnaient les Marat et les Robespierre, comme un envoyé de Dieu, comme un ange. Le philosophisme expirait sous ses propres armes, et la foi triomphait de ses chaînes. On transféra le Pontife à Valence; mais les visites que les passants lui rendaient, la bénédiction qu'ils demandaient ne laissaient aucun repos aux dépositaires du pouvoir. On songeait à le reléguer ailleurs : une douce et sainte mort (29 août 1799) sauva Pie VI des tortures d'un nouvel exil.

On enleva aux fidèles serviteurs qui l'avaient suivi, et l'on vendit comme propriété nationale, les minces effets laissés par le pape, comme marques de souvenir et de gratitude, à ses amis. On n'osa pas même ensevelir les dépouilles du saint pontife avant d'avoir reçu des ordres supérieurs, tant il y avait de pusillanimité dans l'exercice d'un pouvoir qui se prétendait libre et populaire. Ce ne fut que plusieurs mois après sa mort que Pie VI obtint la sépulture, en vertu d'un décret consulaire de Bonaparte (30 Décembre 1799). Deux ans après (17 Février 1802), les précieux restes du pape furent transportés à Rome et solennellement déposés dans la basilique de Saint-Pierre, au milieu des marques d'un respect mêlé de joie et de douleur.

Lorque Pie VI mourut, Rome était encore au pouvoir des Français. Trente-cinq cardinaux, accourus de l'exil et réunis en conclave à Venise, dans le couvent de Saint-George-le-Majeur, élurent Grégoire de Barnabé, des comtes de Chiaramonti, cardinal et évêque d'Imola, qui prit le nom de Pie VII. Cette élection fut le signal des nou-

veaux triomphes de la religion catholique, et un solennel démenti donné aux oracles des clubs de Paris, annonçant qu'après Pie VI nul pape ne monterait plus sur le siége de saint Pierre.

Pie VII fut couronné le 21 Mars, jour de la fête de saint Benoît, dont il avait porté l'habit, et cette solennité fut aussi édifiante et recueillie que simple et modeste, vu les circonstances. L'humble couvent fut transformé en Quirinal; l'église Saint-George représentait le Vatican. L'empereur d'Allemagne, François II, qui avait donné un libre et honorable asile au pape dans ses États, nomma, comme son ministre plénipotentiaire auprès du saint Père, le marquis Ghislieri, Bolonais. Pie VII reçut également les félicitations et les hommages des ambassadeurs de Sardaigne, de Naples et d'Espagne. Paul I[er], empereur de Russie, envoya, de son côté, un évêque pour rassurer le pape sur la protection que le czar accorderait aux provinces catholiques qui lui étaient échues par suite du partage de la Pologne (1794). Les Romains eux-mêmes, quoique encore soumis à la domination française (depuis le 15 Février 1798), mais pleins d'espoir dans la restauration de la puissance temporelle du pape, lui envoyèrent une députation chargée de leur respectueuse et fidèle soumission (1).

Nos évêques ne furent pas les derniers à faire parvenir leurs hommages au nouveau Pontife. Pie VII leur adressa à tous des réponses flatteuses. Il louait leur courage et les exhortait à bien espérer de l'avenir. L'horizon s'éclaircissait en effet.

Peu de temps après, le Pontife rentrait dans Rome, dont le peuple l'accueillit avec un vif enthousiasme.

Après avoir rendu grâces au Seigneur devant l'autel du Saint-Sacrement, dans Saint-Pierre, le pape songea immédiatement à guérir les plaies dont la révolution avait frappé son peuple et l'Église. Une encyclique indiqua les

(1) Alzog, ibid., p. 700.

moyens de réparer les maux dont on avait à gémir. L'autorité pontificale fut rétablie à Ancône et à Pérouse, le commerce des blés déclaré libre, Consalvi nommé prosecrétaire d'État. En même temps, pour payer les 50 millions de dettes, le pape donna l'exemple de la plus stricte économie, et réduisit les revenus du palais pontifical de 150,000 à 36,000 écus. Il publia des édits pour la restauration des mœurs, et une amnistie politique dont les moteurs de la dernière révolution étaient seuls exclus. Mais de nouveaux événements apportèrent de nouvelles modifications dans l'administration pontificale. La bataille de Marengo (14 Juin 1800) mit tout le nord de l'Italie au pouvoir des Français, amena le traité de paix de Lunéville (9 Février 1801), qui borna par l'Adige les États autrichiens en Italie, reconnut la république cisalpine, et contraignit ainsi le pape à renoncer aux légations de Bologne, de Ferrare, de Forli et de Ravenne. Après le traité de Lunéville, le pape montra le plus vif empressement à rétablir l'harmonie entre le Saint-Siége et la France. Il avait antérieurement déjà témoigné son bon vouloir, en déclarant que sa plus grande consolation serait de mourir pour le salut du peuple français. Bonaparte, premier consul (depuis le 15 Décembre 1799), désirait également cette réconciliation, autant peut-être par politique que par religion; car il avait reconnu que la haine des jacobins contre l'Église n'était point partagée par la masse de la nation; il sentait qu'on ne peut régner sur un peuple sans religion, et que le rétablissement de la religion catholique serait la condition de la restauration de l'ordre et du repos de l'État. Peut-être aussi calculait-il combien la gloire et l'autorité que lui assurerait la réalisation des désirs de plus en plus prononcés de la nation, lui faciliteraient le chemin du trône auquel il aspirait. Il fit dont supplier le pape, par l'entremise du cardinal de Martiniani, évêque de Versailles, d'envoyer en France des plénipotentiaires chargés de régler les affaires ecclésiastiques. Pie VII en-

voya, en effet, l'archevêque de Corinthe Spina, et Cazelli, plus tard général des Servites. Bonaparte désigna, de son côté, pour s'entendre avec les envoyés du pape, son frère Joseph Bonaparte, le conseiller d'État Crétet et l'abbé Bernier. On rencontra d'abord de graves difficultés. La constitution civile du clergé avait, dès 1791, rompu le lien de l'unité; les évêques constitutionnels avaient usurpé tous les siéges de France du vivant des évêques légitimes; l'institution canonique était entre les mains des laïques, ainsi que les biens du clergé. Les plénipotentiaires du pape ne crurent pas pouvoir conclure un concordat, malgré le bon vouloir des deux partis et leur accord sur un grand nombre de points. Le pape, qui avait institué une congrégation *à latere* spéciale pour traiter l'affaire du concordat, expédia en toute hâte à Paris l'un des principaux membres de la congrégation, le cardinal Consalvi, chargé de faire, pour le plus grand bien de la religion, toutes les concessions compatibles avec la dignité du Saint-Siége. Le premier consul avait, au moment de l'arrivée du cardinal (22 Juin 1801), réuni à Paris un concile national, qui ne devait guère servir, comme on s'en aperçut bientôt, à terminer les négociations. Des concessions mutuelles, obtenues en dehors du concile, amenèrent plus promptement la conclusion, et l'on convint (15 Juillet) d'un concordat réglant la restauration de l'Église catholique en France, ou plutôt l'établissement d'une Église nouvelle sur les ruines de l'ancienne. La grande et difficile question de la légitimité des évêques fut tranchée par un acte de la toute-puissance pontificale, dont, vu les circonstances extraordinaires et urgentes où se trouvait la France, le pape usa, tout en déplorant la rigueur de la mesure. Il demanda aux anciens évêques légitimes, dispersés par toute l'Europe, de renoncer à leurs siéges. La majorité des évêques reconnut la nécessité de cette mesure, seule capable de mettre fin au schisme et à la persécution religieuse. Des quatre-vingts prélats survivants,

qurante-quatre se rendirent immédiatement à l'instante prière du pape; les autres s'y refusèrent; quatorze évêques, dont les diocèses se trouvaient annexés à la France par suite des victoires de la république, donnèrent leur démission. Quant aux cinquante-neuf évêques constitutionnels, le pape et le gouvernement français exigèrent qu'ils résignassent leur pouvoir entre les mains des consuls.

Le concordat contenait les principales dispositions suivantes :

« La religion catholique s'exercera librement et publi-
» quement en France, en se conformant aux ordonnances
» de police rendues dans l'intérêt de la sûreté publique.
» Le Saint-Siége déterminera, d'accord avec le gouver-
» nement français, une nouvelle circonscription des dio-
» cèses. Le pape engagera les évêques à résigner leur
» pouvoir; en cas de refus, il passera outre, en vertu de
» sa toute-puissance. Au premier consul appartiendra la
» nomination des nouveaux évêques et archevêques,
» ainsi que la nomination aux évêchés qui vaqueront par
» la suite, et dont les titulaires devront être canonique-
» ment institués par le pape. Les évêques prêteront,
» avant d'entrer en fonctions, le serment de fidélité entre
» les mains du premier consul, selon la forme ordinaire;
» les ecclésiastiques du second rang, entre les mains des
» autorités civiles désignées par le gouvernement. Les
» évêques feront une nouvelle circonscription des cures
» de leurs diocèses, qui sera soumise à l'autorisation du
» gouvernement. Le pape promet de ne pas inquiéter les
» acquéreurs de biens ecclésiastiques vendus comme biens
» nationaux; par contre, le gouvernement s'engage à
» donner aux évêques et aux curés un traitement conve-
» nable, et à autoriser les fondations nouvelles que les
» catholiques voudront faire en faveur de l'Église. Le
» premier consul jouit des mêmes prérogatives que l'an-
» cien gouvernement. »

Lorsque les articles du concordat furent connus à Rome, deux partis se formèrent parmi les cardinaux. Pie VII, ayant pesé les raisons des uns et des autres, décida qu'il ratifierait le concordat, et exposa les motifs de sa décision souveraine dans un bref du 13 Août. Dans un second bref (15 Août), il adressa une touchante exhortation aux évêques français, pour les porter à sacrifier ce qu'on leur demandait dans l'intérêt et pour le salut de l'Église. De son côté, le premier consul ratifia le concordat, malgré l'opposition qu'il rencontrait en France. Mais il y ajouta des articles dits *organiques*, dont les clauses restrictives prouvaient que l'intelligence entre le Saint-Siége et le gouvernement français n'était pas aussi sincère, aussi loyale, aussi complète qu'on le prétendait. Un pouvoir sorti de la révolution, et qui ne reposait que sur la révolution, pouvait-il jamais se concilier sincèrement avec l'Église? Ces articles organiques portaient entre autres :

« Aucune bulle, nul bref, rescrit ou mandat, nulle » provision ou autre permission, émanées du Saint-Siége, » quel qu'en soit le contenu, et quand ils ne concerne- » raient que des cas particuliers, ne pourront être admis, » publiés, imprimés, mis à exécution sans l'autorisation » du gouvernement. Les professeurs des séminaires en- » seigneront les quatre articles de la déclaration du clergé » de France; les évêques en enverront l'engagement au » conseiller d'État chargé du culte. Les vicaires généraux » continueront l'exercice de leurs fonctions après la mort » de l'évêque, jusqu'à l'installation du successeur. Les » curés ne donneront la bénédiction nuptiale qu'à ceux » qui auront prouvé que le mariage a été célébré devant » l'autorité civile, etc. (1). »

Ces articles anéantissaient de plus les corporations religieuses, interdisaient au clergé comme corps de posséder des propriétés ou des fondations, etc.

En vain le pape s'en plaignit; on passa outre, le Con-

(1) Alzog, ibid., p. 701 et suiv.

cordat fut proclamé, et l'Église de France en célébra la promulgation par une fête solenelle (18 Avril 1802). Nos évêques abdiquèrent; le peuple belge se tut.

Ainsi prit fin l'ancien état des églises de Belgique. Son innombrable clergé, ses abbayes, ses couvents de toute espèce, ses universités et ses colléges ecclésiastiques, ses bénéfices et ses chapitres : tout disparut pour faire place à un nouvel ordre de choses, dont l'avenir garde encore les secrets. Pour nous, notre tâche est accomplie. Nous ne nous connaissons ni assez de talent, ni assez de perspicacité pour entrer dans la nouvelle histoire que les circonstances nous ont faite. Déjà nous avons à demander pardon à nos lecteurs des fautes que nous avons laissé se glisser dans cette œuvre, toute modeste qu'elle est, qu'il daigne l'accepter avec cet esprit de charité qui nous l'a dictée, et que la sincérité de notre intention serve d'excuse à ses défauts. Puisse-t-elle en inspirer une meilleure!





Un demi siècle, mais un demi siècle plein de leçons et d'événements, nous sépare de la date qui termine l'histoire des *Saints et des Grands Hommes du Catholicisme en Belgique.* Celui qui dominait l'Europe au moment où l'auteur déposait avec tant de découragement la plume, est allé mourir sur un rocher solitaire de l'Océan (1825). Le P. Smet, s'il eût été témoin de cette humiliation du vainqueur d'Austerlitz, n'y eût-il pas vu comme d'autres un châtiment de ce qu'il avait mis la main sur l'oint du Seigneur et bravé les foudres de l'Église? Les Henri IV et les Frédéric n'étaient-ils pas allés de même se briser contre le rocher de Pierre? et par contre la grande race des Karls n'avait-elle pas dû les bénédictions du ciel au respect dont elle avait toujours entouré le vicaire de J.-C.? Du moins le P. Smet le pensait-il. Nous le croyons comme lui; et pour nous raffermir dans nos convictions n'avons-nous pas sous les yeux un spectacle bien propre à faire réfléchir tout homme sérieux : la France entourant de ses hommages celui dont l'épée fut au service du trône pontifical (1852)?

Il est fatigué de philosophisme et d'anarchie ce grand pays, le cœur de l'Europe. Sa littérature aspire après la foi, sa science la proclame, son autorité la veut, son armée est prête à la défendre. En vain la révolution, lave

nourrie de tous les éléments antireligieux et antisociaux, gronde sourdement; qu'elle fasse explosion une autre fois encore : elle rencontrera au sortir de son cratère la société toute entière debout, la société dans ce qu'elle a de noble et de vigoureux, la société armée de l'instinct de sa conservation, la société représentée par le père de famille et par le soldat, par le savant et par le prêtre.

Or, tandis que le catholicisme, religion d'autorité et de foi, fait ainsi l'espérance et la force d'un peuple auquel se rattachent tant de destinées; tandis que partout on l'invoque contre la philosophie et ses rêves; le protestantisme, dont celle-ci est la fille, se voit sommé de rendre compte aux hommes d'ordre et aux esprits éclairés de ses tendances rationalistes et subversives. Ce compte est aisé; les faits parlent. Qu'a-t-il produit depuis sa naissance?— Au dessus de nous, à notre droite, jusque dans notre sein des guerres acharnées, d'interminables guerrres;... Au dessous de nous des troubles, des déchirements civils, l'anarchie;... à notre gauche l'oppression d'un peuple par un autre;... partout l'esprit de parti, l'ébranlement du pouvoir, la dissolution de l'unité sociale. Et voilà pour les dépenses. Quant aux recettes, on nous paye des grands mots de progrès, de tolérance, d'humanité, de fraternité. Comme si avant Calvin et Voltaire le progrès n'existait pas! — Mais quel progrès, s'il vous plait? Celui des arts? Ah! grâce à vos fureurs iconoclastes, nos temples, qui leur servaient de sanctuaires, ont longtemps pleuré leur solitude et leur nudité. Nos Van Eyck et nos Memling attendent encore des rivaux. Qui les a surpassés? Rubens? Raphaël? Mais est-ce par hasard le protestantisme qui a inspiré ces génies? Est-ce le protestantisme qui a donné

à nos orgues leur voix si harmonieuse, à nos ogives leur épanouissement si gracieux? Arrêtons-nous : la critique la moins suspecte convient aujourd'hui qu'en fait d'art, ce qu'on a nommé *renaissance* n'était qu'une grande halte dans la marche du génie chrétien. Quel progrès invoquez-vous donc? Celui des sciences? Mais il en est tant d'indépendantes comme les mathématiques, l'astronomie, la physique, auxquelles le dogme importe fort peu. Est-ce la science théologique? De fait, elle a gagné à la réforme tout comme la science médicale a gagné au typhus, et la science militaire aux luttes de Juin...

Si le mot *progrès* sonne creux appliqué au Protestantisme; le mot *fraternité* sonne faux. C'est la religion du *Moi* que la réforme. Qui en doute aujourd'hui? Aussi le protestantisme se trouve-t-il passablement déconcerté en face du socialisme moderne. Pas plus grand ne fut son embarras à l'apparition de la philosophie. Celle-ci à son tour ne sait quelle solution donner aux grands problèmes du jour. On voit se réaliser ainsi non la fable de Saturne qui dévore ses enfants; mais, ce qui arrive à toute erreur, que les enfants dévorent la mère. Aussi n'y a-t-il qu'une voix pour annoncer l'agonie de la réforme. Seul le catholicisme, avec son passé de dix-huit siècles d'héroïsme et de dévouement, ose répondre : Je suis à la hauteur du problème : ma charité le résoudra. Cette charité, qui a toujours fait ma gloire, ma foi l'inspire, mon espérance la rend invincible. Les esclaves vous ont fait peur dans le temps, qui vous en a délivrés? — Les barbares vous ont fait peur, qui vous en a sauvés? — Les malades vous ont fait peur, qui vous en a déchargés? — Aujourd'hui c'est le prolétaire qui vous fait peur. Hé bien! comptez sur

moi : la croix à la main, je prêcherai la patience au pauvre, au riche la bienfaisance; je prêcherai de parole, je prêcherai d'exemple; et ces étreintes du paupérisme, si effrayantes, loin d'être les embrassements du désespoir qui étouffe, seront ceux de la charité qui vivifie.

Telles sont les promesses d'avenir de la religion du Christ, ce Dieu d'amour, notre frère à tous;... et ce qu'elle a déjà fait jusqu'ici, n'est-il pas de force à nous rassurer? — Nous surtout, ne pouvons-nous pas compter sur elle, nous Belges, qui sortons de son sein, tels que l'histoire nous a connus jadis, tels que nous reparaissons depuis que rendus à notre indépendance, nous pouvons vivre de la vie que nos vieilles institutions nous avaient donnée. Elles ont été renversées par l'invasion ces institutions, notre gloire d'autrefois; mais l'esprit qui les a inspirées, l'esprit catholique nous demeure encore. Là est notre confiance. L'ouvrage que nous nous proposons de publier sur ce sujet sous le titre *d'institutions et de monuments du Catholicisme*, n'est pas tant un regret du passé qu'une leçon pour l'avenir. En montrant comment le catholicisme a inspiré, a vivifié chacune de nos institutions, et par ces institutions formé la nation belge dans ce qu'elle a de caractéristique et de fondamental; en retraçant l'action de notre épiscopat sur nos lois, l'action de nos moines sur notre agriculture, l'action de nos chevaliers sur l'esprit des armées, l'action de nos chartes et de nos serments sur les cités et sur les corps de métiers, nous n'avons pas en vue de ressusciter des temps qui ne sont plus, mais d'offrir à nos compatriotes de quoi imiter l'esprit de leurs aïeux, qui dans les champs, qui dans le sanctuaire, qui dans la carrière des armes, qui dans celle des lois. Zé

Grâce au ciel, la Belgique s'est montrée digne de la liberté qu'elle a si chèrement conquise. Elle s'épanouit, comme aux jours antiques, sous le soleil du catholicisme ; comme autrefois elle est féconde en dévouements religieux et en inspirations généreuses. Ses arts redeviennent chrétiens, son armée rappelle les temps où notre sol était la terre de l'héroïsme ; son clergé, nous l'avons vu naguère, sait encore mourir au chevet de la contagion ; son peuple entoure de vénération une royauté naissante, tandis que d'autres ébranlent et foulent aux pieds les trônes les plus antiques. Enfin notre terre est encore la terre des Godefroid et des Robert, des Triest et des Amand, des Van Eyck et des Charlemagne. Quels noms ! Ils suffiraient à immortaliser un grand peuple. Notre intention n'est pas tant d'ajouter à ce que nos écrivains leur ont déjà présenté d'hommages, que de montrer qu'ils ont vécu tous de la même idée, de *l'idée catholique;* idée qui par eux a pénétré nos lois , fécondé nos champs, dirigé notre héroïsme, réglementé nos industries ; idée dont l'expression se retrouve dans nos plus beaux monuments civils, religieux, littéraires ; idée qui a su s'approprier et notre climat, et notre sol, et notre race, et notre caractère, et nos grands faits, et nos grands hommes, tout enfin ce qui constitue une nationalité. Tel sera le thème de notre introduction à la 2e partie de la Belgique catholique. Nous espérons, Dieu aidant, qu'elle paraîtra bientôt.

---

# NOTE

Tome II, *page* 214 : Nous reproduisons... la belle appréciation des croisades donnée par Mr Kervyn (*Hist. de Fl.,* Liv. IV, p. 302—304).

« Il fallait qu'une grande consécration des idées réligieuses agît puisamment sur l'esprit des populations les plus féroces et les plus barbares du Fleanderland. Une expédition, plus mémorable que celle qui porta Alarik des limites de la Scythie sous les murs du Capitole, devait les conduire non plus vers les vils trésors de Rome; mais à Jérusalem, au pied d'une tombe creusée dans le rocher, terribles encore par le fer qu'elles agitent dans leurs mains, mais déjà humbles sous la croix qui est marquée sur leurs épaules. Les Flamings, trop longtemps décimés par les haines intérieures qui, dans l'étroite enceinte de leurs marais, les opposaient chaque jour les uns aux autres, oublieront leurs dissensions et illustreront leur courage dans d'immenses conquêtes : les rivages éloignés que leurs flottes éffrayèrent au temps de Probus se soumettront à leurs armes et recevront leurs bannières. L'antique Orient, berceau de l'humanité, s'inclinera pour saluer la civilisation naissante de l'Occident.

» La croisade sera l'œuvre commune des races frankes que suivront tour à tour d'autres peuples septentrionaux : la Flandre y précédera toutes les autres nations parce que, de toutes les races de l'ancienne ligue franke, les Flamings, plus complétement séparés des Gallo-Romains, avaient le plus énergiquement conservé les héroïques traditions de leur origine. Tel est le caractère de la position que la Flandre occupe au onzième siècle; telle sera la source de ses triomphes et de sa gloire.

» Si la Flandre, par son initiative et ses efforts plus persévérants, représente les races frankes dans ce célèbre mouvement, les races frankes elles-mêmes ne sont que l'instrument d'une mission providentielle dont dépendent et l'union et la paix de l'Europe. Il ne faut pas voir seulement dans les croisades la résistance légitime et nécessaire opposée aux pro-

grès dévastateurs du mahométisme qui, sous Abdérame, avait pénétré jusque dans les provinces voisines de la Loire : elles devaient aussi défendre l'Europe de nouvelles invasions du Nord. Les climats si féconds de la Scandinavie préparaient d'autres migrations armées qui, renouvelant les désastres du cinquième siècle, allaient faire rétrograder le développement de la société et de l'intelligence humaine au delà des capitulaires de Karl-le-Grand et du baptême de Hlodwig jusqu'au camp où Priscus vit Attila. Un siècle à peine s'est écoulé depuis que les Madgyars assiégeaient Cambray. Les Huns n'ont point quitté le sol de l'Allemagne; les Warègues envahissent la Russie; de nombreuses flottes danes cinglent vers l'Angleterre. Toutes ces formidables invasions, ralliées sous la croix, traverseront l'Europe, calmes et pacifiques, en vertu des lois de la fraternité chrétienne.

» Pénétrons plus avant dans la situation des choses; c'était peu de sauver l'Europe des périls qui la menaçaient d'une extermination violente, sa véritable vie résidait dans l'ordre libre et régulier de son organisation politique : la croisade lui en assurera les bienfaits. La trève de Dieu, jadis proclamée vers l'an 1000, reparaîtra et opposera à la force brutale le frein de la religion. Le seigneur abandonnera son château, théâtre de déprédations et de combats, pour chercher des royaumes en Asie. Le serf, appelé à être l'un des soutiens de la guerre sainte, le suivra avec joie parce qu'à l'extrémité de son pèlerinage il aperçoit la liberté. Une plus vaste carrière s'ouvre à l'activité du commerce. Partout où les croisés de Flandre paraîtront, ils laisseront quelques traces utiles de leur passage : l'influence des institutions germaniques s'étendra jusqu'aux rives du Jourdain.

» Robert-le-Frison résume en lui-même les caractères de cette grande révolution. Ce n'est plus le cruel vainqueur de Bavichove, l'auteur perfide du meurtre du duc de Lorraine, le complice de l'impiété de Lambert de Bailleul : c'est l'am de saint Arnould, le prince chrétien protecteur des lettres. La hache qui naguère frappa, à Térouane, l'effigie du Christ, est devenue dans ses mains le glaive du défenseur de la justice et de la foi. »

FIN DU TOME TROISIÈME.

# TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.



